L'Histoire

L'Histoire

www.lhistoire.fr

NUMÉRO DOUBLE

116 pages

LA PESTE

ALL 9.90€ - LUX 8.90€ - BEL 8.90€ - ITALIE 8.90€ - ESPAGNE 8.90€ - GRECE 8.90€ - PORT. CONT 8.90€ - SUISSE 13.90 CHF - DOM 8.90€ - TOM 11 00 XPF - MAROC 81 MAD - TUNISIE 14 TND - CANADA 12.99$CAD

Itinéraire d'une tueuse

par Patrick Boucheron

- Les fausses pestes de l'Antiquité
- Peste noire : 2 Européens sur 3
- Une maladie chinoise
- Le rat, la puce et la marmotte
- Ce que révèle l'ADN

L 13413 - 509 - F: 7,90 € - RD

Le Triomphe de la Mort, Palerme, vers 1446

L'Histoire

Revue mensuelle créée en 1978,
éditée par les Éditions Croque Futur
41 *bis*, avenue Bosquet, 75007 Paris
Président et directeur de la publication : Claude Perdriel
Directeur général : Philippe Menat
Directeur éditorial : Maurice Szafran
Directeur éditorial adjoint : Guillaume Malaurie
Directeur délégué : Jean-Claude Rossignol
Conception graphique : Dominique Pasquet

Pour toute question concernant votre abonnement
Tél. : 01 55 56 71 19
Courriel : abo.histoire@groupe-gli.com
L'Histoire, service abonnements
45, avenue du Général-Leclerc, 60643 Chantilly Cedex
Belgique : Édigroup Belgique, tél. : 070 233 304
Suisse : Édigroup SA, tél. : 022 860 84 01
Tarif France : 1 an, 12 n^{os} : 67 €
1 an, 12 n^{os} + 4 n^{os} *Hors-série. Collections* : 89 €
Tarif autres pays : nous consulter
Achat de revues et d'écrins
L'Histoire, 8, rue d'Aboukir, 75002 Paris
Tél. : 01 70 98 19 24

RÉDACTION, DOCUMENTATION, RÉALISATION
Tél. : 01 70 98 suivi des 4 chiffres
Courriel rédaction : courrier@histoire.presse.fr
Directrice de la rédaction : Valérie Hannin (19 49)
Assistante de rédaction : Lise Renimel (19 51)
Conseillers de la direction :
Michel Winock, Jean-Noël Jeanneney
Rédactrice en chef : Héloïse Kolebka (19 50)
Rédactrice en chef adjointe responsable des *Collections* : Géraldine Soudri (19 52)
Rédacteur en chef adjoint : Olivier Thomas (19 54)
Secrétaire général de rédaction :
Raymond Lévêque (19 55)
Chef de rubrique : Ariane Mathieu (19 53)
Rédaction : Julia Bellot (19 60), Lucas Chabalier, Domitille de Gavriloff, François Mathou, Huguette Meunier, Nina Tapie
Rédaction-révision-correction : Hélène Valay
Directrice artistique : Marie Toulouze (19 57)
Service photo : Jérémy Suarez-Lalouni (19 58)
COMITÉ SCIENTIFIQUE
Pierre Assouline, Jacques Berlioz, Patrick Boucheron, Catherine Brice, Bruno Cabanes, Johann Chapoutot, Joël Cornette, Clément Fabre, Anaïs Fléchet, Jean-Noël Jeanneney, Philippe Joutard, Emmanuel Laurentin, Julien Loiseau, Pap Ndiaye, Fabien Paquet, Olivier Postel-Vinay, Yann Potin, Yves Saint-Geours, Maurice Sartre, Claire Sotinel, Pierre-François Souyri, Laurent Theis, Annette Wieviorka, Olivier Wieviorka, Michel Winock
CORRESPONDANTS
Dominique Alibert, Claude Aziza, Vincent Azoulay, Antoine de Baecque, Esther Benbassa, Jean-Louis Biget, Françoise Briquel-Chatonnet, Guillaume Calafat, Jacques Chiffoleau, Alain Dieckhoff, Jean-Luc Domenach, Hervé Duchêne, Olivier Faron, Marie Favereau, Christopher Goscha, Christian Grataloup, Isabelle Heullant-Donat, Gilles Kepel, Matthieu Lahaye, Marc Lazar, Olivier Loubes, Gabriel Martinez-Gros, Marie-Anne Matard-Bonucci, Guillaume Mazeau, Nicolas Offenstadt, Pascal Ory, Michel Porret, Yann Rivière, Isabelle Surun, Boris Valentin, Sylvain Venayre, Catherine Virlouvet, Nicolas Werth
Ont collaboré à ce numéro
Hugo Buton, Marie Fontaine, Any-Claude Mediani (iconographie), Charlotte Pangrazzi, Lydia Samarbakhsh (révision), Sophie Suberbère (iconographie), Édouard Sonzogni
FABRICATION
Responsable de fabrication :
Sarah Rabbah (19 10)
ACTIVITÉS NUMÉRIQUES
Erwan Treyz (19 08)
SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS
Directrice administrative et financière :
Jaye Reig
MARKETING DIRECT ET ABONNEMENTS
Directeur : Luc Bonardi
Responsable du marketing direct :
Armelle Behelo (19 14)
Responsable de la gestion : Magali Viette (19 12)
VENTES ET PROMOTION
Directeur : Valéry-Sébastien Sourieau (19 11)
Ventes messageries : Mercuri Presse Conseil, Frédéric Vinot (01 42 36 80 52)
Diffusion librairies Pollen/Dif'pop'
Tél. : 01 43 62 08 07, fax : 01 72 71 84 51
RÉGIE PUBLICITAIRE
Mediaobs
44, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris
Tél. : 01 44 88 suivi des 4 chiffres
Courriel : pnom@mediaobs.com
Directeur général : Corinne Rougé (93 70)
Directeur de publicité : Romain Provost (89 27)
Directeur de clientèle : Antoine Kodio (97 79)
Studio : Louis Fourquet (89 26)
Gestion : Catherine Fernandes (89 20)
mediaobs.com

Vivre avec la peste

Elle est le nom de nos peurs. Lorsque nous avons été sidérés, il y a trois ans, par une maladie venue d'ailleurs, qui frappait sans prévenir et laissait la médecine impuissante, nous avons relu Thucydide et, bien sûr, Albert Camus. Nous faisions l'expérience de l'épidémie. Nous revivions la peste.

On était quand même loin du compte. Pas seulement parce qu'en moins d'un an les populations riches eurent accès à des vaccins efficaces, mais parce que les dégâts – terribles – du SARS-COV-2 (en bilan haut, 28 millions de morts) restent incommensurables avec les effets du fléau qui, par deux fois, s'abattit sur l'Eurasie dans le seul Moyen Age. On estime aujourd'hui que la deuxième vague, dite « Peste noire », tua, au XIV^{e} siècle, 52 millions d'Européens, soit environ 2 sur 3, une statistique presque impossible à regarder en face. Mortelle dans 70 % des cas sous sa forme bubonique, mais pratiquement à coup sûr, en moins de 24 heures, dans sa version pulmonaire, la maladie avait de quoi terrifier.

On sait aujourd'hui que le bacille ne meurt jamais, et que le plus sage est peut-être d'apprendre à vivre avec la peste

On la connaît maintenant beaucoup mieux grâce aux avancées de l'archéologie et, plus encore, de l'archéo-génétique, dont Patrick Boucheron a nourri pendant deux ans ses cours au Collège de France. C'est sur cette base renouvelée qu'il reconstitue ici l'itinéraire de la pandémie la plus mortelle de l'histoire. Née sans doute au Kokonor, elle dormait en Asie centrale, au chaud dans les fourrures des rongeurs. Les bouleversements dus au « grand échange mongol », les conquêtes mais aussi toutes les formes de commerce liées, aux XIII^{e} et XIV^{e} siècles, à cette connexion majeure entre l'Asie et l'Europe déclenchèrent le saut d'espèce et la contamination des humains. Rien n'arrêterait la tueuse, qui trouva partout un terrain favorable – des grains, des rats, des puces et peut-être une conjoncture climatique décisivement propice, alors que les hivers refroidissaient, à l'aube du « petit âge glaciaire ».

Mais l'ADN n'explique pas tout. C'est aussi l'histoire des sociétés humaines face à la peste que nous avons voulu raconter ici. L'étonnement vient de l'extraordinaire résilience des populations : les médecins, si mal armés pourtant, qui observent, incisent, isolent, font brûler les vieux chiffons, se couvrent le nez et la bouche, ce qui n'était pas si bête ; les autorités de Tournai qui, passé la panique, ne tardent pas à distinguer les métiers essentiels et à assurer la tenue des marchés. L'archéologie nous prouve qu'on ne renonça pas, au XIV^{e} siècle, à enterrer les corps à peu près dignement. Et si l'économie s'effondra – forcément –, la reprise agricole fut, dans les plaines, assez rapide. Puisqu'on manquait de bras, les salaires augmentèrent, vite rognés pourtant par l'inflation. Les ordonnances royales remirent bientôt tout le monde au travail, dans un ordre nouveau et de nouveaux rapports de force. Même le droit s'adapta et, après la stupeur, émergea, de ces âges sombres, un art macabre qui allait marquer durablement les imaginaires européens, jouant et dansant avec la Mort.

La troisième pandémie, née en Asie au milieu du XIX^{e} siècle, fut une bataille au sommet. Yersin identifia le bacille à Hongkong il y a cent trente ans, on tenta des sérums, mit au point des masques et inventa des antibiotiques. Mais on meurt encore de la peste, notamment à Madagascar. Et même si on espère un vaccin du côté de l'Institut Pasteur, des zones d'ombre subsistent dans l'écologie de la maladie. On sait aujourd'hui que le bacille ne meurt jamais, que la guerre n'est pas gagnée et que le plus sage est peut-être d'apprendre à vivre avec la peste. ■

L'Histoire



La peste

Itinéraire d'une tueuse

12 Depuis quand ?
Ces fléaux qu'on appelle peste



6 Prologue

6 L'historien et le généticien
entretien avec Patrick Boucheron et Johannes Krause
Séquençage, mode d'emploi
par Étienne Patin
Infographie : comment la maladie se transmet

14 Antiquité

14 Ces pestes qui n'en étaient pas
par Benoît Rossignol
Athènes, 430 : Thucydide ou le texte matriciel
Dans la catacombe des saints Pierre et Marcellin

18 Sous Justinien. La première vague
par Claire Sotinel
La fin de l'Antiquité ?
Carte : dans l'Empire et au-delà

SPÉCIAL



26 Moyen Age
La pandémie la plus mortelle de l'histoire

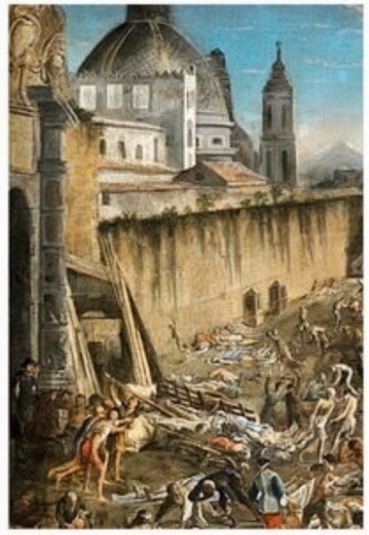
28 Carte : XIIIe-XVe siècle. Peste noire, une histoire mondiale

30 Itinéraire d'une tueuse
par Patrick Boucheron
Combien de morts ?
par Ole Benedictow
Comment elle est devenue noire
par Michel Pastoureau
Kirghizie, 1338
par Françoise Briquel-Chatonnet
Le « grand échange mongol » : mythe et réalité
Enquête sur les villages abandonnés

46 Plongée dans les sources chinoises
par Timothy Brook

50 La huitième plaie d'Égypte
par Julien Loiseau
Les intuitions des médecins arabes
par Joël Chandelier
Infographie: Le Caire, la résilience d'une capitale

ANAGNI, CATHÉDRALE SAINTE-MARIE ; A. DAGLI ORTI/NPL-DEA PICTURE LIBRARY/BRIDGEMAN IMAGES
BOURGES, MUSÉE DU BERRY ; BRIDGEMAN IMAGES



78 XVIe-XVIIIe siècle
On n'en sort pas

56 La grande peur de la contagion
par Marilyn Nicoud

62 Pays-Bas. Les affaires continuent !
par Élodie Lecuppre-Desjardin

66 Une catastrophe économique ?
par Robert Braid
La peste a-t-elle gommé les inégalités ?
Infographie : flambée des salaires, fluctuations du pouvoir d'achat

72 L'ébranlement des sociétés européennes
par Étienne Anheim
Les Juifs, boucs émissaires
Danse macabre : la farandole des squelettes

NAPLES, MUSEO SAN MARTINO MINISTERO PER I BENI E LE ATTIVITÀ CULTURALI E DEL TURISMO-FOTOGRAFICA DEL POLO MUSEALE DELLA CAMPANIA / LUISA RICCIARINI IMAGES
ROCKVILLE, NATIONAL LIBRARY OF MEDICINE/SCIENCE PHOTO LIBRARY



94 XIXe-XXIe siècle
Enfin vaincue ?

80 Panique en Méditerranée. La faute aux Ottomans ?
par Ana Struillou
Marseille en quarantaine
par Fleur Beauvieux
Carte : Istanbul, accélérateur de poussée pesteuse

86 Une législation d'exception. Le droit de la peur
par Caroline Callard

88 1656, Naples. Une catastrophe annoncée
par Idamaria Fusco
Image : vue par Poussin
par Joël Cornette

92 Archéo-anthropologie. Enterrés à la hâte ?
par Dominique Castex et Sacha Kacki

96 Des bacilles et des empires. Bataille au sommet
par Clément Fabre
Carte : la pandémie mondiale

101 Hongkong, 1894. Yersin sans légende
par Claire Fredj

104 Comment Camus a écrit « La Peste »
par Michel Winock

108 2023. Faut-il encore avoir peur de la peste ?
entretien avec Javier Pizarro-Cerda
A Madagascar
par Anne Marie Moulin
1941, guerre bactériologique
par Pierre-François Souyri
Institut Pasteur, 2023
par Yves Saint-Geours
La carte de l'OMS

114 Pour en savoir plus

COUVERTURE :
Le Triomphe de la Mort, fresque de l'école catalane, vers 1446 (Palerme, Galleria Regionale Palazzo Abatellis ; Scala, courtesy of the Ministero Beni e Attività Culturali e del Turismo).

France Culture
Le jeudi 29 juin à 9 h 05, retrouvez *L'Histoire* dans l'émission de Xavier Mauduit « Le Cours de l'histoire »

Ce numéro comporte un encart First Voyages France sur une partie de la diffusion abonnés et un message abonnement *Sciences et Avenir* sur une partie de la diffusion abonnés France.

Prologue

L'historien et le généticien

Depuis quelques années, la génétique révolutionne l'histoire des maladies en permettant d'identifier les agents pathogènes responsables de morts vieilles de plusieurs siècles. Comment écrire l'histoire de la peste à l'heure de l'ADN ?

Entretien avec Johannes Krause et Patrick Boucheron

L'Histoire : *Comment devient-on généticien de la peste et historien de la peste ?*

Johannes Krause : C'est en 2010 que j'ai commencé à m'intéresser à la peste, lorsqu'une étudiante, Verena Schuenemann, m'a demandé de diriger la thèse qu'elle comptait consacrer à l'étude génétique des pestes du passé. A l'époque, c'était quelque chose de nouveau. Il existait bien quelques études à base d'amplification en chaîne par polymérase (en anglais : *Polymerase Chain Reaction*, PCR), capables de déterminer si *Yersinia pestis* était présent ou non dans un échantillon. Mais elles étaient très contestées en raison du risque de contamination inhérent à cette technique, et le séquençage génétique de nouvelle génération n'avait pas encore été mobilisé en la matière *(cf. p. 11)*. Pour ma part, je m'étais familiarisé avec cette nouvelle technologie pour étudier les animaux du Pléistocène et des humains archaïques tels les hommes de Néandertal et les Dénisoviens, en neutralisant le risque de contamination grâce au calcul de la détérioration de l'ADN – qui permet d'être sûr que l'ADN que l'on séquence est bien un ADN ancien. Je savais donc comment m'y prendre, et l'idée d'appliquer cette méthode à l'étude de la peste, dont je savais combien elle demeurait un objet de controverses et de débats parmi les historiens, me parut aussitôt enthousiasmante. Le hasard a voulu que, la même semaine, je sois contacté par mon collègue Hendrik Poinar de l'université McMaster (Canada), qui venait d'identifier *Yersinia pestis* par PCR sur des échantillons osseux exhumés du cimetière de peste d'East Smithfield à Londres (1348-1350). Il voulait que je réplique son test PCR pour confirmer sa découverte : je lui ai répondu que je ne faisais pas confiance au PCR, mais que je pouvais plutôt reconstituer le génome entier de *Yersinia pestis*. Il a accepté, son étudiante en post-doctorat Kirsten Bos est venue dans mon laboratoire. Nous avons procédé au séquençage et confirmé, dans deux articles parus en 2011 dans *Proceedings of the National Academy of Sciences* et dans *Nature*, que l'agent pathogène responsable de la Peste noire était sans le moindre doute possible *Yersinia pestis*.

C'est cette étude qui a véritablement marqué le début de mon intérêt pour la peste et j'ai participé depuis lors à une douzaine d'autres études collectives sur les pestes anciennes. A chaque fois, nous nous sommes intéressés non seulement à la Peste noire mais également à la peste justinienne et à des épisodes de peste remontant à l'Age de bronze – dont le pathogène est très proche de *Yersinia pestis*, mais qui semblent obéir à un schéma de diffusion très différent des trois pandémies de peste. Dans chacun de ces cas, nous avons entrepris, au moyen de l'analyse génomique, d'identifier le pathogène responsable, ce qui nous a permis de retracer les évolutions que *Yersinia pestis* avait connues au fil du temps, mais également de participer aux tentatives de cartographier la diffusion des différentes épidémies de peste.

Il faut préciser d'emblée que nous ne sommes pas les seuls à entreprendre l'étude génétique de la peste. D'autres approches sont également mobilisées en la matière, mais je suis moins convaincu de leur fiabilité. Certains chercheurs s'efforcent de reconstruire l'arbre phylogénétique de *Yersinia pestis* en multipliant les séquençages d'échantillons d'ADN contemporains, prélevés chez différentes espèces animales dans le monde entier. Ils essaient ce faisant d'estimer la date à laquelle les différentes branches de *Yersinia pestis* qui coexistent aujourd'hui se sont séparées et de cartographier l'histoire de la peste à partir de la distribution géographique actuelle des différentes branches du bacille.

Il faut mentionner aussi les projets de génomique des populations, qui recherchent dans le patrimoine génétique de l'humanité, présente et passée, des marqueurs d'épidémies anciennes : sous l'effet de la sélection naturelle, il est possible que les individus ayant survécu à la peste et leurs descendants soient porteurs d'allèles (variations génétiques héréditaires) offrant une relative immunité contre la maladie. Cette méthode, qui a déjà porté ses fruits pour l'étude d'autres pathogènes, pourrait être extrêmement fructueuse : si l'on identifiait de tels marqueurs, on pourrait cartographier aussitôt les régions qui ont été touchées autrefois par la peste, et celles qui à l'inverse ont été épargnées ! J'avais inclus en 2013 cette question à un programme de recherche européen, dans le cadre duquel nous avons passé en revue les différentes pistes évoquées par d'autres chercheurs – une forme de résistance au VIH avait notamment été présentée comme un possible marqueur génétique de la peste –, mais nous n'avons finalement rien trouvé de concluant. Si bien que je deviens sceptique quant aux perspectives de succès : cela fait maintenant plusieurs années que l'on recherche de tels marqueurs génétiques et je pense qu'à ce stade, s'ils existaient, on les aurait déjà identifiés.

Patrick Boucheron : Quant à moi, c'est en tant qu'historien des pouvoirs que j'ai rencontré la Peste noire. Ce qui m'a d'abord intéressé, c'était la disproportion entre cette catastrophe, qui reste à ce jour la plus terrifiante de l'histoire de l'humanité, et la difficulté à lui trouver des conséquences directes. Il y avait là une discordance entre ce qu'on attend d'une cause et ce qu'on espère de ses conséquences. Comme si la Peste noire, par sa massivité, par son universalité, par sa globalité – même si c'est un global discontinu, en archipel – mettait à l'épreuve la discipline historique, la débordant de toutes parts. La Peste noire m'apparaît donc comme un laboratoire de la causalité – qu'est-ce qu'une cause en histoire ? –, de la mondialité – jusqu'où le monde ? –, mais aussi de l'interdisciplinarité. Le socle empirique ►►►

LES AUTEURS





***Johannes Krause** est directeur du département d'archéogénétique humaine de l'Institut Max-Planck à Leipzig.*

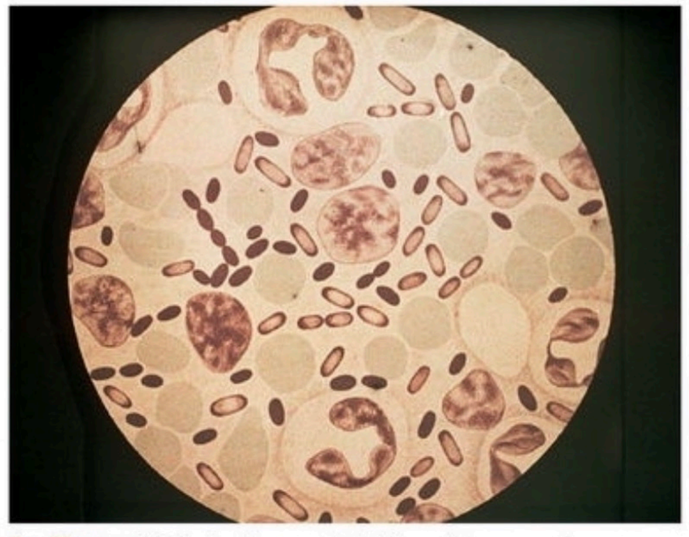
Membre du comité scientifique de L'Histoire *et professeur au Collège de France,* ***Patrick Boucheron*** *mène actuellement des recherches sur la Peste noire pour un livre à paraître aux éditions du Seuil.*

DAVID MAURICE SMITH/OCULI/AGENCE VU' – BÉNÉDICTE ROSCOT/SEUIL



BERLIN, DEUTSCHES HISTORISCHES MUSEUM ; PICTURES FROM HISTORY/AKG-IMAGES – SCIENCE PHOTO LIBRARY/AKG-IMAGES

Imaginaire « Peste » est le nom d'un fléau, d'une hantise qui traverse les siècles et se cristallise dans des images symbolisant l'effroi face à la mort de masse : faucheuse, danse macabre, tête de mort (Augsbourg, début du XVII[e] siècle).



Bacille Depuis 1894 et la découverte de *Yersinia pestis*, la peste est devenue, pour les médecins, la maladie que cause ce bacille. Mais la peste des scientifiques ne correspond pas toujours à celle des historiens.

DATES CLÉS

430 av. n. è.
L'épidémie d'Athènes n'est pas la peste, mais le tableau qu'en fait Thucydide informe durablement les récits de peste.

Vers 100
Une maladie pestilentielle à bubons est décrite en Syrie, en Égypte et en Afrique.

541-767
Première pandémie attestée de peste *(Yersinia pestis)* : la peste justinienne, du nom de l'empereur romain d'Orient.

Milieu XII^e^-début XIV^e^ siècle
La branche de *Yersinia pestis* responsable de la Peste noire apparaît dans le Qinghai, au nord-est du plateau tibétain.

1346
Le siège de Caffa par l'armée mongole marque conventionnellement le début de la deuxième pandémie, ou Peste noire.

1894
Début de la troisième pandémie et découverte du bacille *Yersinia pestis* par Alexandre Yersin.

1910-1911
Épidémie de peste pulmonaire en Mandchourie.

1934
Première campagne de vaccination contre la peste, à l'Institut Pasteur de Madagascar.

2010
Séquençage du génome de *Yersinia pestis* prélevé sur un échantillon du XIV^e^ siècle.

2017
Épidémie de peste pulmonaire à Madagascar.

▸▸▸ des savoirs historiens sur la peste, mais aussi leurs principaux paradigmes, date des années 1970-1980. Quand on parlait d'interdisciplinarité, c'était alors pour évoquer les rapports entre l'histoire politique, sociale, culturelle et l'archéologie, l'anthropologie, parfois les sciences sociales. Lorsque mes illustres devanciers voulaient savoir ce que c'était que la peste, ils allaient toquer à la porte du bureau de la peste de l'Institut Pasteur, y conversaient avec le docteur Henri Mollaret, et ce dernier leur en expliquait les rudiments. J'exagère à peine. Aujourd'hui, ça ne suffit plus et l'émergence des nouvelles sciences du vivant et de l'environnement, de ces nouvelles approches que vous incarnez, impose de soulever à nouveaux frais la question de l'alliance entre naturalisme et constructivisme social. Jusqu'où peut-on, entre la microbiologie cellulaire, la génétique, la génomique des populations, entre vos disciplines et les miennes, tenter d'élaborer un questionnaire commun ?

« La peste des archéologues n'est pas la peste des historiens, qui n'est pas la peste des microbiologistes »

Quelle place ce dialogue interdisciplinaire occupe-t-il dans vos travaux ?

J. K. : Comme je l'expliquais, c'est par l'envie d'apporter ma pierre à un vieux débat historique que j'ai été amené vers l'étude de la peste : quelle était la cause de la Peste noire ? L'agent responsable était-il le même que celui des pestes contemporaines, ce *Yersinia pestis* identifié par Alexandre Yersin à la fin du XIX^e^ siècle ? Ou bien présentait-il d'autres caractéristiques, qui l'auraient rendu plus virulent ? Depuis le séquençage génomique auquel nous avons procédé en 2010, nous pouvons affirmer que non, l'agent pathogène responsable au XIV^e^ siècle de la Peste noire ne présentait pas de différence marquée avec le bacille actuel, qui en est le descendant direct. Pas plus que les échantillons plus anciens que nous avons pu séquencer depuis n'en diffèrent de façon marquée. Ce n'est donc pas dans l'agent pathogène qu'il faut chercher les causes de la Peste noire, mais dans les facteurs environnementaux qui, à un moment donné, lui ont permis de ravager de vastes régions du monde.

De mon point de vue, l'archéogénétique s'intègre ainsi dans des débats historiens. Elle permet de répondre à certaines questions historiques, même si nous sommes bien conscients qu'il en est de nombreuses autres – sur la manière dont les épidémies ont été vécues, ont affecté les individus et les sociétés – pour lesquelles nous sommes tout à fait impuissants. C'est donc en étant pleinement conscients de ce que nous pouvions et de ce que nous ne pouvions pas apporter que nous avons réussi à nouer des dialogues fructueux avec les archéologues, qui ont l'habitude depuis plusieurs décennies de collaborer avec les sciences naturelles, et avec plusieurs historiens – le spécialiste de la peste justinienne Michael McCormick, de l'université de Harvard, est ainsi l'un des mes interlocuteurs réguliers.

Mais je dois dire que le dialogue avec les historiens n'est pas toujours évident. Certains considèrent que l'archéogénétique est inutile et apporte peu à la compréhension du passé.



Saint Roch On reconnaît à son bubon le saint montpelliérain (ici sur une fresque du XV^e^ siècle), guérisseur de la peste car lui-même y aurait survécu.

VERANSON, CHAPELLE SAINTE-CLAIRE ; FRANÇOIS GURNET/AKG-IMAGES

Reste que, de mon point de vue, l'interdisciplinarité est consubstantielle à l'archéogénétique : nous comptons très largement sur les travaux des archéologues et des historiens, mais nous-mêmes nourrissons en retour leurs interprétations et leurs analyses de nouvelles informations. Pas sur toutes les questions, sans doute, ni sur toutes les périodes ; mais sur les périodes préhistoriques, et sur l'histoire des épidémies, je pense que notre apport est déterminant. J'aime comparer notre travail à la découverte d'une bibliothèque inconnue, constituée de l'ADN ancien et composée tout entière de 4 lettres uniquement : nous sommes capables de la lire, de la traduire, et nous pouvons la mettre à disposition des historiens. Elle ne contient certainement pas les réponses à toutes les questions, mais pourquoi ne l'intègreraient-ils pas à leurs analyses du passé ?

P. B. : Vous avez raison de le souligner, ce dialogue interdisciplinaire est indispensable, mais il n'est pas évident. Il peut se heurter à certains préjugés ou à des héritages culturels : la méfiance qu'a pu inspirer à certains la génétique des populations et la « biologisation du social » n'est pas infondée historiquement. De plus, chacun a tendance à considérer la science de l'autre comme une science auxiliaire. Vous avez besoin des archéologues pour vous fournir des restes osseux, et des historiens pour contextualiser les cimetières de peste. Mais parfois, ça ne coïncide pas. Par exemple, l'un des premiers cimetières sur lesquels vous et votre équipe avez travaillé à retrouver les traces du génome de *Yersinia pestis* pour la peste justinienne, celui du village d'Altenerding en Bavière, n'est pas documenté par les historiens. A la différence du cimetière londonien d'East Smithfield pour la Peste noire, on ne peut pas y croiser les sources. C'est que la peste des archéologues n'est pas la peste des historiens, qui n'est pas la peste des microbiologistes. Tel est le problème, déroutant mais passionnant, que j'ai découvert à mesure que je m'intéressais à la peste. Il faut dire que le Collège de France, où j'ai la chance d'enseigner, se prête bien à ce type de recherche : je peux y échanger avec des paléoanthropologues comme Jean-Jacques Hublin, des spécialistes de génomique des populations comme Lluis Quintana-Murci, des microbiologistes comme Philippe Sansonetti, mais également des historiens de différentes aires culturelles, mondes indiens et africains notamment, auprès desquels je peux mieux comprendre pourquoi le passage de la peste n'est pas documenté de la même manière dans des sociétés qui ne partageaient pas les mêmes régimes d'historicité.

Ce dialogue interdisciplinaire m'intéresse aussi parce qu'il soulève la question des conditions de la recherche historienne. Si l'Institut Pasteur a mis au point les techniques PCR permettant d'identifier la présence de *Yersinia pestis* dans des échantillons de pulpe dentaire, c'est parce que la peste reste aujourd'hui encore un enjeu de santé publique, là notamment où elle reste endémique – à Madagascar, aux États-Unis, au Canada, etc. –, sans même parler des enjeux de bioterrorisme qu'elle soulève. C'est bien parce que la peste est aujourd'hui « une maladie potentiellement émergente », selon les catégories de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en tout cas nullement une maladie qui aurait été vaincue par la science, que des travaux scientifiques comme les vôtres connaissent un tel essor et que les historiens peuvent bénéficier de leurs retombées.

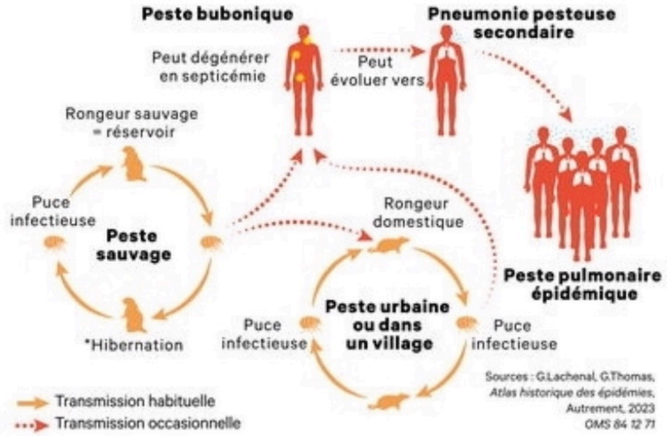
Ces enjeux brûlants plongent ainsi les historiens dans une temporalité dont ils n'ont pas l'habitude, celle d'une science en accélération constante, dont les résultats sont sans cesse nuancés et contredits par de nouvelles recherches, et c'est un véritable défi que d'articuler ce temps effréné de la science ▸▸▸

À SAVOIR

Le nom de peste

Les noms (peste, plague, etc.) qui, dans différentes langues, désignent la maladie causée par le bacille *Yersinia pestis* ont, au fil des siècles, désigné plus largement tous types de maladies épidémiques particulièrement létales. Toute « peste » mentionnée dans les textes n'implique donc pas nécessairement *Yersinia pestis* !

Comment la maladie se transmet



Sources : G.Lachenal, G.Thomas, *Atlas historique des épidémies*, Autrement, 2023
OMS 84 12 71

■ Dans le sens clinique du terme, la peste est une zoonose bactérienne touchant plus de 200 espèces d'animaux, sans compter des dizaines d'espèces de puces. Elle se transmet à l'homme par la piqûre de puces infectées, par le contact direct de tissus infectés, ou par l'inhalation de gouttelettes respiratoires infectées.

■ Lorsqu'elle se transmet par piqûre ou contact, la peste est dite bubonique, le bacille se concentrant dans les ganglions lymphatiques qui forment des bubons. Il se répand ensuite dans le sang, puis dans les organes, et cause la mort par septicémie ou défaillance organique.

■ Lorsque le bacille gagne les poumons, la peste devient pneumonique : elle provoque l'affaissement des poumons et la mort par suffocation. Cette forme, encore plus létale et fulgurante, se transmet d'individu à individu par gouttelettes respiratoires.

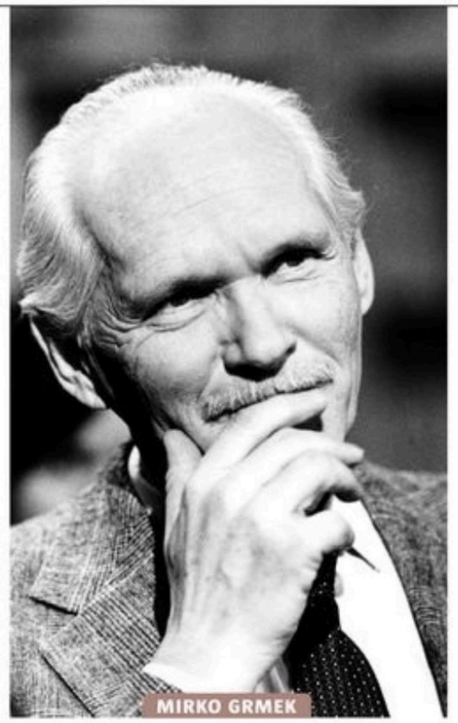
L'HISTOIRE / N°509-510 / JUILLET-AOÛT 2023

▸▸▸ à celui, plus placide, de la recherche historienne. D'autant que ce dialogue interdisciplinaire implique de prendre la mesure de l'incertitude qui régit les recherches d'archéogénétique. Vous qui pratiquez cette science, vous savez ce qu'elle a de hasardeux et d'hypothétique, et à quel point retrouver une aiguille dans une botte de foin est une tâche simple par rapport à la gageure qui consiste à rechercher l'ADN dégradé d'un pathogène ancien dans des restes osseux disséminés sous terre. Vous savez que votre terrain d'étude n'est pas la réalité biologique mais sa modélisation mathématique.

Mais les fabuleux espoirs que vos recherches soulèvent parmi les historiens les exposent, parfois, à une vision un peu naïve de ce que peut la science. Car si vos travaux apportent, sur bien des points, des réponses aux interrogations des historiens – par exemple sur la continuité biologique des trois pandémies – ils ne périment pas pour autant leur questionnaire. Autrement dit, l'ADN n'est pas le juge de paix qui fournirait une preuve définitive. Nous ne sommes pas sur une scène de crime où la médecine légale peut affirmer, triomphalement, « l'ADN a parlé ». L'intérêt de ce nouveau dialogue interdisciplinaire ne tient donc pas au fait qu'il réglerait une fois pour toutes l'ensemble des questions que nous nous posons, mais au fait qu'il nous impose de repenser l'échelle à laquelle nous observons la peste pour en écrire l'histoire.



Les maladies ont une histoire
L'intérêt des historiens pour les maladies n'est pas nouveau : c'était déjà le thème d'un dossier de *L'Histoire* en 1984 !


MIRKO GRMEK

A quelle échelle, justement, étudiez-vous la peste ?

J. K. : L'équipe avec laquelle je travaille compte aujourd'hui une centaine de personnes. Nous couvrons l'ensemble de l'histoire humaine, depuis les humains archaïques jusqu'à nos jours. Nos recherches portent sur tous les continents, sur les humains autant que sur tous les types de pathogènes et sur les hôtes de ces derniers – insectes et rongeurs – et sur les interactions entre les uns et les autres. Nous nous intéressons à l'évolution des pathogènes et à l'influence qu'ils exercent sur le génome humain. Nous nous intéressons aussi à l'évolution des réservoirs animaux tels les rats, quand bien même l'étude archéologique des rats reste trop peu développée et présente des difficultés propres : il n'existe pas de cimetières de rats, la découverte d'ossements est donc plus aléatoire que celle de restes humains et, jusqu'à présent, il n'a pas été possible d'identifier *Yersinia pestis* sur d'anciennes dépouilles de rats.

Nous avons en revanche pu identifier une évolution marquée dans l'hérédité génomique des rats au début du Moyen Age, contemporaine du reflux de la peste justinienne, sans pouvoir déterminer avec certitude si ces deux phénomènes étaient connectés. Je pense qu'il reste beaucoup à découvrir de ce côté-là : après tout, la peste est une maladie de rongeurs bien plus que d'hommes, elle ne frappe l'homme que par accident, et c'est parmi les populations de rongeurs que s'est joué l'essentiel de son histoire.

P. B. : Ce sont bien ces échelles de temporalité et de spatialité qui font tout l'intérêt, pour moi, du dialogue entre nos disciplines. Depuis quand la peste ? Le grand spécialiste d'histoire de la médecine Mirko Grmek ne disposait certes pas de vos moyens techniques, mais il savait déjà que la peste est une maladie relativement récente – dans l'échelle des temps biologiques en tout cas. Il pressentait déjà que c'était justement parce qu'elle était récente, et donc mal adaptée à l'homme, qu'elle était si mortelle – là où la lèpre, par exemple, maladie ancienne, est très bien adaptée à l'homme et donc peu mortelle, même si elle est très mutilante.

Seconde question : d'où raconter cette histoire ? Depuis les étoiles, en prenant pour cause première le rayonnement solaire qui change le climat et transforme, par exemple, au milieu du XIII^e^ siècle sur les rebords du plateau tibétain, les conditions naturelles de l'épizootie ? A l'échelle microscopique des mutations génétiques ? Ou bien, plus modestement, à l'échelle de sociétés humaines où les hommes meurent d'une maladie que nous savons être la peste, mais dont ils ignorent tout. Ce qui implique, en historien, à la fois de savoir et de ne pas savoir ; d'éclairer cette maladie à la lumière de la génétique, et de se mettre dans l'esprit de ceux qui croyaient vivre dans un monde sans microbe.

Tout l'enjeu du dialogue interdisciplinaire, et de la conversation que nous avons en ce moment, est de recomposer ensemble un monde peuplé d'agents humains et non humains, mais aussi de milieux naturels, un monde où tout évolue en même temps, et d'étudier la manière dont, dans ce monde changeant, la peste agit à la fois comme *disease*, comme *illness* et comme *sickness*, pour reprendre les catégories de l'anthropologie médicale. C'est-à-dire, un monde où, au fil du temps, des hommes qui ne sont pas tout à fait les mêmes qu'aujourd'hui, ni culturellement ni même biologiquement, au contact de puces et de rongeurs qui eux aussi ont une histoire, sont infectés par un bacille lui-même en constante évolution, contractent une maladie *(disease)*, l'interprètent différemment en fonction de catégories médicales changeantes *(illness)*, et deviennent des pestiférés *(sickness)* dont l'expérience est historique car elle dépend de ces différentes temporalités imbriquées. Bref, de composer ensemble une histoire naturelle de la peste.

Cela n'implique pas nécessairement d'intégrer dans un récit continu et homogène les résultats des études historiques et des sciences naturelles – ainsi que s'emploient à le faire vaillamment certains chercheurs, comme Monica Green. Mais l'histoire des gènes et celle des hommes n'obéissent pas aux mêmes rythmes et je ne crois pas que l'on ait besoin de raconter la même histoire pour s'entendre. Il me semble que tout l'enjeu de ce dialogue interdisciplinaire est de prendre conscience, sans aucun relativisme, que l'histoire des généticiens et celle des historiens sont tout aussi valables et pertinentes l'une que l'autre dans leur ordre de réalité respectif, que l'une ne l'emporte pas sur l'autre, mais qu'il est illusoire de chercher à les faire coïncider. L'histoire de la peste ne peut être que globale et discontinue. ■

(Propos recueillis par Clément Fabre.)

« L'histoire des généticiens et celle des historiens sont tout aussi valables et pertinentes l'une que l'autre dans leur ordre de réalité respectif »

LOUIS MONIER/GAMMA-RAPHO

À SAVOIR

Disease, illness et sickness

L'anthropologie de la médecine distingue ces trois termes, tous traduits en français par « maladie ». *Disease* désigne une altération biologique, indépendamment des descriptions médicales qui en sont faites et de son expérience vécue. *Illness* désigne l'expérience subjective de cette altération et son interprétation médicale dans une société donnée. *Sickness*, enfin, désigne le rôle social assigné au malade, une fois diagnostiqué.

Séquençage, mode d'emploi

■ **Comme chaque cellule d'être vivant, chaque bactérie renferme de l'acide désoxyribonucléique, ou ADN. Cette molécule est composée d'une séquence de nucléotides (l'adénine, la cytosine, la guanine et la thymine, symbolisées par les quatre lettres A, C, G et T). Leur succession unique, formant une chaîne de plusieurs millions de maillons, contient l'information génétique, appelée génome. Séquencer l'ensemble des molécules d'ADN d'un organisme, c'est-à-dire reconstituer son génome, est une opération complexe. Depuis les premiers séquençages partiels, à la fin des années 1970, cette opération a connu plusieurs révolutions techniques majeures, permettant aujourd'hui d'obtenir des génomes de milliards de nucléotides en quelques heures, pour quelques centaines d'euros.**

■ **On ne lit pas le génome d'un bloc, mais par séquences de quelques centaines de nucléotides chacune. Cela implique une série de réactions chimiques pour extraire les molécules d'ADN, les fractionner, les démultiplier et les coupler à des molécules fluorescentes qui, excitées avec un laser, émettent différentes couleurs. Encore ces opérations ne peuvent-elles être réalisées que sur une « puce », du format d'une lame de microscope, sur laquelle ont été disposés des millions de puits microscopiques dans lesquels ces réactions chimiques ont lieu simultanément.**

■ **A l'issue de ces opérations complexes, on obtient un fichier informatique regroupant dans le désordre ces millions de séquences d'ADN (on parle de « lectures d'ADN »). Reste à les assembler pour reconstituer le génome séquencé. C'est alors que la bio-informatique entre en jeu. Au moyen d'une grappe de calcul – des dizaines d'ordinateurs reliés les uns aux autres – on compare toutes ces petites lectures d'ADN à celle d'un génome de référence de l'espèce : on les localise ainsi, ce qui permet de les assembler et de repérer les variations par rapport au génome de référence.**

■ **Le processus est le même pour l'ADN ancien, à ceci près qu'il faut surmonter davantage d'obstacles. Lorsqu'on a la chance de trouver des traces d'ADN (humain dans les restes fossiles, bactérien dans la pulpe dentaire), il est très détérioré : il est fractionné en séquences de dizaines de nucléotides seulement, dont les extrémités ont muté en d'autres nucléotides. Le risque est grand, enfin, que l'ADN d'intérêt soit mélangé à celui d'autres espèces et à de l'ADN plus récent. On sait aujourd'hui surmonter ces différentes difficultés. Reste que le séquençage comporte toujours une part d'incertitude, certes infime, si bien qu'il faut obtenir plusieurs lectures d'un même morceau d'ADN pour être sûr de son séquençage au nucléotide près. Pour l'ADN ancien, il est rare que le matériel génétique soit suffisamment conservé pour parvenir à ce degré de certitude.**

Étienne Patin
Chercheur CNRS à l'Institut Pasteur


DAVID MAURICE SMITH/OCULI/AGENCE VU'

■ Un technicien de l'Institut Max-Planck d'anthropologie évolutionniste à Leipzig manipule un os humain pour en prélever son ADN.

Page 12 sur 115

Déjà dans l'*Iliade*, Apollon, dieu de la « peste », ravageait de ses flèches le camp des Achéens. On sait aujourd'hui que derrière les épidémies qui ont dévasté les mondes grec et romain se cachaient différentes pathologies : seule la pandémie du VI^e^ siècle sous Justinien fut une « vraie » peste bubonique. Mais face à la mort qui rôde, le traumatisme fut le même.

Galien et Hippocrate Cette fresque du XIII^e^ siècle, peinte dans la cathédrale Sainte-Marie d'Anagni (Latium), représente les deux grands médecins grecs qui ont affronté des maladies inconnues appelées « pestes » : Hippocrate à Athènes au V^e^ siècle av. n. è. et Galien à Rome au II^e^ siècle sous l'empereur Antonin.



Depuis quand ?

Ces fléaux qu' on appelle peste

L'HISTOIRE / N°509-510 / JUILLET-AOÛT 2023

Antiquité

Ces pestes qui n'en étaient pas

Nombreuses sont les fausses pestes qui ont ravagé les mondes anciens. La mieux documentée est la « peste antonine », qui bouleversa Rome à partir de 166. Galien en fut le témoin impuissant.

Par Benoît Rossignol



ROME, MUSEI CAPITOLINI, PALAZZO DEI CONSERVATORI ; NPL/OPALE PHOTO

Apaiser les dieux
Face à l'épidémie qui dévaste Rome, l'empereur Marc Aurèle cherche à se concilier les dieux. Il est ici devant le temple de Jupiter Capitolin (176-180, palais des Conservateurs, Rome).

Au cœur de l'été 165, une maladie ravagea Smyrne, ville d'Asie Mineure qui appartenait à l'Empire romain alors dirigé par Marc Aurèle et son frère adoptif Lucius Verus. Le rhéteur Aelius Aristide, à la santé fragile, est frappé après toute sa maisonnée. Il en a laissé un récit saisissant dans ses *Discours sacrés*, véritable autobiographie médicale. Au cœur d'une nuit de fièvre, le salut lui vint d'Athéna. La déesse lui apparut, lui assurant que les poèmes d'Homère n'étaient pas un mythe – et qu'il fallait donc s'inspirer du courage des héros –, et parvint à le guérir.



DR

L'AUTEUR
Professeur d'histoire ancienne à l'université d'Avignon, Benoît Rossignol a notamment publié* Marc Aurèle *(Perrin, 2020).

Des traces ténues, mais certaines

Un an plus tard, au moment du retour triomphal de Lucius Verus, vainqueur en Orient des Parthes, la maladie dévasta Rome. Par la suite on considéra que l'armée avait ramené avec elle la maladie dans l'empire après la prise de Séleucie du Tigre, en Mésopotamie. Une vision sans doute trop simpliste, même si les déplacements militaires des années 160 ont contribué à diffuser le fléau.

Épidémie la mieux documentée de l'Antiquité – Galien, Lucien, Aristide et Marc Aurèle en furent des témoins oculaires ; l'*Histoire Auguste*, Cassius Dion et Hérodien, pour l'époque de Commode, en donnent des descriptions –, la « peste antonine » (du nom de la dynastie alors au pouvoir) allait durer de longues années.

Lorsque la maladie frappa Rome, en 166, le médecin Galien, un Grec originaire de Pergame, s'était déjà taillé une belle notoriété, tant par ses capacités médicales que par son art de la polémique. Pourtant, il quitta Rome immédiatement, *« comme un fugitif »*, pour se réfugier dans sa ville natale. Deux ans plus tard, en 168, il lui fallut cependant revenir : l'épidémie sévissait toujours et Marc Aurèle et Lucius Verus, qui avaient massé des troupes en Italie du Nord en vue d'une guerre contre les Germains, cherchaient tous les moyens possibles pour protéger leurs soldats. Convoqué avec d'autres médecins et des prêtres, Galien assista, impuissant, à la catastrophe qui sévit dans le camp d'Aquilée : *« J'atteignis donc Aquilée quand la peste s'abattit comme jamais auparavant, si bien que les empereurs prirent aussitôt la fuite pour Rome avec une poignée de soldats, tandis que nous, le plus grand nombre, nous eûmes de la peine, pendant longtemps, à nous en tirer sains et saufs*[1]. »

Cette *« longue pestilence »*, comme l'appelle Galien dans ses ouvrages, ne s'arrêta pas pour autant et des vagues épidémiques frappèrent l'empire jusqu'à la fin des années 180. Les traces en sont ténues, mais certaines. Le papyrus Thmouis décrit ses effets sur un village égyptien vers 168. En 182, une épitaphe témoigne de sa présence au Norique (Autriche). Une amulette à Londres et une inscription à Antioche rappellent la formule prophylactique qu'un prophète à la mode, Alexandre d'Abonuteichos, prétendait efficace. Sous l'empereur Commode encore, vers 190, Rome fut à nouveau touchée par un épisode de grande ampleur qui fit 2 000 morts en un seul jour selon l'historien Cassius Dion.

Notes
1. Galien, *Sur ses propres livres*, III, 3.
2. Galien, *Sur ses propres livres*, I, 16.
3. Galien, *Sur la différence des fièvres*, I, 6.
4. Galien, *Méthode de traitement*, V, 12, 361K.
5. Galien, *Pronostic par le pouls*, III, 4, 359K.

Penser la catastrophe

Une épidémie inconnue qui ravage violemment et brusquement un groupe humain n'est pas une nouveauté pour les contemporains. C'est un fléau bien connu des sociétés méditerranéennes. On l'appelle *loimos* en grec, *lues* ou *pestilentia* en latin, des termes souvent traduits en français par « peste », mais qui ont une connotation bien plus large de fléaux ou calamités et qui n'ont rien à voir avec la maladie bien identifiée aujourd'hui causée par *Yersinia pestis*. Ni le *loimos* ni la *pestilentia* ne répondaient à une nosographie précise ou à des symptômes bien définis : et, derrière ces « pestes », beaucoup de maladies différentes et de pathogènes particuliers pouvaient se cacher. Avec la famine, la guerre, l'incendie et le séisme, c'était une de ces calamités qui menaçaient l'empire.

Une telle situation heurtait cependant les conceptions médicales de l'époque envisageant la maladie comme individuelle. Comment expliquer des malades si nombreux ? C'est que le mal excédait la normalité et que tout l'environnement de la cité était devenu insalubre : l'eau, la terre et l'air devaient être viciés par des miasmes invisibles, par des poisons et des venins secrets, portés par un vent venu de l'étranger ou par l'influence maligne des astres. Une intention devait présider au mal : on cherchait donc des empoisonneurs ou une cause à la colère des dieux, une souillure à expier. Explications religieuses et physiques ne s'excluaient d'ailleurs pas : les dieux habitaient le monde et agissaient à travers la nature.

Ainsi, au IVe siècle, Ammien Marcellin et le rédacteur anonyme de l'*Histoire Auguste* rapportaient que ce fut la rupture d'un serment par l'armée romaine qui avait entraîné le sac de Séleucie. Puis le pillage d'un temple avait libéré des miasmes mortels qui avaient envahi l'empire. ▶▶▶

MOT CLÉ

« Loimos »
Ce terme grec est souvent traduit par « peste » en français mais il désignait, dans l'Antiquité, toutes sortes de brusques épidémies mortelles, comme celle décrite par Thucydide à Athènes, en 430 avant notre ère.

▸▸▸ Les récits que les cités gréco-romaines se sont donnés pour écrire leur histoire fournissaient des cadres pour penser la catastrophe. L'*Iliade* s'ouvre sur la colère d'Apollon, dieu de la pestilence, qui ravage de ses flèches les rangs des Achéens. Les tragédies athéniennes décrivent Thèbes malade de la souillure d'Œdipe et, dans sa *Guerre du Péloponnèse*, au Ve siècle avant notre ère, Thucydide a livré avec méthode et maestria la matrice de toute description d'épidémie *(cf. ci-dessous)*. Ces textes étaient connus de tous les lettrés : le passage de Thucydide était même un modèle pour qui voulait apprendre la rhétorique grecque.

Les récits de pestilence constituaient donc un lieu commun avec ses morceaux attendus : la maladie venue d'ailleurs (en général de l'Orient), le nombre de morts, l'impuissance des médecins, les animaux touchés, les familles déchirées, les morts abandonnés dans la rue, les dieux appelés à l'aide… Des lieux pestilentiels étaient aussi identifiés : on craignait particulièrement les marais en raison du paludisme dont on ne comprenait pas le fonctionnement, et, dans bien des cités de Méditerranée, une poussée saisonnière de malaria pouvait être perçue comme une *pestilentia*. Pour qu'une épidémie soit qualifiée de « fléau » ou de « pestilence », il fallait cependant la perception d'une rupture.

Dans leur incapacité à affronter de telles situations, et sans compréhension réelle des mécanismes de la contagion, les Anciens élaboraient des stratégies variées. Ceux qui le pouvaient suivaient, comme Galien sans doute, le précepte attribué à Hippocrate lui-même, père de la médecine : *« Fuir vite et longtemps. » « Quand la grande peste se déclara, je quittai aussitôt la ville pour me hâter de rentrer dans ma patrie, aucun médicament suffisamment puissant n'ayant pu être trouvé, à ma connaissance, pour lutter contre ce fléau qui se répandit partout avant de s'éteindre »*, écrit Galien[2].

Galien à la rescousse

Les empereurs Marc Aurèle et Lucius Verus firent appel, en 168, au célèbre médecin de Pergame. Dans sa *Méthode de traitement*, Galien décrit les symptômes de la maladie : fièvre, diarrhée, vomissements et pustules (détail de la fresque de la cathédrale d'Anagni, Italie, XIIIe siècle).

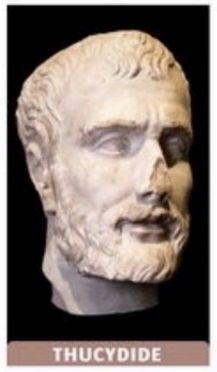


ANAGNI, CATHÉDRALE SAINTE-MARIE ; A. DAGLI ORTI/NPL-DEA PICTURE LIBRARY/BRIDGEMAN IMAGES – TURIN, MUSEO DI ANTICHITÀ ; MANUEL COHEN

« Un tout jeune homme avait alors le corps entier couvert depuis huit jours d'une éruption de pustules, exactement comme presque tous ceux des autres qui furent aussi sauvés » (Galien)

Athènes, 430 : Thucydide ou le texte matriciel

On ne sait pas quelle maladie a ravagé Athènes en 430 av. n. è. durant la guerre du Péloponnèse. Mais la description qu'en fait Thucydide est devenue le texte matriciel : la maladie vient d'ailleurs, elle décime la cité, la médecine est impuissante… Touché par la maladie, Thucydide décrit également la contagion des soignés aux soignants et le phénomène d'immunité acquise.



THUCYDIDE

« Ils n'étaient encore que depuis peu de jours en Attique, quand la maladie [loimos] *se mit à sévir parmi les Athéniens ; et l'on racontait bien qu'auparavant déjà elle s'était abattue en diverses régions, du côté de Lemnos entre autres, mais on n'avait nulle part souvenir de rien de tel comme pestilence ni comme destruction de vies humaines. Rien n'y faisait, ni les médecins qui, soignant le mal pour la première fois, se trouvaient devant l'inconnu (et qui étaient même les plus nombreux à mourir, dans la mesure où ils approchaient le plus de malades), ni aucun autre moyen humain. De même, les supplications dans les sanctuaires, ou le recours aux oracles et autres possibilités de ce genre, tout restait inefficace : pour finir, ils y renoncèrent, s'abandonnant au mal. Celui-ci fit, dit-on, sa première apparition en Éthiopie, dans la région située en arrière de l'Égypte ; puis il descendit en Égypte, en Libye et dans la plupart des territoires du grand roi. Athènes se vit frappée brusquement, et ce fut d'abord au Pirée que les gens furent touchés : ils prétendirent même que les Péloponnésiens avaient empoisonné les puits (car il n'y avait pas encore de fontaines en cet endroit). Puis il atteignit la ville haute ; et, dès lors, le nombre des morts fut beaucoup plus grand. Que chacun – médecin ou profane – soit laissé libre de dire son opinion sur la maladie, d'où elle pouvait vraisemblablement provenir, et quelles causes d'un si grand changement il estime être capables d'exercer la faculté de ce bouleversement. Pour moi, je dirai comment la maladie se présentait et les signes à observer pour, si jamais elle se reproduisait, pouvoir le mieux profiter d'un savoir préalable et n'être pas devant l'inconnu : voilà ce que j'exposerai – après avoir, en personne, souffert du mal et avoir vu, en personne, d'autres gens en souffrir."*

***Thucydide*, La Guerre du Péloponnèse, livre II, XLVII, 3-48,3, trad. J. de Romilly, CUF, Les Belles Lettres, 1962.**

Les microbes ne sont pas immuables

Les autorités, quant à elles, cherchaient à maintenir l'ordre social perturbé par la peur et la mortalité. Elles pouvaient prendre en charge les funérailles dans la cité, ce que fit à Rome l'empereur Marc Aurèle, ou organiser de grandes cérémonies pour se concilier les dieux. Autour de la mer Égée et dans l'Asie Mineure du IIe siècle, on consultait souvent le sanctuaire oraculaire de Claros dédié à Apollon, à Rome on pouvait consulter les livres sibyllins (recueils de vers grecs à usage oraculaire), organiser des jeux ou des banquets pour apaiser les dieux dans la cérémonie du lectisterne. De tels rassemblements rituels pouvaient accélérer la contagion mais, dans l'immédiat, ils permettaient de donner du sens à l'épidémie.

C'est avec cette mémoire épidémique que l'Empire romain de l'époque antonine affronta la maladie décrite par Galien. Elle se distinguait cependant des autres par sa durée et son étendue. Certes, Thucydide avait déjà signalé que l'épidémie qui avait frappé Athènes en 430 av. n. è. avait circulé depuis l'Éthiopie. Mais les Romains du IIe siècle avaient les moyens concrets de constater l'expansion de la maladie le long des routes qui sillonnaient leur empire, dans les ports et les corps d'armée.

Galien se pencha longuement sur l'épidémie. Lui-même ne semble pas avoir été touché, mais, à l'occasion d'une des nombreuses vagues de la maladie, il perdit tous les esclaves de sa maison. Il lui consacra donc des ouvrages spécifiques, dont un au moins consistait en une comparaison avec l'épidémie décrite par Thucydide. Ces textes, hélas, ne nous sont pas parvenus, mais il existe d'autres traités où le médecin évoque cette maladie. La situation poussa Galien aux limites de sa réflexion, l'entraînant à envisager ce qui nous semble à nous, depuis notre univers pastorien, l'idée de la contagion, celle de germes de maladie passant d'un malade à l'autre : *« Supposons au moins que l'environnement comporte des germes de la pestilence*[3] *»*.

Dans sa *Méthode de traitement*, il décrit des cas de malades de la pestilence : *« Un tout jeune homme avait alors le corps entier couvert depuis huit jours d'une éruption de pustules, exactement comme presque tous ceux des autres qui furent aussi sauvés*[4]*. »* On sait aujourd'hui qu'il ne s'agissait pas de la peste. Sur la foi de ces descriptions, on a souvent voulu y reconnaître la variole. Toutefois les recherches récentes sur le génome de cette dernière laissent penser qu'elle n'est apparue que plus tard, sous la forme que nous lui connaissons. Il pourrait tout au plus s'agir d'une maladie proche ou d'une forme antérieure. Il faut donc éviter de projeter sur l'épidémie de l'époque de Galien ce que nous savons de la variole : ni les microbes ni les maladies ne sont immuables.

Cette méconnaissance de la cause microbienne et les grandes lacunes de notre documentation expliquent les hésitations des historiens sur le bilan et l'impact de l'épidémie : les estimations des pertes varient de 1 à 25 % de la population de l'empire ! L'interprétation de la maladie et de ses conséquences est donc très discutée. Cette incertitude se retrouve pour d'autres grandes épidémies de l'Antiquité, comme la vague épidémique du IIIe siècle, dite « peste de Cyprien », qui ne fut pas non plus la peste causée par le bacille *Yersinia*. On pense aujourd'hui que la peste était probablement présente dans le monde antique même si aucune pandémie n'est attestée. Vers 100, le médecin Rufus d'Éphèse décrit une maladie pestilentielle à bubons en Syrie, en Égypte et en Afrique.

Au sens médical et biologique, les grandes épidémies de l'Antiquité furent donc très souvent de « fausses pestes », mais c'est à travers elles que se forgea le cadre culturel par lequel les ravages de *Yersinia pestis* furent ensuite interprétés. Certes, la « peste antonine » n'en était pas une, et l'on peut discuter de son bilan exact. Toutefois le traumatisme de ses témoins n'en fut pas moins grand. Même Galien qui affectait de ne pas s'en chagriner écrivait : *« Puissent les hommes être à l'abri de la peste telle que nous l'avons connue et qu'elle sévit encore*[5]*. »* ■

Dans la catacombe des saints Pierre et Marcellin



■ Fouilles réalisées par des archéologues français depuis 2005.

Des fouilles menées à Rome dans les années 2000 ont révélé des sépultures très particulières au cœur de la catacombe des saints Pierre et Marcellin. A proximité de la tombe des martyrs (IVe siècle), cinq salles plus anciennes ont été découvertes où des centaines de corps ont été déposés de manière simultanée, plusieurs fois de suite. En l'absence de traumatisme visible, une cause épidémique est probable. Cette hypothèse est confortée par le fait que les corps ont été disposés les uns sur les autres, séparés par des lits de plâtre et enveloppés dans un linge de lin. La chronologie de ces dépôts se situe entre le IIe et le IIIe siècle, il peut donc s'agir d'un témoignage décisif sur les épidémies qui touchèrent alors Rome et son empire. L'archéothanatologie est indispensable à la connaissance des épidémies passées.

À SAVOIR

Trois pestilences antiques

■ La « peste » d'Athènes
430-426 av. n. è.
Cause inconnue
Elle touche l'Égypte, la Libye et la Grèce

■ La « peste » antonine
165-180
Cause inconnue
Tout l'Empire romain est touché

■ La « peste » de Cyprien
251-260
Cause inconnue
Tout l'Empire romain est touché

On sait aujourd'hui que ces épidémies mal identifiées ne furent pas dues à *Yersinia pestis*.

Sous Justinien

La première vague

C'est sous le règne de l'empereur byzantin que sévit, en 541, la première pandémie de peste attestée. Elle touche Constantinople en 542 et fait peser jusqu'au VIIIe siècle sur l'ensemble du monde méditerranéen une menace sourde qui affaiblit l'empire.

Par Claire Sotinel

On l'appelle la « Grande Peste », ou la « peste justinienne » – du nom de l'empereur dont le règne (527-565) fut frappé par la terrible pandémie, dont il souffrit lui-même. Pendant des siècles, tout en étant considérée comme une catastrophe majeure, elle n'a inspiré que les historiens de la médecine. Aucune grande synthèse ne l'ignorait, mais on se contentait d'affirmer son existence, ou de s'interroger sur sa chronologie précise, ainsi de l'article fondateur de Jacques Le Goff et Jean-Noël Biraben sur « La peste dans le Haut Moyen Age », publié dans les *Annales* en 1969. Depuis une vingtaine d'années cependant, grâce à la coopération entre spécialistes des sciences dites « dures », archéologues et historiens, les études sur la peste du VIe siècle ont été considérablement renouvelées.



L'AUTEURE
Professeure d'histoire romaine à l'université Paris-Est-Créteil, Claire Sotinel a notamment publié **Rome, la fin d'un empire. De Caracalla à Théodoric, 212-fin du Ve siècle** *(Belin, 2019).*

On sait désormais que l'épidémie apparue en 541 à Péluse, dans le delta du Nil, est due à *Yersinia pestis*, le même bacille que celui de la Grande Peste de 1348. Cette découverte capitale a modifié notre perception de la peste plus que les connaissances dont nous disposions pour évaluer l'épidémie. Des analyses génomiques de squelettes trouvés en fouille ont montré que des hommes et des femmes sont morts dans des régions éloignées du monde méditerranéen, comme en Germanie ou en Grande-Bretagne, et ce jusqu'au VIIIe siècle. Mais de tels travaux portent seulement sur quelques dizaines de corps répartis dans des sites éloignés les uns des autres.

Une étude récente a également démontré que la version de *Yersinia pestis* de la peste de Justinien n'est pas l'ascendant direct de celle qui a sévi à la fin du Moyen Age, mais qu'elle est identique à une autre trouvée en Chine. Pour autant, cette information ne nous autorise pas à reconstituer le chemin suivi par la peste avant 541.

Malgré toutes ces incertitudes, la détection de l'agent pathogène a incité de nombreux historiens à une réévaluation massive de l'impact de la peste de Justinien. Certains, comme l'Américain Kyle Harper, en font l'*« événement le plus funeste de toute l'histoire de l'humanité jusqu'à aujourd'hui »*, responsable de la *« chute de Rome »*. A ses yeux, la résurgence de l'Empire romain en Occident a été brisée par la peste bubonique et le refroidissement climatique, qui ont produit un choc démographique. Les débats entre partisans d'une hypothèse démographique maximaliste et minimaliste sont vifs : la peste est-elle le facteur décisif de l'effondrement du monde antique ou arrive-t-elle à un moment où le déclin des populations est déjà bien entamé ?

Une maladie nouvelle et terrifiante

Le débat ne pourra progresser qu'au fur et à mesure des nouvelles découvertes archéologiques qui élargiront sûrement le socle de nos connaissances. En attendant, nous pouvons revenir aux sources littéraires pour leur demander, non pas des données factuelles, statistiques et objectives, mais un éclairage sur la façon dont les contemporains ont perçu la peste. Jusqu'à quel point la peste bubonique a-t-elle été ressentie comme une maladie nouvelle, distincte des autres maladies mais aussi des autres calamités qui frappaient alors régulièrement les communautés humaines (guerres, tremblements de terre, inondations) ?



RAVENNE, BASILIQUE SAINT-VITAL / SCALA

L'empereur guéri
Portrait de Justinien sur la mosaïque de San Vitale à Ravenne, en Italie (VIe siècle). L'empereur a eu la peste, mais il a survécu. Certains historiens attribuent à sa maladie un changement de tempérament, une passion renouvelée pour les questions religieuses et la sanglante loi de 533 contre l'homosexualité promulguée *« pour apaiser la colère divine »*.

Le premier témoin de la peste qui touche Constantinople, la capitale de l'Empire byzantin, en 542 est Justinien lui-même. L'empereur peut paraître au faîte de sa puissance, après quinze années de règne, mais la situation de l'empire a déjà commencé à se dégrader. Après sa victoire éclair sur les Vandales en 534, l'Afrique est redevenue une province romaine. Mais la conquête de l'Italie piétine : le général Bélisaire, envoyé contre les Goths en 535, se heurte à une forte résistance et la guerre s'installe durablement. Certes, Bélisaire a repris Ravenne en 540, mais il est soupçonné d'intriguer contre l'empereur et il est rappelé à Constantinople. La « paix perpétuelle » conclue à grands frais avec la Perse en 532 est rompue par le roi Khosro Ier, qui prend Antioche en 540.

Dès le 1er mars 542, Justinien répond à une pétition de la corporation des argentiers (les banquiers de l'époque). Dans le prologue de son édit, l'empereur évoque *« la présence enveloppante de la mort »* qui s'est répandue *« dans toute la région »*. Il qualifie la situation d'*« imprévisible, qu'aucun autre âge n'aurait pu prédire »*. Les banquiers se sont adressés à lui parce que, dans un contexte de mortalité très forte, de nombreux héritiers refusent d'honorer les dettes de leurs donateurs. On ne trouve pas, dans ce texte, de description poignante. Mais quand l'empereur explique qu'il est *« inutile pour quiconque d'entendre parler de ce que chacun a subi »*, on comprend que la désolation est là. Lui-même est frappé par la maladie pendant les trois ou quatre mois que dure la peste à Constantinople. La rumeur de sa mort se diffuse même à la cour et dans l'armée, mais il parvient à guérir.

Procope date l'entrée de la peste à Constantinople au milieu du printemps, et en donne la description la plus frappante. Né à Césarée de Palestine, ce rhéteur est, depuis plusieurs années, le secrétaire du général Bélisaire et séjourne auprès de lui dans la capitale quand la maladie atteint la ville. Il commence ▶▶▶

MOT CLÉ

Pestis
Ce mot latin qui a donné « peste » est synonyme de « fléau ». Il servira longtemps à désigner toute maladie de masse caractérisée par une forte contagion et une très forte mortalité, face à laquelle la médecine est impuissante.

▸▸▸ par faire le récit des guerres de Justinien dans les années 540 et poursuivra son œuvre d'historien du temps présent jusqu'après 553. La description de la peste occupe tout un chapitre de son *Histoire des guerres contre les Perses*. L'évocation de cette *« maladie par laquelle toute la race humaine en vint à être presque annihilée »* (II, 22) est à la fois un grand morceau de bravoure qui veut rivaliser avec la description de la peste d'Athènes par Thucydide *(cf. p. 14)* et la preuve que Procope était conscient de la nouveauté du fléau. Il est le témoin direct des trois-quatre mois que dure cette première attaque : des symptômes variés (fièvre, abattement, crises maniaques…) et toujours les bubons à l'aine, signe d'une mort presque inéluctable. Dans de rares cas seulement, les bubons éclatent et le malade peut espérer guérir.

L'analyse détaillée du récit de Procope a été faite maintes fois pour mesurer l'ampleur de la peste à l'aune de son effroi, plus souvent encore pour identifier les réactions des populations (installation du désordre religieux et social, désertion des espaces publics…) ou les mesures palliatives prises par le gouvernement impérial (distribution d'argent, paiement de fonctionnaires pour assurer les sépultures, ouverture de fosses communes dans les tours de la muraille de Théodose).

Une épidémie qui voyage

Mais une des dimensions les plus caractéristiques du mal que les témoignages contemporains comme ceux de Procope mettent en évidence est sa capacité à voyager et à se propager partout. Le chapitre de Procope s'ouvre sur un itinéraire détaillé de la peste. Rien n'explique pourquoi la peste apparaît d'abord, selon lui, à Péluse, une ville construite sur la branche la plus orientale du delta du Nil, porte d'entrée de l'Égypte depuis la Palestine. Il ne propose aucune connexion avec une origine antérieure. Elle voyage ensuite d'une part vers l'ouest, à Alexandrie d'où elle circule vers le reste de l'Égypte, vers l'est d'autre part, en direction de la Palestine et, de là, *« elle se répandit dans le monde entier, avançant toujours et voyageant selon les temps qui lui étaient favorables »*.

Jean d'Ephèse en est un bon témoin. Cet évêque, protégé de l'empereur, se voit confier, en 542, la mission de convertir les païens. Il quitte Constantinople pour l'Orient, et observe l'épidémie en Palestine, en particulier à Gaza et Ascalon, où elle commet des atrocités *« pires que celles qui avaient affligé Alexandrie »*, comme il l'écrit dans son *Histoire ecclésiastique*.

Elle peut frapper partout, mais ne le fait pas ; si les pauvres ont été les premières victimes, les riches aussi sont atteints

La fin de l'Antiquité ?





Historien américain, spécialiste de l'Antiquité tardive, Kyle Harper, dans *Comment l'Empire romain s'est effondré (cf. p. 114)*, a proposé en 2017 une histoire environnementale de l'Empire romain intégrant les dernières recherches interdisciplinaires. Pour lui, le refroidissement qui a débuté au Ve siècle a favorisé le développement de pandémies, dont la peste bubonique du VIe siècle, aboutissant à l'effondrement définitif de l'Empire. La peste de Justinien, qu'il compare à la Peste noire du XIVe siècle, aurait fait des millions de morts. Ce contexte de fin du monde aurait renforcé les attitudes eschatologiques des populations chrétiennes et, plus tard, musulmanes. L'épuisement des États romain et perse, après des années de guerre et de maladie, pourrait expliquer l'expansion de l'Islam à partir des années 630.

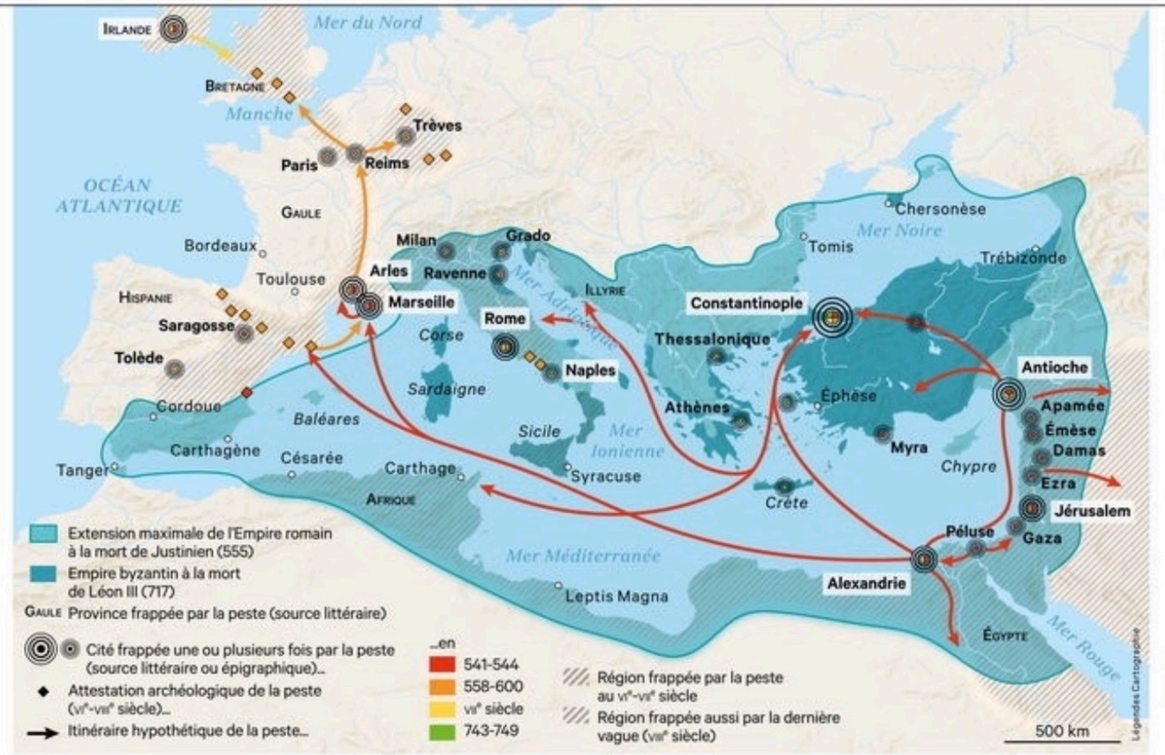
L'impact historique de la peste de Justinien est indéniable mais il reste difficile à mesurer au-delà de ses effets politiques immédiats. Elle suspendit un temps le conflit entre l'empire de Justinien et la Perse, tous deux touchés par l'épidémie. Peut-être affecta-t-elle la politique de l'empereur. Elle marqua sûrement les esprits d'une inquiétude perceptible dans tous les textes de l'époque. Mais fut-elle la cause de l'échec de la reconstitution de l'Empire romain que Justinien avait entreprise ? La chronologie des campagnes militaires en Italie (535-553) ne coïncide pas avec l'épidémie. Le retour à Constantinople de Bélisaire eut lieu en 540, pour des raisons politiques. La mention de la peste en Italie en 543 n'est corrélée à aucune opération militaire et intervient surtout après la fin de la guerre contre les Goths. Quel rapport a-t-elle avec la rétractation du territoire byzantin observable au VIIe siècle *(cf. carte ci-contre)* ? Au final nous sommes incapables de mesurer l'impact de la peste sur la démographie du monde occidental et sur l'affaiblissement de l'Empire. ***C. S.***

L'arbitraire est une autre des principales caractéristiques de la peste. Elle peut frapper partout, mais ne le fait pas ; son itinéraire est incompréhensible, et elle peut toucher tous les hommes ; si les pauvres ont été les premières victimes, les riches aussi sont atteints. Procope conclut son chapitre en relevant que la maladie produit des désordres similaires dans toutes les régions qui obéissent aux Romains, mais aussi chez les Perses et chez les Barbares.

En Occident, la peste affecte l'Afrique en 543, comme en témoigne Corippe, qui déclame son épopée la *Johannide* en 549 devant les notables de Carthage, sujets directs de l'empire de Constantinople depuis la reconquête de Justinien. Il consacre un morceau de bravoure à la description de la peste qui, quelques années auparavant, avait dévasté sa province. Plus que Procope, il met l'accent sur la nouveauté du fléau, qui *« commença à ravager le genre humain et le monde défaillant. Jamais la mort n'avait présenté une image si sombre »* (*Johannide*, III, 343-346). Contrairement à Procope, il ne donne aucune indication précise sur la peste et s'intéresse surtout aux conséquences sociales sur les grandes familles d'Afrique anéanties par l'épidémie.

On sait, au détour d'une phrase d'un auteur latin anonyme qui prolonge jusqu'en 558 la *Chronique* du comte Marcellin, que la peste s'est aussi diffusée à l'Illyricum et à l'Italie. Ce chroniqueur ne s'intéresse qu'à la guerre qui ▸▸▸

KATE JOYCE/SANTA FE INSTITUTE



Dans l'Empire et au-delà

On peut cartographier la peste à partir des sources écrites, qui la localisent tantôt très précisément (dans les monastères irlandais par exemple), tantôt dans de larges espaces, et par les découvertes archéologiques, qui identifient des morts porteurs du bacille *Yersinia pestis*. Son itinéraire est plus difficile à définir. La première pandémie apparaît à Péluse, en Égypte, en 541, sans qu'on puisse se prononcer sur sa provenance. Sa diffusion suit les routes commerciales et militaires de l'empire, mais en dépasse les frontières à l'ouest comme à l'est. Sauf exception, dans les phases ultérieures, la circulation de la peste est bien plus lente. La dernière vague touche des espaces parcourus par les armées byzantines, perses et arabes.



FRANÇOIS GUÉNET/AKG-IMAGES

Péluse Ci-contre : c'est depuis ce port situé sur la branche orientale du delta du Nil, porte d'entrée vers l'Égypte, que se diffuse la maladie au VIe siècle.

DANS LE TEXTE

« Le visage tout gonflé »

“Le mal comportait des affections de diverses sortes. Chez quelques-uns, il commençait à la tête, rendait les yeux injectés de sang et le visage tout gonflé, puis descendait à la gorge et celui qui était pris quittait les humains. Chez d'autres, il se produisait un flux de ventre. Chez certains, il y avait éruption de bubons et, à partir de là, des fièvres violentes, et ils mouraient au bout de deux ou trois jours, dans les mêmes dispositions d'esprit et de corps que ceux qui n'avaient rien subi ; d'autres devenaient fous et perdaient la vie. Et aussi, des anthrax gonflaient et faisaient disparaître les gens. Il y a même des cas où, après avoir été atteints une et deux fois et avoir échappé, ils étaient saisis à nouveau et périssaient.”

Évagre le Scholastique, *Histoire ecclésiastique*, IV, 29, 51-58, trad. A.-J. Festugière, B. Grillet, G. Sabbah, *Sources chrétiennes* 566, Éditions du Cerf, 2014, pp. 157-159.

▸▸▸ oppose alors les Goths aux Byzantins en Italie et ne mentionne pas l'épidémie de 541. Pour l'année 543 en revanche, après avoir rapporté des faits de guerre, il ajoute qu'*« une grande mortalité dévaste le sol de l'Italie, l'Orient et l'Illyrie ayant déjà été affligés par la même »*. Une mention aussi lapidaire ne permet ni de connaître l'itinéraire précis de l'épidémie ni les formes particulières qu'elle a prises, ni son ampleur, mais elle atteste que les contemporains savent que l'épidémie est bien la même de Péluse à l'Italie. Le texte s'interrompt en 548, et nous ne savons pas si, comme Procope et Corippe, son auteur a cru que l'effarante épidémie qui s'étend au monde entier est complètement terminée.

Tous les douze à quinze ans

La stupeur de Procope devant la violence et le mystère de l'épidémie n'exprime pas une conscience claire de l'événement cependant. L'historien peut relater la guerre contre les Vandales, et la révolte des Maures en 543, sans faire intervenir d'aucune manière la peste qui a effaré Corippe, pas plus qu'il ne mentionne les atteintes de l'épidémie qui touche aussi l'Italie en 543, en pleine guerre des Byzantins contre les Goths. D'après Corippe, la peste est pourtant un facteur important de la révolte des Maures – qui ne remet pas en cause le succès byzantin en Afrique – mais nous n'avons aucune idée du rôle qu'elle a pu jouer dans l'effroyable guerre en Italie (qui dura jusqu'en 553).

L'épidémie touche aussi le royaume des Francs, comme l'atteste Grégoire de Tours dans l'*Histoire des Francs* écrite vers 572, relatant la peste qui *« ravage diverses contrées, surtout la province d'Arles »* mais qui épargne Clermont, protégée par la prière de son évêque Gall. Lorsque Grégoire écrit, il sait que la peste est entrée dans l'horizon des malheurs qui peuvent frapper à tout moment ; il est en particulier un remarquable chroniqueur des épisodes de 571 et de 588 en Provence et en Auvergne.

Nous n'avons aucune idée du rôle qu'elle a pu jouer dans l'effroyable guerre que Byzance mène en Italie contre les Goths



La peste de Gaza Sur cette fresque de la cathédrale d'Anagni, en Italie, la peste biblique qui frappa les habitants de Gaza se manifeste par un bubon sur la cuisse. Au XIIIe siècle encore, la peste de Justinien évoque pour les contemporains « la » maladie par excellence.

ANAGNI, CATHÉDRALE SAINTE-MARIE. : A. DAGLI ORTI/NPL-DEA PICTURE LIBRARY/BRIDGEMAN IMAGES

DANS LE TEXTE

« Byzance désertée »

« Il n'y avait alors âme qui vive par les rues de Byzance. Ceux qui avaient la chance d'être encore en bonne santé étaient chez eux, soignant les malades ou pleurant les morts. Et si, par hasard, on croisait quelqu'un, c'est qu'il portait un mort. Tout travail cessa, les artisans abandonnèrent leurs ateliers, il n'y eut plus la moindre activité, quelle qu'elle fût. Dans une ville qui jusqu'alors connaissait une abondance de bonnes choses, la faim sévissait presque sans partage. Il était difficile et même remarquable d'avoir assez de pain ou assez de quoi que ce fût. Si bien que nombre de malades parvinrent plus tôt qu'à leur tour au terme de leur vie par manque des nécessités de la vie. En un mot, on ne pouvait voir personne à Byzance revêtu de la chlamyde *[la tenue officielle]*, surtout lorsque l'empereur lui-même tomba malade (il eut en effet une boursoufflure au niveau de l'aine), mais dans une ville qui dominait tout l'Empire romain, chacun portait des habits privés et restait tranquillement chez soi."

Procope de Césarée, *Histoire des guerres*, II, 22-23.



EZRAA, ÉGLISE SAINT-ELIAS : FRANK KIDNER/HARVARD UNIVERSITY, DUMBARTON OAKS RESEARCH LIBRARY, PHI2024 2016 1685/CC-BY-SA-4.0

« La funeste mort de l'aine et de l'aisselle »

Annie et Maurice Sartre ont publié en 2014 (*IGLS* XV, 179) une rare attestation contemporaine de la peste dans la province romaine d'Arabie. A Ezra/Izra, en Syrie, à environ 80 kilomètres au sud de Damas, la dédicace d'une église dédiée à saint Elias, restée en place au-dessus de la porte, rend hommage au fondateur, Ouaros, l'évêque de la cité, qui mourut après que *« Dieu a apporté sur lui la funeste mort de l'aine et de l'aisselle »*. Il est très rare que des inscriptions – même funéraires, ce qui n'est pas le cas ici – mentionnent des maladies, signe que celle-ci a frappé les contemporains.

ouvre son chapitre ainsi : *« Je rendrai compte de la maladie qui sévit pour la cinquante-deuxième année – et cela n'a pas encore été rapporté par l'histoire ; elle a saisi et consumé la Terre entière »*, et le conclut : *« Ce mal donc, comme je l'ai dit, se maintint jusqu'à ce jour pendant cinquante-deux ans, surpassant tout ce qui a précédé. »*

Agathias, qui poursuit l'œuvre de Procope sur une dizaine d'années, note qu'en 558 *« une deuxième attaque de la peste balaya la capitale, détruisant un grand nombre de gens. Depuis la quinzième année du règne de Justinien quand la peste s'est pour la première fois répandue dans notre partie du monde, elle n'a jamais vraiment cessé, mais s'est déplacée d'un endroit à l'autre, donnant ainsi quelque répit à ceux qui ont survécu à ses ravages »* (Agathias, V, x, 1-2).

Le rythme de douze à quinze ans est celui sur lequel s'accordent les historiens d'après les sources assez disparates qui documentent les différentes poussées de peste : des chroniques plus ou moins systématiques, des épisodes de Vies de saints souvent difficiles à dater, des textes normatifs rarement aussi précis que le XVIe concile de Tolède de 693, dont les actes précisent que les évêques de Narbonnaise n'ont pas pu participer à la réunion à cause de la *« peste inguinale »* qui les a empêchés de voyager. Cependant, quand les historiens modernes évoquent le rythme de la peste, ils ne tiennent pas compte de sa dispersion géographique.

Dans quelques cas il est vrai, la peste est attestée sur un vaste territoire : en 599, elle touche à la fois Constantinople, la Syrie, l'Afrique et Rome ; entre 687 et 690, elle passe en Syrie, en Irak et en Égypte ; entre 698 et 700, à Constantinople, en Mésopotamie, en Irak, en Syrie ; en 706 en Égypte, en Syrie, Irak. La dernière vague a, quant à elle, frappé en 745-746 la Sicile et la Calabre et Constantinople l'année suivante. Le chroniqueur Théophanes, qui utilise en général de bonnes sources, identifie explicitement *« la maladie de l'épidémie du bubon »* ; il meurt après 818 sans avoir vu revenir la peste et sans savoir que cette rémission allait durer plusieurs siècles.

Mais beaucoup d'autres épisodes ne touchent l'empire que localement et, si on peut parler de « pandémie », ce n'est pas parce que le monde entier est ravagé en même temps, comme il pouvait paraître à l'époque de Justinien, mais parce que la maladie frappe n'importe où. Dans des sociétés préindustrielles souvent impactées par les famines, les tremblements de terre, la guerre et les épidémies, la peste représentait-elle un mal particulier, au-delà de son aspect terrifiant ?

Les sources littéraires ne permettent pas de pousser très loin les hypothèses sur les conséquences matérielles de la peste. Les indications fournies par les auteurs sur le nombre des victimes sont plus impressionnistes que descriptives : les morts furent très nombreuses et les grandes villes ne furent pas les seules à souffrir. Faute de données, il est difficile d'analyser l'effet des retours de la peste sur le taux de natalité.

Apprivoiser la maladie

Dans les années 540 les sources indiquent une pénurie de main-d'œuvre. Les contrats égyptiens de la fin du VIe siècle, par exemple, révèlent que les travailleurs agricoles demandent de plus hauts salaires et qu'en 544 Justinien veut ramener aux salaires d'avant la pandémie ceux des artisans, commerçants ou navigateurs qui avaient plus que doublé leurs revenus.

En revanche, une étude détaillée des effectifs de l'armée byzantine a montré que ▸▸▸

▸▸▸ l'empire n'a pas eu besoin de recruter davantage avant le début du VII[e] siècle, sans doute parce que les soldats venaient de régions périphériques, moins connectées aux grandes routes commerciales qui véhiculaient l'épidémie. De rares notations éclairent également ponctuellement l'impact de la peste : en 694, le roi wisigoth Egica fait exception aux décisions antijuives du concile de Tolède pour que les Juifs puissent continuer à travailler la terre dans la partie gauloise de son royaume, *« cette contrée étant abandonnée par les hommes à cause des assauts du brigandage, des incursions de peuples étrangers et des ravages de la peste inguinale »*. La plupart du temps, les sources se limitent à des observations très locales, aussi vagues qu'impressionnantes.

Rien de tout cela n'aide à trancher entre une vision minimaliste ou maximaliste des effets de la peste. La difficulté rencontrée par l'historien est que la peste s'inscrit, à partir du dernier tiers du VI[e] siècle, parmi les plus terribles des nombreux malheurs susceptibles de frapper les hommes. Les chroniqueurs ne hiérarchisent pas entre les ravages de la guerre, des catastrophes naturelles ou des diverses épidémies. Le mot de « peste » continuera longtemps de désigner toutes sortes de maladies contagieuses. La peste et ses bubons sont cependant entrés dans l'horizon mental des hommes du bassin méditerranéen, et pour longtemps. Après 558, toute fin de la peste n'est qu'une rémission. Même quand elle est absente, elle est un des *« fléaux de Dieu que nous devrions craindre avant qu'ils n'arrivent »*, comme l'écrit Grégoire le Grand dans son invitation à la procession de 603.



Château Saint-Ange
Cette miniature du XV[e] siècle représente la procession organisée par Grégoire le Grand à Rome en 590 pour faire cesser l'épidémie : l'archange Michel apparaît au-dessus du mausolée d'Hadrien et remet l'épée de la peste dans son fourreau *(Les Heures Sforza)*. Cet épisode, raconté dans *La Légende dorée* de Voragine au XIII[e] siècle, eut un grand succès durant la Peste noire.

BRITISH LIBRARY, ADD. 34294 FOLIO 236/AURIMAGES

Procession préventive de reliques

Progressivement, des stratégies s'élaborent pour y faire face. On est étonné de voir que la plupart des miracles accomplis par les saints en temps de peste consistent à en prédire l'arrivée, rarement à la guérir. Syméon le Fou, en 542 ou 566, embrasse, en quittant la ville d'Émèse (Homs en Syrie), tous les enfants destinés à mourir de la peste ; au début du VII[e] siècle, Jean Moschos rapporte comment l'abbé Zacchée annonce à un certain Procope que ses fils ne mourront pas de la peste à Césarée de Palestine.

Les autorités ecclésiastiques prennent le relais des saints hommes. Grégoire de Tours, grand promoteur de l'autorité institutionnelle, ne manque pas d'exemples : à Reims en 571, l'évêque Aegydius fait faire une procession préventive des reliques de saint Remi en apprenant l'approche de la peste. Dans le royaume de Bourgogne, c'est le roi Gontran qui organise, en 588, des rogations pour écarter la peste qui sévit alors à Marseille. Les mesures prises peuvent être plus pragmatiques : entre 630 et 655, l'évêque arverne Gallus avertit son collègue que, *« comme on annonce qu'une peste vient de Marseille et que toute la province est dévastée »*, des gardes doivent empêcher les voyageurs de pénétrer dans sa région. Ces témoignages attestent la présence de la peste et son intégration à l'univers mental des hommes du Haut Moyen Age. Le plus souvent, la peste est avant tout un instrument de la Providence qui doit inciter les hommes à la pénitence. C'est déjà ce que disait Grégoire le Grand dans son sermon annonçant les litanies et c'est ce que redit Bède le Vénérable quand la peste frappe la Grande-Bretagne en 686. Bède est alors à la fois un témoin de l'épidémie et l'héritier d'une tradition littéraire et religieuse solidement ancrée.

La peste de Justinien n'a pas été la fin du monde, contrairement à ce que redoutaient certains contemporains. S'il est encore difficile de la comprendre comme un phénomène global dans l'histoire, c'est en partie parce qu'elle intervient à une époque où le monde a commencé depuis des décennies à se fragmenter. Dans quelle mesure a-t-elle contribué à le fragmenter davantage ? Les données actuelles issues de la rencontre entre les sciences de la nature et l'histoire ne permettent pas encore de le dire. La peste a été un fléau archétypal parmi ceux qui touchent les sociétés de l'ancien Empire romain, une épidémie particulièrement redoutable par sa virulence, devenue un risque parmi d'autres et dont la disparition est absolument silencieuse. Elle n'a assurément pas causé la fin de l'Empire romain, mais elle a pu profondément transformer les sociétés qui l'ont subie. ■

La peste n'a assurément pas causé la fin de l'Empire romain, mais la maladie – et ses bubons – sont entrés dans l'horizon mental des populations, et pour longtemps

C'est dans les steppes eurasiatiques, le monde interconnecté par les Mongols, que l'épidémie se met en marche, probablement dans les années 1330. Les découvertes de l'archéologie et de la génétique nous permettent aujourd'hui de réinterpréter les textes et les effets sur les sociétés de l'épidémie la plus mortelle de l'histoire.

Le Triomphe de la Mort Peinte au XVe siècle, cette toile, conservée au musée du Berry (détail, Bourges), est une allégorie de la Mort triomphante. Le squelette brandit une faux, et se dresse sur un char écrasant une foule de cadavres au sol (hors-champ).

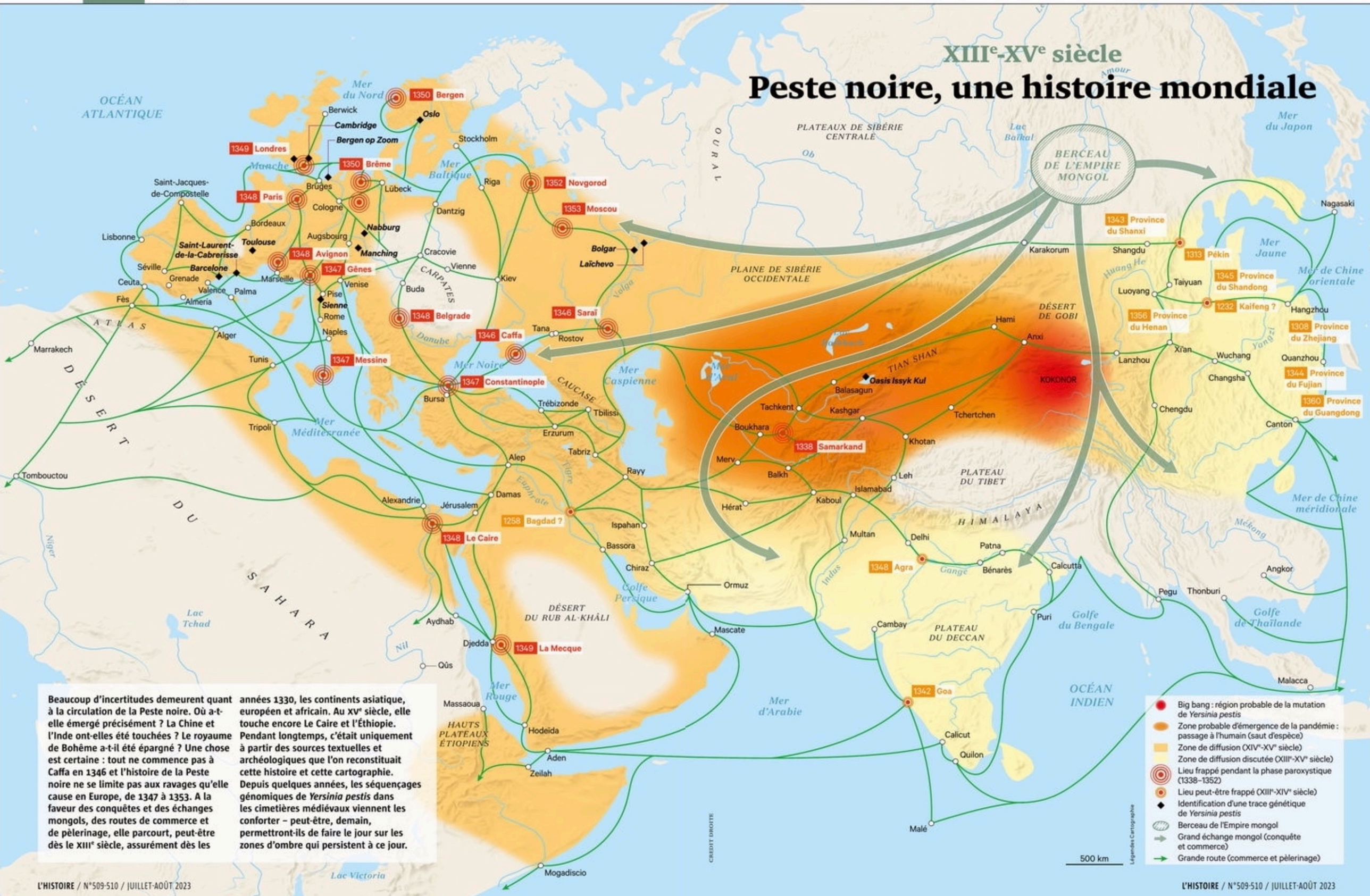


Moyen Age

La pandémie la plus mortelle

XIIIe-XVe siècle

Peste noire, une histoire mondiale



Beaucoup d'incertitudes demeurent quant à la circulation de la Peste noire. Où a-t-elle émergé précisément ? La Chine et l'Inde ont-elles été touchées ? Le royaume de Bohême a-t-il été épargné ? Une chose est certaine : tout ne commence pas à Caffa en 1346 et l'histoire de la Peste noire ne se limite pas aux ravages qu'elle cause en Europe, de 1347 à 1353. A la faveur des conquêtes et des échanges mongols, des routes de commerce et de pèlerinage, elle parcourt, peut-être dès le XIIIe siècle, assurément dès les années 1330, les continents asiatique, européen et africain. Au XVe siècle, elle touche encore Le Caire et l'Éthiopie. Pendant longtemps, c'était uniquement à partir des sources textuelles et archéologiques que l'on reconstituait cette histoire et cette cartographie. Depuis quelques années, les séquençages génomiques de *Yersinia pestis* dans les cimetières médiévaux viennent les conforter – peut-être, demain, permettront-ils de faire le jour sur les zones d'ombre qui persistent à ce jour.

L'HISTOIRE / N°509-510 / JUILLET-AOÛT 2023

Peste noire

Itinéraire d'une tueuse

Parti sur les traces de la féroce tueuse du XIVe siècle, responsable de la plus grande catastrophe démographique de l'histoire, Patrick Boucheron livre un nouveau récit de la Peste noire. Une histoire-monde qui débute dès 1338 dans les steppes d'Asie centrale.

Par Patrick Boucheron



LAVAUDIEU, ABBATIALE SAINT-ANDRÉ : PHILIPPE MAILLARD/AKG IMAGES ; BENEDICTE ROSCOT/SEUIL



L'AUTEUR
Professeur au Collège de France, Patrick Boucheron a consacré pendant deux ans (2020-2022) ses cours et ses séminaires à la Peste noire.

Avec ses flèches
Cette fresque datant probablement des années 1350 se trouve dans la nef de l'église abbatiale Saint-André de Lavaudieu, près de Clermont-Ferrand. On y voit une femme voilée en robe rouge qui vient distribuer la mort avec ses flèches, symboles, depuis l'Antiquité, des fléaux. C'est là une des rares représentations contemporaines de la Peste noire.

On eût dit un tapis qu'on avait roulé avec tout ce qui se trouvait dessus », se souvient Ibn Khaldûn dans son *Autobiographie* qui prélude à sa grande philosophie de l'histoire. Il avait 16 ans quand la *« peste dévastatrice »* atteignit Tunis en 1348, emportant ses parents, ses maîtres et la plupart de ses amis. Il aurait pu dire, comme Pétrarque quelques années plus tard, que cette *« peste universelle qui allait épuiser le monde »* laissait *« les hommes esseulés et faibles »*. Mais comment allaient-ils raconter cette histoire, et comment les historiens peuvent-ils aujourd'hui en faire récit ?

Si la deuxième pandémie de peste, dont l'épisode paroxystique eut lieu entre 1347 et 1353 pour l'Eurasie, constitue bien à ce jour la plus grande catastrophe de l'histoire de l'humanité, alors on ne peut se contenter d'en dérouler tranquillement le tapis narratif. Il faut de grandes causes aux grands désastres, un coup d'envoi tonitruant et épique, quelque chose comme une scène originelle qui ne lésinerait pas sur les effets spéciaux et le sens du spectacle.

Acte I. Les Mongols à Caffa

La voici : nous sommes à Caffa, port fortifié de la péninsule de Crimée, en 1346. Depuis deux ans, les Génois résistent héroïquement au siège des troupes de Djanibeg, khan de la Horde d'Or. Or celles-ci sont frappées d'un mal mystérieux, qui fait mourir les soldats en masse. Défaits, les Mongols balancent au trébuchet leurs cadavres infestés par-dessus les murailles de la colonie génoise, pour contaminer leurs ennemis. Les habitants, effrayés, s'enfuient par bateau, transportant avec eux cette maladie terrible et inconnue. Il suffit ensuite à la tueuse d'emprunter les lignes maritimes du commerce italien en Méditerranée, de port en port. En octobre 1347, elle surgit à Messine en même temps qu'à Alexandrie, mais déjà elle rôde à Constantinople et Alep, et la voici à Marseille en novembre 1347, porte d'entrée de la Provence, et de toute l'Europe par la vallée du Rhône.

D'où vient cette histoire ? D'une source unique, indirecte et très éloignée du théâtre des opérations. Elle est issue de la chronique d'un notaire de Plaisance, Gabriele de Mussi (vers 1280-1356), que l'on ne connaît qu'à travers une copie tardive. Ne croyons pas lire ici le relevé notarial d'événements dont il aurait été témoin : le mémoire de Mussi est une adresse au Dieu vengeur, le dialogue mystique d'un homme écrasé par le désastre – au sens propre, puisque le fléau s'explique par une conjonction funeste des astres. *« On aurait pu croire que des flèches pleuvaient du ciel pour frapper et écraser l'arrogance des Tartares »*, écrit Mussi, qui reprend la métaphore classique de la Mort archère tout en jouant de l'imaginaire apocalyptique associé depuis le XIIIe siècle à l'expansion mongole. ▶▶▶

▸▸▸ Malgré la grande fragilité de sa base documentaire, l'épisode inaugural du siège de Caffa s'est imposé dans l'historiographie contemporaine, et n'est que rarement remis en cause dans son récit traditionnel. Reconnaissons que cette entrée en scène est parfaite, au sens où elle exprime toutes les hantises de l'imaginaire épidémique : la peste commencerait donc comme un acte de guerre, une sale guerre déclenchée par la vengeance désespérée des vaincus. Elle apparaît d'emblée archaïque, comme si une maladie nouvelle ne pouvait être causée que par les retombées du passé. Or ce passé est très ancien : si la description par Thucydide, dans *La Guerre du Péloponnèse*, de la « peste » des Athéniens est la matrice narrative de tout récit épidémique, c'est parce qu'il reprend lui-même la tradition du chant homérique : dès le début de l'*Iliade*, l'entrée en guerre est une entrée dans la peste, et déjà cette peste vient d'Orient.

Ne nous imaginons pas pour autant délivrés de ces archaïsmes : en voyant dans l'épisode de Caffa le premier acte de guerre bactériologique, les chercheurs contemporains trahissent leurs propres terreurs, liées aux conflits modernes – que l'on songe par exemple au souvenir sinistre de l'unité 731 de l'armée impériale japonaise en Mandchourie, créée en 1932 pour tester des armes biologiques sur des prisonniers chinois que l'on torturait de bien des manières, et notamment en leur inoculant le bacille de *Yersinia pestis*[1]. Car si les historiens des pestes anciennes peuvent aujourd'hui bénéficier d'avancées scientifiques majeures dans la compréhension des modes de transmission de cet agent pathogène, c'est aussi parce que ce bacille, le plus meurtrier pour l'homme, demeure un enjeu crucial de bioterrorisme, justifiant d'importants investissements de recherche de santé publique globale.

Le « grand échange mongol » : mythe et réalité

Les invasions mongoles comme cause première de la diffusion de la peste en Europe ? Cette hypothèse est presque trop belle pour être vraie, tant elle correspond à l'imaginaire diabolique que l'on prêta, en Europe, mais aussi au Proche-Orient, dans les sources arabes comme latines, à ce peuple nomade qui semblait sortir des entrailles de l'enfer. Quand ces combattants des steppes, fédérés par Gengis Khan et ses descendants, surgirent sur la scène eurasiatique au tournant du XIIIe siècle, on prit ceux qu'on appelait les « Tartares » pour ces peuples de Gog et Magog décrits par l'Apocalypse. Satan les contenait derrière de hautes murailles, attendant le moment de les lâcher aux quatre coins du monde pour accabler l'humanité souffrante. Les portes du monde avaient cédé, la fin des temps était proche. Comment le chroniqueur Gabriele de Mussi aurait-il pu, décrivant le siège de Caffa, résister à pareille dramatisation ?

Mais voilà : reconsidérant à nouveaux frais une documentation variée mais, pour une fois, étonnamment concordante, certains historiens, comme Monica Green notamment, estiment aujourd'hui que la Horde d'Or, c'est-à-dire l'État nomade gouverné par les Jochides (descendants du fils aîné de Gengis Khan), s'étendant dans les steppes du sud de la Russie et de l'Ukraine actuelles, pourrait bien être la plaque tournante de la diffusion de la peste. Les sources écrites et archéologiques convergent avec les données génétiques pour étayer cette hypothèse. A une différence de taille près : il ne s'agit plus d'incriminer la barbarie des envahisseurs qui auraient bousculé l'ordre du monde en brassant les populations et les milieux naturels, mais d'évaluer les effets de ce que Marie Favereau a appelé le « grand échange mongol ». Car celui-ci n'a pas juste unifié les steppes eurasiatiques, il a encouragé l'émergence d'un vaste réseau commercial, réunissant l'Europe centrale et orientale, la Méditerranée, la Sibérie et la mer Noire. C'est donc dans un monde en mouvement, ou plus exactement dans des mondes interconnectés par la Horde d'Or, que l'épidémie se met en marche. ***P. B.***



THE GRANGER COLLECTION NYC/AURIMAGES

■ Les Mongols attaquent une ville en Iran (XIVe siècle). La tradition veut que, en 1346, ils aient utilisé ce genre de trébuchets pour balancer des cadavres pestiférés dans la ville de Caffa assiégée et défendue par les Génois.

Notes

1. Cf. M. Wheelis, « Biological Warfare at the 1346 Siege of Caffa », *Emergind Infectious Diseases*, 2002.

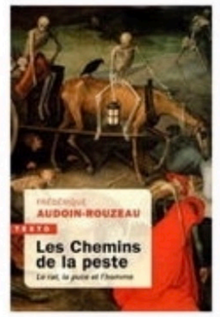
2. Cf. N. Varlik, *Plague and Empire in the Early Modern Mediterranean World. The Ottoman Experience, 1347-1600*, Cambridge, CUP, 2015.



SCIENCE PHOTO LIBRARY/AKG-IMAGES – ASTRID DI CROLLALANZA/OPALE PHOTO

Rat noir L'explosion de la population de rats en Europe liée à la croissance urbaine du XIe-XIIIe siècle a pavé la voie à la catastrophe (illustration d'un ouvrage du naturaliste Conrad Gessner, XVIe siècle).

À SAVOIR





Fred Vargas : le livre pionnier

« S'il s'agit de puces de chat, ou de chien, rien à craindre, dit Marc en allant et venant le long de la table. Elles sont incompétentes. Mais s'il s'agit de puces de rat, si le gars a vraiment infecté des puces de rat et qu'il les lâche dans la nature, bon sang, c'est la catastrophe. »

Pas étonnant que l'intrigue de son *Pars vite et reviens tard* (traduction du célèbre *« Cito, longe, tarde »* d'Hippocrate) tourne autour d'une épidémie de peste : celle que le grand public connaît sous le nom de plume de Fred Vargas est, dans la vie académique, Frédérique Audoin-Rouzeau, archéozoologue et spécialiste d'histoire de la peste. Ses travaux sur les populations de rats en Europe ont montré qu'elles coïncidaient, dans l'Antiquité tardive, avec les zones touchées par la peste justinienne – accréditant ainsi, avant même les découvertes génétiques récentes, l'hypothèse attribuant cette pandémie à *Yersinia pestis*. Elle a également mis en évidence une explosion des populations de rats au XIe-XIIIe siècle, liée à la croissance urbaine, qui ouvre la voie à la catastrophe du XIVe siècle. Son ouvrage *Les Chemins de la peste. Le rat, la puce et l'homme* (Presses universitaires de Rennes, 2003) reste à ce jour la meilleure synthèse en langue française sur l'histoire de la peste.

Peu d'empreintes documentaires

Reconstituer aujourd'hui, en historien, l'itinéraire de cette tueuse féroce qu'est la peste exige de l'envisager à la fois comme la *pestis* des Anciens et comme la *Yersinia pestis* des Modernes, et tenter en même temps de la comprendre, à la lumière des savoirs actuels de la biologie, et de ne pas la comprendre. On se tiendra alors au plus près de celles et ceux qui étaient affectés, au XIVe siècle, d'une maladie dont ils ignoraient tout, le nom *pestis* ne désignant rien d'autre alors que la peur d'un fléau qui échappe à toute possibilité de contrôle, et même d'expression.

Qu'ils aient contracté une zoonose bactérienne dont l'agent pathogène a été découvert par Alexandre Yersin à Hongkong en 1894 n'a de sens que pour nous aujourd'hui, qui reconstituons la chronologie des trois pandémies de peste de manière rétrospective. Et ce par un effet de ce que l'on a pu appeler l'« orientalisme épidémiologique », pour lequel la compréhension de ce qui se passe au loin permettait d'éclairer le passé invisible de l'Europe[2]. Celle-ci ne connut donc de « deuxième pandémie » (la peste de 1347 à 1720, au sens large) que parce que la Chine en avait subi une troisième et, par ce même effet rétroactif, la peste justinienne devenait la première pandémie d'un mal que la science moderne avait identifié.

Une chose, en tous cas, est certaine : puisque cette maladie des rongeurs qu'est la peste ne se transmet probablement à l'homme que par le vecteur de piqûres de puces infectées et puisque nous savons que ces puces ne se maintiennent pas longtemps sur un corps refroidi, la contagion directe par les cadavres est hautement improbable. C'était d'ailleurs la conviction des médecins médiévaux, qui n'envisageaient la *contagio* que dans un cadre miasmatique, c'est-à-dire par la corruption d'un air empoisonné : si Gabriele de Mussi décrit bien ces *« montagnes de morts »* catapultées par les Mongols dans Caffa assiégée, il précise que c'est par leur *« puanteur accablante »* qu'ils devenaient pestifères. ▸▸▸



Big bang sur le plateau tibétain

C'est en reconstituant l'arbre phylogénétique de la peste à partir de sa répartition planétaire contemporaine que l'équipe de microbiologie dirigée par Yujun Cui en est arrivée à la conclusion que l'ancêtre commun à toutes les branches de *Yersinia pestis* que l'on trouve aujourd'hui dans le monde avait pour foyer le Qinghai, ou Kokonor, au nord-est du plateau tibétain. C'est là, selon ces chercheurs, qu'aurait eu lieu ce qu'ils appellent le « big bang » de la peste, d'où découlerait l'ensemble de la diversité génomique actuelle de *Yersinia pestis*, et qu'ils situent entre le milieu du XII^e^ et le début du XIV^e^ siècle, peu avant le déclenchement de la Peste noire.

▶▶▶ Partons donc d'une conviction de méthode : malgré la faiblesse de ses bases textuelles et ses incohérences épidémiologiques, la scène inaugurale de Caffa nous met sur la voie, indirecte, d'une histoire mondiale de la pandémie. Le fait qu'elle soit indirecte vaut déjà avertissement : contrairement à ce que l'on pourrait croire, cet événement monstre n'a pas laissé d'empreinte documentaire à la mesure de son importance historique. On le conçoit aisément en ce qui concerne les sources démographiques, en cet âge pré-statistique : pour établir le bilan de l'épidémie, on doit extrapoler des mesures partielles et locales de surmortalité, en l'attribuant à notre tueuse, *usual suspect* des temps de peste. On a eu plus de mal à l'admettre pour les sources narratives, finalement assez rares, et iconographiques, puisque la peste ne se donne à voir que de manière tardive et déplacée. Ainsi des deux images que l'on associe le plus couramment à la Peste noire, la Faucheuse en cavalière décharnée et la danse macabre : la première lui est un peu antérieure (vers 1330), quand la seconde lui est très postérieure (vers 1420).

Mais il faut bien se rendre à l'évidence : en histoire d'une manière générale, on ne témoigne souvent que des abords de la catastrophe. Ténue est la trace laissée dans notre documentation par le passage de la peste, n'y laissant le plus souvent qu'un silence ou une latence. Autrement dit, le manque d'archives est parfois la seule archive du manque. Lorsqu'elle apparaît pour la première fois dans la documentation publique d'Orvieto, c'est de manière tardive et incidente, le 5 juillet 1348, alors que la peste produit ses ravages depuis plus de deux mois. S'inquiétant de la pénurie de cire, la commune réglemente le poids des cierges autorisés lors des funérailles (4 livres pour les *populares*, 10 livres pour les nobles, dont le chagrin, manifestement, pèse davantage). On apprend alors, mais comme à la dérobée, que *« la violente mortalité due à la peste envoie en ce moment atrocement ses flèches partout »*[3].

Au cœur de la géopolitique marchande

Si de la peste on ne peut avoir qu'une connaissance indiciaire, reposons alors la question : quel indice nous livre la persistance mémorielle et historiographique de l'épisode de Caffa ? Le premier est géographique ; d'évidence, il nous fait regarder dans la bonne direction. La mer Noire est, depuis la fin du XIII^e^ siècle, l'une des principales plaques tournantes dans l'interconnexion des mondes médiévaux. S'y croisent les routes maritimes qui mènent à Constantinople et la Méditerranée, et les routes terrestres dominées par ses maîtres de la distance que sont les hommes des steppes, la péninsule de Crimée étant le verrou de cette géopolitique marchande.

D'où vient la mystérieuse maladie qui frappe les assiégeants de Caffa ? Exploitant des sources byzantines, russes et égyptiennes, une étude récente a mis au jour la présence d'une épidémie que l'on peut identifier comme pesteuse à Tana (actuelle Azov) et dans son arrière-pays, peut-être dès la fin de l'année 1345, et assurément à partir du printemps 1346[4]. Or, à ce moment-là, les échanges entre le nord et le sud de la mer Noire sont intenses. Le doge de Venise Andrea Dandolo a signé deux ans plus tôt une alliance avec Simone Boccanegra, premier doge de Gênes. Les émissaires vénitiens de Tana et ceux, génois, de Caffa ne cessent de se rencontrer, en croisant la route des diplomates et des marchands de la Horde d'Or et de Constantinople, en même temps que s'intensifie le commerce des grains. Cette nouvelle hypothèse ne consiste pas seulement à réévaluer le rôle des réseaux vénitiens de Tana dans la propagation de la peste. Elle renverse le catastrophisme apocalyptique de la vision du siège de Caffa pour comprendre que l'épidémie n'est pas fille de la guerre mais de la paix, et qu'elle remonte les circuits des échanges et des alliances.

Des flèches, toujours, mais décochées par les cartographes : on a longtemps cartographié la progression de la peste en Eurasie à la manière des campagnes militaires, où des noms de villes associés à des dates sont reliés par des zébrures noires qui s'épaississent au moment d'atteindre leur but, signifiant la rapidité et la brutalité d'une *Blitzkrieg*. Ou alors c'est un tsunami, et l'on représente des pays littéralement noyés par les vagues successives d'une onde pesteuse, cet imaginaire de la submersion rejoignant celui du séisme, avec son épicentre et ses répliques, déplacées et retardées. L'histoire connectée des mondes de la peste suggère pourtant une autre image de cette itinérance meurtrière ; elle progresse de manière réticulaire sur les routes de l'Ancien Monde, y révélant les lignes de force comme les zones de faiblesse[5].

Des zones épargnées

La voici donc qui se propage vers le sud depuis Constantinople dès juillet 1347, progressant par voie de mer jusqu'à Alexandrie, puis Tunis et toute la côte d'Afrique du Nord jusqu'à Tlemcen, mais aussi le long de la vallée du Nil, jusqu'à la Palestine et le Yémen. Lorsqu'elle atteint Bordeaux en mars 1348, elle se dissémine le long des côtes et prend la voie atlantique ▶▶▶

Notes

3. Cf. E. Carpentier, *Une ville devant la peste. Orvieto et la Peste noire de 1348*, [1962], Bruxelles, De Boeck, 1993.
4. Cf. H. Barker, « Laying the Corpses to Rest: Grain Embargoes, and *Yersinia pestis* in the Black Sea, 1346-1348 », *Speculum*, 96/1, 2021.
5. Cf. D. C. Mengel, « A Plague on Bohemia? Mapping the Black Death », *Past & Present* n° 211, mai 2011.



XING GUANGLI/XINHUA/AFP

PIER GIORGIO BORBONE

Kirghizie 1338 : le plus ancien témoignage

La découverte, à la fin du XIX^e^ siècle, en Kirghizie, (Asie centrale) de plus de 600 stèles funéraires inscrites a révélé l'existence d'une communauté chrétienne rattachée à l'Église syro-orientale à la fin du Moyen Age. Ces stèles, de simples galets, portent une inscription en syriaque ou parfois en langue turque et caractères syriaques, entourant une croix : elle comprend la date selon le calendrier séleucide, utilisé dans le monde syriaque, et selon le calendrier turco-mongol, lié au cycle d'animaux, puis le nom et parfois le titre et la fonction du défunt ou de la défunte. Les inscriptions se répartissent régulièrement à partir du milieu du XIII^e^ siècle, quelques unités chaque année. En 1338 et 1339, leur nombre augmente dramatiquement jusqu'à plus de 80 en 1339 et plusieurs mentionnent que le défunt a été emporté par une épidémie. On n'en connaît pas au-delà de 1343. Aujourd'hui identifiée, la peste, qui allait atteindre, quelques années plus tard, la Chine d'un côté, l'Europe de l'autre, avait déjà signé la disparition de cette communauté.

Françoise Briquel-Chatonnet

A la croisée des routes terrestres et maritimes, la mer Noire est alors une plaque tournante des mondes médiévaux

DATES CLÉS

1338-1339
Au Kirghizistan, un cimetière de chrétiens nestoriens témoigne d'une importante surmortalité. Certaines stèles retrouvées sur place mentionnent une « pestilence ».

Années 1340
Début d'une baisse exceptionnelle des températures en Europe qui dure jusqu'en 1354 : hivers très froids et étés trop humides. Ces conditions climatiques sont optimales pour la diffusion de *Yersinia pestis*.

1346
Une tradition fondée sur une chronique italienne veut que, lors du siège de Caffa, le port fortifié de Crimée, les Mongols défaits aient jeté par-dessus l'enceinte de la ville des cadavres pestiférés. C'est ainsi que les Génois auraient contracté et diffusé la maladie.

1347
En juillet, la peste se propage depuis Constantinople, ce qui marque le début de la deuxième pandémie.

1347-1353
Moment paroxystique de la deuxième pandémie de peste. En Europe, des flambées de peste se reproduisent régulièrement jusqu'au XVIII^e^ siècle. La dernière frappa à Marseille en 1720.



Or Pièce de 1224 frappée au nom de Gengis Khan.

▸▸▸ pour frapper Saint-Jacques-de-Compostelle trois mois plus tard. Mais elle se jette au même moment sur Rouen et le sud de l'Angleterre, et c'est par contrecoup qu'elle touche Calais en décembre. Un an plus tard, en décembre 1349, Cologne, puis toute l'Allemagne, est pareillement prise en tenaille par ses routes fluviales, atteinte depuis la Suisse et la vallée du Rhin ainsi que depuis le nord (Pays-Bas et Danemark). Et si Kiev et Moscou sont les dernières villes touchées en 1353, elles le sont à revers, par le nord, *via* Pskov et Novgorod, alors que l'épidémie rôdait non loin, cinq ans plus tôt, au sud du monde russe – c'est donc probablement son isolement qui l'aura épargné jusque-là, de même que l'Islande, la Finlande, et peut-être le Béarn.

Ainsi avance la mortelle pestilence. Elle s'étoile davantage qu'elle ne s'étale, mais s'étiole également en ses marges – qui ne le sont que parce que nos connaissances s'y évanouissent. Elle ménage également quelques blancs dans la carte, et ce à différentes échelles. Pourquoi le royaume de Bohême semble-t-il épargné, de même que la ville de Carpentras, alors qu'à 20 kilomètres de là, en Avignon, le musicien flamand Louis Sanctus de Beringen, frappé par l'ampleur de la catastrophe *(« la moitié de la population, et peut-être plus, est morte »)*, craint dès avril 1348 *« qu'elle ne fasse finalement le tour du monde »* ? Sans doute évoquerait-on aujourd'hui l'aléa épidémiologique pour rendre compte de ces anomalies. Reste que l'histoire-monde de la peste bute toujours sur trois problèmes immenses, démesurés à vrai dire tant les enjeux sont énormes et les hypothèses fragiles. Ils concernent l'Afrique, l'Inde et la Chine.

Dans le premier cas, les sources écrites manquent, sauf pour l'Éthiopie, que beaucoup de témoignages médiévaux, notamment en langue arabe, évoquent comme l'un des foyers de l'épidémie, et où certains textes hagiographiques semblent témoigner des effets de la peste – mais pas avant le XV[e] siècle *(cf. ci-contre)*. Quant aux sources archéologiques, elles demeurent en l'espèce difficiles d'interprétation : doit-on inférer les abandons de site attestés dans certaines régions du golfe de Guinée aux effets d'une surmortalité due à l'arrivée de la peste ou sont-ils seulement explicables par le contexte mouvant des recompositions politiques ? Si des historiens veulent replacer l'Afrique sur la carte des mondes de la peste, c'est parce qu'on expliquerait mal qu'elle n'y soit pas connectée[6].

Mais on pourrait dire de même de l'Inde. Or, si le roi du Yémen Sayf al-Din al-Malik al-Mujahid Ali contracte en 1351 la peste au Caire, les émissaires du calife abbasside qui prennent la route de Delhi en 1353, puis tous les ans à partir de 1362, ne semblent pas y apporter de maladie. Faut-il alors évoquer une immunité innée, du fait de spécificités génétiques des populations ? Cela serait d'autant plus surprenant que, sur les 15 millions de morts de la troisième pandémie de peste entre 1896 et 1921, 12 étaient indiens.

Pourquoi la ville de Carpentras semble-t-elle épargnée, alors que, en Avignon, Sanctus de Beringen note qu'elle a fauché plus de la moitié de la population ?

Le cas chinois pose, quant à lui, des problèmes spécifiques d'interprétation des sources narratives et médicales. La solution de l'énigme réside-t-elle, là encore, dans les archives du vivant ? Depuis dix ans, des chercheurs chinois en génomique des populations prétendent avoir déduit de la généalogie des variants actuels de *Yersinia pestis* une reconstitution historique de son arbre phylogénétique. A partir d'un tronc commun qui plonge ses origines dans l'Age du bronze, l'agent pathogène aurait connu une polytomie, c'est-à-dire une divergence entre quatre nouvelles lignées, sans doute en lien avec un changement d'hôte, divergence qui serait intervenue au milieu du XIII[e] siècle, à proximité du plateau tibétain. Des chercheurs tentent, depuis lors, de documenter cet événement théorique (le « big bang ») en cherchant des réalités historiques derrière ces embranchements génétiques[7].

On l'aura compris : si l'histoire de la peste est un laboratoire d'interdisciplinarité et une épreuve de mondialité, c'est que, pour traquer la mortelle randonnée de notre tueuse sans pitié, on doit affronter le redoutable problème de la discordance des régimes documentaires. Il arrive parfois qu'on puisse les aligner. Ainsi autour du lac Issyk-Kul, dans le Kirghizistan actuel. Les archéologues russes y ont repéré, depuis la fin du XIX[e] siècle, un cimetière de chrétiens nestoriens témoignant d'une importante surmortalité en 1338-1339. Or certaines inscriptions sur les stèles l'attribuent à une pestilence désignée en syriaque par le mot *« mawtana » (cf. p. 35)*. Les analyses d'ADN fossile prélevé dans les restes osseux ont tout récemment permis aux généticiens de l'institut Max-Planck d'y identifier le bacille *Yersinia pestis*[8]. Le chemin est encore long qui mène au « big bang » du plateau tibétain, mais reconnaissons que, depuis l'évocation du siège de Caffa, nous avons progressé – c'est-à-dire qu'on a reculé, dans le temps et dans l'espace.

L'humidité des steppes croît

Il s'agit bien de la peste, qui sommeillait vraisemblablement en Asie centrale avant que les bouleversements liés au « grand échange mongol » viennent perturber les écosystèmes en empiétant sur les réservoirs animaux, provoquant ainsi le fameux saut d'espèce de la zoonose dont nos hantises épidémiques contemporaines nous ont rendus familiers.

Comment expliquer ce long silence épidémiologique dont on comprend désormais qu'il fut, du VIII[e] au XIII[e] siècle, à l'arrière-plan de la grande croissance médiévale ? Il nous faut alors assister non pas à un saut d'espèce, mais à un saut d'échelles vertigineux, depuis la cuisine moléculaire des mutations génétiques de l'agent pathogène jusqu'aux grandes variations du ▸▸▸

DANS LE TEXTE

La mort du roi d'Éthiopie

« Au cours du mois d'avril 1436, l'épidémie se répandit dans la ville de Taez au Yémen. Je reçus à La Mecque une lettre de là-bas m'informant qu'en une seule journée la prière funèbre avait été prononcée à 150 reprises dans la mosquée de la ville. Une autre lettre du Yémen m'apprit qu'en trois jours il y avait eu 2 000 morts et que de nombreux villages s'étaient vidés de leurs habitants. La même lettre m'informait que l'épidémie s'était étendue à l'ensemble de l'Éthiopie, aux infidèles comme aux musulmans, ainsi qu'au pays de Zanj *[sur la côte orientale de l'Afrique]* et à Mogadiscio, et qu'elle avait gagné ensuite Berbera *[en Somalie]*, Aden et Taez *[au Yémen]*. Le roi chrétien des Éthiopiens périt lors de cette épidémie et on désigna un jeune garçon pour lui succéder. »

Al-Maqrîzî, *Livre du cheminement pour la connaissance des dynasties des rois*, année 839, [1436].



BRIDGEMAN IMAGES – PARIS, BNF, ESPAGNOL 30 ; BRANDSTAETTER IMAGES/ LA COLLECTION

Au long des routes d'un monde connecté…

Réalisé en 1375 dans l'île de Majorque par des cartographes juifs capitalisant les savoirs géographiques des marchands et des marins, l'*Atlas catalan* (ci-dessus : Marco Polo dans une caravane) figure les principales routes qui connectent les mondes eurasiatique et africain. C'est ce réseau dense d'échanges qui sert d'armature à la diffusion épidémique. Depuis l'Asie centrale jusqu'à ses confins européens et, peut-être, sahéliens, la peste en dessine les lignes de force, mais aussi les zones de faiblesse : elle frappe avec d'autant plus de vigueur que les échanges sont intenses, s'arrêtant aux seuils de territoires plus enclavés. Elle est donc le révélateur du dynamisme économique, et d'une certaine manière de la modernité, du monde plein du XIV[e] siècle, avant d'en provoquer l'étrécissement et le recloisonnement.

Notes

6. Cf. G. Chouin, « Fossés, enceintes et Peste noire en Afrique de l'Ouest forestière », *Afrique : Archéologie & Arts*, 9/9, 2013.

7. Cf. M. H. Green, « The Four Black Deaths », *The American Historical Review*, 125/5, décembre 2020.

8. Cf. M. A. Spyrou, L. Musralina *et al.*, « The source of the Black Death in Fourteenth-Century central Eurasia », *Nature*, 2022.

Peste noire : combien de morts ?

Un tiers de la population européenne : c'est le chiffre classique retenu par les historiens. Il pourrait avoir été fortement sous-estimé. Ole Benedictow estime, lui, que la Peste noire et ses conséquences auraient emporté près des deux tiers de la population européenne.

Par Ole Benedictow

Les historiens ont longtemps avancé qu'entre un quart et un tiers de la population européenne aurait péri de la Peste noire, sans étayer cette estimation de preuves documentaires solides. Ce n'est qu'au cours des deux dernières générations que se sont multipliées les études locales sur la mortalité de la Peste noire, dont mon ouvrage de 2004 *The Black Death, 1346-1353* (The Boydell Press) constituait la première tentative de synthèse. Fondé sur 248 études de mortalité locale – 300 dans l'édition augmentée de 2021 –, examinées au double prisme de la critique textuelle et de l'analyse démographique, ce travail avançait un taux de mortalité moyen de l'ordre de 60 % en Europe, légèrement plus élevé en Angleterre, où l'on dispose de la documentation la plus riche. Il s'agissait d'ailleurs d'une interprétation prudente de la documentation, plus susceptible d'être revue à la hausse qu'à la baisse lorsque des données supplémentaires seraient devenues disponibles. Cela n'a pas empêché les historiens d'accueillir ces chiffres avec incrédulité, sans pour autant que quiconque ait pu identifier de faiblesse méthodologique ni documentaire.



L'AUTEUR
Professeur émérite à l'université d'Oslo, Ole Benedictow est spécialiste d'histoire démographique et d'histoire des épidémies. Son ouvrage* The Black Death, 1346-1353 *(Boydell Press, 2004, rééd., 2021) a relancé le débat sur la mortalité de la Peste noire.

Registres fiscaux

Parmi les sources qu'exploitent les études de mortalité, les plus importantes sont les registres d'impôts de diverses sortes, dont l'analyse impose un certain nombre de précautions méthodologiques : prise en compte de la part de population échappant à l'impôt, de l'évasion fiscale, estimation de la taille des foyers – ces registres enregistrant généralement la population par foyers.

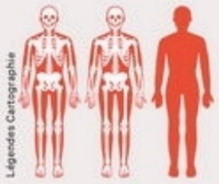
Les études démographiques médiévales, qui étaient caractérisées par un fort biais urbain, reflètent mieux désormais le fait que, partout au XIVe siècle, la grande majorité de la population vivait à la campagne. Si les études de mortalité sont exclusivement européennes – portant surtout sur des localités espagnoles, italiennes, françaises et, plus encore, anglaises –, elles prennent en compte une grande variété de situations, depuis les grandes métropoles comme Florence jusqu'aux hameaux, depuis des lieux épargnés par la Peste noire jusqu'à des lieux dont elle a éradiqué la population.

CHIFFRES

Europe
52
millions de morts ?

Voilà ce que l'on obtient en généralisant au continent les 65 % de mortalité qu'indiquent les sources disponibles.

2 Européens sur 3



Légendes Cartographie

L'interprétation de ces études de mortalité soulève toute une série de difficultés. Les généralisations à une échelle nationale ne sont possibles que dans le cas du comté de Savoie et de l'Angleterre, où les archives manoriales permettent de généraliser de façon fiable la mortalité des campagnes anglaises – qui abritaient 85 à 90 % de la population. Dans la plupart des pays, les sources démographiques, trop peu systématiques, ne débouchent sur des généralisations qu'à l'échelle régionale : en Catalogne et dans le royaume de Navarre pour l'Espagne, en Toscane et au Piémont pour l'Italie, ou encore, dans le cas de la France, en Provence.

Le cas anglais

La mortalité de la Peste noire est mieux et plus documentée en Angleterre que dans n'importe quel autre pays européen. Cela tient à la richesse des archives renseignant la population des manoirs – les domaines agricoles sur lesquels s'exerçait la seigneurie, et dont l'exploitation mettait en jeu plusieurs catégories de travailleurs agricoles.

Mes estimations de la mortalité en Angleterre reposent sur 146 études manoriales : 123 d'entre elles, réparties dans presque tout le pays, portent sur la mortalité des métayers ; 23 sur la mortalité des classes les plus démunies, *garciones* et *cottagers*. En moyenne, un manoir contenait 65 métayers et 63 *cottagers* et *garciones* : on peut donc considérer que ces deux groupes sociaux constituaient chacun à peu près la moitié de la population manoriale.

La population manoriale complète couverte par ces études comprend 36 144 métayers, dont 11 494 ont survécu à la Peste noire, et 5 121 *garciones* et *cottagers* (famille comprise), dont 1 940 ont survécu, ce qui représente des taux de mortalité respectifs de 68,2 % et 62,7 %. La mortalité est donc significativement plus basse parmi les familles de *cottagers*, c'est-à-dire dans la population la plus démunie des manoirs. Cela peut s'expliquer peut-être par le fait que les *cottagers* étaient trop pauvres pour stocker chez eux des quantités importantes de nourriture, et n'attiraient donc pas les rats.

Au-delà de ces écarts en fonction des classes sociales, les sources manoriales documentent donc une population rurale de 41 265 individus à la veille de la Peste noire, réduite à 13 434 individus au lendemain du désastre épidémique – soit une mortalité de 67,4 %. Il faut toutefois tenir compte du fait que la moindre mortalité des *cottagers* et de leurs familles n'est documentée que dans 23 manoirs : si l'on considère qu'ils représentent partout la moitié environ de la population, et que l'on répercute leur moindre mortalité sur les statistiques globales, on parvient donc à un taux de mortalité de 65,5 %.



DR

LONDRES, BRITISH LIBRARY / PHOTO12

Archives La mortalité est mieux documentée en Angleterre grâce aux archives des domaines agricoles (psautier de Luttrell, XIVe siècle).

Une sous-estimation de la mortalité rurale

Cette estimation de la mortalité ne tient pas compte des problèmes de critique des sources, ni des évolutions démographiques et sociales pendant et au lendemain de la Peste noire. Le fait, par exemple, que les *cottagers* emménagent souvent dans les métairies devenues vacantes empêche de prendre la pleine mesure de la mortalité parmi les métayers. Aussi ces chiffres doivent-ils être interprétés comme une estimation basse, voire comme une sérieuse sous-estimation de la mortalité rurale de la peste en Angleterre. Aucune étude n'a pour l'instant été publiée sur la mortalité urbaine en Angleterre. On dispose néanmoins d'études parmi les prêtres salariés des provinces rurales, documentant une mortalité à peu près similaire à celle des métayers – entre 65 et 70 %.

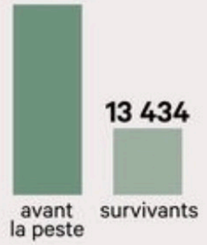
Toutes les données disponibles sur l'Angleterre convergent donc vers un taux de mortalité de l'ordre de 65 %, ou bien – lorsque l'on prend en compte les problèmes de critique des sources et de structure sociale – de l'ordre de 65 à 70 %.

Ce qui frappe le plus dans les études locales que j'ai compilées, c'est leur convergence. En Espagne, en Italie, en France comme en Angleterre, les sources font apparaître des taux de mortalité de l'ordre de 60 à 65 %. L'ensemble des sources compilées couvrent une population de 627 292 individus à la veille de la Peste Noire, dont 242 457 seulement ont survécu au lendemain de l'épidémie : 384 835 en sont morts, soit 61,35 %. Si l'on prend en compte les problèmes de critique des sources, on peut avancer une mortalité moyenne autour de 65 %. Le matériau sur lequel se fonde cette estimation est suffisamment cohérent, solide et réparti territorialement, dans une Europe médiévale par ailleurs fortement homogène sur un plan culturel et structurel, pour que l'on puisse en déduire qu'elle est valable pour l'Europe tout entière.

CHIFFRES

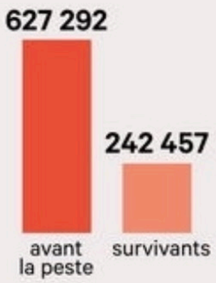
1346-1353, dans les manoirs anglais

41 265



A partir de 146 études manoriales en Angleterre, Ole Benedictow a montré que, sur 41 265 individus, seuls 32,6 % ne sont pas morts de la peste.

Espagne, Italie, France : sources compilées



On peut estimer autour de 80 millions d'habitants la population de l'Europe à la veille de la Peste noire. Un taux de mortalité de 65 % signifie donc qu'environ 52 millions d'Européens périrent et que 28 millions survécurent. En tablant sur un taux de létalité de la Peste noire de 80 % environ, on peut penser qu'une partie non négligeable des 28 millions de survivants avaient contracté la peste.

Quant aux 52 millions de morts, un bon nombre d'entre eux ne sont sans doute pas morts de la peste, mais de ses conséquences sociales catastrophiques. Lorsque plusieurs membres d'un même foyer tombent malades en même temps, que les adultes ne peuvent plus s'occuper des enfants ni prendre soin les uns des autres, cela entraîne une surmortalité parmi les enfants de moins de 10 ans, même non infectés, faute de nourriture et de soins.

De même, à un stade avancé de l'épidémie, le fonctionnement normal de la société locale s'effondre, notamment les échanges habituels de nourriture et de soins entre voisins. Dans les registres sur lesquels se fondent nos estimations, ces causes de décès sont indiscernables de la maladie, mais il est fréquent que les chroniqueurs, eux, y fassent allusion. Quoi qu'il en soit, l'estimation classique selon laquelle elle aurait emporté un Européen sur trois sous-estime sans doute gravement la mortalité de la Peste noire. ■

Page 40 sur 115

changement climatique global. Cernes de croissance des chênes anglais et niveaux des crues du Nil, mais aussi coraux, carottes glaciaires et spéléothèmes (stalagmites, stalactites, etc.) : c'est en combinant un grand nombre de données indirectes produites par les sciences de l'environnement, et en les croisant avec les sources historiques, que le médiéviste anglais Bruce Campbell a pu reconstituer les grandes oscillations du climat global, produites par l'effet conjugué des variations de l'irradiation solaire et des inversions des alizés qui balaient l'océan Pacifique[9].

Le scénario d'ensemble est le suivant. La fin du XIIIe siècle correspond à ce que l'on appelle désormais la « *Medieval Climatic Anomaly* » (MCA), qui a assuré des hivers doux et humides à l'Europe du Nord-Ouest et des moussons régulières et abondantes en Asie. Elle laisse la place à un minimum climatique, qui atteint un effet de seuil au tournant du XIVe siècle. Marquée par la crue exceptionnelle du Nil en 1340, la baisse générale des températures européennes de 1340 à 1354, due à des hivers très froids et des étés trop humides, s'accentue encore dans les années 1348-1351, où l'instabilité climatique est la plus forte. L'humidité des steppes croît, le couvert végétal progresse, et avec lui les rongeurs, réservoirs naturels de *Yersinia pestis,* qui sortent de leur abri naturel. C'est ce que Bruce Campbell appelle « *the perfect storm* » : la pandémie arrive en Europe à un moment où les conditions climatiques rendent sa diffusion optimale.

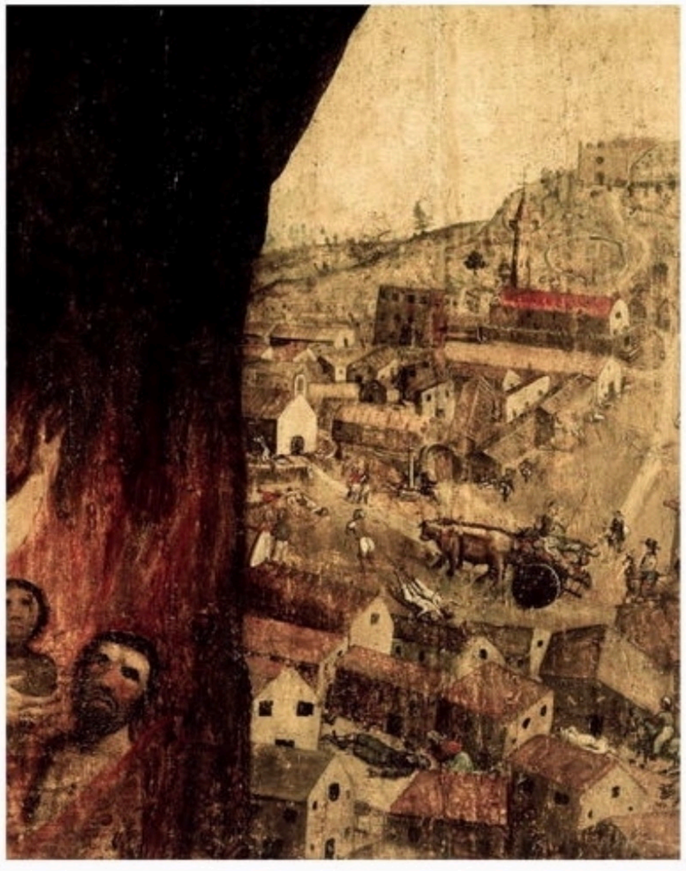
Nous sommes désormais bien loin des trébuchets de Djanibeg et du siège de Caffa, mais toujours, on le voit, dans une histoire à grand spectacle. Même si la corrélation n'est pas strictement établie entre saut d'espèce, mutation environnementale et comportements humains, ce nouveau récit épidémique correspond sans doute à ce que l'on attend aujourd'hui d'une histoire du monde, envisagée comme communauté de destins et de dangers. Et puisque le changement climatique y est considéré à juste titre comme la grande cause – au sens où elle devrait mobiliser les engagements et les énergies –, il est finalement logique qu'il apparaisse aussi comme la grande causalité, pour la Peste noire comme pour la peste justinienne.

Car tous les lecteurs de romans policiers le savent : lancé aux trousses d'un *serial killer,* l'enquêteur se laisse parfois guider par ses propres obsessions, et c'est en en prenant conscience qu'il multiplie ses chances de démasquer le coupable. ▸▸▸

DANS LE TEXTE

Jean de Venette : « 500 morts par jour à l'Hôtel-Dieu de Paris »

“Aussi, dans beaucoup de localités, petites et grandes, les prêtres prenaient-ils peur et s'en allaient-ils, laissant l'administration des sacrements aux religieux, plus courageux. Et, très vite, de vingt hommes, il n'en restait pas deux vivants. A l'Hôtel-Dieu de Paris, la mortalité était telle que souvent plus de 500 morts étaient portés chaque jour au cimetière des Saints-Innocents pour y être ensevelis. Et les saintes sœurs de l'Hôtel-Dieu, ne craignant pas la mort, s'acquittaient jusqu'au bout de leur tâche avec la plus grande douceur et humilité ; et en nombre considérable, beaucoup desdites sœurs, plus d'une fois renouvelées par suite des vides de la mort, se reposent, comme on le croit pieusement, dans la paix du Christ.”
Chronique dite de Jean de Venette, XIVe siècle.



Désolation
Un village au temps de la peste, fresque d'une église de Sanluri, en Sardaigne, XVIe siècle.

SANLURI, ÉGLISE SAINT-MARTIN - NPL-DEA PICTURE LIBRARY/BRIDGEMAN IMAGES

À SAVOIR

Givry, village martyr

A Givry, petite localité bourguignonne de 1 500 à 2 000 habitants, où meurent habituellement 25 à 30 personnes par an, plus de 600 décès ont été enregistrés entre août et novembre 1348. L'année suivante, une autre conséquence apparaît, l'augmentation du nombre de mariages, qui avait fortement diminué dans toutes les régions touchées par l'épidémie. Dans le registre de Givry, il n'y a aucun mariage en 1348, mais on en relève 86 en 1349, dont la moitié au cours des deux premiers mois de l'année.

Archéologie des paysages : enquête sur les villages abandonnés



L'église en ruine de Wharram Percy dans le Yorkshire. Le village a été déserté à la fin du Moyen Age. Les effets de la Peste noire ?

STEVE SPELLER/ALAMY/PHOTO12

Quelle empreinte le passage de la mort noire a-t-elle laissée dans les paysages ? Les archéologues l'ont longtemps crue profonde et durable, à l'échelle de la catastrophe démographique. La recherche des villages désertés a ainsi dominé l'archéologie agraire de l'après-guerre, dans une Europe qui se relevait de ses ruines. Ainsi en Allemagne l'étude des *Wüstungen*, des villages abandonnés, attestent une déprise rurale qui affectait peut-être 40 % des centres de peuplement dans la seconde moitié du XIVe siècle. Ce fut aussi le cas en Angleterre, et notamment des fouilles de Wharram Percy *(ci-dessus)*, menées par les équipes de Maurice Beresford à partir de 1948. Fondé probablement au Xe siècle, le village est intensément peuplé du XIIe au XIVe siècle, puis décline progressivement jusqu'au début du XVIe siècle, où il est abandonné.

Réensauvagement en moyenne montagne

La Peste noire joue un rôle dans ce scénario de sortie d'un monde plein, mais combinée aux autres fléaux, guerres et famines, dont les effets sont aggravés par la réponse des propriétaires fonciers à cette crise systémique qui démarre dès les années 1300. C'est le mouvement général des enclosures et la conversion des terres arables en pâturages qui entraînent le dépeuplement du village. Est-ce à dire que la pandémie n'a laissé aucune trace spécifique dans les archives du sol ? Les travaux les plus récents d'archéogéographie traquent d'autres indices qui documentent indirectement l'itinéraire de la tueuse. Une étude menée à partir de mesures glaciologiques établies par carottage en Arctique témoigne d'une chute rapide de la pollution par le plomb – de l'ordre de 50 % environ, de 1349 à 1360, avec une remontée qui ne s'amorce qu'en 1448. Elle résulte de l'arrêt brutal de l'exploitation des mines d'Angleterre et du pays de Galles. Dans ce cas, la peste, comme événement, marque l'histoire en longue durée des enveloppes atmosphériques de la Terre, dont l'Arctique est l'archive globale. Reste que, le plus souvent, ces nouvelles disciplines témoignent plutôt de la diversité des situations locales. Ainsi de la palynologie (l'étude des pollens), qui permet d'évaluer et de dater les mouvements de reforestation suite au recul des terres cultivées. En moyenne montagne, elle atteste souvent une rupture nette : les ronces restaurent leur emprise, les prairies reculent, les loups s'aventurent plus loin.

Reprise agricole dans les plaines

Si bien que l'on prend aujourd'hui pour des paysages sauvages d'avant l'industrialisation des terres qui pourraient avoir été réensauvagées après la peste du XIVe siècle. Mais dans les plaines agricoles, l'archéobotanique témoigne au contraire de la rapidité de la reprise agricole, si bien que, une fois encore, on peine à accorder les données archéologiques avec celles que produisent les sciences de l'environnement. ***P. B.***

La peste ne « revenait » pas en Europe, le danger pouvait demeurer, tapi dans le doux pelage apparemment inoffensif des marmottes alpines

▸▸▸ Au temps de la domination braudélienne d'une histoire économique des échanges et des comptoirs, les historiens de la Peste noire jalonnaient l'itinéraire de notre tueuse de récits de rats transportés par des bateaux et de puces nichées dans des balles de draps. Parce que l'on prête aujourd'hui une attention soutenue à l'histoire environnementale et à la composition de mondes plus diversement peuplés, et parce que l'on aspire à de nouvelles alliances entre le naturalisme et le constructivisme social, le regard historien est attiré par d'autres scènes, ou d'autres acteurs, qui enrichissent ce qu'on pourrait appeler une « histoire naturelle de la peste ». On n'y retrouve pas seulement nos puces et nos rats, mais d'autres rongeurs, comme la gerbille ou la marmotte.

Pendant trois cent cinquante ans

Arrêtons-nous un instant sur le cas de la marmotte, car suivre sa trace pourrait bien nous réserver d'autres surprises. En 1910 le docteur Wu Liande, Chinois né en Malaisie et ayant fait ses études de médecine à Cambridge, démontra que *Marmota sibirica*, qu'il avait observée lors de la terrible épidémie de peste en Mandchourie, y jouait le rôle de réservoir animal de *Yersinia pestis* à l'état endémique. Elle est biologiquement très proche des marmottes grises de type *marmota baibacina*, qui colonisaient les abords du lac Issyk-Kul en 1338 et sont encore responsables des quelques cas de peste mortelle identifiés dans la Mongolie actuelle. Mais les naturalistes la rapprochent également des marmottes communes *(Marmota marmota)*, qui peuplent les vallées alpines – la première attestation documentée date précisément de 1339.

Or la présence de ces marmottes alpines permet de formuler de nouvelles hypothèses, non seulement sur la diversité biologique des hôtes réservoirs, mais sur l'explication historique de la persistance de la peste en Europe. Si la ville de Milan a été relativement épargnée par la peste de 1348, elle subit de plein fouet la vague de 1361. A ce moment-là, les rapports des officiers de santé documentent la progression de l'épidémie depuis le nord du lac Majeur, à Bellinzona et Locarno notamment, et c'est le même itinéraire qu'elle suit dans les années suivantes, jusqu'au printemps 1567[10]. Ce n'est donc pas que la peste revient sans cesse en Europe, c'est qu'elle y demeure – et admettre sa nature endémique, c'est renoncer à cet imaginaire archaïque des pestes d'Orient, qui battent l'Europe comme une houle mauvaise, une histoire de cadavres infestés jetés par-delà les murailles et de rats dans des navires, quand le danger pouvait demeurer tapi dans le doux pelage apparemment inoffensif des marmottes alpines et de leurs parasites.

Ainsi doit-on saisir la pandémie comme un phénomène à la fois global et discontinu, et c'est bien cette hétérogénéité dans l'espace et dans le temps qui constitue un défi pour la narration historique. Contrairement à la tuberculose par exemple, où la continuité d'une propagation de corps humain en corps humain permet de construire des modèles épidémiologiques plus continus et réguliers, notre tueuse avance par à-coups, restant longtemps tapie dans l'ombre avant de fondre sur sa proie ; si sa progression est saccadée, c'est qu'elle résulte de la réplication de micro-environnements loin du foyer initial dans lequel *Yersinia pestis* peut prospérer, en passant sans doute, mais peut-être pas toujours, par des populations de rongeurs commensaux.

Tout dépend de la vitesse que prend le saut d'espèce. L'homme n'est qu'un hôte de second choix pour la puce du rat ; elle ne s'y attaque qu'en dernier recours, affamée, quand tous les rats sont morts. Entre la mort des premiers rats et celle des premiers hommes, compter en général cinquante jours. Mais une étude récente, exploitant des données médiévales particulièrement précises (collectées par l'administration mamelouke du Caire en 1430, évaluant non seulement la mortalité humaine mais le nombre de carcasses de rats), montre que ce délai peut être cinq fois plus long[11]. Nous manquons encore d'une histoire naturelle de la peste, prenant en compte toutes les variables biologiques des différentes espèces en jeu, car, du bacille à l'homme, chaque organisme vivant a sa propre histoire, évoluant de manière génétique mais aussi épigénétique (en fonction notamment de l'environnement), si bien qu'on a tort de penser que la maladie est la même parce qu'elle est causée par le même agent pathogène.

1,5 à 6 km par jour : progression fulgurante

On lit parfois que, entre 1347 et 1353, la vitesse de propagation de l'épidémie était de 1,5 à 6 kilomètres par jour. Il ne s'agit que d'une valeur moyenne, qui n'a, on l'a compris, guère de sens en elle-même. Mais elle témoigne d'une progression foudroyante, qui semble s'être encore accélérée au XVI[e] siècle. On s'explique mal alors pourquoi, lors de la troisième pandémie, entre 1897 et 1902, la maladie ne progressait en Inde que de 10 kilomètres par mois[12]. Les spécialistes le reconnaissent aujourd'hui : en 1348, *« la peste s'est diffusée dans les populations humaines avec une rapidité et une facilité qui ne sont guère compatibles avec le modèle classique de transmission du rat à la puce du rat puis à l'homme »*[13].

Sans doute a-t-on jusque-là négligé la possibilité d'une transmission interhumaine, soit parce que la forme pulmonaire est plus présente qu'on ne le pense dès l'épisode paroxystique de la Peste noire, soit parce que la forme bubonique se transmet selon un schéma biologique que l'on ne comprend pas car on ne l'observe plus[14]. Cela expliquerait pourquoi, même si on se limite aux données de 1348, les mortalités les plus élevées sont relevées parmi les communautés religieuses et monastiques qui vivent confinées, mais ▸▸▸



RMN-GRAND PALAIS (DOMAINE DE CHANTILLY, MUSÉE CONDÉ, MS. 65)/RENÉ-GABRIEL OJÉDA

Quand le climat s'en mêle

Le « petit optimum climatique » des X[e]-XIII[e] siècle (ou « Medieval Climatic Anomaly »), période favorable qui avait favorisé la croissance démographique grâce à des hivers doux et humides en Europe et des moussons régulières en Asie, laisse place à partir des années 1250 à une période instable. Dès les années 1340 se font sentir les premiers signes d'un petit âge glaciaire. L'humidité des steppes favorise l'essor des rongeurs et la peste amorce sa migration avant d'arriver en Europe à un moment où les conditions climatiques rendent sa diffusion optimale : des hivers très froids et des étés très humides. Ci-dessus : le mois de février dans *Les Très Riches Heures du duc de Berry*, XV[e] siècle.



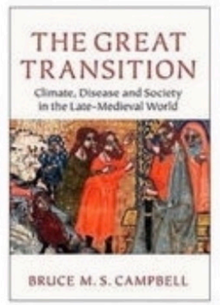
BEAUX-ARTS DE PARIS, DIST. RMN-GRAND PALAIS/IMAGE BEAUX-ARTS DE PARIS

Marmota marmota, nouvelle suspecte

Et si le rat n'était pas le seul coupable ? La recherche incrimine de plus en plus la marmotte comme hôte privilégié de l'agent infectieux : marmottes grises d'Asie centrale ou marmottes communes des régions alpines (comme ici), le petit mammifère fouisseur joue peut-être un rôle décisif dans les retours de peste pendant plus de trois cents ans, y compris en Europe.

À SAVOIR

« Perfect Storm »



En combinant les données des sciences environnementales avec les sources de l'histoire économique, le médiéviste britannique Bruce Campbell a décrit dans cet ouvrage de 2016 une interaction entre le climat, les facteurs biologiques, le monde microbien, les écosystèmes et les sociétés humaines qui aboutit à une période de crise entre 1340 et 1370. Ce contexte qu'il nomme *« perfect storm »* favorise les effets de la propagation épidémique.

Notes

9. B. Campbell, *The Great Transition. Climate, Disease and Society in the Late-Medieval World*, Cambridge, CUP, 2015.
10. Cf. A. G. Carmichael, « Plague Persistence in Western Europe: A Hypothesis », *The Medieval Globe*, 2014.
11. Cf. S. Borsch, T. Sabraa, « Plague Mortality in Late Medieval Cairo: Quantifying the Plague Outbreaks of 833/1430 and 864/1460 », *Mamluk Studies Review*, 2016.
12. Cf. G. Christakos, R. Olea, M. L. Serre, H.-L. Yu, L.-L. Wang, *Interdisciplinary Public Health Reasoning and Epidemic Modelling: The Case of Black Death*, New York, 2005.
13. Cf. I. Séguy, G. Alfani, « La peste : bref état des connaissances actuelles », *Annales de démographie historique*, 2017.
14. Cf. G. Alfani, S. K. Cohn Jr., « Nonantola 1630: Anatomia di una pestilenza e meccanismi del contagio », *Popolazione e Storia*, 2007.

▸▸▸ dans des bâtiments souvent en pierre, où les rats sont moins nombreux que dans des maisons en bois. C'est le cas pour les couvents mendiants en Italie (à Santa Maria Novella à Florence, Sienne, Pise et Lucques) mais aussi dans le sud de la France. Henry Knighton, chanoine de Leicester qui détestait les ordres mendiants, consigne l'hécatombe dans son *Chronicon* de manière assez peu charitable : *« Parmi les Carmes d'Avignon, 66 moururent avant que les citoyens s'aperçoivent du désastre : ils crurent d'abord qu'ils s'étaient entretués. Des ermites de saint Augustin, il n'en resta pas un seul et ce n'est pas dommage. »*

Notre meurtrière n'a donc pas livré tous ses secrets. Comme dans la fin inoubliable du roman d'Albert Camus, elle *« attend patiemment dans les chambres, les caves, les malles, les mouchoirs et les paperasses »*. Mais à quelle hauteur doit-on raconter son périple ? A l'échelle microbiologique de la valve proventiculaire de la puce, lorsque le bacille s'installe dans son système digestif et y développe un bouchon bactérien qui oblige le pauvre insecte à régurgiter son repas de sang par la piqûre de son hôte, rat ou homme, qu'elle infecte à son tour ? Ou à l'échelle cosmique, lorsqu'une variation de l'irradiation solaire provoque des bouleversements environnementaux en chaîne faisant sortir les marmottes d'Asie centrale de leur

Beaucoup ont succombé, d'autres ont été épargnés. Certains, plus qu'on ne le croit, ont contracté la maladie et en ont guéri, sans être pour autant immunisés

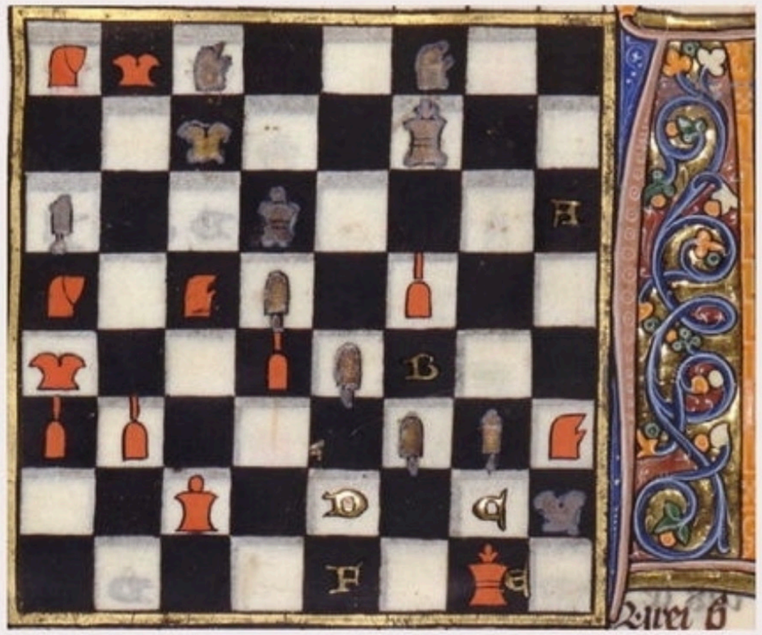
nid douillet ? Sans doute à toutes ces échelles à la fois, même si la place d'un historien est à mi-pente de cette histoire-monde, au plus près de la peine des hommes. Car eux ont vu passer la tueuse, sans la comprendre comme nous pouvons aujourd'hui la comprendre, mais en la reconnaissant pour ce qu'elle est, lui donnant le seul nom qui vaille : *mortalitas*.

Beaucoup ont succombé, d'autres ont été épargnés, rares étaient ceux qui n'avaient pas à pleurer leurs morts. Certains, plus qu'on ne le croit, ont contracté la maladie et en ont guéri, sans être pour autant immunisés. Nous sommes les descendants de ces survivants de la Peste noire. Nous le sommes biologiquement, car notre patrimoine génétique porte l'empreinte de ces maladies anciennes, ce qui faisait dire à Roland Barthes : *« Mon corps est bien plus vieux que moi, comme si nous gardions toujours l'âge des peurs sociales auxquelles, par le hasard de la vie, nous avons touché. »* Mais nous le sommes aussi historiquement, car, même s'il ne savait pas décrire précisément ce qu'avait transformé le passage de la peste, et aurait été bien en peine de décrire un « monde d'après », Ibn Khaldûn en était persuadé : c'était un survivant, et *« le monde cultivé avait changé d'aspect »*. ■

Comment elle est devenue noire

Aucun chroniqueur du Moyen Age n'associe le noir à la pestilence qui frappe l'Europe. Il faut dire qu'à cette date la couleur noire est en pleine promotion.

Par Michel Pastoureau



Rouge sang Jusqu'au XVI[e] siècle, c'est le rouge qui s'oppose au blanc et symbolise un temps de malheur (détail du *Traité du jeu d'échecs, de tables et de mérelles* de Nicolaus de Nicolai, XIV[e] siècle).

FLORENCE BROCHOIRE/SIGNATURES

BNF, LATIN 10286 FOLIO 90



L'AUTEUR
Professeur émérite à la Sorbonne et à l'École pratique des hautes études, où il fut titulaire de la chaire d'Histoire de la symbolique occidentale, Michel Pastoureau a notamment publié* Noir. Histoire d'une couleur *(Seuil, 2008).

La Grande Peste du milieu du XIV[e] siècle n'a pas toujours été noire. Elle l'est devenue tardivement, sous la plume d'historiens allemands et anglais de la première moitié du XIX[e] siècle *(der Schwarze Tod, the Black Death)*. A leur suite, l'adjectif a été repris dans d'autres langues, d'abord en association avec le mot « mort », puis avec le mot « peste ». En français, l'expression « Peste noire » fut adoptée tôt, dès 1850, et est restée d'usage courant jusqu'à nos jours. Certes, sous l'Ancien Régime, plusieurs auteurs parlent déjà de « mort noire », mais ils écrivent en latin et l'adjectif *ater* qu'ils emploient *(mors atra, pestilentia atra)* a sans doute un sens plus intensif (« atroce », « horrible ») que véritablement chromatique. C'était déjà souvent le cas en latin classique. Quant aux chroniqueurs et historiens médiévaux eux-mêmes, jamais ils ne font usage de la locution « Peste noire ». En français, sous leur plume, l'effroyable pandémie est le plus souvent *« la grant pestilence »* ou *« la grande mort du monde »*, parfois la *« merveille »* ou *« le mal des boces »* car, chez les malades, les ganglions du cou, des aisselles et de l'aine enflent et deviennent douloureux. Ils peuvent d'ailleurs prendre une teinte rouge, brune ou bleutée, mais pas noire.

Couleur des juristes et des notaires

A l'Époque moderne, tant en français que dans les langues voisines, les sens figurés courants de l'adjectif « noir » sont « mauvais », « méchant », « sinistre », trois qualificatifs qui pourraient éventuellement convenir pour la peste. A la fin du Moyen Age, en revanche, contrairement à ce que l'on pourrait penser, cela n'est guère fréquent, ni en latin ni dans les langues vernaculaires. En moyen français, quand « noir » est pris dans un sens figuré, il signifie bien plus souvent « triste » ou « mélancolique » que « mortifère » ou « diabolique ». Avoir le cœur noir, ce n'est pas être odieux ou impitoyable, c'est être rempli de chagrin ou de tristesse. Dès lors, les contemporains de la Grande Peste des années 1348-1352 n'ont pas de raisons de qualifier de « noire » une épidémie qui fait de si nombreuses victimes. D'autant qu'à cette date la couleur noire est en pleine promotion dans de nombreux domaines. A commencer par le vêtement. L'immense vogue des tons noirs qui va toucher l'Europe jusqu'au milieu du XVII[e] siècle est déjà à l'œuvre. Au Moyen Age, elle ne concernait que les milieux monastiques (et encore, pas tous). Mais, à partir des années 1320-1340, elle commence à habiller d'autres classes et catégories sociales, d'abord en Italie puis dans les pays voisins. Ce sont les légistes, les juristes, les notaires qui, les premiers, semblent avoir montré pour cette couleur une attirance nouvelle : à leurs yeux, le noir n'est ni dépréciatif ni malfaisant, mais sobre et digne ; c'est pourquoi il doit être choisi pour signifier l'autorité publique, le droit et même l'administration naissante. Vers le milieu du XIV[e] siècle, au moment de la Peste, tous ceux que l'on qualifie de « gens de robe longue » se sont déjà mis au noir, de même qu'un certain nombre de patriciens et de marchands. Dans la seconde moitié du siècle, ils sont progressivement imités par les princes et les grands seigneurs. Dans le vêtement, le noir n'a donc absolument rien d'inquiétant ni de dévalorisant, bien au contraire : d'un côté il est sérieux et vertueux ; de l'autre, luxueux.

La littérature courtoise confirme cette symbolique positive. Quand un chevalier noir fait irruption dans le cours du récit, ce n'est pas un félon, animé de mauvaises intentions ou porteur de mort, c'est plus simplement un chevalier qui cherche à cacher son identité (Tristan et Lancelot sont coutumiers du fait). Si ce chevalier était cruel ou déloyal, son écu et sa bannière seraient rouges : il s'agirait d'un de ces « chevaliers vermeils » qui abondent dans les romans arthuriens, où le rouge s'oppose souvent au blanc. Dans les systèmes de valeurs médiévaux, le blanc a en effet deux contraires : le noir et le rouge. Mais, jusqu'à la diffusion du livre imprimé, le couple d'opposition blanc/rouge est plus fort que blanc/noir. C'est le cas dans les jeux, notamment les échecs : un camp blanc joue contre un camp rouge. Par là même, si un temps de paix est symboliquement associé au blanc, un temps de grand malheur, comme la Peste, ne sera pas nécessairement associé au noir, mais plutôt au rouge, couleur du sang, du péché et des flammes de l'enfer.

La mort blanche

A cette époque, la mort elle-même n'est pas toujours noire mais de différentes couleurs, notamment le blanc. Il faut attendre le XVII[e] siècle, voire le siècle suivant, pour que le noir prenne définitivement le pas sur les autres teintes dans les pratiques du deuil et les rituels funéraires. Auparavant, le blanc joue parfois ce rôle, principalement dans le deuil porté par les reines et les princesses. Dans les sociétés médiévales – comme du reste de nos jours dans certaines sociétés non occidentales –, il existe en effet deux morts : l'une qui est le contraire de la vie et l'autre qui est une nouvelle naissance. La première est noire ; la seconde, blanche. Dans l'iconographie chrétienne, le jour de la Résurrection, après la pesée des âmes et la séparation des élus et des damnés, seuls les élus reçoivent un vêtement d'un blanc éclatant, un blanc de gloire, avant d'être conduits vers le paradis, où ils commencent une nouvelle vie ; les damnés, eux, restent nus et sont poussés vers le gouffre infernal par des diables rouges ou des démons noirs.

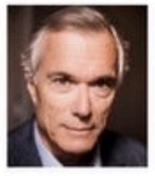
Parmi les victimes de la Grande Peste, il est permis d'espérer que les seconds ont été moins nombreux que les premiers. ■

La Chine a-t-elle été épargnée ?

Plongée dans les sources chinoises

On a cru que la Chine était le berceau de la Peste noire : on peine aujourd'hui à savoir si elle a même été frappée par la pandémie. Histoires dynastiques, sources médicales, archéologie funéraire : de quels documents dispose-t-on pour trancher la question ?

Par Timothy Brook



L'AUTEUR
Professeur à l'université de Colombie-Britannique, à Vancouver, Timothy Brook a publié récemment Le Léopard de Kubilai Khan. Une histoire mondiale de la Chine *(Payot, 2019), ainsi que plusieurs articles sur l'histoire de la peste en Chine. Son ouvrage* The Price of Collapse. The Little Ice Age and the Fall of Ming China *paraîtra en novembre prochain (Princeton University Press, 2023, traduction française à paraître en 2024).*

Le 17 août 1348 Ralph de Shrewsbury, chancelier de l'université d'Oxford avant d'être élu évêque de Bath et de Wells, écrit à ses archidiacres pour les prévenir qu'une épidémie s'approche de l'Angleterre. D'après ce qu'il a entendu, la maladie a déjà décimé les Français et, à moins que tout le monde ne supplie Dieu d'envoyer un air sain, le fléau massacrera également les Anglais. Il l'appelle *« la pestilence venue de l'Est »*. D'autres chroniqueurs sont plus précis. Un observateur anglais affirme qu'elle vient de Turquie. Un autre suggère qu'elle serait originaire d'Inde. Une chose aussi terrible ne peut, en tout cas, venir que de l'Orient.

Au Levant, sans grande surprise, les observateurs sont mieux informés au sujet de ce que nous appelons aujourd'hui la « deuxième pandémie de peste ». L'historien Ibn al-Wardi, mort de la peste en 1349, déclare que la grande mortalité a *« commencé dans le monde des ténèbres »*, ce par quoi il désigne le Nord, occupé alors par le royaume mongol de la Horde d'Or. D'après Al-Wardi, l'infection a sévi pendant quinze ans dans la région avant de se répandre au-delà. Elle *« affligea les Indiens »*, explique-t-il, *« pesa sur le Sind »* (qui correspond au quart sud-est de l'actuel Pakistan), puis elle *« empoigna et prit au piège jusqu'aux terres des Ouzbeks »* (dans l'actuel Kirghizistan), *« brisa maintes échines en Transoxanie »* (laquelle correspond à peu près à l'actuel Ouzbékistan), *« attaqua les Perses »*, entraînant l'effondrement de l'ilkhanat mongol, et *« étendit ses pas vers la terre des Khitai »*, à savoir les Khitans du Turkestan oriental. *« Cathay n'en fut pas épargnée »*, ajoute-t-il enfin : pas de doute selon lui, l'épidémie aurait frappé la Chine. Un siècle plus tard, l'historien Ibn al-Maqrîzî reprend l'affirmation d'Al-Wardi, selon laquelle la peste serait originaire du monde des ténèbres. Il affirme qu'elle *« se répandit dans tous les pays de l'Est »*. Au moment d'évoquer la mortalité en Inde, lui aussi précise que la peste *« tua un nombre immense de gens en Chine. Peu restèrent en vie »*.

Cette interprétation devait avoir une postérité durable. En 1976 encore, dans un ouvrage fondateur de l'histoire globale, *Plagues and Peoples*, l'historien américain William H. McNeill donnait raison à Ibn al-Wardi. Il y affirmait que la Peste noire se serait diffusée, à partir de populations de rongeurs des contreforts de l'Himalaya (au Yunnan et dans l'actuelle Birmanie) ou des steppes de Mandchourie et de Mongolie, d'abord en Chine, dévastant l'empire à partir de 1331, puis, de là, le long des routes de la soie jusqu'en Europe. Il importe, aujourd'hui, de rouvrir le dossier : non seulement McNeill fondait son analyse sur une interprétation géographique erronée de l'épidémie de 1331, mais écrivait avant l'essor des recherches génétiques sur la peste, qui reconfigurent profondément le débat.



ASTRID DI CROLLALANZA/OPALE PHOTO

Le silence des images La culture chinoise a produit peu d'images documentant les épidémies. On en trouve pourtant certaines, métaphoriques, tel ce fantôme de la fin du XIIe siècle (représentation tirée du *Gaki soshi*). Ceux qu'une maladie fauche brutalement, incapables de rejoindre le monde des ancêtres, deviennent des fantômes affamés : ils attrapent les vivants pour que ces derniers les libèrent en prenant leur place. Une allusion à la contagion ?

KYOTO NATIONAL MUSEUM, AK.229 ; PICTURES FROM HISTORY/BRIDGEMAN IMAGES – THE CHICAGO MAROON/DR

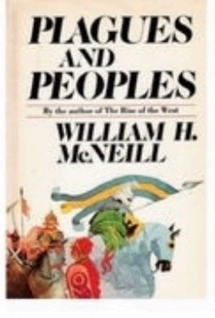
La Peste noire a-t-elle atteint la Chine, ou y a-t-elle même débuté ? Pour répondre à cette question, on peut s'appuyer sur le riche corpus des histoires dynastiques, qui documente abondamment les épidémies. Chaque nouvelle dynastie publiait une histoire officielle de celle qu'elle avait renversée, non sans un certain biais, et la description des désastres y occupait généralement une place impressionnante.

A travers les 12 portes de la ville

Prenons l'histoire officielle de la dynastie Jin, mise en place en Chine du Nord, au XIIe siècle, par l'occupant jurchen. Les Jurchens installent leur capitale à Kaifeng, une grande ville sur le fleuve Jaune qui devient dès lors une cible de choix pour les Mongols, avides de couronner leurs conquêtes par la prise de la Chine. Ils débutent le siège de Kaifeng en avril 1232 et, au mois de juin, une épidémie dévaste la ville. L'entrée dans l'histoire dynastique rapporte qu'*« au cours d'une période de cinquante jours, plus de 900 000 cadavres furent portés à l'extérieur des portes de la ville »* pour être enterrés, sans compter *« ceux qui étaient trop pauvres pour payer un enterrement »*. Chose inhabituelle pour de telles calamités, on conserve



WILLIAM H. McNEILL



un autre témoignage de l'épidémie, celui de Li Gao, un médecin qui vit alors à Kaifeng. Il rapporte qu'*« il n'y eut même pas 1 ou 2 habitants sur les 10 000 de la capitale qui ne soient tombés malades »*. Des cadavres étaient charriés quotidiennement à travers les 12 portes de la ville *« pendant près de trois mois »*.

Kaifeng n'est pas un cas isolé. Li Gao évoque des épisodes similaires à Dongping à l'est, à Taiyuan au nord, ou encore à Fengxiang à l'ouest, près du point de départ des routes de la soie. Malgré sa sévérité, l'épidémie s'éteignit rapidement. La maladie ressurgit un demi-siècle plus tard, d'abord dans les années 1270 puis dans les années 1290, et réapparut çà et là entre 1307 et 1334. Parmi ces épisodes tardifs, arrêtons-nous sur l'épidémie qui frappe, en 1331, la petite capitale préfectorale de Hengzhou, dans les hautes terres de l'intérieur de la Chine méridionale. L'histoire dynastique mentionne un taux de mortalité de 90 %. Si cet épisode importe, c'est surtout à cause d'une erreur de l'équipe de recherche de McNeill, persuadée que cette catastrophe s'était déroulée dans la plaine de Chine du Nord. Là où 90 % de mortalité dans une communauté isolée des hautes terres représente la mort de ▸▸▸

▸▸▸ quelque 10000 individus, ce même taux, transposé dans la plaine de Chine du Nord, représente plusieurs millions de morts. Aussi cette simple erreur avait-elle suffi à persuader McNeill que la Peste noire avait dévasté la Chine sur son trajet de Birmanie en Europe – ce n'est pas le cas.

A mesure que l'on progresse dans les années 1340, la masse documentaire devient plus abondante. La première épidémie majeure apparaît en 1343-1345, suivie par une vague d'infections qui bat son plein de 1352 à 1362. L'épidémie semble alors avoir deux foyers principaux. L'un se trouve dans le cours inférieur de la vallée du fleuve Yangzi, densément peuplé, où la maladie se diffuse rapidement. L'autre est le Shanxi, province située juste au sud de la Grande Muraille, à l'ouest de Pékin, une région soumise alors à l'invasion mongole. En 1354, selon l'histoire dynastique, plus de la moitié de la population décède. La pandémie atteint ensuite Pékin, alors en proie à la famine.

A la recherche du bubon

On sait donc que la Chine connaît de graves épisodes épidémiques au moment même où la Peste noire ravage l'Europe, sans avoir le moyen de savoir si c'est le même bacille qui est responsable des deux catastrophes. Les sources sont peu diserses, en effet, sur les symptômes de la maladie qui frappe alors la Chine. Voici par exemple comment l'histoire dynastique des Yuan documente les épisodes épidémiques de 1344 : *« Fengxiang : sécheresse et criquets, grande famine, épidémie. »* Ou encore : *« Les quatre préfectures de Fuzhou, Shaowu, Yanping et Dingzhou, été et automne, une grande épidémie. »*

Les sources médicales semblent à première vue tout aussi décevantes, tant la médecine traditionnelle chinoise néglige les symptômes superficiels au profit des processus sous-jacents. Cela n'empêche pas certains spécialistes, tel le sinologue américain Robert Hymes, d'y traquer la rencontre avec la peste. Le témoignage de Li Gao sur l'épidémie de Kaifeng, en 1232, l'intéresse tout particulièrement. Le médecin chinois reconnaît en effet être désemparé face aux manifestations de la maladie, qui mettent en échec les catégories nosologiques habituelles, au point qu'elles justifient pour lui de théoriser une nouvelle catégorie, celle de *« l'atteinte interne » (neishang)*, par opposition à *« l'atteinte externe » (waishang)*. *« Est-il possible que des millions d'individus aient contracté une atteinte externe causée par un vent froid ? Il va sans dire que les habitants assiégés avaient souffert d'une alimentation et d'une boisson irrégulières en même temps que d'un effort excessif. Après deux ou trois mois de faim le matin puis de gavage le soir, de réveil et de sommeil irréguliers, d'exposition au froid et au chaud, le qi de leur estomac était épuisé. »* Robert Hymes a par ailleurs récemment montré que la première moitié du XIIIe siècle voit l'essor, dans les textes médicaux chinois, d'un nouveau symptôme : des plaies ou bosses *(geda)*, larges et purulentes, dont l'émergence coïncide avec les incursions mongoles dans l'État de Jin. Il propose d'y voir une description des bubons pesteux.

DANS LE TEXTE

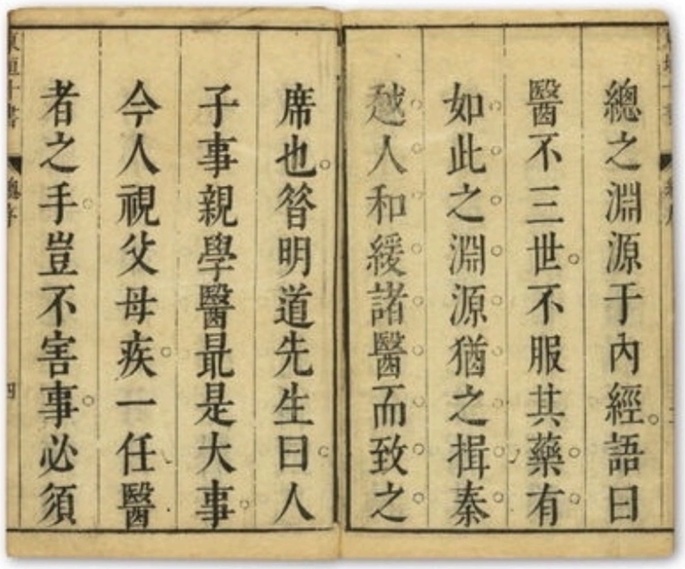
« Une nouveauté que ne mentionnent pas les anciens ouvrages »

« Les plaies/bosses *(geda)* des épidémies saisonnières. Cette "Maladie saisonnière épidémique à plaies/bosses et gonflements de toxines" est une nouveauté que ne mentionnent pas les anciens ouvrages de prescription. Les hommes de l'Antiquité ne souffraient pas de cette maladie ; leurs prescriptions ne la mentionnent donc pas. Ce n'est que dans les *Prescriptions pour le secours et l'aide (Zhengji fang)* de Mr Yang que l'on peut lire : "Entre les périodes Tianjuan et Huangtong, d'abord au nord des crêtes, *[…]* les villages et les régions de montagne ont souffert sévèrement de cette affliction, qui n'a pas cessé jusqu'à ce jour. Elle est transmise d'individu à individu et conduit souvent à la mort ; certains mêmes, lorsqu'ils y sont confrontés, ne protègent pas leurs proches."»

Shiyuan duanxiao fang (période Yuan), cité par Robert Hymes, « Buboes in Thirteenth-Century China: Evidence from Chinese Medical Writings », *The Medieval Globe*, 8/1, 2022, p. 25.



Li Gao Témoin stupéfait de l'épidémie de Kaifeng en 1232, il invente, dans son *Nei wai shang bian huo lun* (ci-dessous), une nouvelle catégorie nosologique pour la décrire : « l'atteinte interne ».



Le silence des laboratoires

La Chine a-t-elle donc été victime, au XIIIe-XIVe siècle, du même fléau que l'Europe ? Pour répondre avec certitude à la question, il faut se tourner vers la génomique. Depuis que les généticiens ont séquencé l'ADN de la peste il y a une douzaine d'années, il est devenu possible d'en reconstituer l'arbre phylogénétique à partir de mutations génétiques reflétant l'évolution qu'a connue le bacille à mesure qu'il se déplaçait de site en site. La science génomique a remis la peste en mouvement.

En 2013 une équipe de 33 scientifiques, dirigée par Yujun Cui, de l'Institut de microbiologie et d'épidémiologie de Pékin, a ainsi publié une reconstitution historique de l'arbre phylogénétique de la peste. Ils en concluaient que la Peste noire serait arrivée en Europe après un bond génétique fulgurant, entre le milieu du XIIe et le début du XIVe siècle. Selon ce modèle polytomique (des embranchements apparemment simultanés), la lignée originelle du bacille, ou branche 0, aurait donné naissance en peu de temps à quatre branches successives. Ce *« big bang »* aurait eu lieu dans le Kokonor, une région située entre les territoires chinois et tibétain, soumise, au début du XIIIe siècle, aux invasions mongoles. Parmi les quatre branches qui auraient émergé alors, deux notamment auraient eu des effets durables : la branche 1, qui se serait déplacée vers l'ouest et aurait provoqué la Peste noire en Europe ; la branche 2, qui se serait implantée en Mongolie, où elle sévit encore.

Ces travaux permettent de répondre à des questions qui préoccupaient déjà les chercheurs il y a plus d'un siècle. Lorsque le microbiologiste suisse Alexandre Yersin isole le bacille de la peste en 1894 à Hongkong *(cf. p. 101)*, au début de ce que l'on désigne aujourd'hui comme la « troisième pandémie », il suppose que c'est le même organisme qui a frappé l'Europe 550 ans plus tôt : ce serait bien le cas, et il s'agirait de la branche 1. Lorsque le médecin malaisien Wu Liande combat l'épidémie de peste en Mandchourie au début des années 1910, il pense que l'agent pathogène contre lequel il lutte a laissé de nombreuses traces dans les histoires dynastiques chinoises : probablement pas, la branche 2 étant demeurée cantonnée à la Mandchourie.



Kaifeng Représentée ici au XIIe siècle, l'ancienne capitale des Song est dévastée en 1232 par une terrible épidémie, alors que les Mongols l'assiègent. Était-ce déjà la peste ?

Peste ou pas peste ? Les invasions mongoles rendent l'hypothèse hautement probable, mais le bacille qu'elles introduisent en Chine était peut-être moins virulent

Mais qu'en est-il des épidémies qui frappèrent la Chine au XIIIe-XIVe siècle ? Les incursions mongoles rendent l'hypothèse de la peste hautement probable, sans qu'il soit aisé de savoir si la branche du bacille qu'elles introduisent en Chine est antérieure ou postérieure à la polytomie – s'il s'agit, en somme, de l'agent pathogène responsable en Europe de la Peste noire, ou bien de son ancêtre, probablement moins virulent. Pour trancher la question, il faudrait que des scientifiques identifient des cimetières de peste en Chine, qu'ils extraient du matériau génétique sur les corps qui y sont inhumés, puis qu'ils isolent et séquencent l'ADN ancien des pathogènes responsables de leur trépas.

C'est là une tâche délicate. La première étape – retrouver des victimes des épidémies du XIIIe-XIVe siècle – pourrait déjà s'avérer un obstacle infranchissable. Nous savons que les Chinois utilisaient des fosses funéraires pour faire face à la mortalité de masse, mais ces fosses n'ont pas été aussi clairement marquées ou commémorées religieusement que les sépultures de peste en Europe.

Il n'est pas sûr, par ailleurs, que ces recherches soient à l'ordre du jour. Les scientifiques chinois ont certes été actifs dans la recherche génétique sur la peste de l'Époque moderne, et l'archéologie est une activité importante en Chine, où elle bénéficie de financements étatiques considérables et d'une grande attention de la part du public. Ce n'est pas pour autant que l'État ni le grand public souhaitent connaître le rôle de la Chine dans l'histoire de la peste. En Chine, la science génétique a pour mission d'étayer le récit d'une race chinoise ancienne, saine et unifiée, surtout pas d'alimenter les stéréotypes selon lesquels la Chine serait « l'homme malade de l'Asie ». Bien que cette image ait été inventée au XIXe siècle pour dénigrer l'Empire ottoman, la Chine a fini par être étiquetée de la même manière *(cf. p. 96)*. Révéler le rôle génétique de la Chine dans l'histoire de la Peste noire pourrait bien ressusciter cette image négative. Ce n'est pas un risque que l'État chinois souhaite prendre aujourd'hui.

Je suis toutefois convaincu que nous disposerons un jour des génomes des agents pathogènes qui ont frappé la Chine au XIVe siècle. Nous aurons alors les éléments nécessaires pour savoir si la Chine a souffert de la peste et, dans l'affirmative, s'il s'agissait de la même maladie que celle qui a décimé l'Europe. Tant que ces preuves ne seront pas disponibles, l'histoire de la peste en tant que pandémie mondiale restera incomplète. ■

(Texte traduit par Clément Fabre.)

DAVID CHEN/CC-BY-SA-3.0 – HARVARD LIBRARY, © 2023 PRESIDENT AND FELLOWS OF HARVARD COLLEGE, LICENSED UNDER A CREATIVE COMMONS ATTRIBUTION 4.0 INTERNATIONAL LICENSE

THE GRANGER COLLECTION NYC/COLLECTION CHRISTOPHEL

Islam

La huitième plaie d'Égypte

Province la plus riche et la plus peuplée du monde islamique, l'Égypte entame au XIVe siècle un long déclin sous l'effet de la Peste noire. Une catastrophe exceptionnellement bien documentée par les archives mameloukes puis ottomanes.

Par Julien Loiseau



ANCIENNE COLLECTION PHILIPPE DOUBLET/ADOC-PHOTOS – DR

Une ville meurtrie Le cimetière de la Porte du Vizir (ici en 1875), dominé par la Citadelle du Caire, fait partie des zones funéraires qui se sont développées sur plusieurs dizaines d'hectares, à partir du VIIe siècle, à la lisière désertique de la ville.

La peste est une vieille connaissance en Islam. Lors des conquêtes arabes des VIIe-VIIIe siècles, la peste justinienne fait rage dans l'Empire perse comme dans l'Empire romain, contribuant à l'affaissement des deux vieux empires. La tradition islamique retient l'épisode de la *« peste d'Emmaüs »* (Amwâs, en Palestine), qui provoque en 638-639 la mort de milliers de guerriers arabes. Deux attitudes devant l'épidémie sont retenues en exemple : celle du calife Umar, qui renonce à se rendre dans la zone contaminée et se replie à Médine ; celle de Mu'adh, le commandant des troupes stationnées à Amwâs, qui considère la peste comme une manifestation de la miséricorde divine, et finit par en mourir. Les théologiens appuient sur cet épisode leur réflexion sur la prédestination et le libre arbitre, reconnaissant la dignité de martyr aux croyants morts de la peste ; les juristes, leur injonction à ne pas s'approcher d'une zone contaminée et à ne pas la fuir si l'on s'y trouve déjà ; les médecins, leur questionnement sur les modes de transmission de l'épidémie et la possibilité de la contagion interhumaine.



L'AUTEUR
Spécialiste du Proche-Orient médiéval, professeur à Aix-Marseille Université, Julien Loiseau a notamment publié* Les Mamelouks. Une expérience du pouvoir dans l'Islam médiéval *(Seuil, 2014).

MOT CLÉ

Grand Anéantissement

Le nom que les chroniqueurs du Caire ont donné à la peste : *al-fana al-kabir*, le Grand Anéantissement, donne la mesure de l'effroi que l'épidémie a inspiré en Égypte.

« Toute épidémie n'est pas une peste »

C'est également dans le contexte de la peste justinienne que l'usage distinct de deux mots se fixe dans la langue arabe : *wabâ'* désigne désormais une épidémie de manière générique, tandis que *tâ'ûn* désigne une épidémie hautement létale, à laquelle la science médicale associe des symptômes spécifiques, notamment de douloureux œdèmes. La distinction entre les deux termes se creuse plus encore dans la seconde moitié du XIIIe siècle, alors que se mutiplient les commentaires savants sur les épidémies des deux premiers siècles de l'Islam. Pour le dire comme le savant damascène al-Nawawi, *« toute peste est une épidémie mais toute épidémie n'est pas une peste »*. Cette clarification est contemporaine d'une prolifération de commentaires médicaux sur les phénomènes conduisant au déclenchement des épidémies (en lien avec la corruption de l'air) et de descriptions toujours plus précises des symptômes propres au *tâ'ûn* : des bubons, situés le plus souvent au niveau des aisselles, des ulcères et un teint violacé. Peut-on en déduire qu'au Proche-Orient, théologiens et médecins sont confrontés, dès la seconde moitié du XIIIe siècle, au retour de la peste bubonique ?

La suite de l'histoire est mieux connue. En octobre 1346, les villes de la Horde, dans la basse vallée de la Volga, sont frappées par la peste. Signalée à Caffa (Crimée) à l'hiver 1346-1347, elle est à Constantinople en juillet, à Alexandrie en octobre, à Bagdad à la fin de l'année 1347. L'épidémie frappe l'Égypte, la Palestine et la Syrie au cours de l'année 1348, de même que le Maghreb et al-Andalus : c'est à Almeria que le médecin Ibn Khâtima compose en arabe le premier traité sur la peste consécutif au retour de la maladie en Méditerranée. Elle n'atteint La Mecque qu'à l'hiver 1349, en même temps que les caravanes de pèlerins partis du Caire, de Damas et de Bagdad – le pèlerinage *(hajj)* ayant eu lieu cette année-là en février. Les chroniqueurs relèvent d'ailleurs comme une grâce divine que Médine, la ville où est inhumé le prophète Muhammad, pourtant visitée par les pèlerins de La Mecque, ait été épargnée. La deuxième pandémie de peste, que les chroniqueurs égyptiens appellent le Grand Anéantissement, frappe ainsi de plein fouet le monde de l'Islam[1].

Des portes pour transporter les morts

Pour prendre la mesure du désastre, il faut cependant changer d'échelle et s'attarder sur le cas de l'Égypte. La documentation accessible aux historiens y est sans commune mesure avec celle dont ils disposent pour les autres contrées du monde islamique. Il y a là un trait de longue durée, qui tient à la fois aux conditions optimales de conservation des matières organiques (comme le papyrus et le papier) en raison de l'aridité du pays, à des découvertes documentaires fortuites (comme les papiers en judéo-arabe de la Genizah du Caire, conservés par accident dans la synagogue de la ville), mais aussi et surtout au rôle majeur de la capitale égyptienne, depuis la conquête arabe du VIIe siècle, dans la production littéraire et savante en langue arabe. Quand la peste atteint Le Caire en avril 1348, la ville n'est pas seulement la plus peuplée du bassin méditerranéen, la plus peuplée d'Afrique et du monde islamique (avec peut-être 250 000 à 300 000 habitants), elle est la capitale intellectuelle de l'Islam. Elle est aussi le siège d'un pouvoir, le sultanat mamelouk, qui se maintient, malgré le désastre du milieu du XIVe siècle, jusqu'en 1517 et la conquête de l'Égypte par les Ottomans. Cette continuité documentaire fait, *mutatis mutandis*, de l'Égypte l'équivalent en Islam de l'Angleterre, le pays le mieux documenté d'Occident. Ce n'est donc pas un hasard si en 2005 l'historien ▶▶▶

Note

1. M. W. Dols, *The Black Death in the Middle East*, Princeton, Princeton Legacy Library, 1977, rééd., 2019.

DANS LE TEXTE

« Il n'y avait plus de muezzin »

« En juillet 1348, l'épidémie s'aggrava à Mahalla *[dans le delta du Nil]*, à tel point que plus personne ne venait se plaindre auprès du gouverneur, que le juge ne trouvait qu'à grand-peine des notaires pour établir les testaments, que plus personne ne surveillait les caravansérails. Dans la province de Sharqiyya, il fut impossible de rentrer les récoltes, tant le nombre de fellahs morts depuis le début de l'été était élevé. A Bilbays, les morts emplissaient les mosquées, les caravansérails et les boutiques : on ne trouvait plus personne pour les inhumer. Il n'y avait plus de muezzin non plus. Les morts étaient laissés sans sépulture dans la grande mosquée et devenaient la proie des chiens. Beaucoup d'habitants de Bilbays avait fui au Caire. »

Al-Maqrîzî, *Livre du cheminement pour la connaissance des dynasties des rois*, XVe siècle.

MOTS CLÉS

Wabâ, tâ'ûn

Deux mots, en arabe, désignent les épidémies. Le premier, *wabâ*, est d'un emploi générique. Le second, *tâ'ûn*, désigne d'abord une maladie très létale puis, progressivement, la peste.

▸▸▸ américain Stuart J. Borsch a proposé une approche comparée des conséquences de la peste dans les deux pays[2].

Les chroniques égyptiennes dressent un tableau effrayant du Grand Anéantissement de 1348 : les récoltes laissées sur pied dans les campagnes du delta, puis l'absence de mise en culture après la crue annuelle du Nil à l'été, en raison de la mort des fellahs ; l'appel à la prière interrompu dans les mosquées ; le manque de notaires pour dresser les testaments, les héritages qui changent de mains quatre à cinq fois dans la même journée. Et des morts en si grand nombre que l'on se sert même des portes pour les transporter, qu'il faut les inhumer par groupes de 30 ou 40 dans des fosses communes, qu'il n'y a bientôt plus personne pour les enterrer et qu'ils sont abandonnés aux chiens dans les rues et les marchés. L'image la plus saisissante est celle de la ville du Caire, d'ordinaire si populeuse, que l'on peut traverser d'une porte à l'autre sans plus croiser, dans les rues, âme qui vive. Enfin, la hausse générale des prix et des salaires, l'interruption de la production artisanale, les livres de science qui sont bradés au poids.

Dressé par des citadins qui voient surtout de la peste ses conséquences sur la vie urbaine, ce tableau est très imprécis quand il touche à l'estimation de la mortalité : les 10 000 à 20 000 morts par jour au pic de l'épidémie dans la capitale égyptienne, les 900 000 morts au Caire en novembre-décembre 1348, avancés par certains chroniqueurs, sont des chiffres fantaisistes, mais qui disent l'effroi que le Grand Anéantissement a laissé dans les esprits.

Une cinquantaine de fois en 150 ans

Il en va tout autrement d'autres épisodes de peste postérieurs à 1348. Car la maladie revient fréquemment en Égypte, une cinquantaine de fois entre le milieu du XIVe siècle et la conquête ottomane de 1517, soit en moyenne tous les deux ou trois ans : le plus souvent au printemps sous sa forme bubonique, plus rarement en hiver sous sa forme pulmonaire (plus létale), suscitant l'incompréhension des médecins et des chroniqueurs quant à la saisonnalité irrégulière des épidémies. La fréquence et la violence des retours de peste expliquent très largement pourquoi la démographie de l'Égypte ne connaît pas de redressement comparable à celui de l'Angleterre et de la majeure partie de l'Occident aux XVe-XVIe siècles. C'est d'autant plus vrai que la peste emporte massivement femmes et enfants ainsi que les étrangers au pays dont l'immunité est plus faible face à une maladie devenue endémique dans la vallée du Nil. Sur les 7 717 morts recensés au Caire lors de l'épidémie de novembre-décembre 1419, 51 % sont des enfants, 9 % des femmes libres et 18 % des femmes esclaves (dans leur très grande majorité, nées loin de l'Égypte), ces dernières jouant un rôle majeur dans la natalité urbaine.

Mais peut-on se fier à ces chiffres, qui semblent plus crédibles que ceux qui circulaient pour la peste de 1348, au motif qu'ils sont à la fois plus modestes et plus précis ? Les chroniqueurs égyptiens rapportent, notamment pour les épidémies qui ont frappé Le Caire en 1430 et 1460 (les épisodes les mieux documentés), des comptages issus de deux sources différentes.

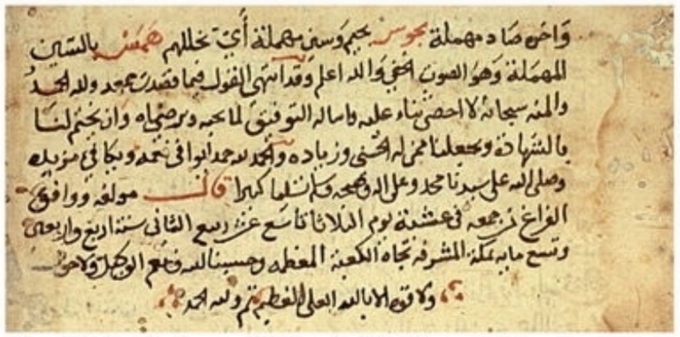
La première est le diwan des héritages, l'administration chargée de recouvrer la part des héritages laissée en déshérence. Le droit islamique définit en effet très précisément les règles de partage et, singulièrement, les « parts réservataires » qui doivent revenir à certaines catégories d'héritiers (notamment dans la parentèle féminine : épouses, sœurs, filles). Dans certaines configurations, une partie seulement de l'héritage peut être transmise : en l'absence de fils survivant, pas plus des deux tiers à l'épouse et aux filles ; en l'absence d'enfant, pas plus du tiers à l'épouse survivante. Comme un legs ne peut par ailleurs dépasser le tiers de la succession, il n'est pas rare qu'une partie de l'héritage revienne à l'État, faute d'héritiers légitimes. Le diwan des héritages enregistre donc chaque jour le nombre de défunts laissant un héritage susceptible de ne pas être réclamé, en les classant par catégories : hommes, femmes, enfants, esclaves de chaque sexe, mais aussi chrétiens et Juifs dont le statut fiscal, lié à leur condition de « protégés » *(dhimmi)*, est différent de celui des musulmans.

Les indigents, par définition, n'entrent pas dans les chiffres du diwan, qu'ils meurent au Mâristân al-Mansûrî, le grand hôpital du Caire, ou qu'ils soient laissés sans sépulture. Les esclaves-soldats (mamelouks), lorsqu'ils appartiennent encore à leur maître (qui hérite d'eux), ne sont pas non plus recensés, alors même que l'on sait que la peste fait parmi eux des ravages en raison de leur faible immunité (car ils sont nés loin de la vallée du Nil, dans des régions où la peste n'est pas endémique) et de la promiscuité des casernements. Les comptages quotidiens collectés en temps d'épidémie par les chroniqueurs, avant que le diwan ne cesse de compter lorsque les morts deviennent trop nombreux, sont donc partiels.

En les comparant aux estimations globales de mortalité, lorsqu'elles sont également disponibles, on peut estimer qu'ils représentent environ 20 % des morts dans la capitale égyptienne.

Ces chiffres peuvent également être rapportés à un autre comptage, effectué au moment de la prière funèbre cette fois, dans les *musalla*, ces oratoires à ciel ouvert, utilisés en temps normal comme en temps de peste pour les funérailles. Au XVe siècle, la capitale égyptienne en compte une quinzaine, en majorité aux portes de la ville : le droit islamique exige en principe d'inhumer les morts dans des nécropoles établies hors les murs, même si, au Caire, de petits cimetières se sont multipliés intra-muros, dans les interstices créés par la ruine consécutive à la peste de 1348. D'autres oratoires sont associés à des marchés ou à certaines grandes mosquées. Les morts y sont enregistrés par l'administration, probablement en lien avec la levée d'une taxe sur les inhumations. Partiels eux aussi (surtout lorsque, en période d'épidémie, les prières funèbres doivent être prononcées à la hâte non pas pour chaque individu, mais pour des groupes de défunts), ces comptages offrent néanmoins un point de comparaison à ceux du diwan des héritages. ▸▸▸

Les intuitions des médecins arabes



■ Extrait du *Traité sur la peste* (1537) attribué à Muhammad al-Ruaynî, savant d'origine andalouse né à La Mecque et formé au Caire.

ROCKVILLE, NATIONAL LIBRARY OF MEDICINE, MS A 80 FOLIO 40

Dès 1348, les savants du monde islamique tentent d'apporter des réponses à l'épidémie : on possède, pour le seul XIVe siècle, plus d'une quinzaine de traités spécifiquement consacrés à la peste. La médecine y tient une place importante, comme dans l'un des premiers ouvrages produits après l'arrivée de la maladie, celui d'Ibn Khâtima, un jeune médecin, juriste et écrivain andalou né à Almeria en 1323. Sa *Réponse à la demande de qui désire étudier la maladie venue d'ailleurs* présente successivement l'origine de la peste, ses causes, la façon de s'en protéger et de se soigner, mais elle aborde aussi plusieurs débats liés aux traditions prophétiques sur les maladies – ce mélange de réflexions médicales et religieuses est typique des traités produits dans le monde islamique à la fin du Moyen Age. La description clinique de la maladie, très précise, décrit jour par jour ses effets et évoque les bubons, caractéristiques de l'infection. Si, en conformité avec la théorie médicale dominante, les causes avancées font appel à la mauvaise qualité de l'air ambiant, une place est faite à la possibilité d'une transmission d'homme à homme : comme Ibn Khâtima l'affirme explicitement, *« il n'est pas d'altération et de corruption plus graves que celles causées par les miasmes qui émanent des malades atteints par cette épidémie, et plus particulièrement ceux qu'exhale leur respiration lorsque leur corps et leur souffle sont complètement putréfiés à l'approche de la mort »*. Malgré cette claire conscience, les réponses médicales restent largement inefficaces : Ibn Khâtima meurt lui-même, en 1368, d'une nouvelle vague épidémique.

Joël Chandelier

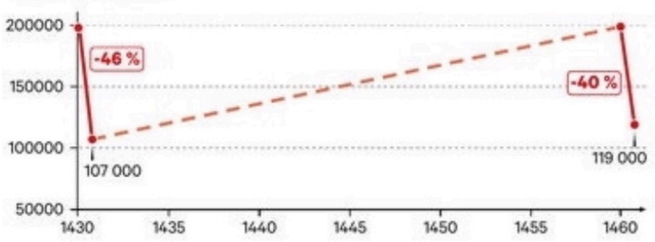
On peut traverser Le Caire, d'ordinaire si populeuse, d'une porte à l'autre sans plus croiser dans les rues âme qui vive



Le grand hôpital Le Mâristân (hôpital) al-Mansûrî, édifié en 1284 au centre du Caire par le sultan mamelouk Al-Mansûr, avec son propre mausolée, est resté pendant plus de cinq siècles le principal hôpital de la ville.

À SAVOIR

Le Caire : la résilience d'une capitale



Le Caire comptait environ 200 000 habitants au XVe siècle. Malgré des épidémies meurtrières de peste (celle de 1430 fait chuter la population de 46 %), la population de la capitale égyptienne se reconstitue rapidement, en raison de l'exode rural massif qui touche les villages de la vallée du Nil, avant de rechuter en raison d'un retour de la maladie.

GÉRARD DEGEORGE/AEG-IMAGES



Faire le deuil de ses enfants Scène de funérailles, tirée du *Livre des séances* d'Al-Hariri, un manuscrit peint en 1237. En réaction à la surmortalité nouvelle des enfants, une littérature de consolation des parents endeuillés apparaît en Égypte au XVe siècle.

▸▸▸ Sur la base de ces comptages, on a pu proposer des estimations de la mortalité de certains épisodes de peste dans la capitale égyptienne[3]. En 1430, en l'espace de trois mois, Le Caire aurait compté 93 000 morts ; 81 000 en 1460, en près de quatre mois. Rapporté à une population urbaine d'environ 200 000 habitants (estimation raisonnable si l'on considère que les comptages du diwan et des oratoires excluent les quartiers les plus excentrés de la capitale), le taux de mortalité de ces deux épisodes s'élèverait respectivement à 46 % et à 40 %.

Ruine des campagnes et déprise agricole

L'ampleur des saignées opérées par la peste dans la population de la capitale égyptienne ne s'explique qu'à la lumière de l'exode rural massif, sensible au XVe siècle dans les parcours de vie des hommes de religion, qui permet au Caire de recouvrer rapidement sa population après les épisodes de peste. Si hommes et femmes fuient alors les campagnes égyptiennes, c'est sans doute que l'effondrement de la population rurale laisse les survivants dans une situation plus précaire qu'avant 1348, accentuée par la rareté des institutions charitables qui se concentrent dans les villes.

Les archives fiscales de l'Égypte mamelouke et de l'Égypte ottomane, ou du moins ce qu'il en reste, permettent de prendre dans certaines provinces la mesure du désastre. Les autorités mameloukes ont procédé en 1315 à un cadastrage général des terres agricoles de la vallée du Nil, évaluant pour chacun des quelque 2 500 terroirs recensés à la fois la superficie des terres cultivées et le rapport fiscal attendu par l'administration. Depuis la fin du XIe siècle en effet, l'État disposait en Égypte de la pleine propriété des terres agricoles – seul leur rapport fiscal pouvant faire l'objet d'une appropriation privée ou d'une donation pieuse. Le cadastre de 1315 enregistre un optimum des surfaces cultivées, surestimant sans doute délibérément leur rapport fiscal. En 1528, les autorités ottomanes, maîtresses de l'Égypte depuis une décennie, procèdent à un nouveau cadastrage, à la fois pour prendre la mesure de l'évasion fiscale résultant de l'essor massif des donations pieuses au XVe siècle, et pour mettre à jour la liste des villages et la superficie de leur terroir, cent quatre-vingts ans exactement après le Grand Anéantissement.

La comparaison entre le cadastre de 1315 et celui de 1528, possible seulement pour certaines provinces égyptiennes, a permis à Nicolas Michel d'évaluer l'ampleur du recul[4]. La province de Buhayra, dans l'ouest du delta, ne compte que de rares villages abandonnés mais accuse un recul d'environ 60 % des terres cultivées. Les friches ont surtout gagné les terroirs les plus éloignés des grands canaux d'irrigation, les derniers à bénéficier de la crue du Nil, en lisière du désert, favorisant l'installation des bédouins et l'extension des pâturages au détriment de la mise en culture des terres. Dans la province de Bahnasawiya, en Moyenne-Égypte, alors que les gros villages se sont maintenus malgré la peste, deux tiers des agglomérations secondaires enregistrées en 1315 n'ont pas survécu : la population rurale s'est regroupée pour résister au désastre.

Le premier demi-siècle de la domination ottomane sur l'Égypte coïncide avec un recul sensible de la peste. Mais la maladie se manifeste à nouveau avec une fréquence élevée à partir des années 1570 et jusqu'au XIXe siècle. Ainsi s'explique au moins en partie l'effacement relatif de l'Égypte à l'époque ottomane, alors que la vallée du Nil avait formé pendant des siècles la plus riche province de l'empire islamique et la plus peuplée, et constitué le refuge de l'Islam après 1258 et la prise de Bagdad par les Mongols. ■

Notes

2. S. J. Borsch, *The Black Death in Egypt and England. A Comparative Study*, Austin, University of Texas Press, 2005.
3. S. J. Borsch, T. Sabraa, « Plague Mortality in Late Medieval Cairo », *Mamluk Studies Review* 19, 2016.
4. N. Michel, *L'Égypte des villages autour du XVIe siècle*, Louvain, Peeters Publishers, 2018.

Bagdad : frappée dès 1258 ?

Plusieurs chroniqueurs mentionnent en 1258 une épidémie qu'ils qualifient de peste *(tâ'ûn)* et dont ils placent l'origine à Bagdad, lors du massacre de la population de l'ancienne capitale impériale par les Mongols : la décomposition des cadavres par centaines de milliers et les mouches par millions auraient provoqué la corruption de l'air, que les vents auraient porté jusqu'en Syrie et en Égypte. Peu importe la théorie aériste qu'elle mobilise, cette identification d'une peste au Proche-Orient, près d'un siècle avant le siège de Caffa, ne paraît plus si incongrue – qui plus est, en présence des armées mongoles – compte tenu des découvertes les plus récentes sur l'évolution génétique du bacille.

BNF, ARABE 5847 FOLIO 29V

Du côté des médecins

La grande peur de la contagion

Même si les causes de la maladie sont encore mal connues et les remèdes, inefficaces, les médecins, dès le XIVe siècle, ont cherché, appuyés par les villes, à mettre en œuvre des mesures sanitaires nouvelles pour empêcher la propagation de l'épidémie.

Par Marilyn Nicoud



VIENNE, ÉGLISE SAINT-MICHEL ; AKG-IMAGES



L'AUTEURE
Spécialiste d'histoire de la médecine, du thermalisme et de l'alimentation, Marilyn Nicoud est professeure à l'université d'Avignon. Elle vient de diriger* Souffrir, soigner, guérir. Les patients et leurs médecins, du Moyen Age à l'Époque contemporaine *(Vendémiaire, 2023).

À SAVOIR

Contagion ou infection ?

Ces deux modes de transmission de la maladie ne s'opposent pas dans la pensée médicale du XIVe siècle. Est dite « contagieuse » une maladie qui se transmet par contact – aussi bien le toucher que le regard, l'odeur, les exhalaisons des malades. Est dite « infectieuse » une maladie causée par un air putréfié, mais cette putréfaction peut, elle aussi, être causée par la respiration et les effluves émanant du corps des pestiférés.

Guérison

Page de gauche : cet ex-voto figurant un lazaret, daté de 1680, représente la guérison d'un pestiféré grâce à une image pieuse lors de l'épisode de peste survenu à Vienne en 1679. Le malade est entouré d'un médecin, d'un chirurgien et de clercs.

DR – VENISE, MUSEO CORRER ; AURIMAGES

Si la peste n'est pas une maladie interhumaine, sinon dans sa forme pulmonaire, elle n'en a pas moins été longtemps perçue comme transmissible. Dès le milieu du XIVe siècle, les textes médicaux et les autorités publiques évoquent en effet une « maladie contagieuse » *(morbus contagiosus)*. Mais encore faut-il s'entendre sur le sens du mot, qui n'a rien à voir avec les théories microbiennes. Selon les conceptions médicales antiques et médiévales, le terme désigne un contact qui s'opère aussi bien par le toucher que par le regard, les objets contaminés ou encore les exhalaisons des malades. Loin d'être opposées, infection et contagion se complètent comme agent pathogène et facteur de transmission : l'air putréfié est le responsable des épidémies. Il est pensé comme corrompu dans sa substance par toute une série de causes hiérarchisées : des plus lointaines (une conjonction astrale) aux plus proches, telles des vapeurs putrides venues des marais, des entrailles de la terre ou des cadavres laissés sans sépulture. Il l'est aussi par l'expiration des patients et par leurs excrétions corporelles, qui, par la respiration et les pores de la peau, pénètrent le corps des personnes saines. A la fin du XIVe siècle, Henri de Brême, professeur à l'université de Prague, le résume ainsi : « *La pestilence est une maladie très contagieuse et infectieuse ; elle est mobile et se promène d'homme en homme, d'animal en animal parce qu'en vertu de la chose, un pestiféré dans une maison peut infecter toute la maison et cette maison infecter cinq maisons d'une ville, ces cinq maisons peuvent infecter toute une terre ou une région, comme nous le voyons par expérience.* »

Toutefois, pour tomber malade, il faut aussi, expliquent les médecins, y être disposé, c'est-à-dire qu'une complexion naturelle, des habitudes de vie ou des caractères physiologiques particuliers rendent apte à la contamination. Ces différents critères, sur lesquels ne se dessine pas vraiment d'accord au sein du monde médical, expliquent pourquoi, comme le montre l'expérience des retours successifs de peste, certains individus échappent à la maladie tandis que d'autres en sont, en quelque sorte, naturellement victimes. Pietro da Tossignano, alors professeur à Pavie, identifie ainsi en 1398 quatre causes principales à la propagation de l'épidémie : l'air corrompu, les lieux infectés, la disposition naturelle d'une personne à être contaminée et le contact avec un malade. Cette conception large de la contagion, déjà évoquée par le médecin grec Galien (IIe siècle), puis reprise au XIe siècle par Avicenne dans son encyclopédie médicale, le *Canon*, caractérise aussi la variole, la rougeole, la phtisie, la rage ou encore la lèpre. Elle justifie les diverses mesures et préconisations, exprimées à l'échelle individuelle et collective, qui fleurissent au gré des retours de l'épidémie, selon des temporalités et des géographies toutefois souvent décalées.



Éviter les miasmes

Chapeau, bec rempli de parfums, gants, longue tunique : la tenue du médecin de peste, esquissée lors d'un épisode de peste à Rome en 1656, et reproduite dans de nombreuses gravures (ici une gravure vénitienne du XVIIIe siècle), n'a sans doute jamais été utilisée. Elle n'en exprime pas moins les préconisations, répétées, d'un texte à l'autre, pour se protéger aussi bien de l'infection que de la contagion.

Fuir ou s'isoler

Dès 1348, pour éviter la peste, nombre d'auteurs de traités prophylactiques conseillent de fuir l'air malsain. C'est ce que décident les jeunes filles et jeunes gens du *Décaméron* de Boccace, qui abandonnent Florence en proie à l'épidémie. A la campagne, ils se racontent des histoires les faisant échapper aux pensées tristes et leur conservant une humeur joyeuse, comme le préconise l'art médical. En 1453 encore, le médecin de Nuremberg Hermann Schedel conseille à Johann von Aich, évêque d'Eichtätt, de s'échapper s'il le peut.

Pour ceux qui restent, les préconisations consistent notamment à éviter la ▶▶▶

Page 58 sur 115

promiscuité avec les malades et, plus largement, à s'éloigner des lieux fortement fréquentés, en particulier les bains et les églises. En 1348, sous la plume du professeur napolitain Giovanni della Penna, on lit qu'il faut bannir les discussions avec ceux qui viennent de régions contaminées, qu'il vaut mieux s'abstenir de toute réunion ou, du moins, les abréger. Peu de temps après, le Florentin Tommaso del Garbo déclare que, *« quand règne la pestilence, l'homme doit se garder de fréquenter beaucoup de gens, parce qu'il peut y en avoir parmi eux qui sont infectés et qui peuvent corrompre les autres »*. Au XVe siècle, il est expliqué à un ecclésiastique que *« les bains, notamment collectifs, sont à éviter car la contagiosité s'y diffuse plus facilement d'un individu à un autre, lorsque les pores* [de la peau] *y sont bien ouverts, les cœurs plus chauds, et l'air plus infectieux à cause de la chaleur qui s'extrait plus fort de n'importe quel corps »*.

Ce genre de recommandations, présentes dans les premiers ouvrages médicaux du milieu du XIVe siècle, se répètent à l'envi. On trouve ainsi, dans une note ajoutée à une copie du traité sur la peste du Montpelliérain Jean de Tournemire, la nécessité pour *« tout homme d'éviter le tumulte du peuple à l'église, à la maison, sur la place, au tribunal et partout »*. Au gré de l'expérience vécue, ces préceptes manifestent la volonté des médecins d'agir, par leurs conseils, sur les causes immédiates de la maladie, en limitant notamment les facteurs de sa diffusion.

Un linge sur la bouche ou le nez

La fuite et l'évitement des malades ont pu favoriser leur abandon par leurs proches, comme le laissent entendre maintes chroniques : le fils délaissant le père, la mère, ses enfants, sans compter le médecin oublieux de ses patients. Le chroniqueur florentin Marchionne di Coppo Stefani, qui écrit vers 1378-1385, note que *« beaucoup sont morts qui n'avaient eu ni confession ni derniers sacrements, et beaucoup sont morts sans être vus, et beaucoup sont morts de faim »*. Tout concourt à peindre un monde sans espoir où la charité chrétienne est désormais absente. Pourtant, la littérature médicale est prodigue en conseils pour que prêtres, familles, serviteurs ou encore praticiens, au chevet des pestiférés, puissent se prémunir de la contagion. L'un des premiers à en délivrer est le professeur de Pérouse Gentile da Foligno, lui-même mort de la peste en 1348 après avoir assisté quantité de patients, aux dires d'un de ses élèves. Il recommande de *« veiller à ce que ceux qui s'occupent des malades puissent rester en sécurité »*. Il convient par exemple de se laver fréquemment les mains et le visage avec une eau vinaigrée et de placer le lit du patient en hauteur afin que ses exhalaisons n'atteignent pas le visiteur.

En 1373, le Montpelliérain Jean Jacme relate sa propre expérience de praticien. Lors de ses visites, il dit se munir d'un morceau de pain, d'une éponge ou d'un linge trempé dans du vinaigre, porté à la bouche et au nez, ce qui lui a permis, affirme-t-il, d'échapper à la peste. On recommande aussi d'aérer la chambre des malades, de ne pas trop s'approcher d'eux ou encore d'apposer un linge sur leur visage pour empêcher leurs exhalaisons de se répandre.

Quoique la peste soit considérée comme une maladie mortelle, les conseils médicaux n'en proposent pas moins, aux côtés de recommandations prophylactiques, des traitements. Ces derniers consistent, pour l'essentiel, à purifier l'air par des fumigations odoriférantes, à corriger le régime individuel des malades pour leur éviter d'ingérer des aliments susceptibles de se putréfier ou de faire des exercices qui augmenteraient la chaleur corporelle et dilateraient les pores de la peau, et à tenter d'évacuer la matière venimeuse qui s'est répandue dans le corps : saignée, thériaque, bol arménien (préparation à base d'argile appliquée sur les bubons pour les faire suppurer), ou incision de ces abcès sont préconisés en fonction de la résistance des patients.

A ces conseils qui fleurissent dans une littérature médicale prolifique s'adressant majoritairement à des individus, profanes ou confrères, s'ajoutent des mesures collectives à l'échelle des cités. Certaines villes de la péninsule italienne sont manifestement les premières à prendre assez rapidement des dispositions qui visent à empêcher l'arrivée de la peste dans l'enceinte urbaine. Fermeture des accès à toute personne venant de zones contaminées, comme à Florence et Venise en 1348 ; interdiction de se rendre dans les villes déjà atteintes, comme à Pistoia au printemps de la même année ; mise en place d'un cordon sanitaire dans la région de Reggio d'Émilie en 1374 : autant de dispositifs qui auront quelques avatars à l'Époque moderne, à l'image du « mur de la peste », érigé en Provence pour protéger Avignon et les États pontificaux de la maladie qui, depuis 1720, frappe Marseille.

Ces mesures, qui s'attachent à interdire la mobilité en période épidémique, s'accompagnent, à Milan, à la fin du XIVe siècle, de la création d'un office des *« bollette »*, chargé d'octroyer et de vérifier les autorisations de circulation individuelle ; à Brignoles, en 1494, on trouve la trace de ces billets de santé qui se généralisent à l'Époque moderne en sus de licences nécessaires aux bateaux pour accéder aux ports, car la peste est perçue comme une maladie venant de l'extérieur.

C'est le 27 juillet 1377, à Dubrovnik, l'ancienne Raguse, qu'une première quarantaine est expérimentée, interdisant l'entrée en ville et dans son territoire à tous ceux qui viendraient de lieux infectés. Adoptée dans les décennies suivantes par Venise puis Milan, la mesure, peut-être conseillée aux membres du conseil de Raguse par les praticiens employés par la ville, implique aussi de penser la possibilité d'existence de ce qu'on appellerait aujourd'hui des « porteurs sains » et d'un temps d'incubation. En France, ce dispositif de quarantaine est confié, dans les années 1660-1670, aux ports de Marseille et Toulon qui, pourvus de lazarets, sont chargés du contrôle des patentes maritimes et de l'éloignement des bateaux suspects.

« La route de la contagion »

En dépit de ces décisions, le manque de moyens pour les faire respecter, les conflits de compétences entre institutions en charge du contrôle, l'opposition des populations et les méconnaissances médicales en matière de propagation de l'épidémie n'empêchent généralement pas l'entrée en ville de la peste.

Afin d'éviter sa propagation, l'expérience répétée conduit les autorités de Milan, à la fin du XIVe siècle, à tenter d'isoler, autant que possible, non seulement les malades mais aussi ceux qui ont été à leur contact et qui, pour l'heure, semblent bien portants. Les « maculés » et les « sains » sont séparés les uns des autres et le sont aussi du reste de la population urbaine. Ils sont soit enfermés chez eux, soit conduits hors de la cité dans des lieux d'accueil temporaire, parfois sous forme de cabanes, pourvus en nourriture et en personnel. Au milieu du XVe siècle, l'office de santé de la cité n'autorise le retour des survivants qu'une fois la quarantaine achevée et leurs maisons *« nettes, purifiées et bien nettoyées »*. Cette politique, aussi appliquée à Côme en 1453, est renforcée par des enquêtes quotidiennes pour identifier tous les nouveaux cas. Confiées aux responsables des paroisses, assistés par les praticiens recrutés par le pouvoir ducal, elles donnent lieu à la rédaction régulière de listes de malades et de morts. Y figurent leur nom, leur âge, leur lieu de résidence ainsi que le diagnostic individuel effectué par un médecin ou un chirurgien employé par la ville ou par le commissaire à la santé. Si cela permet aux députés milanais de l'office, le 6 mai 1468, de déclarer que *« trois cas procèdent par contagion, prise dans le quartier des Cinq Rues »*, le 5 juin 1468 ils reconnaissent que l'épidémie *« opère dans divers lieux et paroisses »* et qu'ils ont *« perdu la route de la contagion »*.

Tous les soignants, médecins, chirurgiens ou barbiers sont également tenus, en cas de prise en charge d'un malade atteint d'un apostème (bubon), d'un charbon ou d'un abcès malin, d'en avertir le commissaire. A Paris, il faut attendre le milieu du XVIe siècle pour que, sous l'égide du prévôt, les responsables de quartier s'astreignent à localiser et empêcher l'extension des foyers épidémiques. En Italie, à l'isolement des patients dans des lieux provisoires, ouverts



VILLARD-DE-LANS, CHAPELLE SAINT-SÉBASTIEN / NPL/OPALE PHOTO

L'incision des bubons

Dans la chapelle Saint-Sébastien, en Savoie, cette fresque, réalisée au XVe siècle, représente un chirurgien en train d'inciser le bubon d'une malade. Assez impuissants face à la peste, les médecins tentent cependant de trouver des remèdes. L'entaille des bubons, pour faire couler le pus, était souvent pratiquée par les chirurgiens-barbiers, qui les faisaient préalablement mûrir avec des emplâtres. La plaie était ensuite cautérisée au fer rouge. Ce traitement, parfois dangereux, a pu s'avérer efficace.

MOTS CLÉS

Apostème
Abcès que provoque la peste au niveau des ganglions lymphatiques. Ceux situés à l'aine sont plus souvent appelés « bubons » ou « tumeur ».

Charbon
On nomme ainsi la plaque gangreneuse noirâtre qui se forme au niveau de la piqûre de puce. Il ne faut pas confondre ce charbon pesteux avec la maladie du charbon.

Tout concourt à peindre un monde sans espoir où la charité chrétienne est désormais absente

MOT CLÉ

Thériaque
Cette composition pharmaceutique complexe, à l'origine à base d'herbes et de chair de vipère, fut inventée dans l'Antiquité, pour servir de contrepoison. Au Moyen Age, elle était utilisée comme médicament universel pour guérir diverses maladies : rougeole, petite vérole, peste *(ci-dessous)*.



LONDRES, SCIENCE MUSEUM ; SSPL/UIG/BRIDGEMAN IMAGES

DANS LE TEXTE

Ce que disait le médecin du pape

“La grande mortalité apparut en Avignon en 1348, en la sixième année du pontificat de Clément VI, au service duquel j'étais alors *[…]* Elle fut de deux sortes : la première dura deux mois, avec fièvre continue et crachement de sang ; on en mourait en trois jours. La seconde fut tout le reste du temps, aussi avec fièvre continue, abcès et charbons aux parties externes, principalement aux aisselles et aux aines ; on en mourait dans les cinq jours. Elle fut de si grande contagion *[…]* que non seulement en séjournant ensemble mais aussi en se regardant, l'un la prenait de l'autre. *[…]*
On fit porter tout l'effort sur la cure préservative avant l'attaque, curative après l'attaque. Pour la préservation, il n'y avait rien de meilleur que de fuir la région avant d'être infecté. *[…]* Pour le traitement curatif, on faisait des saignées et des évacuations, des électuaires et sirops toniques. Les abcès externes étaient mûris avec des figues et des oignons cuits, pilés et mêlés avec du levain et du beurre, puis ils étaient ouverts et traités à la façon des ulcères. Les bubons étaient ventousés, scarifiés et cautérisés.”
Guy de Chauliac, *La Grande Chirurgie*, [1363], Édouard Nicaise (éd.), Alcan, 1890, pp. 167-173 (texte adapté de l'ancien français).

MOTS CLÉS

« Bollette »
Dans la seconde moitié du XVe siècle, les *bollette di sanità*, sorte de bulletins ou de certificats de santé, sont nécessaires pour que les voyageurs (pèlerins, étudiants, domestiques, hommes en armes, marchands, etc.) puissent entrer dans les villes italiennes.

Lazaret
Établissement le plus souvent maritime qui servait à isoler individus et marchandises soupçonnés d'avoir été contaminés par une maladie épidémique. Le premier lazaret est construit en 1423 à Venise, puis ils se multiplient sur les pourtours de la Méditerranée.

▸▸▸ pendant la pandémie, succèdent, à partir du XVe siècle, les premiers hôpitaux pour les pestiférés : le premier voit le jour à Florence en 1423, mais c'est seulement en 1488 qu'une décision semblable est prise à Milan.

Ces mesures que justifie une maladie perçue comme contagieuse sont en effet loin d'être partout en vogue. A Valence, en Espagne, c'est dans les années 1440 que le mot « contagion » apparaît dans la documentation publique : dans un édit royal de la reine Marie, agissant comme régente, il est dit que « *l'expérience a clairement montré que toute maladie pestilentielle est contagieuse et que les personnes atteintes sont le principe et la cause de l'apparition soudaine de grandes mortalités dans différentes villes et cités* », ce qui justifie alors l'interdiction d'entrer en ville à qui est malade, l'expulsion de tout pestiféré et l'obligation faite aux médecins de dénoncer tout cas suspect.

Si les décisions sont donc loin d'être prises partout et au même moment, la gestion des nombreux cadavres susceptibles d'empoisonner l'air est en revanche un problème récurrent auquel les autorités s'efforcent de répondre sans tarder. Il convient d'agir au plus vite pour éviter l'amoncellement des corps ; au milieu du XIVe siècle, le notaire de Plaisance Gabriele de Mussi, dans un des très rares récits entièrement dédiés à la maladie, relate le manque de tombes individuelles et le creusement de fosses sous des colonnades et sur des places où personne n'a été enterré avant. A Pistoia, les décisions prises par le conseil de ville en 1348 prévoient que les corps des défunts ne soient pas transportés avant d'être enfermés dans un cercueil de bois afin « *qu'aucune puanteur ne puisse en sortir* » et que ceux qui accompagnent le cortège ne s'approchent pas des consanguins du mort ni ne pénètrent dans sa maison. Dans la cité d'Avignon, le chanoine de Bruges Louis de Boeringen est témoin de l'hécatombe survenue dès l'hiver 1348 ; il raconte à Pétrarque que le pape Clément VI a fait ouvrir une nouvelle aire cimétériale près de Notre-Dame-des-Miracles, alors qu'« *en trois mois, on a enterré 62 000 morts* ». Et il ajoute que des « gavots », pauvres paysans des montagnes environnantes, sont recrutés pour faire face à la pénurie de fossoyeurs, quoiqu'ils « *meurent aussi au bout de peu de temps, atteints autant par la contagion qu'écrasés par la misère* ».

Corps recouverts de chaux

Aussi bien dans les anciens cimetières paroissiaux que dans les nouveaux, comme celui d'East Smithfield à Londres, ouvert sur décision de l'évêque en 1349 pour faire face à un très grand afflux de morts, les corps semblent avoir été ensevelis selon les rituels habituels, quoique sans doute abrégés, dans des tombes le plus souvent individuelles *(cf. p. 92)*. Si, à Pistoia, les défunts doivent être enterrés dans une sépulture d'une profondeur de deux bras et demi, à Barcelone, au milieu du XIVe siècle, les corps sont placés dans une fosse à proximité de la basilique Saints-Just-et-Pasteur, et recouverts de chaux, comme ils le seront le plus souvent à l'Époque moderne, notamment dans les charniers de Marseille (jardin du couvent de l'Observance) et du Délos à Martigues, ouverts lors de la dernière épidémie de peste en France. Ces décisions visent avant tout à éviter toute corruption ou infection de l'air, en provenance des vapeurs issues des cadavres en décomposition et que les odeurs rendent perceptibles. Contagion par les exhalaisons des corps des pestiférés et empoisonnement de l'air doivent être empêchés.

A défaut bien sûr d'avoir saisi les modalités propres de transmission de la peste, les praticiens et les autorités publiques du Moyen Age n'en ont pas moins identifié cette « nouvelle » maladie – ils n'ont pas souvenir de la première pandémie du VIe-VIIIe siècle – en des termes où infection et contagion ne s'opposaient pas. Pour lutter contre un mal véhiculé par un air putride, les pouvoirs politiques ont préconisé le renforcement de mesures d'hygiène souvent déjà présentes dans des législations antérieures : attention aux conditions sanitaires en lien avec des activités considérées comme polluantes, à la qualité de l'air et de l'eau, isolement des individus malades comme on le faisait avec les lépreux perçus comme contagieux. Ils ont aussi, en certains lieux, proposé des procédures inédites inspirées sans doute des savoirs médicaux. ■



DUBROVNIK, MONASTÈRE FRANCISCAIN ; AED/OPALE PHOTO

Raguse, 1377 : la première quarantaine ?

A Raguse (actuelle Dubrovnik, en Croatie), alors sous domination vénitienne, le 27 juillet 1377, 34 des 47 conseillers de la ville se prononcent pour l'obligation d'un isolement préventif de trente jours pour tous les voyageurs provenant de lieux infestés, bientôt porté à quarante jours à Venise. Cette mesure pourrait s'expliquer par la distinction qu'opèrent les auteurs de langue arabe entre maladies aiguës, inférieures à quarante jours, et maladies chroniques, au-delà de ce terme. Les voyageurs provenant de la mer furent isolés sur l'île de Mrkan, tandis que ceux arrivant par voie terrestre étaient reclus à Cavtat.





Charité Ce retable du Maître d'Alkmaar, conservé au Rijksmuseum d'Amsterdam et peint en 1504 pour la Grande Église Saint-Laurent d'Alkmaar, représente *Les Sept Œuvres de miséricorde*. Le quatrième panneau en haut, à partir de la gauche, invite à ensevelir dignement les morts, le sixième à soigner les malades (agrandis ci-contre).

AMSTERDAM, RIJKSMUSEUM, SK-A-2815

Pays-Bas

Les affaires continuent !

Les historiens ont longtemps cru que les villes des anciens Pays-Bas, dont l'économie demeura florissante, avaient été épargnées par la peste. Il n'en fut rien, mais elles apprirent à « vivre avec ». Les gouvernements mirent tout en œuvre pour maintenir la production et préserver les métiers « essentiels ».

Par Élodie Lecuppre-Desjardin

Que tous les tisserands, foulons, arçonneurs [ouvriers qui débarrassent la laine de ses impuretés], *et tous les autres gens de métier qui ont de l'ouvrage, veuillent demain ouvrir bien et paisiblement leurs ateliers, sous peine d'encourir une amende de 10 livres et une peine de prison en la ville. Et que tous les teinturiers installent leurs cuves, et fassent œuvrer de la manière accoutumée. Et que tous les drapiers fassent la quantité de fils habituelle à envoyer à la teinture sous peine de 10 livres d'amende.* » Ainsi s'expriment les échevins de la ville de Tournai dans leur registre aux édits et aux bans en décembre 1349.

Les injonctions qui se multiplient en direction de tous les corps de métier prennent le chemin de l'ordre routinier et n'auraient rien de surprenant si elles n'étaient émises en pleine épidémie de peste. Alors que la maladie a fait son apparition au mois d'août de cette année dans les comtés et duchés qui constituent les anciens Pays-Bas, les décisions prises par les magistrats urbains réitèrent une volonté d'ordre et de continuité qui s'applique aussi bien aux comportements qu'à la production économique. C'est d'ailleurs sans doute en raison de cette absence de rupture dans le fil du temps municipal, perceptible dans les sources de l'époque, que de nombreux historiens ont longtemps considéré, jusqu'à la révision proposée par le Belge Wim Blockmans dans les années 1980, que ces territoires, figurant pourtant parmi les régions les plus urbanisées alors, avaient été tout simplement épargnés par la peste.

Pas de miracle aux Pays-Bas

La découverte de nouvelles sources, parmi lesquelles les dénombrements de foyers du Hainaut, les testaments de Douai, les mises sous tutelle des orphelins, les obituaires de Bruges, a enterré ce prétendu miracle flamand sous les pelletées qui ensevelirent les milliers de morts dans les fraîches fosses communes urbaines ou périurbaines creusées en cette occasion. Toutefois, parce que les chiffres ne sont pas faciles à établir, les doutes persistent. Certains historiens de l'économie continuent à faire des Pays-Bas une enclave protégée où l'épidémie aurait été relativement bénigne, ce qui explique, associé à un mode de production intensif, l'essor florissant hollandais. Certes, un territoire n'est pas l'autre, et les 29 000 morts à Tournai annoncés par l'abbé Gilles le Muisit dans sa chronique à la fin de l'année 1349 sont assurément fantaisistes. Mais la peste et, surtout ses résurgences, en 1352-1353, en 1360-1361, en 1399-1400, et tout au long des siècles suivants, saignèrent, là comme ailleurs, les populations que seule l'attractivité urbaine pouvait régénérer. La mort noire devint donc un marqueur démographique, une de ces catastrophes qui délimitent un « avant » et un « après ». Et si les statistiques générales font défaut, les nombreuses enquêtes menées par divers chercheurs depuis des décennies disent la gravité de la situation.

A Bruges, tandis que le comte Louis de Male autorise, le 15 août 1349, la construction de deux nouveaux cimetières à l'extérieur des murs, les archives de l'hôpital Saint-Jean montrent que le personnel a péri pendant l'épidémie, tandis que les admissions avaient été multipliées par 7. A Gand, dans les comptes de l'église Saint-Nicolas, 7 des 36 paroissiens bénéficiaires de la table charitable du Saint-Esprit disparurent, contre un seul l'année précédente. A Douai, un tiers des échevins perdirent la vie. A Lille, deux tiers des débiteurs de l'hôpital Saint-Sauveur furent rayés des listes entre 1349 et 1354 et, à Saint-Omer, des 33 changeurs que comptait la ville avant 1349, il n'en restait plus que 13 en 1352. Inutile de multiplier ces chiffres. Tous tendent à montrer qu'environ 30 % de la population des Pays-Bas méridionaux fut fauchée.

Les conséquences économiques ont été largement étudiées et l'analyse qu'en fait l'abbé de Tournai sonne juste : « *En raison de la grande mortalité d'hommes et de femmes dans le courant de cette année 1349, il y eut tant de décès parmi les vignerons, les bateliers et les artisans de toutes professions, qu'il en manqua énormément. C'est la raison pour laquelle nombre de survivants s'enrichirent grâce aux héritages des morts, tandis que d'autres exigeaient des salaires plus importants pour leur travail. Néanmoins, partout de nombreuses terres demeurèrent à l'état de friche et le blé, le vin et d'autres produits devinrent extrêmement chers.* » Ces mécanismes d'inflation liés à la pénurie de main-d'œuvre se répercutèrent dans toute l'Europe et les gouvernements tâchèrent de les enrayer au mieux. Car il fallut bientôt apprendre à vivre avec cette maladie qui, à la manière d'un « serpent de ▶▶▶



DR

L'AUTEURE
Spécialiste d'histoire urbaine et des idées politiques à la fin du Moyen Age, Élodie Lecuppre-Desjardin a notamment publié* Le Royaume inachevé des ducs de Bourgogne, XIVe-XVe siècles *(Belin, 2016) et dirigé* L'Odeur du sang et des roses. Relire Johan Huizinga aujourd'hui *(Presses universitaires du Septentrion, 2019).

▸▸▸ mort » *(serpentino more)*, pour reprendre les mots du franciscain Heinrich Taube (mort en 1364), frappa ici et là, de manière aléatoire et quasiment incontrôlable, pendant des siècles.

Sauver les marchés !

Les municipalités médiévales, composées majoritairement de bourgeois marchands et artisans, longtemps considérées comme manquant de prévoyance et chaotiques, ont en réalité légiféré de manière à rassurer et à attirer les migrants venus des campagnes désolées, phénomène qui fut à l'origine du rétablissement rapide de leur économie. Certes, les législations antipesteuses apparurent tardivement, comme à Dordrecht en 1450, puis à Anvers en 1454.

Même si les symptômes de la maladie étaient bien connus (le bubon sous l'aisselle, les ganglions dans le pli de l'aine et sous la mâchoire), les seuls remèdes demeuraient une alimentation

Les constructions et les réparations continuent tandis que le rythme du travail ne semble dépendre que du personnel résistant ou non au fléau

légère et vinaigrée, la saignée pour les plus résistants et l'usage de thériaque, une potion à base de nombreuses plantes, dont le pavot, pour les plus gras des malades. En revanche, s'appuyant sur le constat que la maladie était liée à la corruption de l'air et se diffusait par contact, les échevins systématisèrent des mesures sanitaires déjà en cours pour préserver la qualité des eaux, la salubrité des quartiers et, *in fine*, rassurer sur la bonne tenue de leurs places de marché. Les interdits s'accentuaient, se multipliaient, mais reprenaient *grosso modo* des pratiques déjà expérimentées. Ainsi en est-il de la défense faite aux barbiers de se débarrasser de leurs ordures sanguinolentes sur le pas de leur porte ou dans les voies d'eau, à Tournai, à Lille, à Amsterdam, ou de celle adressée aux propriétaires d'animaux pour éviter leur divagation. Les cochons étaient particulièrement visés, de même que les chiens. C'est peut-être dans ce cadre qu'il faut mentionner l'apparition de nouveaux officiers, les *tuekiens* ou *hondslagers* en néerlandais, payés par les villes pour les vider des chiens errants susceptibles de transmettre la maladie, et qui sont mentionnés à Lille pour la première fois dans les comptabilités lors de la deuxième vague de 1360.

Contenir la maladie plutôt que la prévenir, assurer la continuité des affaires le plus rapidement possible et faire taire les angoisses, telles étaient les ambitions des édiles. En ce sens, les mesures pragmatiques et d'ordre spirituel allaient de pair. La nécessité de calmer la colère de Dieu, fâché contre des enfants dont les mœurs étaient devenues déliquescentes, relevait tout autant d'une exigence pratique. On note des directives veillant à isoler les foyers de contamination. Mais l'interdiction de se rassembler près des fontaines, dans les halles et même dans les églises paroissiales se heurtait à la volonté de maintenir la dynamique économique et le salut des âmes. Il fallait donc biaiser et modifier les rythmes de vie.

A Tournai, lors de l'épidémie de 1349, le repos dominical devait être strictement respecté, sauf pour la vente de produits alimentaires. A Gand, les cochons devaient être abattus et vendus avant le coucher du soleil ; les enterrements de pestiférés, en revanche, se tenaient la nuit, tandis que les roues des chariots étaient parfois entourées de tissu pour assourdir leur roulement, les sonneries de cloches, interdites, de même que le port de vêtements de deuil. A Delft et Amersfoort, les églises paroissiales furent interdites aux proches des malades pendant six semaines, mais des endroits spéciaux leur étaient réservés. Pourtant, si les pèlerinages expiatoires furent reportés afin de limiter la dispersion des miasmes, des processions étaient organisées afin d'en appeler à la clémence divine.

Pour éviter le piège de ces contradictions entre élan collectif de solidarité et risque de contamination, une discrimination se mit en place progressivement. Avant que des passeports sanitaires fassent leur apparition au XVI^e^ siècle, les insignes qui permettaient de distinguer les prostituées ou les lépreux marquèrent désormais une autre population : les contaminés, leur famille et leur maison. Les *sterfhuizen* (maisons de mort) étaient identifiées par un faisceau de paille et leurs occupants devaient porter une verge blanche au cours de leurs déplacements. Quiconque cachait cette marque pour circuler et vendre au marché était puni d'une lourde amende.

La place des échanges économiques apparaît comme sanctuarisée. Les raisons financières sont évidentes. Mentionnons, par exemple, les édits obligeant les héritiers à déclarer rapidement le décès de titulaires de rentes viagères sur la ville, ce qui conduisait à éliminer les dividendes

DANS LE TEXTE

1349 : la litanie des postes à pourvoir à Tournai

“Quiconque désire avoir l'office que possédait Jakemes du Seel, qui scellait les draps de la ville, se présente mardi en la halle devant les échevins et on en délibérera. *[…]* Quiconque veut être sergent des échevins de la paroisse de Saint-Brice, se présente demain en la halle devant les échevins et on en aura conseil et avis. *[…]* Quiconque désire reprendre l'office de valet des treize hommes en charge du contrôle des draps, se présente mardi en la halle devant les échevins et on en décidera. *[…]* Quiconque veut reprendre la charge de la justice de la paroisse de Saint-Brice, se présente mardi en la halle devant les échevins et on la lui donnera volontiers.”

Bans de la ville de Tournai en octobre 1349 (d'après C. Billen, M. Boone, *Bans et édits pour la ville de Tournai en temps de peste, 1349-1351*, Bruxelles, Palais des Académies, 2021).



DOUAI, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, 1183 (TOME III) FOLIO 033

et donc à alléger les dettes urbaines, ou bien les nombreux bans destinés à maintenir l'activité artisanale. A titre privé, un pic de testaments rédigés en 1400 à Douai montre combien les familles veillaient avec grand soin à empêcher le risque d'une dissémination potentielle de leur patrimoine : maisons, terrains, rentes, mais également meubles, objets, vêtements, constituent le fonds d'une transaction entre parents, sans que soient oubliées les institutions charitables et religieuses pour assurer le salut des âmes. Cette pratique se heurta cependant à de nouvelles directives qui visèrent, au XV^e^ siècle, à éliminer par le feu tous les vêtements et objets ayant appartenu aux défunts morts de la peste. Gand légifère en ce sens et condamne à dix ans de bannissement les fripiers qui auraient la mauvaise idée de revendre les trousseaux des pesteux. Mais la réaction des édiles ne relève pas seulement d'intérêts pour les affaires. L'honneur de la ville est également en jeu.

Halte aux flagellants

Toutes ces mesures de propreté, d'assainissement, de préservation, relèvent d'un bien commun dont les gouverneurs des villes ont la charge. C'est pourquoi des édits interdisent à tout représentant de la loi de quitter la ville sous peine de perdre son droit de bourgeoisie. Une étude suivie de l'activité des échevins de Douai durant l'été 1400, au moment où la peste fait son apparition, montre que ces derniers légiférèrent tous les jours. Épargné, le groupe échevinal travailla deux fois plus que de coutume ! Et les constructions, les réparations confiées aux maçons et charpentiers continuent tandis que le rythme du travail ne semble dépendre que du personnel résistant ou non au fléau.

Le fléau frappe Valenciennes
Sur cette illustration du *Recueil des antiquités de Valenciennes* d'Hubert Cailleau, illustrant la peste de 1515, *« Dieu, dans une nuée, ordonne à un ange armé d'un trait et tenant un crâne de frapper la ville »*. Au premier plan, des hommes enterrent un corps (à droite) tandis qu'un prêtre donne l'extrême-onction à un mourant (à gauche).

Une résilience exceptionnelle émerge au fil des retours de la calamité, alors que les villes cherchent de plus en plus à réguler et encadrer les pratiques dévotionnelles. De ce point de vue, la réaction des autorités tournaisiennes face au déferlement des flagellants aux Pays-Bas en août-septembre 1349, que les sources flamandes estiment entre 100 000 et 800 000, est exemplaire. Si les chiffres sont tout aussi disproportionnés que ceux qualifiant le nombre de morts, ils disent néanmoins l'ampleur du phénomène qui s'enkysta dans la région, même après l'interdiction formulée par Clément VI dès le mois d'octobre. Cette *« secte de gens »* dénoncée par le roi et le chapitre cathédral non seulement nuisait au bon ordre de la cité, par les démonstrations exubérantes de celles et ceux qui se flagellaient en public, mais elle détournait les dons des fidèles en faveur de ces pénitents très actifs auprès des familles endeuillées. Les interdictions furent réitérées au moins jusqu'en 1351. Dans le même temps, les villes reprenaient en main les vies dissolues de leurs administrés en interdisant le concubinage, les jurons, les jeux de dés et tout comportement déviant, tandis que les pogroms contre les Juifs se multipliaient essentiellement en Brabant. Autant de mesures tristement familières.

En l'absence d'hôpitaux spécialisés et de soins spécifiques, avant la deuxième moitié du XV^e^ siècle à Bruges, et durant les XVI^e^ et XVII^e^ siècles plus généralement ailleurs, les institutions existantes prenaient en charge les malades, de même que les chirurgiens municipaux dans certaines villes. La solidarité envers les plus nécessiteux, qui relevait encore une fois du bon gouvernement de la ville, prenait le chemin religieux des Sept Œuvres de miséricorde, dont témoigne le retable d'Alkmaar, réalisé en 1504 pour la Grande Église Saint-Laurent. Le soin aux malades et l'ensevelissement des morts faisaient partie des devoirs du chrétien, des groupes particuliers, réglementés par les villes, rendaient ces services précieux à la communauté. Parmi eux, les Cellites, rassemblés en confraternité d'hommes et de femmes, revêtus d'un manteau noir et d'un capuchon gris, se chargeaient de porter secours aux pestiférés, de les enterrer, de nettoyer leurs maisons. Quand la peste se retirait, ils continuaient leur œuvre de charité en aidant d'autres malades et particulièrement ceux souffrant de troubles qu'on appellerait aujourd'hui psychiatriques.

Ces villes des Pays-Bas s'installaient dans une continuité modulable, répondant à l'inattendu du surgissement épidémique par une systématisation de mesures déjà éprouvées et en constante amélioration. Tel est sans doute, loin de l'hypothèse d'une population extraordinairement épargnée, le secret d'une économie prospère et durable. ■

Page 66 sur 115

Salaires, inflation, pouvoir d'achat

Une catastrophe économique ?

L'effondrement démographique a bouleversé les marchés et favorisé les travailleurs accusés bien vite d'être des profiteurs de peste. Mais les autorités partout en Europe, et notamment Édouard III roi d'Angleterre, ont repris le contrôle de la situation, fixant les prix et les salaires, et réglementant le marché du travail.

Par Robert Braid

La Peste noire, en emportant plus de la moitié de la population, ne put qu'avoir un impact économique important et immédiat. Arrêt brutal de la production, réduction nette de la demande, augmentation de la masse monétaire par habitant, baisse des rentes et de l'assiette fiscale : les marchés ont été bouleversés et les autorités ont tenté de limiter les répercussions de la crise avec les moyens à leur disposition. D'autant que l'épidémie ne fut pas un événement ponctuel, puisqu'elle ressurgit, par vagues, fauchant à de multiples reprises une partie de la population tous les quinze à vingt ans, et ce, jusqu'au début du XVIIIe siècle. Si les situations étaient bien évidemment différentes selon les régions, presque tous les pouvoirs en place au moment de la crise ont réagi en établissant une nouvelle politique du travail.



L'AUTEUR
Historien et maître de conférences à la Faculté d'économie de l'université de Montpellier, Robert Braid a publié « Behind the Ordinance. Economic Regulation and Market Control Before the Black Death » (Journal of Legal History, 2013) et « The Political Culture of Work », dans Valérie L. Garver (dir.), A Cultural History of Work (Bloomsbury Publishing, 2019).

Les profiteurs de peste

Les chroniqueurs et moralistes de la deuxième moitié du XIVe siècle observent les effets de l'épidémie sur le niveau de vie des travailleurs. Tous constatent, effrayés par le retournement de l'ordre social, que l'épidémie a permis aux classes laborieuses survivantes d'améliorer leurs conditions de vie au-delà des limites jugées par eux acceptables.

William Dene, chroniqueur du prieuré de Rochester, constate l'augmentation du prix des denrées essentielles après la peste, mais note que les ouvriers sont devenus suffisamment riches pour les acquérir facilement. Le chanoine augustinien Henry Knighton, qui vit à l'abbaye de Leicester et écrit quelques décennies après l'événement, se souvient que les salaires des moissonneurs avaient augmenté après la crise, aussi bien en argent qu'en nature. A la même date le poète anglais William Langland, dans *Pierre le laboureur*, note que les ouvriers délaissent le bacon et préfèrent désormais la viande fraîche et le poisson frit. Un autre poète et moraliste anglais de la même époque, John Gower, déplore que les classes laborieuses exigent *« des choses pour* [leur] *ventre comme un seigneur »*. Les serviteurs, regrette-t-il, ont développé un appétit pour le luxe. Avant la peste, les ouvriers mangeaient du pain de mauvaise qualité et ne buvaient que de l'eau, le fromage et le lait étant pour eux un festin. Mais ces *« bons vieux temps sont anéantis »*.

De plus, bon nombre de contemporains reprochent aux ouvriers d'être devenus fainéants et rebelles et de réclamer deux fois plus d'argent pour en faire trois fois moins. *« Ils sont oisifs, ils sont rares et ils sont avares »*, constate John Gower. Ils manquent de discipline et refusent de retourner chez un employeur si ce dernier ne leur offre pas de la nourriture de meilleure qualité. Gower va jusqu'à craindre que, bientôt, les seigneurs ne se soumettent à leurs employés, à moins que justice puisse être obtenue par la force.

Partout en Europe, les autorités chargées du maintien de l'ordre social constatent les mêmes tendances. Dès septembre 1348, le sénéchal de Provence Raymond d'Agoult dénonce la malice des moissonneurs qui demandent un salaire plus élevé que la valeur du blé récolté. Édouard III, roi d'Angleterre (1327-1377), justifie le plafonnement des salaires en juin 1349 en observant que certains serviteurs profitent de l'épidémie pour exiger des traitements excessifs, tandis que d'autres préfèrent dorénavant vivre de la mendicité que du travail. Une ordonnance française de 1354 émise par Jean le Bon note que les salaires sont devenus à ce point élevés qu'il est possible de bien vivre en ne travaillant que ▶▶▶



BRITISH LIBRARY BOARD, ALL RIGHTS RESERVED/BRIDGEMAN IMAGES

Au travail
Des travailleurs attendent l'embauche avec leurs outils (prologue *Des cas des nobles hommes et femmes* de Boccace, XVe siècle).

DR

DANS LE TEXTE

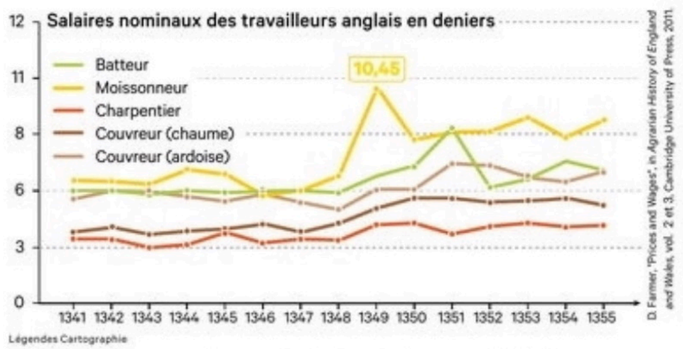
« Tant étaient morts »

“Donc vint par défaut de gens
Que maint bel héritage
Demeurait à labourer ;
Nul ne s'occupait des champs sarcler,
De lier les blés et de vendanger
Que celui qui en donnait triple salaire
Non certes pour un denier vint !
Tant étaient morts et il advint
Qu'à travers champs et bêtes mues
Gisaient toutes éperdues.
Dans les blés et les vignes paissaient
Partout où elles voulaient.”

G. Machaut, *Jugement du Roi de Navarre*, cité dans G. Brunel, É. Lalou, *Sources d'histoire médiévale*, Larousse, 1992, pp. 799-800.

L'HISTOIRE / N°509-510 / JUILLET-AOÛT 2023

Angleterre : flambée des salaires…



La Peste noire a provoqué une pénurie de main-d'œuvre salariée due au nombre de morts et au fait que beaucoup de survivants sont devenus chefs de leur propre exploitation, ce qui a conduit à une forte hausse des salaires dans l'agriculture et dans le bâtiment. Dans les deux ans qui ont suivi la peste, les ouvriers du bâtiment ont vu leur rémunération augmenter de 40 % et, en 1349, les moissonneurs touchaient presque le double d'avant la pandémie. Ceci poussa les autorités à plafonner les salaires.

▸▸▸ deux jours par semaine permettant aux ouvriers de passer le reste de leur temps dans des tavernes *(cf. p. 69)*.

Remise en ordre

Les autorités, aussi bien centrales que locales, ont alors mis en place une panoplie de mesures pour freiner la hausse des salaires. Alors qu'il ne peut convoquer le Parlement à Westminster à cause de la peste, Édouard III, dès juin 1349, élabore une politique nouvelle en publiant une « ordonnance des travailleurs » (Ordinance of Labourers), qui va créer un précédent juridique pour toute future législation sur le travail.

Dans cette loi, Édouard III oblige tous les ouvriers à accepter des offres d'emploi aux salaires d'avant la peste ; il contraint les artisans et les vendeurs de produits alimentaires à pratiquer les anciens prix ; il rend illégale l'aumône aux personnes physiquement capables de travailler pour gagner leur vie ; enfin, il oblige les autorités locales à faire respecter ces mesures. Le roi a par la suite apporté de nombreux amendements à ces nouveaux règlements en attendant la prochaine session du Parlement. Dès le retour des parlementaires en 1351, les membres ont ratifié, clarifié et étendu la législation initiale ; et l'administration royale a fait preuve d'une réelle volonté de faire respecter ces nouvelles mesures. D'autres ordonnances similaires sont venues compléter les mesures initiales, notamment le statut de Cambridge de 1388, en cherchant à limiter la mobilité ouvrière, en obligeant certaines personnes à rester dans le secteur agricole et en imposant des pénalités plus sévères aux contrevenants. En plus de stabiliser les marchés et de réduire le coût de la main-d'œuvre pour les nobles et les employeurs, les amendes collectées grâce à l'application de ces mesures ont renfloué la Trésorerie qui avait gravement souffert de la perte de la moitié des contribuables emportés par la peste. Ces ordonnances sur les salaires furent réitérées et modifiées régulièrement pendant les siècles suivants et ne furent abrogées qu'au XIXe siècle.

Tous les médiévistes britanniques connaissent depuis longtemps ces premières lois sur le travail. Nombre d'entre eux les considèrent comme une étape décisive dans l'évolution de la gouvernance du pays[1]. Dans les autres pays européens, les nouvelles politiques du travail ont été nettement moins étudiées. Les archives contiennent pourtant de nombreux exemples d'ordonnances très similaires promulguées quasiment partout sur le continent après la Peste, même si elles furent, il est vrai, suivies avec moins de rigueur qu'en Angleterre.

Ainsi, en 1351, Pierre Ier et le parlement de Castille ont établi un montant maximum pour un grand nombre de prix et de services, fixé les heures de travail et imposé des peines sévères à tous ceux qui transgressaient ces nouveaux règlements. Henri II de Trastamare, qui dépose Pierre par la violence en 1369, instaure des mesures presque identiques à celles de son prédécesseur. En France, en 1351, le roi Jean le Bon impose lui aussi des prix et des salaires, limite la mobilité ouvrière et condamne les *« fainéants »*. Quelques années plus tard, il exige le paiement des salaires en espèces, puisque la rémunération en nature permettait de contourner les montants officiels.

Le sénéchal de Provence, Raymond d'Agoult, agissant en septembre 1348, a été le premier à promulguer une ordonnance pour juguler l'inflation après la Peste noire[2]. Cette législation

Les prix des denrées de base ont vite dépassé les rémunérations une fois que la peste s'est dissipée, limitant les gains des ouvriers et leur pouvoir d'achat

énonce le prix maximum autorisé pour un grand nombre de produits (seize types de chaussures, quatorze variétés de vêtements, quinze coupes de viande, neuf espèces de volailles, poissons, objets en verre, etc.), ainsi que le salaire légal pour toutes les catégories de travailleurs (tailleurs de vigne, bêcheurs, faucheurs, bouviers, bergers, maréchaux-ferrants, maçons, charpentiers, plâtriers, boulangers, domestiques, nourrices, taverniers, etc.), parfois en ajustant les tarifs en fonction de la saison. Elle limite également le nombre d'ouvriers qu'il était possible d'engager en même temps et interdit aux travailleurs de se rassembler pour négocier collectivement leurs salaires – sous peine de se faire couper une main ! Aucun



BRITISH LIBRARY BOARD. ALL RIGHTS RESERVED/BRIDGEMAN IMAGES
RMN-GRAND PALAIS (MUSÉE DU LOUVRE)/JEAN-GILLES BERIZZI

document dans les archives n'atteste cependant la mise en application de cette loi.

Il semble que si les autorités centrales de la Provence ont finalement renoncé à poursuivre cette politique, c'est parce que les communes de cette région, très indépendantes et bien organisées, ont réussi à prendre le relais. Par exemple, la ville de Brignoles se contente de modifier un grand nombre de montants dans l'ordonnance du sénéchal. Marseille, en revanche, rejette l'ordonnance et met en place des mesures plus adaptées au marché local. En plus des ajustements en termes des salaires, la ville interdit aux ouvriers agricoles dans sa juridiction de quitter le territoire pour travailler ailleurs et elle prend le contrôle des jours ouvrables. A Aix, les salariés sont obligés de travailler de l'aube au crépuscule. Le conseil municipal de Sisteron prend aussi la main sur les heures de travail et interdit le paiement des salaires en nature.

Chaque ville de la péninsule italienne élabore sa politique du travail. Orvieto plafonne les salaires dès le mois de septembre 1348. Le gouvernement de Florence réglemente très strictement les salariés agricoles, laissant les guildes contrôler les métiers urbains. Partout en Europe, de la Norvège au Portugal, on voit le même ▸▸▸

DANS LE TEXTE

Édouard III remet les serviteurs au travail

« Comme naguère contre la malice de serviteurs qui ne voulurent plus travailler après la pestilence sans prendre de salaires outrageux, il fut ordonné par notre seigneur le Roi, et consenti par les prélats, nobles et autres de son conseil, que tous les travailleurs, aussi bien les hommes que les femmes, soient tenus de servir, recevant salaires et gages accoutumés à l'époque avant la Peste. »

Extrait du préambule du Statut des travailleurs *(Statute of Labourers)* de 1351, ratifiant les mesures prises par Édouard III en 1349.

Jean le Bon s'attaque aux fainéants

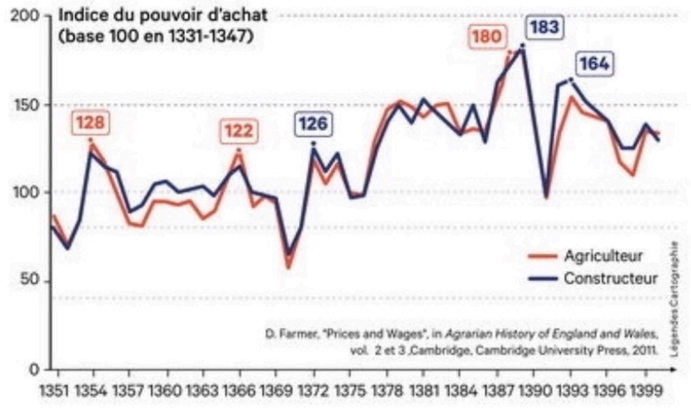


« Ouvriers gourmands, ou friands, ou fainéants vont séjourner dans les tavernes, et disent que pour le grand prix des journées auquel ils se sont accoutumés d'avoir, qu'ils ne travailleront que deux jours dans la semaine. »

Extrait d'une ordonnance de Jean le Bon fixant les salaires en 1354.

Deux rois face à la peste Pour contrer les bouleversements économiques provoqués par la peste, Édouard III (à gauche, représenté sur une miniature du XIVe siècle) plafonne les salaires dès 1349. En France, Jean le Bon (à droite, portrait anonyme) prend des mesures similaires en 1354. Deux ans après, il est fait prisonnier à Poitiers au début de la guerre de Cent Ans.

… et fluctuations du pouvoir d'achat



La hausse des salaires en Angleterre est à relativiser : dès 1350, la flambée des prix a limité les gains des salariés. En 1351-1352, à cause de l'inflation, les ouvriers anglais ont vu diminuer leur pouvoir d'achat. Un pic d'inflation en 1370 a fait chuté leur niveau de vie de 40 % ! A partir de 1375, en revanche, grâce à une baisse importante des prix, les niveaux de vie ont nettement augmenté. Pendant le dernier quart du XIVe siècle, les salariés pouvaient acheter environ 40 % de plus que dans la période 1331-1347.

La peste a-t-elle gommé les inégalités ?

Vous voulez réduire les inégalités ? Essayez la Peste noire. » C'est par ce titre que le *Washington Post* rendait compte en 2017 de la parution du livre de Walter Scheidel, traduit en français sous le titre *Une histoire des inégalités. De l'âge de pierre au XXIe siècle* (Acte Sud, 2019). L'économiste y corrélait en longue durée nivellement des fortunes et morts de masse. Des évaluations plus précises, menées notamment par Guido Alfani pour l'Italie, confirme ce schéma d'ensemble : la part de richesse détenue par les 10 % les plus fortunés y tombe de 65 % à 50 % en 1350, demeurant à ce niveau deux siècles, avant d'entamer une lente remontée. Ailleurs, comme en Allemagne, ce rattrapage est plus rapide, et si les gouvernements européens se préoccupent si vite de limiter les hausses de salaire, c'est pour éteindre ce scandale moral qu'un décret florentin daté du 9 octobre 1348 exprime déjà avec une désarmante lucidité : « *Alors que beaucoup de citoyens étaient devenus pauvres, certains pauvres devenaient riches.* » C'est que la peste, fauchant les vies sans distinction d'âge, de sexe ni de conditions, provoque des opportunités d'ascension sociale. Ainsi pour les femmes, que l'on voit dans la documentation notariale (à Marseille notamment) reprendre massivement les entreprises de leurs maris défunts. Mais là encore, l'ordre des pères veille : à Florence, la loi du lignage se fait plus stricte après 1350, les réformateurs se préoccupant d'endiguer le flux de biens patrimoniaux qui, faute de prétendants mâles, risquerait de dériver vers des lignées féminines. P. B.



Pauvreté et richesse Un mendiant sollicite une riche demoiselle (détail d'une miniature illustrant *Le Roman de la rose* de Guillaume de Lorris dans un manuscrit édité à Bruges en 1490).

BRITISH LIBRARY, HARLEY 4425 FOLIO 73/AURIMAGES

▸▸▸ type d'ordonnances s'appliquer juste après la Peste noire pour limiter la hausse des salaires.

Ce n'est pas la première fois que les gouvernements essayent de réglementer le marché du travail. Londres avait déjà plafonné les salaires dans le bâtiment depuis le XIIIe siècle, et il est d'ailleurs fort probable que ces mesures locales aient servi à la rédaction de l'ordonnance centrale d'Édouard III. A la même époque, la monarchie de Castille a elle aussi déjà fixé des prix et salaires, contrôlé les formes de rémunération et réprimé l'oisiveté lors d'une période de forte inflation provoquée par sa politique monétaire. En France, Philippe VI était intervenu pour fixer des prix et salaires pour des raisons similaires dans les années 1330. Mais, jusqu'au milieu du XIVe siècle, les interventions sur le marché du travail ont été relativement limitées. Jamais dans l'histoire européenne les gouvernements n'avaient réagi à une conjoncture économique avec une telle unanimité.

Vivre mieux après ?

Le débat reste entier toutefois sur la question de savoir si les salariés vivent mieux après la Peste noire, comme l'interprètent les chroniqueurs contemporains. Pour comprendre le mouvement des salaires et le niveau de vie des ouvriers, les meilleures sources viennent de l'Angleterre puisque les archives ont conservé la comptabilité de plus d'une centaine de manoirs et de chantiers de constructions qui permettent de retracer les prix et les salaires depuis le XIIIe siècle. Selon ces sources, les salaires nominaux ont nettement augmenté pendant l'année où la Peste noire sévissait, alors que les prix ont baissé, accroissant de manière radicale le pouvoir d'achat des salariés. En effet, la disparition de la moitié de la population aurait nettement diminué l'offre de main-d'œuvre et aussi la demande de produits. De plus, la peur de la contagion aurait incité les travailleurs à rester chez eux pour être épargnés plutôt que de se rendre au travail *(cf. p. 69)*.

S'il est vrai que les salaires ont augmenté pendant l'épidémie, et ont continué à grimper pendant plusieurs décennies, les prix des denrées de base ont vite dépassé les rémunérations une fois que la peste s'est dissipée, limitant ainsi les gains des ouvriers en termes de pouvoir d'achat. Dès 1352, en moyenne, les salariés anglais avaient un moins bon niveau de vie qu'avant la peste. La vraie amélioration des conditions de vie des ouvriers ne s'amorce qu'à partir des années 1370, lorsque les prix fléchissent et que les salaires restent stables. L'historien français Guy Bois a constaté le même phénomène en Normandie[3].

Il reste très difficile d'expliquer pourquoi les chiffres ne montrent pas une hausse nette et durable du pouvoir d'achat dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, alors que les observateurs contemporains remarquent unanimement cette tendance. De nombreuses interprétations ont été proposées. Certains historiens ont tenté d'argumenter que l'hécatombe n'avait pas suffi à vider le marché du travail du surplus de main-d'œuvre. L'historien britannique John Hatcher a cependant signalé que la comptabilité médiévale passe souvent sous silence des rémunérations en nature qui augmentent considérablement les revenus globaux des salariés dès le lendemain de la Peste noire, rendant un peu plus crédibles les impressions des observateurs de l'époque[4]. Charles-Marie de La Roncière, qui a examiné les archives florentines, a constaté, à l'inverse, que la nourriture et les autres prestations en nature sont en passe de sortir d'usage au milieu du XIVe siècle, ce qui explique certainement pourquoi l'on peut observer une amélioration des niveaux de vie immédiatement après la peste[5]. Un historien anglais, James Thorold Rogers, a observé lui un grand nombre de ratures dans la comptabilité des manoirs à partir de 1350 et suggéré que les administrateurs tentaient de cacher le vrai montant des salaires pour échapper aux contrôles des magistrats en charge d'appliquer la nouvelle législation du travail[6].

Les sociétés finirent par s'adapter en instaurant de nouvelles formes de gouvernance

Quoi qu'il en soit, même si les salariés ont tenté par tous les moyens d'esquiver les nouvelles mesures pour limiter les salaires, on peut penser que ces politiques ont eu un impact fort sur le pouvoir d'achat des salariés puisqu'elles ont suscité la colère des travailleurs. A plusieurs reprises, en Angleterre, les juges chargés de faire respecter les nouvelles ordonnances ont été attaqués. Lors de la révolte des paysans de 1381, les rebelles réclamaient, entre autres exigences, que le roi supprime les mesures qui limitaient les salaires. En vain, car la révolte a été vite réprimée dans le sang par Richard II. La Peste noire a créé une situation de crise qui a permis aux autorités de mettre en place une politique de travail qui limitait le coût de la main-d'œuvre. Si cette politique a été poursuivie avec plus de vigueur en Angleterre, c'est parce que les structures étaient déjà en place pour l'appliquer.

Petite divergence Nord-Sud

La peste, bien sûr, ne fut pas le seul facteur à avoir entraîné des transformations de l'économie à la fin du Moyen Age. Pensons seulement à la guerre de Cent Ans et aux transformations climatiques qui, dès la fin du XIIIe siècle, avaient engendré des baisses de rendements agricoles (la plus spectaculaire étant la grande famine qui frappa l'Europe entre 1315 et 1321). Lorsque la peste touche l'Europe, plusieurs vagues d'épizooties avaient déjà affaibli la population européenne pendant le XIVe siècle – les animaux étant à la fois sources d'engrais pour les champs, d'énergie pour tirer charrues et charrettes, et de protéines pour les travailleurs. Autrement dit, de tous les cataclysmes médiévaux, si la Peste noire fut certainement le plus brutal, elle ne fut pas la seule à impacter l'économie.

Néanmoins, cette crise donna dans un premier temps un coup d'arrêt à l'économie à travers l'Europe tout entière qui venait de traverser une longue période de fragilité. Puis, à plus long terme, les sociétés finirent par s'adapter à tous ces bouleversements en instaurant de nouvelles formes de gouvernance. Le rôle que prirent les pouvoirs dans la régulation des marchés permit une meilleure organisation de l'économie et une plus forte croissance. En ce sens, la Peste noire a contribué à ce qu'on appelle la « petite divergence », c'est-à-dire la plus forte croissance des pays du nord de l'Europe, dans les pays où ce type d'intervention a pu être poursuivi, et la stagnation de ceux du sud, notamment les cités-États italiennes comme Gênes, Venise et Florence, jusqu'alors les régions plus « avancées » de l'Europe. Si son impact sur le long terme est encore difficile à identifier, il est clair que la Peste a joué un rôle primordial dans les transformations de la fin du Moyen Age. ■



Troubles sociaux Sur cette miniature tirée des *Chroniques* de Jehan Froissart, deux groupes rebelles se retrouvent aux abords de Londres lors de la révolte des paysans de 1381, provoquée notamment par les réformes sur le travail prises par le pouvoir après la Peste noire.

BRITISH LIBRARY, ROYAL 18 E I FOLIO 175/AURIMAGES

Notes

1. R. C. Palmer, *English Law in the Age of the Black Death, 1348-1381. A Transformation of Governance and Law*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1993 ; M. Bailey, *After the Black Death. Economy, Society, and the Law in Fourteenth-Century England*, Oxford University Press, 2021.

2. R. Braid, « *Et non ultra* : politiques royales du travail en Europe occidentale au XIVe siècle », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 161, 2003, pp. 437-491.

3. G. Bois, *La Crise du féodalisme*, Presses de la FNSP, 1976.

4. J. Hatcher, « England in the Aftermath of the Black Death », *Past and Present*, 144, 1994.

5. C.-M. de La Roncière, *Prix et salaires à Florence au XIVe siècle, 1280-1380*, Rome, École française de Rome, 1982, p. 292.

6. J. E. Thorold Rogers, *A History of Agriculture and Prices in England*, Oxford, Arthur George Liddon Rogers Clarendon, 1866, vol. I, p. 274.

Page 72 sur 115

52 millions de morts

L'ébranlement des sociétés européennes

Peu de textes, presque pas d'images : la peste n'a guère été représentée. En apparence, elle ne produisit pas de changements majeurs dans les structures sociales, qui résistèrent. Pourtant, la force du choc ébranla en profondeur et durablement les sociétés.

Par Étienne Anheim

En 1967, dans son uchronie *La Porte des mondes*, Robert Silverberg imagine une Peste noire si terrible que l'Europe du XIVe siècle, dévastée, aurait été colonisée par un Empire ottoman devenu l'une des grandes puissances du XXe siècle, aux côtés de la Russie, du Japon ou de l'Empire aztèque. Cette « grande divergence » fictionnelle, érigeant la peste en tournant de l'histoire mondiale, est l'envers d'un miroir dont le reflet bien réel est connu : ce serait à partir du temps de la peste que l'Europe a commencé à étendre son emprise sur le reste du monde. S'interroger sur ce paradoxe montre que la peste est indissociable de ses effets à long terme sur les sociétés européennes, dont la mesure n'a rien d'évident.



L'AUTEUR
Spécialiste de l'histoire culturelle européenne de la fin du Moyen Age et directeur d'études à l'EHESS, Étienne Anheim a notamment publié* Le Travail de l'histoire *(Éditions de la Sorbonne, 2018) et, avec Valérie Theis et Sophie Guerrive,* A la vie, à la mort. Des rois maudits à la guerre de Cent Ans *(La Revue dessinée-La Découverte, 2019).

Les liens familiaux rompus

Les récits de l'hécatombe elle-même sont d'autant plus frappants qu'ils sont peu nombreux. Depuis Avignon, en 1348, le musicien et chapelain Louis Sanctus de Beringen décrit la panique d'un monde où les liens familiaux et amicaux sont rompus par la terrifiante mortalité. Boccace situe le début de son maître livre, le *Décaméron*, écrit entre 1349 et 1353 à Florence, à ce moment précis – quand les personnages fuient la ville en proie à la peste. Pour sa part, Pétrarque évoque ces bouleversements dans une lettre de 1351 à son frère Gherardo qui, seul survivant de son monastère chartreux de Montrieux, dans le Var, a dû enterrer de ses mains tous les moines les uns après les autres pendant l'épidémie de 1348.

Face à l'énormité de l'événement, les mots manquent. Les images plus encore, comme l'a remarqué l'historien de l'art Millard Meiss dans son livre sur la peinture après la peste à Florence et Sienne, paru en 1951[1]. Les effets de la peste sur la culture européenne de la fin du Moyen Age sont pourtant profonds. A propos de l'art, Georges Didi-Huberman a pu parler d'un « *malaise dans la représentation* » pour désigner ce moment décisif de retour sur l'héritage de la nouvelle peinture de Giotto, de Simone Martini ou des frères Lorenzetti, morts eux aussi de la peste qui sévit alors[2]. Les artistes renouent avec des formes anciennes de hiératisme et de distance dans la figuration du divin. Dans la littérature, au-delà de leurs descriptions, c'est la forme même des œuvres de Boccace ▶▶▶



AVIGNON, MUSÉE DU PETIT PALAIS ; NPL/OPALE PHOTO – © SVENSK FILMINDUSTRI ; PROD DB/KCS/AURIMAGES

Flagellants
La peste réactive les mouvements de ferveur collective, comme celui des flagellants (ils se fouettaient en public pour obtenir le pardon de Dieu) qui s'était déjà manifesté en Italie au XIIIe siècle. Ici, un détail de *La Vierge de miséricorde*, peinte par Pietro di Domenico da Montepulciano entre 1418 et 1422, montre des pénitents, le dos ensanglanté et le visage masqué (Avignon, musée du Petit Palais).



DR

Jouer avec la Mort
Dans *Le Septième Sceau* d'Ingmar Bergman (1957), un personnage au teint pâle incarnant la Mort propose à un homme en armes une partie d'échecs dans un XIVe siècle ravagé par l'épidémie. Tant qu'il gagnera, il retardera sa dernière heure… La mort de masse médiévale a marqué durablement les imaginaires.

▸▸▸ et Pétrarque qui est bouleversée par la peste. L'épidémie est un point de bascule autour duquel la création se réorganise et prend un sens nouveau. C'est le moment où Pétrarque imagine les contours du premier cycle poétique et de la première correspondance de la modernité, le *Chansonnier* et les *Lettres familières*, tandis que Boccace pose la première pierre de la littérature réaliste avec le *Décaméron*.

Dans les archives des notaires

L'influence essentielle, mais indirecte, de la peste dans le domaine de la culture indique la manière dont la méthode historique peut se confronter à l'épidémie, à travers ses séquelles. Ainsi, dans les archives, si elle ne peut pas passer inaperçue,

L'Église est brutalement dépeuplée, mais de manière presque silencieuse

elle se donne souvent à voir de biais. Parmi les milliers de folios des registres de la Curie pontificale pour l'année 1348 conservés aux Archives du Vatican, il n'est à peu près jamais question de l'épidémie. Mais le *Livre des officiers* de la cour, qui enregistre la prestation de serment de tous les nouveaux serviteurs de la papauté, renferme un nombre impressionnant de nouvelles nominations dans les semaines qui suivent le passage de la peste à Avignon, reflet de la somme des morts.

Dans les *Registres des suppliques*, qui réunissent les lettres envoyées à la papauté de toute l'Europe pour solliciter la nomination à un office ecclésiastique, une croissance extraordinaire est visible en 1348, après la disparition de tant de clercs qui ont laissé vacantes leurs charges d'abbé, de chanoine ou de curé, et qu'il a fallu remplacer. La vie et la mort s'entremêlent au long de ce registre administratif, qui rend la peste tangible par l'épaisseur du volume, comme si le document se faisait sismographe, enregistrant la secousse de la peste sans pour autant la nommer – il n'est question que de remplacer les morts, sans que la cause soit citée.

L'Église, comme toutes les autres institutions, comme l'ensemble de la société, est brutalement dépeuplée, mais de manière presque silencieuse – c'est aussi que les survivants ont autre chose à faire que commenter la catastrophe en cours. Si un tiers des cardinaux meurent à Avignon, c'est la moitié du gouvernement urbain qui disparaît à Pistoia ou à Orvieto. Partout, le prix de certains produits, comme le parchemin ou la cire, augmente brusquement : trop de testaments, de successions, d'enterrements.

Ce qui est, à notre connaissance, la plus violente crise démographique de l'histoire mondiale a contribué à l'essor de la « religion flamboyante », selon l'expression de Jacques Chiffoleau, caractéristique de l'Europe de la fin du Moyen Age, avec son exacerbation rituelle et ses messes innombrables, ses flagellants et ses processions, ses danses macabres et son angoisse de la fin des temps[3]. L'épidémie participe ainsi pleinement aux grands bouleversements religieux à partir du XIVe siècle.

On a également cherché des coupables, ce qui a renforcé les persécutions contre les populations juives, conduisant le pape Clément VI, dans la bulle *Quamvis perfidiam*, à protéger les Juifs et à interdire aux chrétiens de s'en prendre à eux. Cela n'empêche pas les pogroms, déclenchés par la croyance populaire en un complot de Juifs empoisonneurs des puits, de suivre la propagation de la maladie, en Provence, en Espagne, puis en Suisse ou en Allemagne. Même si elles sont encore débattues *(cf. p. 66)*, les conséquences de la peste affectent l'économie, le manque de main-d'œuvre entraînant une hausse des salaires des artisans mais aussi, par contrecoup, une augmentation des coûts de production et une flambée des conflits sociaux opposant les travailleurs à leurs employeurs, en ville comme à la campagne.

Si la circulation des marchandises est elle aussi perturbée, surtout au moment des retours de peste localisés, dans les années 1360, celle des hommes tend à croître car le poids des redevances seigneuriales sur les survivants s'avère parfois trop lourd à porter, ce qui peut les inciter à fuir leur village.

Il faut toutefois se garder de faire de la peste la cause unique des transformations de la fin du Moyen Age. La crise économique a précédé la peste et plonge ses racines dans un dérèglement des échanges qui a débuté dès la fin du XIIIe siècle, dans un contexte de baisse de ▸▸▸

DANS LE TEXTE



Pétrarque : « elle a fait de nous des hommes esseulés »

« Que faire maintenant, mon frère ? Voilà que nous avons déjà presque tout essayé et nous n'avons trouvé le repos nulle part. Quand l'attendre ? Où le chercher ? Le temps, comme on dit, a glissé entre nos doigts ; nos anciennes espérances ont été ensevelies avec nos amis. L'année 1348 a fait de nous des hommes esseulés et faibles ; elle nous a enlevé des choses que ni l'océan Indien, ni la mer Caspienne ou la mer de Carpathos ne peuvent nous rendre : ces dernières pertes sont irréparables ; tout ce que la mort inflige est une blessure incurable. »

Pétrarque, *Lettres familières*, I, 1, [v. 1348-1366], trad. d'A. Longpré, Les Belles Lettres, 2002.



Boccace : « toutes les tombes étaient pleines »

« La terre sainte ne suffisant plus à cette grande multitude de cadavres étalée aux yeux de tous, que les porteurs faisaient converger vers chaque église, chaque jour et presque à chaque heure (surtout s'il eût fallu donner à chacun, selon l'ancien usage, un lieu de sépulture qui lui fût propre), on creusait dans les cimetières des églises – toutes les tombes étant pleines – de très grandes fosses dans lesquelles on mettait les nouveaux arrivants par centaines : et, entassés là comme les marchandises qu'on empile dans les navires, ils étaient recouverts d'un peu de terre, jusqu'à ce qu'on parvînt en haut de la fosse. »

Boccace, *Décaméron*, [1349-1353], Christian Bec (dir.), Le Livre de poche, 1994, pp. 44-45.



BRUXELLES, BIBLIOTHÈQUE ROYALE, MS. 13077 FOLIO 12V ; AKG-IMAGES

MONTPELLIER, MUSÉE ATGET ; NPL/OPALE PHOTO – FLORENCE, GALERIE DES OFFICES ; NIMATALLAH/AKG-IMAGES – PARIS, BN, ITALIEN W82 FOLIO 214 ; AKG-IMAGES

Le Décaméron
Le récit de Boccace se présente comme un recueil de 100 histoires racontées en 10 jours (c'est le sens du titre) par 10 jeunes gens ayant fui Florence pour la campagne à l'arrivée de la peste. Sur cette enluminure d'une édition florentine de 1370, on voit les 7 jeunes femmes et les 3 jeunes hommes quitter la ville. Le livre est l'un des premiers exemples de littérature réaliste.

Les Juifs, boucs émissaires



Cette miniature illustre la *Chronique* de l'abbé Gilles Le Muisit qui relate la peste depuis Tournai, où elle sévit à partir d'août 1349. En Flandre, à Louvain comme à Anvers, mais aussi en Provence et dans la péninsule Ibérique, des Juifs furent brûlés vifs, massacrés, expulsés ou emprisonnés, accusés de répandre la maladie en empoisonnant les puits. Le phénomène est massif. Sur les 325 villes du Saint Empire romain germanique où une communauté juive est attestée, on conserve la trace de 235 pogroms – soit 72 % de cités touchées. Parfois, la peste n'est pas encore arrivée en ville que les persécutions commencent déjà, préventivement.

Faut-il incriminer l'archaïsme d'un préjugé populaire ou la fatalité d'un antijudaïsme inhérent aux sociétés chrétiennes ? Les études récentes suggèrent une lecture plus politique de ces massacres : ainsi du bûcher de la saint Valentin à Strasbourg (14 février 1349) où périrent peut-être 900 Juifs, massacre méthodiquement encadré par les pouvoirs urbains. C'est aussi le cas de l'attaque coordonnée du quartier juif de la cité catalane de Tàrrega à l'été 1348, attestée à la fois par les archives de la couronne d'Aragon, qui tente de s'opposer à ce qu'elle considère comme une sédition, des sources juives (la chronique de Joseph Ha-Cohen) et l'archéologie funéraire. Reconstituant les blessures infligées aux victimes inhumées dans le cimetière juif, cette dernière témoigne d'une violence indifférenciée, visant la destruction totale de la communauté.

P. B.

L'HISTOIRE / N°509-510 / JUILLET-AOÛT 2023

Page 76 sur 115

Danse macabre : la farandole des squelettes

La danse macabre est un thème iconographique essentiel de la fin de l'époque médiévale. Elle marque l'aboutissement d'une transformation profonde du rapport à la mort au sein des sociétés européennes, qui débute bien avant la peste. Il faut cependant rappeler que l'articulation entre le monde des vivants et celui des morts est au cœur des préoccupations de l'Église du Moyen Age dès le Xe-XIIe siècle, comme le montrent l'importance nouvelle du cimetière, au cœur de la communauté, et l'essor des suffrages pour les morts encouragé par le monachisme clunisien. C'est dans ce contexte qu'il faut aussi replacer « la naissance du purgatoire » : Jacques Le Goff a montré comment, au XIIe siècle, il a offert une perspective spirituelle aux chrétiens, leurs péchés pouvant être rachetés et leur âme, sauvée. Le christianisme médiéval est ainsi traversé par une dialectique entre l'angoisse de la mort et sa domestication.

Naissance de la faucheuse

C'est à la fin du XIIe siècle, dans son célèbre poème *Les Vers de la mort*, écrit en langue vernaculaire, que le cistercien Hélinand de Froidmont fait pour la première fois de la mort un personnage animé, qui converse avec les vivants. Cette incarnation annonce l'essor du macabre au sein de la religiosité médiévale bien avant la grande épidémie. On en trouve une illustration dans la représentation des « trois morts et des trois vifs » (Atri). Mais, à la veille de la Grande Peste, la Mort est encore souvent représentée sous les traits d'une femme, jeune ou vieille, aux longs cheveux, parfois ailée, qui emporte les vivants, comme sur la fresque du *Triomphe de la Mort* de Pise peinte par Buffalmacco dans les années 1350.

Même si les années de peste nous ont livré fort peu d'images, l'épidémie, liée à un contexte de guerre et de crise religieuse profonde, marque un tournant dans la représentation de la mort. C'est alors qu'elle prend la forme – devenue familière dans l'Occident moderne – du squelette. En témoignent les célèbres Triomphes de la Mort de Palerme ou de Clusone, en Italie. Souvent liée à l'épidémie mais postérieure de trois quarts de siècle, apparaît au XVe siècle la danse macabre, qui représente la Mort entraînant avec elle dans un cortège festif des vivants identifiés par leurs vêtements à des types sociaux. La fresque la plus ancienne fut peinte, en 1424, dans le cimetière parisien des Saints-Innocents. Détruite à la fin du XVIIe siècle, elle est cependant connue grâce à des impressions réalisées à partir d'une gravure sur bois de 1485.

Présente dans l'ensemble de l'Europe, la danse macabre manifeste, face à une mort devenue omniprésente depuis la peste, frappant aussi bien les riches que les pauvres, les clercs que les laïcs, l'angoisse collective qui étreint l'automne du Moyen Age. ***É. A.***



■ Danse macabre sur une aquarelle allemande du XVe siècle. La faucheuse n'épargne aucun vivant : moines, soldats, rois couronnés et hommes d'Église.

NEW YORK, THE METROPOLITAN MUSEUM, 1996.70. PURCHASE, HARRY G. SPERLING FUND, JAMES A. AND MARIA R. WARTH GIFT, IN MEMORY OF ANNE AND PETER WARTH, AND BEQUEST OF CLIFFORD A. FURST, BY EXCHANGE, 1996/CC0

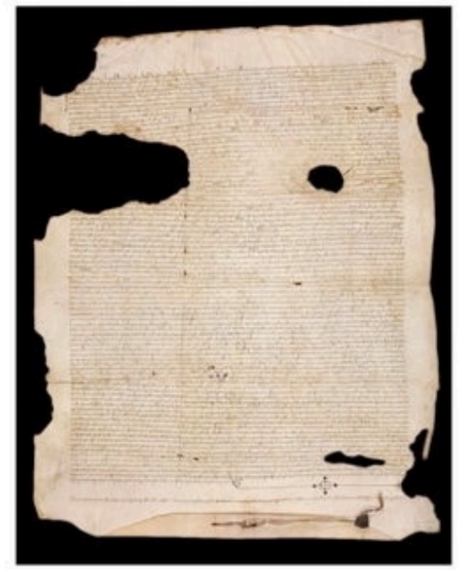
▸▸▸ la productivité agricole liée à l'épuisement des terres et de manque de contrôle sur les effets de la monétarisation. Les conflits armés, qui touchent en particulier les royaumes de France et d'Angleterre avec la guerre de Cent Ans qui commence, ne sont pas non plus des conséquences de la peste. Enfin, il faut évoquer le contexte environnemental qui se traduit par l'abaissement des températures moyennes de plusieurs degrés.

Une société résiliente

Face à une telle conjonction de crises, la question n'est donc pas seulement de mesurer la profondeur des bouleversements, mais aussi de comprendre la capacité de résistance de la société européenne médiévale – on peut même parler ici de « résilience », au sens le plus fort. En effet, par rapport à la force du choc démographique, les conséquences apparentes peuvent être considérées comme relativement limitées. Ainsi, au cours des dernières années, l'archéologie funéraire a montré la persistance des pratiques mortuaires d'avant la peste *(cf. p. 92)*. Il n'y a pas non plus de remise en cause sérieuse de l'Église et des croyances, pas de véritable révolution dans le domaine politique ou dans l'organisation sociale.

Vite, un testament !

« Nul ne connaissant l'heure de sa mort… Il importe que je [fasse le nécessaire] *pour le salut de mon âme… »*
Le 1er novembre 1348, le seigneur Adémar de Merle (Bas-Limousin), rédige son testament (conservé aux archives départementales de Corrèze). A l'heure où la peste rôde, les archives notariales révèlent la multiplication de tels actes, les hommes cherchant à mettre leurs affaires en ordre. Adémar énumère ici les legs à l'église Sainte-Croix où il sera inhumé et où seront dites pour lui des prières perpétuelles.



D'un côté la peste justinienne, de l'autre la peste noire, peuvent être considérées comme des bornes chronologiques de la période médiévale

Quelles sociétés contemporaines pourraient aujourd'hui résister à la disparition de la moitié de leur population ?

S'il n'est pas facile de comprendre une telle résilience, on peut supposer que l'épisode de la peste témoigne de la force des structures de la société, en particulier l'Église, non pas comme puissance spirituelle, mais comme forme d'encadrement englobante, dont le degré de cohérence sociale est rendu apparent par l'épidémie.

La peste marque peut-être aussi le début de l'ébranlement de cette société ecclésiale et, plus largement, le moment d'une bifurcation majeure des sociétés européennes vers la modernité. A cet égard, on pourrait aller jusqu'à dire que les deux pestes, justinienne et noire, peuvent être considérées comme des limites chronologiques possibles de la période médiévale, entre fin de l'Antiquité et début de l'Époque moderne. Alors que la société n'est apparemment pas transformée, la peste est, pour beaucoup de lettrés, une figure de la discontinuité et elle nourrit une nouvelle conception de la temporalité. Elle représente, chez Pétrarque ou Boccace, le pur événement, à la fois existentiel – elle confronte chacun et chacune à sa propre disparition – et sociologique – elle concerne tout le monde, littéralement, ce que ne cesse de répéter Pétrarque.



KARL F. SCHÖFMANN/IMAGEBROKER/ANDIA

En face

Cette tête de mort sculptée orne l'Aître de Saint-Maclou, à Rouen, qui entoure un charnier médiéval de la peste établi en 1348 et réutilisé en 1362 lors d'une nouvelle vague de l'épidémie.

Notes

1. M. Meiss, *La Peinture à Florence et à Sienne après la Peste noire. Les arts, la religion, la société au milieu du XIVe siècle*, Hazan, 2013.
2. Cf. G. Didi-Huberman, *Memorandum de la peste*, Christian Bourgois, 2006.
3. J. Chiffoleau, *La Religion flamboyante, 1320-1520*, [1984], Seuil, 2011.

La peste engendre aussi un nouveau rapport à la mort et à ses représentations. Même s'ils ne sont pas une « production de l'épidémie », les squelettes des danses macabres donnent de la mort une image qui perdure jusqu'au *Septième Sceau* d'Ingmar Bergman (1957), et la Peste noire reste l'horizon indépassable des fictions de catastrophes sanitaires, jusqu'aux zombies de la série américaine *The Walking Dead*.

Enfin, la Peste noire du XIVe siècle a pu contribuer à une mutation en profondeur du rapport de la société européenne au monde qui l'entourait. Le naturalisme, caractéristique de l'Occident moderne, qui fait de la nature un objet distinct de l'humain dans son intériorité, apparaît en Europe dans le moment qui va de la fin du Moyen Age à la révolution industrielle, c'est-à-dire au temps des pestes. On peut se demander dans quelle mesure une catastrophe de l'ampleur de la peste, qui a rompu le rapport à un monde dont on ne comprenait plus le fonctionnement ni les règles, et qui semblait devenu tout à coup à la fois étranger et hostile, a compté dans ce changement de relation avec la nature, préparant les révolutions scientifiques de l'Époque moderne.

La Peste noire, événement mondial, n'est bien sûr pas la cause unique de ces évolutions décisives. Mais elle pourrait en avoir été l'un des catalyseurs. Et les références à la peste qui se trouvent au fondement des nombreuses uchronies imaginant un monde alternatif dans lequel le continent européen serait marginalisé, depuis Silverberg jusqu'à Kim Stanley Robinson ou Harry Turtledove, sont peut-être aussi une manière d'identifier le rôle historique de la peste dans la singularisation de l'Europe à partir de la fin du Moyen Age. ■

Devenue endémique, la peste vient régulièrement endeuiller l'Europe. Un lent reflux s'amorce au XVIIIe siècle, même si Marseille est frappée en 1720 et Moscou en 1771. Les autorités multiplient les mesures d'hygiène publique : quarantaine, laissez-passer, mur construit à la hâte… Tandis que l'Église organise plus de processions. Mais les médecins restent désarmés face à la mort noire.

Panique à Naples Cette toile, conservée au musée San Martino (Naples), est peinte par Micco Spadaro en 1656, l'année où l'épidémie frappe la ville. Entre les murs de la place Mercatello, les cadavres s'amoncèlent.



XVIe - XVIIIe siècles

On n'en sort pas

Panique en Méditerranée

La faute aux Ottomans ?

Aux XVIIe et XVIIIe siècles les retours de peste désolent régulièrement les rives de la Méditerranée. Les Ottomans sont accusés de propager le mal. Pourtant, la Sublime Porte fut loin d'être inactive dans la lutte contre la maladie.

Par Ana Struillou



ISTANBUL, BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE ; G. DAGLI ORTI/NPL-DEA PICTURE LIBRARY/BRIDGEMAN IMAGES – DR

En 1670 Gabriel Gómez de Losada, un frère mercédaire[1] espagnol, publie à Valence le récit de son voyage à Alger où il a brièvement séjourné pour porter secours aux captifs chrétiens qui y étaient détenus. Dans son ouvrage, Losada décrit longuement les ravages causés par la peste dans la ville ottomane. Elle s'y propage à la faveur de la saleté des rues et de l'incurie des autorités locales, qui n'instaurent aucune procédure de désinfection ou de quarantaine envers les navires accostant dans son port : *« La cause première est qu'*[elles] *admettent tous ceux qui viennent du Levant, où la contagion est très persistante. »*

Cette idée d'une peste endémique en Afrique du Nord et au Levant en raison de l'incapacité ottomane à mettre en place des mesures sanitaires n'est pas une invention de Losada. C'est même un lieu commun dans l'Europe occidentale des XVIIe et XVIIIe siècles, où médecins, diplomates et érudits dépeignent l'Empire ottoman comme un foyer de peste actif remontant au Moyen Age, et font de l'incapacité de la Sublime Porte à gérer les épidémies la preuve de l'infériorité de la civilisation musulmane.



L'AUTEURE
Spécialiste d'histoire de la culture matérielle et du voyage en Méditerranée au XVIe-XVIIe siècle, Ana Struillou est doctorante en histoire moderne à l'Institut universitaire européen de Florence.

Pourtant, à l'heure où Losada fustige l'attitude des Ottomans, les accusant de propager la maladie, la peste est loin d'avoir disparu sur la rive nord de la Méditerranée occidentale. Moins de vingt ans auparavant, elle a frappé la côte est de l'Espagne, tuant 20 000 personnes sur les 44 000 habitants que compte Barcelone. Depuis le XVe siècle, la peste n'a cessé de frapper l'Europe sous la forme de poussées épidémiques intenses, suivies de périodes de relative inactivité. Ces poussées, si elles n'ont plus le même effet dévastateur qu'au XIVe siècle, restent régulières : tous les quinze ans en France à partir des années 1530. Au XVIIe siècle, l'Europe tout entière est touchée – d'abord au début du siècle, dans les années 1620 et 1630, puis entre 1645 et 1656, et encore en 1665. Chaque épisode est suivi d'une période de rémission. Certains épisodes ont été très meurtriers : en 1636, la peste fait 60 000 morts à Milan et plus de 150 000 à Naples, trente ans plus tard *(cf. p. 88)*.

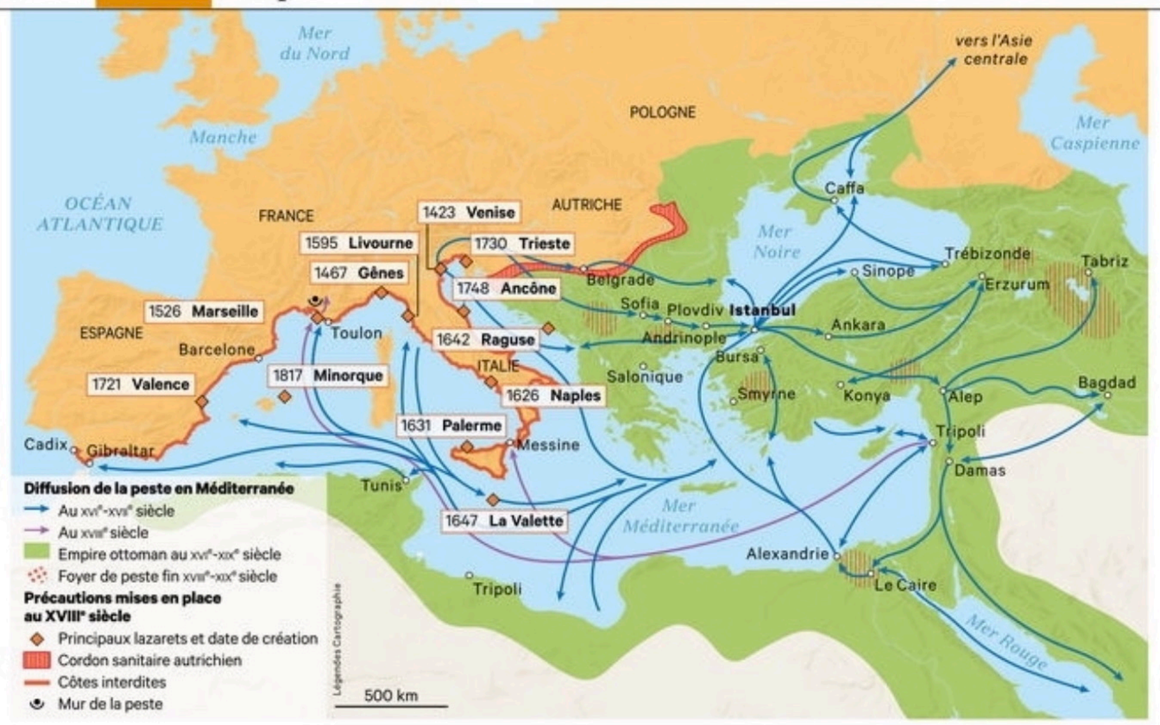
Soufre, arsenic et encens

Si les médecins continuent de faire de l'air putréfié le principal vecteur de la maladie, certains considèrent également que la peste aurait la faculté de se transmettre en s'accrochant aux personnes, aux animaux et aux objets. Ces théories ont un impact pratique dans les mesures préventives mises en place dans les ports européens puisque les marchandises qui y sont débarquées sont considérées comme des vecteurs actifs de la contagion. Les marchandises les plus « poreuses », à l'instar des textiles, perçus comme particulièrement dangereux, sont scrupuleusement désinfectées avec du vinaigre ou des parfums. Au XVIe siècle, cette pratique devient l'apanage de spécialistes : des parfumeurs dédiés préparent des mélanges, composés de soufre, d'arsenic, d'antimoine, de vinaigre, d'encens ou d'aloès, fumigent l'intérieur des navires et les marchandises qui s'y trouvent. Même le courrier est désinfecté : piqué sur des tiges en métal, il est aspergé de vinaigre et/ou fumigé.

Expérimentées dès le XVe siècle, les patentes maritimes de santé se généralisent au cours des XVIe et XVIIe siècles. Ainsi, dès 1558, elles deviennent obligatoires pour tous les navires qui accostent à Barcelone. Apparentées aux billets de santé imposés à ceux qui voyagent par la voie terrestre, les patentes, établies par les autorités du port de départ, certifient l'état sanitaire de la zone. Tout au long de l'Époque moderne, les consuls européens résidant dans les ▸▸▸

Istanbul La capitale ottomane, qui abrite plus de 700 000 habitants, subit, au XVIIIe siècle, soixante-quatre années de peste. Alors qu'elle disparaît en Europe, la maladie persiste en Méditerranée orientale jusqu'au XIXe siècle. L'Empire ottoman devient, pour les Occidentaux, « l'homme malade ».

L'HISTOIRE / N°509-510 / JUILLET-AOÛT 2023



Istanbul, accélérateur de poussée pesteuse

Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, la peste sévit dans toute la Méditerranée. Certaines métropoles qui concentrent d'importants flux commerciaux, à l'instar d'Istanbul, agissent comme des accélérateurs des poussées pesteuses. En Méditerranée occidentale, les États européens mettent en place des infrastructures variées, des cordons sanitaires aux lazarets, censées les protéger d'une maladie largement perçue comme orientale.

▸▸▸ échelles du Levant, et à travers la Méditerranée en général, jouent un rôle prépondérant dans la généralisation de ce système. Non seulement ce sont eux qui informent les autorités de leur pays de l'état sanitaire de la région où ils résident, mais les patentes maritimes sont souvent rédigées au sein de la chancellerie consulaire et authentifiées par leur signature.

Le fonctionnement est simple : une patente est dite « nette » si un navire provient d'une zone saine, mais « brute » s'il provient d'une zone infestée. Dans ce cas, il sera soumis à une quarantaine plus longue et une désinfection plus poussée, en accord avec la réglementation du port d'arrivée. Il arrive que des navires portant une patente brute soient expulsés des villes ou même détruits par les autorités locales. Ainsi, en 1647, la Junta del morbo de Barcelone (le conseil chargé de l'épidémie) ordonne à ses agents de brûler intégralement une barque récemment arrivée d'Alger, depuis les cuirs et autres marchandises qu'elle transporte jusqu'aux vêtements de l'équipage. Au retour de son voyage à Alger, Gabriel Gómez de Losada est lui-même surpris par la brutalité des mesures imposées par la municipalité d'Alicante pour prévenir la contagion depuis l'Afrique du Nord, perçue comme une zone à risque. Parqués dans un endroit clos, l'équipage qui l'accompagne et les captifs qu'il vient de secourir sont dépouillés de leurs vêtements, immédiatement brûlés, tandis que leurs cheveux sont rasés.

Ces pratiques de prévention, radicales, sont loin de faire l'unanimité et provoquent parfois de fortes tensions entre les autorités locales et les communautés marchandes, qui les accusent d'entraver la bonne marche du commerce. Le système n'est pas non plus infaillible puisqu'il n'est pas rare que certains négociants s'organisent pour faire pression sur les autorités ou distribuent des pots-de-vin pour réduire ou lever les quarantaines. En août 1643, par exemple, le marchand Francisco Grosso parvient à négocier des mesures de contrôle plus légères avec la municipalité de Barcelone en échange d'un accès prioritaire au blé qu'il promet d'apporter depuis Tunis. Par ailleurs, la mise en œuvre de quarantaines, très coûteuses pour les municipalités, alimente



Selim Ier Aux yeux des observateurs européens, le vainqueur des Mamelouks serait mort de la peste en 1520. Il s'agirait plutôt d'un abcès mal traité ou d'un cancer.

ISTANBUL, BIBLIOTHÈQUE MILLET ; ROLAND & SABRINA MICHAUD/AKG-IMAGES

les disputes et la méfiance entre villes. Certaines, redoutant l'effondrement de leur activité commerciale, tentent de dissimuler l'existence de l'épidémie, de minimiser sa gravité, ou du moins de retarder la circulation des nouvelles.

Bien que contestés, ces dispositifs de prévention de la maladie façonnent, à l'Époque moderne, les espaces portuaires de la rive nord de la Méditerranée occidentale : zones de quarantaine, pratiques de désinfection, patentes de santé. Pourtant, malgré les préventions de Losada contre Alger, le leitmotiv de l'incurie ottomane face au danger épidémique, longtemps repris par les historiens, n'a peut-être pas lieu d'être : une réévaluation récente des sources ottomanes révèle que la Porte fut loin d'être inactive dans la lutte contre la maladie.

Une circulation des savoirs

Comme en Europe occidentale, les territoires ottomans subissent des poussées de peste depuis le XIVe siècle. Les conquêtes des sultans, en particulier la soumission de l'Égypte mamelouke en 1517, et l'intensification des échanges commerciaux au sein de l'empire, par voie terrestre comme maritime, renforcent les chemins de propagation existants et en génèrent de nouveaux. Comme en Europe encore, la peste frappe, puis disparaît, avant de réapparaître : au XVIe siècle, l'empire connaît quatre poussées épidémiques de durée variable. La dernière, particulièrement meurtrière, dure plus de trente ans. L'élite ottomane n'est pas épargnée : en 1520, plusieurs observateurs européens rapportent que le sultan Selim Ier, vainqueur des Mamelouks et père de Soliman le Magnifique, serait mort de la peste. A partir de la seconde moitié du XVIe siècle, la croissance de certaines villes de l'empire, et surtout Istanbul, qui compte dans la seconde moitié du XVIIe siècle, plus de 700 000 habitants, contribue à amplifier et redistribuer les épidémies. Au XVIIIe siècle, la ville subit soixante-quatre années de peste.

Des érudits ottomans, qui conçoivent la maladie comme une manifestation de la volonté divine, recommandent de s'en remettre au destin lorsque la peste *(tâ'ûn)* frappe. Mais cette conception fataliste est loin de faire l'unanimité puisque, comme en Europe, les populations de l'empire cherchent à fuir la peste quand elles le peuvent. Surtout, comme le montre l'historienne Nükhet Varlik, la conception ottomane de la maladie se médicalise progressivement à partir du XVIe siècle, lorsque de nouveaux écrits arabes et turcs dédiés à la prévention et au traitement de la peste voient le jour. Si leurs auteurs préconisent la prière et des recettes magico-médicinales, ils s'interrogent également sur la nature de la contagion, conseillent d'éviter les airs contaminés et prescrivent des remèdes contre la maladie. La pensée médicale ottomane s'inspire des traitements européens, à la faveur d'une circulation ▸▸▸



PARIS, BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Laissez-passer Cette patente de 1720 est « nette » : le navire auquel elle a été délivrée provient d'une zone saine (ici La Seyne). En cas contraire, il doit subir une quarantaine plus poussée dans son port d'arrivée.

Notes

1. L'ordre de Notre-Dame-de-la-Merci a été fondé en Espagne en 1218 pour racheter les chrétiens captifs des musulmans.

2. N. Varlik, *Plague and Empire in the Early Modern Mediterranean World*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015, pp. 248-291.

Comme l'a montré Nükhet Varlik, la conception ottomane de la maladie se médicalise à partir du XVIe siècle

DANS LE TEXTE

« Ils vont chercher la peste à La Mecque »

« La peste nous vient de l'Asie, et depuis deux mille ans toutes les pestes qui ont paru en Europe y ont été transmises par la communication des Sarrasins, des Arabes, des Maures, ou des Turcs avec nous, et toutes les pestes n'ont pas eu chez nous d'autre source.

Les Turcs vont chercher la peste à La Mecque, dans leurs caravanes et leurs pèlerinages ; ils l'amènent aussi de l'Égypte avec les blés qui sont corrompus : et enfin, elle se conserve chez eux par leur bizarre façon de penser sur la prédestination : persuadés qu'ils ne peuvent échapper à l'ordre du Très-Haut sur leur sort, ils ne prennent aucune précaution pour empêcher les progrès de la peste et pour s'en garantir, ainsi ils la communiquent à leurs voisins. »

Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers de Diderot et D'Alembert, 1751-1772, p. 452.



A distance Ces instruments du XVIIIe siècle ont été utilisés dans les lazarets de Marseille et de Venise. De gauche à droite : une fourche pour ramasser les cadavres ; deux machines pour désinfecter les lettres en provenance de pays où sévit la peste. Les missives étaient transpercées puis soumises à des fumigations. Ainsi leur contenu restait secret.

DATES CLÉS

1570-1600
L'Empire ottoman est confronté à des poussées de peste quasi continues.

1575-1577
La peste ravage l'Italie, faisant 46 000 morts à Venise.

1596-1602
La péninsule Ibérique est touchée par la peste, qui y fait 500 000 morts.

1647-1652
La peste sévit à nouveau dans la péninsule Ibérique.

1656
La maladie tue environ deux tiers de la population de Naples.

1675
Une poussée épidémique emporte environ 15 % de la population de Malte.

1720
Marseille et la Provence sont ravagées par la peste.

1743
La peste frappe à Messine. Il s'agit de la dernière poussée épidémique d'ampleur dans la Méditerranée occidentale.

1812-1813
La peste ravage l'Empire ottoman et fait au moins 300 000 morts à Istanbul.

▸▸▸ de savoirs pratiques entre les rives de la Méditerranée, loin d'être hermétiques l'une à l'autre. Ainsi, l'érudit et homme d'État Idris-i Bidlisi, l'un des tenants d'une approche proactive face à la maladie, conseille de suivre l'exemple des Occidentaux, qui traiteraient la peste efficacement à l'aide de mercure depuis l'Antiquité.

Pour les autorités ottomanes, le système de quarantaine maritime n'est pas un moyen prioritaire de lutte contre l'épidémie. Mais elles ne restent pas inactives pour autant. Certains centres urbains de l'empire tiennent un compte précis des victimes de la maladie dès le XVIe siècle au moins. Dans les rues d'Istanbul, des mesures d'hygiène sont mises en place tandis que le système d'approvisionnement en eau est réformé

Les mesures de quarantaine sont prises surtout pour se prémunir de la pénétration européenne, perçue comme une menace pour la survie de l'empire

à partir de la seconde moitié du siècle. Ces mesures, qui touchent plusieurs secteurs de la vie publique, intègrent ainsi la lutte contre les épidémies à une politique urbaine protéiforme[2].

Loin d'une occidentalisation pure et simple

Toutefois, le XVIIIe siècle change la donne. La Méditerranée occidentale connaît, avec l'épidémie de 1720, qui touche la Provence, puis celle de 1743, en Sicile, ses dernières grandes poussées de peste. En revanche, dans les territoires orientaux de l'Empire ottoman, elle continue de sévir, au moins jusqu'en 1844. Ainsi, lorsque Bonaparte débarque en Égypte en juillet 1798, la peste y fait rage. De 1812 à 1813, elle ravage Istanbul, tuant jusqu'à 300 000 personnes.

A ce moment, l'unité épidémiologique de la Méditerranée, qui a marqué cet espace pendant plusieurs siècles, est rompue. La politique ottomane face à la peste marque également une inflexion. Des premiers dispositifs de prévention sont décidés dans les provinces d'Afrique du Nord, dont les relations avec la Porte sont en pleine mutation : à partir du début du XVIIIe siècle, les autorités de Tripoli, Tunis et d'Alger imposent des mesures de contrôle ponctuelles à l'entrée de leurs ports. En parallèle, certaines communautés européennes résidant dans les centres urbains de l'empire instaurent leurs propres mesures et espaces de prévention. Dans les années 1830, c'est le sultan ottoman lui-même, Mahmud II, qui impose un système de quarantaine. Ces réformes sont inspirées des mesures mises en place par les Européens en Méditerranée occidentale, comme dans les territoires musulmans passés sous leur domination. Mais, dans le même temps, ces mesures sont prises aussi pour protéger les marchés intérieurs et surtout se prémunir de la pénétration européenne, perçue comme une menace pour la survie de l'empire : on est loin d'une occidentalisation pure et simple !

Au même moment, dans la Méditerranée occidentale, l'heure n'est plus à célébrer les bienfaits de la quarantaine. Des médecins, hommes politiques et négociants, en particulier anglais, très investis dans le commerce avec le Levant, dénoncent l'incurie des lazarets, l'inefficacité des désinfections et l'inutilité des patentes comme autant de pratiques moyenâgeuses, qui ne sont plus en phase avec l'esprit de liberté qui souffle sur l'Europe. La conception médicale de la peste évolue sous l'impulsion de quelques médecins, convaincus que le climat et surtout la salubrité joueraient un rôle déterminant dans sa propagation, plutôt que le contact entre personnes et marchandises. Et ces praticiens de fustiger les mesures de quarantaine établies par les Ottomans : inopérantes, elles mettent en péril les intérêts commerciaux européens. L'heure est, selon eux, à l'interventionnisme européen, seul à même d'hygiéniser les territoires ottomans et d'y éradiquer la maladie. C'est là un nouveau chapitre qui s'ouvre dans la relation compliquée des Occidentaux à l'empire et à sa santé. ■

SUNUGAL/ALAMY/PHOTO12 – VILLE DE MARSEILLE, MUSÉE D'HISTOIRE DE MARSEILLE, DIST. RMN-GRAND PALAIS/BENJAMIN SOLIGNY/RAPHAËL CHIPAULT – WELLCOME COLLECTION, 34773/CC©

Marseille en quarantaine

La dernière grande épidémie de peste qui frappe massivement la France à l'Époque moderne s'abat sur Marseille en juin 1720.

La peste n'avait pas atteint Marseille depuis soixante-dix ans. Il s'agissait alors, pour le prestigieux port franc du XVIIIe siècle, d'une maladie d'un autre temps, d'autant que la ville était dotée d'un système sanitaire opérationnel censé la prévenir des épidémies. Le 25 mai 1720 le *Grand-Saint-Antoine*, un bateau de retour de Smyrne, ayant mouillé dans plusieurs échelles où l'épidémie sévissait non loin, comme Seyde (Sidon), Tripoli (actuel Liban) ou Chypre, arrive dans la cité. Le navire contenait des étoffes infectées par le bacille de Yersin. Il est mis en quarantaine préventive sur les îles de Pomègues et Jarre.

Son capitaine présente une patente nette (soit sans risque sanitaire) aux intendants de la Santé, bien que certains membres de l'équipage soient morts pendant la traversée de retour. Un autre décès survient sur le bâtiment alors en quarantaine et ses membres sont transférés au lazaret, situé sur la côte d'Arenc, hors des remparts de la cité. La quarantaine des marchandises est quant à elle écourtée, afin de s'assurer de la vente de la cargaison à la foire de Beaucaire le mois suivant. La peste se répand hors du lazaret et frappe la vieille ville en juin.

Isoler la ville

L'échevinage, qui dirige la cité, met de nombreuses semaines à reconnaître l'épidémie. Certains symptômes sont pourtant sans équivoque, tels les bubons et les charbons retrouvés sur les premiers malades, la forte fièvre et la contagiosité. Mais l'on croit alors à de simples fièvres malignes dues à de mauvais aliments, touchant les pauvres gens. La gravité de la situation n'est réellement appréhendée qu'avec l'augmentation exponentielle du nombre de morts, qui atteint 1 000 décès par jour en août 1720, au pic de l'épidémie. La peste ravage alors la ville, qui se vide de ses habitants.

Pour la première fois dans l'histoire de l'épidémie en Provence, le pouvoir royal intervient directement : des commandants militaires sont peu à peu nommés dans toutes les villes infectées et dotés de pleins pouvoirs.



Mur de la peste Il a été construit sur 36 km dans les monts de Vaucluse entre Cabrières-d'Avignon et Saint-Hubert pour protéger le Comtat Venaissin ; 6 km restaurés sont encore visibles.

Localement, la municipalité tente de protéger le commerce et instaure de premières mesures prophylactiques (défense de laisser croupir l'eau dans les poissonneries, ou de faire des tas de fumier à l'intérieur des maisons). Le parlement de Provence décide dès le 31 juillet 1720 d'isoler Marseille en défendant aux autres villes tout échange économique avec la cité phocéenne et la venue d'habitants sous peine de mort. Il est demandé aux échevins de fermer les portes des remparts pour isoler le faubourg marseillais.

Une ligne de blocus militaire est déployée autour du terroir, avec la mise en place de 89 postes de garde. Ce cordon sanitaire est long de plus de 60 km à vol d'oiseau. L'épidémie se répandant hors de Marseille, jusqu'à Orange, un « mur de la peste » de 36 km est construit, isolant le Comtat Venaissin. Pour circuler, les Marseillais doivent se munir d'un billet de santé, signé par un représentant de leur quartier. Les espaces publics sont interdits : fermeture des écoles et du collège, des églises et de tous les lieux de rassemblement. Les maisons atteintes de peste sont marquées d'une croix rouge, et ceux qui y vivent sont mis en quarantaine dans leurs habitations. Le nombre de malades augmentant, ceux-ci sont peu à peu transférés dans des hôpitaux de peste.

Les peines prévues à l'encontre des contrevenants aux mesures sanitaires sont durcies et couvrent l'ensemble des châtiments corporels de l'Ancien Régime (fouet, carcan, galères, enfermement), jusqu'à la peine de mort. Cependant les habitants s'organisent en déployant une panoplie d'actions visant à entretenir un lien social tout en se protégeant de la contagion (se parler à distance, utiliser du vinaigre comme désinfectant).

Après le paroxysme de l'épidémie en août-décembre 1720, vient le temps de l'apaisement et de la désinfection. La maladie semble disparaître, jusqu'à une rechute en mai 1722. A ces phases successives correspondent le durcissement ou au contraire l'allégement des mesures pour tenter de contrôler l'épidémie. Les populations peuvent de nouveau circuler hors du terroir à partir de décembre 1722. A cette date, lorsque les barrières sont levées, la peste de Marseille a fait périr, selon les plus hautes estimations, près de la moitié des habitants, soit environ 50 000 personnes en incluant le terroir. ■

Fleur Beauvieux
Institut Pasteur de Paris

HERVÉ LENAIN/HEMIS

Une législation d'exception

Le droit de la peur

A-t-on le droit de ne plus aller travailler ? Peut-on cesser de payer son loyer ? La simple crainte de la maladie justifie-t-elle la fuite ? Autant de questions auxquelles les juristes du XVIe siècle ont été confrontés.

Par Caroline Callard

Par son ampleur, la Grande Peste du XIVe siècle a ébranlé jusqu'aux fondements de l'organisation des sociétés médiévales. Une législation d'exception fut mise en place pour définir les conditions juridiques des confinements et autres mesures d'urgence prises par les autorités civiles. Mais l'épidémie eut aussi des conséquences sur les actes du droit privé : l'incertitude qui pesait sur l'existence des individus invalidait leur capacité à nouer des contrats les engageant dans le temps.

Près de deux siècles après, et alors que la peste est encore présente en Europe, Gianfrancesco Sannazari della Ripa, professeur venu de Pavie enseigner le droit civil en Avignon, propose une synthèse des expérimentations menées. En mars 1520, alors que l'épidémie se répandait dans le Comtat Venaissin, son université a suspendu les cours et s'est transportée à Noves. Ripa a trouvé refuge à Mazan. C'est le fruit de cette expérience amère et le repos forcé où il se trouve qui le poussent à envisager de manière systématique les problèmes juridiques que soulève la nécessité de fuir un péril.

De peste, imprimé en 1522 et destiné à une grande fortune éditoriale, énumère les occasions où la peste délie le contractant de ses obligations : le professeur de faire ses cours à l'université, l'entrepreneur de construire des maisons, le témoin de témoigner, le locataire de payer son loyer, etc. Ceux qui sont contraints de fuir le péril, Ripa les nomme des « migrants » *(migranti)*. Pour l'Italien qui a lui-même dû migrer deux fois – la première fois pour travailler, la seconde pour fuir la peste – leurs droits prévalent quand bien même la maladie ne se serait pas déclarée dans l'endroit qu'ils ont fui : la crainte de la peste est une cause suffisante.



MANUEL COHEN

Panique
Tête en stuc d'un homme effrayé (galerie François-Ier, château de Fontainebleau). La population du XVIe siècle doit faire face aux guerres de Religion et à des cycles épidémiques toujours plus rapprochés.

Prévenir les abus

Cette équivalence entre le fait et la crainte du fait est le résultat d'une longue réflexion des juristes italiens qui, autour de Bartole, ont été les témoins des premiers ravages de l'épidémie – Bartole inscrit d'ailleurs le souvenir de la peste de 1348 dans l'un de ses commentaires du *Digeste*. Il existait dans le droit romain une loi d'Alphenus, du nom du scribe d'un magistrat de renom, Servius Sulpicius Rufus. Ce dernier s'était exprimé sur le cas d'un homme que la venue de calamités avait fait déguerpir afin de savoir s'il demeurait redevable de ses loyers. Le jurisconsulte romain avait estimé qu'on pouvait l'en exempter, et cela même dans l'hypothèse où le péril n'était pas advenu. Mais, pour prévenir tout abus, une incise postérieure avait ajouté que, si la crainte n'était pas « juste », c'est-à-dire fondée, le locataire demeurait redevable de ses loyers.

La loi romaine s'intéressait avant tout aux baux ruraux d'espaces rendus inexploitables par une invasion ennemie ou des périls naturels, telles une crue inquiétante ou la présence d'une herbe toxique décimant les troupeaux. *Quid de impedimento pestis ?* (Qu'en est-il de l'empêchement causé par l'épidémie ?) s'interroge Bartole à la suite de la mention de cette jurisprudence, faisant subir un double déplacement à la loi d'Alphenus. D'abord, il élargit le domaine de la peur au phénomène invisible et intangible de l'épidémie *(pestis)*, ensuite, il l'applique aux sociétés urbaines de l'Italie communale.

Cinquante ans plus tard, à Padoue, Raffaele Fulgosius, contraint lui aussi, en 1420, de fuir l'université pour échapper à l'épidémie qui finira par l'emporter en 1427, développe sa réflexion autour de la « juste crainte ». C'est cette attention portée au « droit de la peur » qui permet à Giovanni di Cristoforo Porzio, prédécesseur de Ripa à l'université de Pavie, d'introduire pour la première fois, vers 1430, la crainte des « esprits malfaisants ». Selon lui toutefois, pour qu'un contrat de location soit interrompu, il faut que la présence des démons soit prouvée, tandis qu'en cas de peste la « juste crainte » suffit.

C'est à Lyon que s'effectue la rencontre entre cette tradition juridique romaine venue d'Italie et le grand mouvement de rédaction des coutumes impulsé en 1520 par François Ier. De cette rencontre naît l'implantation dans la doctrine française d'un droit hospitalier aux fantômes, au moins jusqu'à la fin du XVIIe siècle. La commission de juristes qui entreprend de mettre par écrit la coutume bordelaise dans les années 1520 prévoyait bien un droit d'exception lié à l'épidémie en établissant qu'*« au temps de peste »* un locataire pouvait quitter sa demeure après en avoir confié les clés aux jurats de la ville.

En 1546 un petit-fils de jurat bordelais – probablement d'origine italienne –, fils d'un conseiller au parlement avant de l'être à son tour, Arnoul Le Ferron, en publie à Lyon d'épais et savants commentaires, d'inspiration humaniste, dans lesquels il propose d'adjoindre à la clause de la peste celle de l'infestation des esprits. La belle édition lyonnaise de Ferron multiplie les références aux apparitions du corpus classique, de Pline à Cicéron, et s'appuie sur l'école romaniste italienne, Fulgosius, Porzio et Ripa, pour en fonder le droit. Mais, en matière de fantômes, le droit précède de beaucoup son application puisque ce n'est que dans le dernier tiers du XVIe siècle que des procès interrogent la recevabilité de la question.



L'AUTEURE
Directrice d'études à l'EHESS, Caroline Callard a notamment publié Le Temps des fantômes *(Fayard, 2019).*

DANS LE TEXTE

Nul ne peut être contraint

« Dans le Droit il est dit que personne ne peut être contraint de se rendre dans un lieu infecté pour y remplir des engagements. Comme prêter serment ou témoigner devant un tribunal. On ne peut obliger un entrepreneur à construire dans un lieu de peste. Les professeurs ne peuvent être obligés de donner des leçons même si on les paie et combien. »

Gianfrancesco Sannazari della Ripa, *De peste*, livre I, « Speciala tractatuum », 1522.

Maison hantée
Arrivée d'une armée, crue d'une rivière, peste : à cette liste déjà longue de ce qui autorise un individu à fuir, s'ajoute la hantise des fantômes au XVIe siècle (peinture de François de Nomé, XVIIe siècle).
Les premières maisons hantées sont des maisons de pestiférés.



DR/FAYARD – COLLECTION PRIVÉE : NPL/OPALE PHOTO

Infestation d'esprits

Or, bouclant dans les faits le mécanisme intellectuel et savant qui avait rapproché les deux fléaux, peste et infestation d'esprits, presque tous les cas qui nous sont parvenus évoquent des phénomènes de hantise de morts de la peste. Le lourd tribut payé par Bordeaux aux vagues épidémiques du XVIe siècle, dont Le Ferron finit d'ailleurs par mourir, n'est sans doute pas étranger au développement d'un « droit de la peur » spécifiquement bordelais, hospitalier aux fantômes. Pestes et esprits malins partageaient de nombreuses caractéristiques : la létalité (puisqu'il était établi qu'on pouvait « mourir de peur »), une origine diabolique, enfin le même rapport angoissant aux lieux. A Bordeaux les pestiférés étaient emmurés vifs, bien souvent jusqu'à la mort, dans une solitude spirituelle propice aux interventions du diable. Les fantômes y apparaissent car les morts demandent des comptes aux vivants et s'affirment en vrais propriétaires des lieux.

L'irruption des fantômes dans les ouvrages de droit entre la fin du XVe et le début du XVIe siècle ne peut se comprendre sans l'intervention de la peste : c'est elle qui met les juristes sur la piste d'un droit de la peur. Témoins et victimes des ravages de l'épidémie, les juristes vont rapprocher la dimension invisible et terrorisante de l'épidémie de celle des esprits malfaisants. Le droit est fin prêt, alors, à « recevoir » les apparitions et servir de truchement à leur matérialisation. ■

L'HISTOIRE / N°509-510 / JUILLET-AOÛT 2023

1656, Naples

Une catastrophe annoncée

En 1656 la moitié de la population de Naples, alors sous domination espagnole, est fauchée par la peste. Apeurées, les autorités tardent à intervenir. L'épidémie sévissait pourtant depuis des années en Méditerranée.

Par Idamaria Fusco



FLORENCE, MUSEO DELLA SPECOLA ; RAFFAELLO BENCINI/BRIDGEMAN IMAGES

Le théâtre de cire de l'abbé Zumbo

Ce saisissant tableau en trois dimensions de l'anatomiste sicilien Gaetano Zumbo a été réalisé à Naples dans les années 1690. On y voit un charnier où s'entassent des cadavres de pestiférés modelés dans la cire. Au centre, un homme vient déposer une dépouille, le visage révulsé. Au fond, Zumbo a peint un paysage dévasté. Il s'agit, pour celui qui était aussi abbé, de figurer la finitude de l'homme dans la tradition baroque et macabre propre à la Contre-Réforme. Acheté par le grand-duc de Toscane Cosme III de Médicis, ce petit théâtre de cire se trouve aujourd'hui au musée de la Specola, à Florence. De Sade aux frères Goncourt, il n'a cessé de fasciner ses spectateurs.

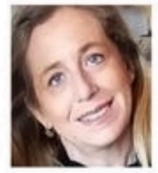
DR

Pendant des mois, entre mars et juillet 1656, une terrible épidémie se propagea dans le vice-royaume de Naples, alors tenu par les Espagnols. L'épidémie, qui avait déjà touché l'Espagne et la Sardaigne, se répandit aussi aux alentours de Rome et de Gênes. Il s'agissait, sans doute, d'une forme de peste bubonique causée par le bacille *Yersinia pestis*, peut-être apporté à Naples par un bateau en provenance de Sardaigne. Une fois le mal introduit en ville, les réactions des autorités furent très lentes, si bien que la contamination s'en trouva facilitée. Même les médecins nièrent longtemps le caractère transmissible du mal mystérieux et ceux d'entre eux qui osaient parler de « maladie contagieuse » étaient jetés en prison.

Crainte de la panique

Le retard à admettre qu'une « contagion » avait frappé la cité s'explique par plusieurs raisons : la crainte de déclencher un mouvement de panique ; le risque, pour les Napolitains, de se retrouver isolés, avec les problèmes que cela supposait pour l'approvisionnement d'une métropole qui était, par sa taille, la troisième d'Europe ; l'impossibilité de bloquer totalement un port par lequel transitaient des navires destinés à soutenir l'effort de guerre de l'empire espagnol. Peut-être ce retard était-il inévitable ; il fut toutefois parfois intentionnel et finit par favoriser la propagation de la maladie dans la cité. Naples perdit la moitié de ses habitants. Mais la peste frappa aussi d'autres centres urbains, n'épargnant que les zones les plus éloignées de la capitale ; 42 % de la population du royaume succomba.

Ces ravages auraient-ils pu être évités ? La nouvelle de la présence d'une maladie contagieuse en Méditerranée circulait depuis un bon moment et les autorités napolitaines en étaient informées. Pourtant, il fallut attendre la mi-mai pour qu'elles commencent à admettre que la maladie était contagieuse et songent à adopter des mesures pour isoler les malades.



L'AUTEURE
Chercheuse à l'Istituto di storia dell' Europa Mediterranea (CNR, Rome), Idamaria Fusco a notamment publié **La grande epidemia. Potere e corpi sociali di fronte all'emergenza nella Napoli spagnola *(Guida, 2017).***

CHIFFRE

42 %

C'est le pourcentage de la population du royaume de Naples tuée par la maladie en 1656.

Des décès furent attribués à la consommation excessive de certains aliments par la population : du blé pourri, dont la plèbe se serait nourrie en raison de la famine qu'avait subie le royaume après les révoltes de 1647 contre le pouvoir espagnol ; du poisson avarié, consommé pendant les jours de carême. Les gouvernants, forts de l'avis de certains médecins, se rallièrent à ces explications et ordonnèrent de brûler tous les poissons avariés, ou encore de jeter à la mer la morue séchée et les salaisons conservées dans les boutiques. En outre, ils prirent diverses mesures hygiéniques : ils prescrivirent l'éloignement du centre-ville des porcs de saint Antoine[1] qui circulaient librement dans les rues, l'abattage des animaux errants, qui parcouraient la ville sans contrôle, et l'enlèvement dans les rues des cadavres des victimes de la maladie.

En même temps, ils exigèrent des médecins de secourir les contaminés et demandèrent aux curés de communiquer « en secret » le nombre de décès enregistrés dans leurs paroisses : l'idée était d'obtenir des informations utiles au contrôle de la ville, mais de le faire en toute discrétion pour ne pas semer davantage la panique. Enfin, chaque quartier devait nommer ses délégués à la santé, chargés de superviser le travail des médecins, de visiter les malades et, au besoin, de procéder à leur transfert ; les médecins et les chirurgiens devaient autopsier les cadavres ; il fallait choisir des installations temporaires pour y transférer les malades.

Les ennemis de l'Espagne

Ces mesures étaient prises à titre de précaution : même si les médecins soutenaient qu'on ne pouvait pas encore parler de « peste », on redoutait qu'une véritable épidémie n'éclate d'un moment à l'autre. Une épidémie qui, en réalité, avait déjà commencé à dépeupler la ville. Le 17 mai les gouvernants ordonnèrent que ceux qui étaient frappés par *« ce mal contagieux »* soient envoyés au plus vite dans les hôpitaux prévus à cet effet, quitte à les y traîner de force. Il fallait préparer l'hôpital San Gennaro pour y accueillir les malades et nommer les délégués à la santé dans les plus brefs délais, ce qui fut fait le 22 mai. A partir du 23, il ne se passa plus un jour sans que les autorités prennent de nouvelles dispositions.

Mais elles n'avaient pas encore compris qu'elles avaient affaire à une maladie grave, ou peut-être ne voulaient-elles pas l'admettre. C'est alors qu'une autre rumeur se répandit dans la cité : les décès seraient dus à des poudres empoisonnées, disséminées par les ennemis de l'Espagne afin de pousser le peuple à se soulever. Or, dans les jours précédents, on avait vu des étrangers déambuler par la ville et on les accusa donc d'avoir déversé des substances mystérieuses dans les rues et les puits de la ▸▸▸

Note

1. L'ordre des Antonins élevait des cochons dont ils utilisaient la graisse pour fabriquer des baumes pour les malades.

cité. Les conséquences ne se firent pas attendre, comme en témoigne la grande émeute qui éclata à Naples le 27 mai.

Le vice-roi en personne fut contraint d'intervenir pour rétablir l'ordre : il publia une proclamation qui donnait les instructions en cas d'arrestation des « coupables », ce qui contribua à alimenter les rumeurs d'un empoisonnement. Mais punir les coupables présumés ne permit pas de ralentir la propagation de la maladie. Et plus la situation sanitaire s'aggravait, plus se renforçait la conviction qu'il s'agissait d'une punition divine. Processions et offices se multiplièrent dans les églises, où les gens affluaient en grand nombre, favorisant ainsi la propagation de l'épidémie.

L'épidémie fit rage tout au long du mois de juin, atteignant même les portes du palais du vice-roi. La situation était devenue si critique que, le 2 juillet, sidérés par les événements, les gouvernants en vinrent à rédiger un « acte public » dans lequel ils reconnaissent ne pas savoir comment *« trouver de remède convenable à tant de maux »* et concluent que l'unique espoir de salut est de s'en remettre à Dieu. Entretemps, il fallait résoudre certains problèmes pratiques. Le plus important d'entre eux, abordé le 7 juillet, concernait les monceaux de cadavres abandonnés au bord des routes, que personne n'était près de ramasser depuis qu'esclaves et prisonniers, engagés à cette fin, s'étaient enfuis ou étaient morts eux-mêmes de la peste.

DANS LE TEXTE

Manzoni contre les infamies

Dans *Les Fiancés*, Manzoni racontait déjà la peste de 1630 à Milan. Dans *Histoire de la colonne infâme* (1840), il rendait justice à deux hommes qui furent accusés à tort d'avoir propagé la maladie.

« Les juges qui, à Milan, en 1630, condamnèrent aux supplices les plus atroces quelques individus accusés d'avoir propagé la peste, à l'aide de certaines inventions non moins stupides qu'elle étaient horribles, crurent avoir fait une chose tellement digne de mémoire que, dans la sentence même, après avoir ordonné, par surcroît de châtiments, la démolition du logis d'un de ces malheureux, ils décrétèrent encore que, sur l'emplacement de cette maison, serait élevée une colonne qu'on appellerait la Colonne infâme, avec une inscription chargée de transmettre à la postérité, avec la connaissance du crime, le souvenir de la peine. En quoi ils ne se trompèrent pas. Ce fut là, sans nul doute, un jugement mémorable. »

Alessandro Manzoni, *Histoire de la colonne infâme*, préface d'Éric Vuillard, traduction de Christophe Mileschi, Bruxelles, Zones sensibles, 2019.

Plus la situation sanitaire s'aggravait, plus se renforçait la conviction qu'il s'agissait d'une punition divine

Purifier les maisons

Quand le mois de septembre arriva, on pouvait estimer que l'épidémie était terminée : plus personne ne tombait malade et seuls quelques décès sporadiques étaient à déplorer : des femmes et des hommes déjà touchés par la peste depuis un certain temps et des étrangers venus de lieux contaminés que les délégués à la santé avaient autorisés à entrer en ville, malgré les ordres qui l'interdisaient. Déjà, la *spurga* (purification) des maisons et des objets infectés avait commencé. Elle se poursuivit tout au long du mois d'octobre. Le 30, on décida de fermer un des lazarets de la cité ; la fermeture de l'autre n'étant plus qu'une affaire de temps. Le 13 novembre les personnes qui avaient effectué leur quarantaine furent autorisées à entrer à Naples, mais il était interdit à quiconque d'apporter ses affaires.

Le 2 décembre les médecins certifièrent le bon état sanitaire de la capitale. Le 5 les lazarets furent fermés ; la purification des objets était achevée. Il ne manquait plus que de « publier la santé », ce qui fut fait le 8 décembre, jour de la fête de l'Immaculée Conception. Éradiquée à Naples, la peste continua néanmoins à sévir dans d'autres régions du royaume. Le danger rôdait toujours, mais cette fois les autorités pouvaient tirer profit de la triste expérience vécue durant les longs mois de l'épidémie. La mémoire de cette expérience était un trésor à préserver avec soin pour affronter un mal qui avait laissé derrière lui tant de morts dans la cité et si peu de certitudes.

Les autorités ne s'en interrogeaient pas moins sur la nature de la maladie : depuis septembre, elles avaient en effet ouvert un « procès » pour cerner les causes de l'épidémie et déterminer d'éventuelles responsabilités. La conclusion à laquelle elles parvinrent en disait long sur leur embarras : seul Dieu connaissait *« avec certitude les pestes »* et *« les raisons pour lesquelles Il les envoyait pour sanctionner ses justes jugements »*. Voilà qui confirmait l'impuissance des hommes de l'époque face à un mal mystérieux, auquel ils eurent souvent à se confronter – et le plus souvent sans grand succès. ■

(Texte traduit par Jacques Dalarun.)



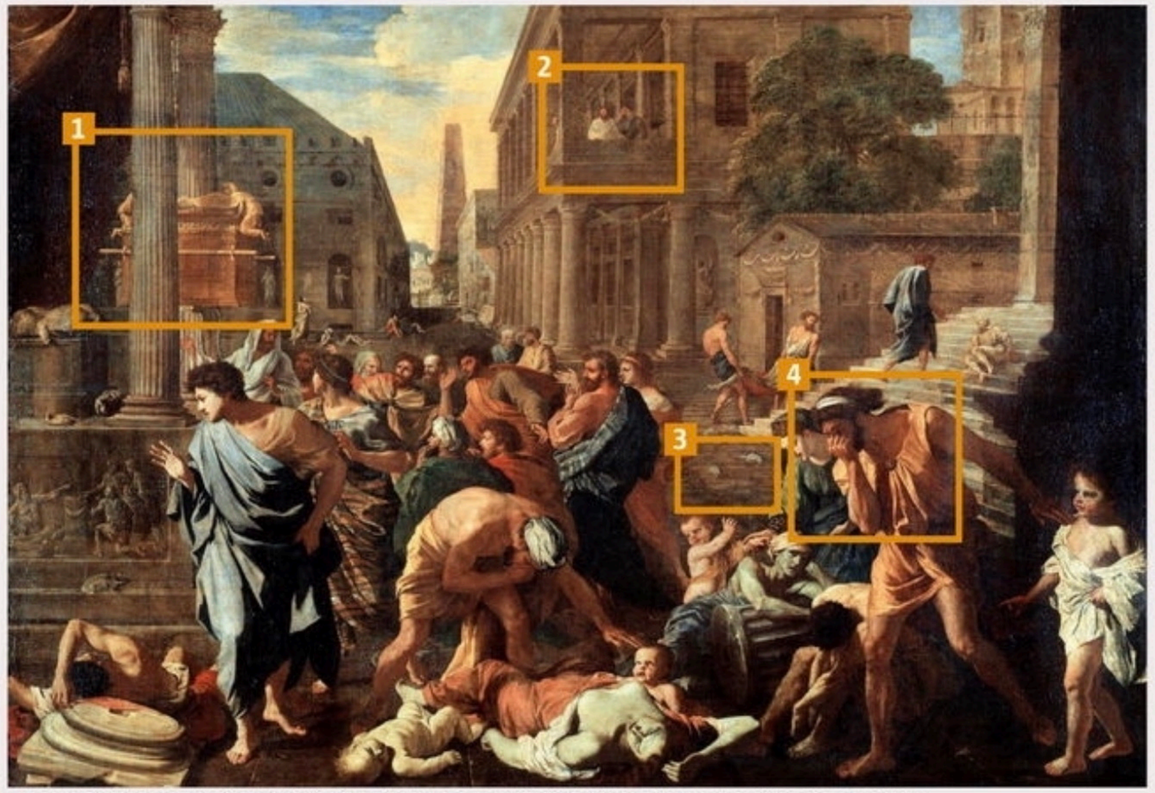
SCALA

Mémoire
L'obélisque de la *piazza* San Domenico fut érigé comme ex-voto après la peste de 1656.

Vue par Poussin

En 1630, avec La Peste d'Asdod, *Nicolas Poussin, qui réside depuis 1624 à Rome, peint un thème biblique tout en témoignant de l'épidémie qui sévit alors en Italie du Nord.*

Par Joël Cornette



PARIS, MUSÉE DU LOUVRE ; PHOTO JOSSE/BRIDGEMAN IMAGES

■ *La Peste d'Asdod,* dit aussi *Les Philistins frappés de la peste,* cherche à inspirer la tristesse dans l'âme des spectateurs.

1. Un épisode biblique

Poussin, marqué par l'épidémie en Italie, transpose l'événement en évoquant un épisode biblique. Dans le livre de Samuel, il est rapporté qu'après avoir dérobé aux Israélites leur Arche d'alliance les Philistins furent punis par le Seigneur, qui brisa la statue de leur dieu Dagon et répandit la peste dans la ville d'Asdod. On voit ici l'Arche d'alliance et la statue brisée. On entrevoit la cité, son obélisque et ses palais inspirés de l'architecture romaine.

2. La peur

Même les spectateurs les plus éloignés, terrifiés par la scène en contrebas, ne sont pas saufs. Plusieurs médecins identifient en effet à l'époque la peur et l'imagination comme des vecteurs de l'épidémie – notamment dans les milieux paracelsiens, parmi lesquels évolue Poussin. Pourquoi alors peindre une scène aussi terrifiante ? Certains spécialistes y voient une forme de catharsis picturale, un remède contre la peste, en somme, sous forme de tableau.

3. Rats et miasmes

La mort et la pestilence ont envahi le décor et des rats parcourent librement les rues de la ville. Le rôle de l'animal comme vecteur de maladie n'est pas encore attesté mais, tout comme le serpent et d'autres vermines, on le croit né des mêmes miasmes invisibles qui produisent les épidémies. Les rats sont également présents dans l'épisode biblique. Dans le livre de Samuel il est écrit : *« On vit une multitude de rats. »*

4. L'odeur de la mort

Cet homme cache son visage pour échapper à l'odeur de la mort mais aussi à l'infection près d'une femme mourante au front bandé. Comme les médecins de son époque, Poussin pense que la maladie se transmet de proche en proche par le contact physique et par l'odeur. Au premier plan, une mère morte, blême, aux cheveux épars ; son enfant veut la téter, alors qu'un homme l'écarte du sein maternel.

Archéo-anthropologie

Enterrés à la hâte ?

Contrairement à l'idée commune, les rituels funéraires ont été largement maintenus en temps de mort de masse. Jusqu'à l'Époque moderne.

Par Dominique Castex et Sacha Kacki

LES AUTEURS



*Archéo-anthropologue, **Dominique Castex** est directrice de recherche au CNRS.*



*Archéo-anthropologue, **Sacha Kacki** est chargé de recherche au CNRS.*

Ils ont publié « Expressions sépulcrales et évolution des savoirs médicaux au cours de la deuxième pandémie de peste » dans le collectif **Purifier, soigner ou guérir ? (PUR, 2020).**

Des épidémies de peste ne subsistèrent longtemps comme unique témoignage que les récits d'auteurs contemporains qui en relataient les assauts répétés ou des traces dans les archives. Cependant, depuis la fin des années 1980, des fouilles archéologiques de plus en plus nombreuses, à la faveur notamment de l'essor de l'archéologie préventive, ont conduit à la découverte de cimetières au sein desquels leurs victimes ont été inhumées. La relation de ces sites avec la peste, d'abord suspectée grâce à des indices archéologiques (plusieurs corps inhumés simultanément), a été, depuis, attestée par des analyses anthropologiques : absence de traumatisme sur les squelettes excluant des morts violentes, mise en évidence d'une signature démographique propre à la maladie. Les travaux en paléobiochimie moléculaire ont permis d'identifier l'ADN du bacille *Yersinia pestis* dans les restes squelettiques.

C'est ainsi qu'aujourd'hui une cinquantaine de cimetières médiévaux et modernes abritant des sépultures de pestiférés sont connus à travers l'Europe. Leur étude a renouvelé nos connaissances sur les usages funéraires en temps de peste et révélé leur diversité.

Des lieux d'inhumation classiques

Au temps de la Peste noire, quelques ensembles funéraires ont été spécifiquement créés pour accueillir les victimes de l'épidémie, tel le cimetière londonien d'East Smithfield. Cependant, les données archéologiques dévoilent qu'une grande majorité de pestiférés ont été inhumés au sein de cimetières paroissiaux qui existaient déjà, ainsi celui de Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse (Aude), ou sur des terrains les jouxtant, tel l'ensemble funéraire de la rue des Trente-Six-Ponts à Toulouse ou celui de la basilique Saints-Just-et-Pasteur à Barcelone. Contrairement à ce que l'on a longtemps pensé, l'épidémie n'a donc pas nécessairement provoqué l'exclusion des défunts des lieux d'inhumation consacrés.

Quant aux procédés d'inhumations, les victimes furent parfois mises en terre dans des fosses à usage collectif, qui pouvaient regrouper les corps de plusieurs dizaines d'individus. Mais ce traitement ne fut pas, loin s'en faut, systématique. Dans de nombreux cas, et particulièrement en milieu rural, leurs sépultures ne regroupent qu'un nombre réduit de cadavres, ou correspondent à des tombes individuelles semblables à celles adoptées hors temps de crise. Cette diversité témoigne d'une gestion des décès fortement soumise à la démographie des populations affectées – des morts moins nombreux dans les campagnes entraînant une gestion plus aisée des cadavres –, mais également influencée par l'intensité et la durée des épidémies, ainsi que par la volonté des vivants et leur origine sociale.

Dans la quasi-totalité des sépultures de pestiférés du XIVe siècle, les corps étaient inhumés en pleine terre, avec ou sans linceul. L'augmentation importante et soudaine des décès ne permettait pas de produire en quantité des contenants funéraires. A de rares exceptions près, les individus étaient déposés sur le dos, selon une même orientation est/ouest, leur tête reposant le plus souvent à l'ouest, comme la plupart des individus morts hors temps de peste. Des dispositions tête-bêche ont ponctuellement été pratiquées, en particulier dans de grandes fosses creusées en milieu urbain, comme à Toulouse et à Barcelone.



Au XIVe siècle Deux victimes de la Peste noire disposées côte à côte dans une même sépulture du site de Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse (Aude). Les corps reposaient dans une position d'inhumation semblable à celle adoptée hors contexte épidémique.

Au XVIe siècle Sépulture de pestiférés d'Époque moderne mise au jour sur le site de Maria Troon à Termonde (Belgique, XVIe siècle). Les corps, empilés dans une étroite fosse, étaient disposés tête-bêche et dans des positions diverses, certains reposant sur le ventre.

DR – ACTER

Londres Des morts sont jetés dans la Tamise pendant une épidémie de peste en 1641 (lithographie du XVIIe siècle).



ANTEA GROUP BRITISH LIBRARY BOARD. ALL RIGHTS RESERVED/BRIDGEMAN IMAGES

DANS LE TEXTE

Dans le Journal de Samuel Pepys

Haut fonctionnaire de l'Amirauté anglaise, Samuel Pepys relate en 1665 la grande épidémie de peste londonienne dans son célèbre Journal.

> **« 5 octobre 1665. Dans les rues, de grands feux brûlaient, par ordre du lord-maire… il y avait des feux tout le long du chemin sur les deux rives de la Tamise. Il faut voir la folie des gens qui continuent, en dépit des interdictions, à suivre en foule les cercueils pour les regarder mettre en terre. A Westminster, plus un seul médecin, tous sont morts. »**
>
> Samuel Pepys, *Journal*, rééd. Mercure de France, 2020.

Les sépultures en lien avec la Peste noire témoignent donc globalement du soin porté à l'inhumation, les défunts ayant pour la plupart bénéficié d'un traitement en accord avec les coutumes en usage en contexte de mortalité normale.

Vers une ségrégation des malades

Les découvertes archéologiques montrent un changement progressif des modalités funéraires en temps de peste à partir du XVe siècle. Des espaces d'inhumation dédiés aux seules victimes d'épidémies se généralisent peu à peu, le plus souvent associés à des infirmeries de peste. Des terrains appartenant à certains établissements religieux sont parfois convertis en espaces funéraires, comme au couvent de Maria Troon à Termonde (Belgique). Cette mise à l'écart des cadavres de pestiférés, qui se fait l'écho de la ségrégation des malades, devient la règle absolue au cours de l'Époque moderne.

Parallèlement, on assiste à une diminution du soin porté au placement des cadavres dans les tombes, l'orientation des corps devenant plus hétérogène, les dispositions tête-bêche et les positions atypiques, plus fréquentes. Ce phénomène atteint son paroxysme lors des dernières flambées de peste des XVIIe et XVIIIe siècles, comme le révèle le charnier de l'Observance à Marseille, où plus de 200 victimes de l'épidémie de peste de 1722 reposaient dans des positions et orientations variées, sans organisation apparente. A la même période, l'utilisation de matériaux aux propriétés prophylactiques, telle la chaux dont on venait recouvrir les cadavres, se fait de plus en plus courante. On assiste ainsi, à partir du XVIIe siècle et de l'avènement des conceptions contagionnistes (et donc la connaissance que la maladie nécessite un contact entre individus pour se transmettre), à un tournant dans le rapport au corps des malades, la nécessité d'une mise en terre rapide des cadavres prenant le pas sur toute forme d'égard vis-à-vis des défunts.

La prise de conscience, au fil des siècles, de la dangerosité du contact avec les corps des défunts, qu'on limite désormais au maximum, et d'une indispensable inhumation accélérée conduit à ne plus appliquer les gestes ordinaires dictés par les édits de l'Église catholique en matière d'inhumation. Le salut collectif prime sur les destins individuels, la fuite n'est plus possible, les considérations religieuses sont reléguées au second plan. ■

L'HISTOIRE / N°509-510 / JUILLET-AOÛT 2023

Depuis la Chine, la troisième vague gagne le monde entier à la fin du XIXe siècle. Cette pandémie, dans laquelle nous vivons encore, ressuscite une peur ancienne, qui imprègne les imaginaires. L'humanité, pourtant, n'est plus aussi désarmée face au bacille, identifié en 1894 : sérums, vaccins puis antibiotiques permettent enfin de lutter. Reste que la peste n'a pas fini d'inquiéter.

Comprendre le fléau Les États-Unis sont touchés par la troisième pandémie de peste qui éclate à la fin du XIXe siècle. A La Nouvelle-Orléans, où elle se déclare en 1914, des médecins disèquent des rats potentiellement contaminés pour tenter de comprendre la maladie.

XIXe - XXIe siècle

Enfin vaincue ?

ROCKVILLE, NATIONAL LIBRARY OF MEDICINE/SCIENCE PHOTO LIBRARY



Des bacilles, des empires et des médecins

Bataille au sommet

Conférences internationales, masques sanitaires et microbiologie : la pandémie qui éclate en Chine à la fin du XIXe siècle ouvre une histoire moderne de la peste, dans laquelle nous vivons encore. Et c'est elle, aussi, qui révolutionne l'histoire des pestes du passé.

Par Clément Fabre

Dans la décennie qui suit son explosion à Canton et Hongkong en 1894, la troisième pandémie de peste est la première à toucher simultanément l'ensemble des continents, affectant des régions du monde que le fléau avait jusqu'alors épargnées. Au milieu du XXe siècle, on dénombre environ 15 millions de morts à l'échelle mondiale, surtout en Inde et en Chine, et la peste demeure endémique jusqu'à nos jours en plusieurs points du globe : elle cause encore, de 2013 à 2018, 487 morts en Afrique (principalement à Madagascar et en République démocratique du Congo, mais aussi en Ouganda et en Tanzanie), 28 en Amérique (en Bolivie, au Pérou et aux États-Unis) et 12 en Asie (en Chine, Russie, au Kirghizistan et en Mongolie)[1].

Dissection
L'épidémie qui frappe la Mandchourie en 1910 force la Chine à moderniser sa médecine : dissections, crémation des corps et masques sanitaires s'imposent alors, sous la menace des empires voisins.

Surtout, cette pandémie est la première, dans l'histoire de la peste, à faire d'emblée l'objet d'une gestion internationale. Les rapports que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) continue de publier sur la maladie dans le monde sont en cela les héritiers d'une histoire qui s'ouvre à Venise lorsqu'en 1897 y est organisée une Conférence sanitaire internationale pour orchestrer la lutte contre la pandémie. *« L'ennemi est à nos portes : un fléau, que nous nous étions flattés de pouvoir classer parmi ces nombreuses calamités sociales qui ne sont plus de notre temps, ravage de nobles contrées qui ont été le berceau de notre civilisation et menace, pour la première fois depuis bien des années, d'envahir l'Europe*[2]*. »* Avec cette Conférence, qui réunit des délégations nationales de diplomates et de médecins, le combat contre la peste se coule dans le cadre d'un internationalisme sanitaire échafaudé au cours du XIXe siècle dans la lutte contre les épidémies en Méditerranée.

FONDS HENRI MOLLARET/INSTITUT PASTEUR

Protéger l'Europe

C'est au Moyen-Orient, sur cette charnière des continents européen, africain et asiatique traversée de flux considérables de marchands et de pèlerins, que s'inventent, à partir des années 1830, les premières formes de collaboration sanitaire internationale, bien étudiées par Sylvia Chiffoleau[3]. L'Empire ottoman comme l'Égypte de Méhémet-Ali étaient engagés, depuis l'aube du XIXe siècle, dans une dynamique de modernisation médicale imitée des pays européens lorsque y éclatent, en 1831 et 1835, deux épidémies successives de choléra puis de peste. Elles précipitent la mise en place d'instances sanitaires internationales, où siègent les consuls européens, chargées d'endiguer la maladie en imposant notamment des quarantaines aux navires suspects.

Les premières Conférences sanitaires internationales, qu'inaugure en 1851 celle de Paris, s'efforcent, dans la deuxième moitié du siècle, d'accentuer cette prise en charge du péril épidémique par la rive sud de la Méditerranée : la conviction, portée par un « orientalisme épidémiologique »[4] ambiant, que l'Égypte et l'Empire ottoman seraient seuls responsables de ces fléaux, dont le pèlerinage à La Mecque constituerait le vecteur principal, permet commodément de faire peser sur eux seuls l'entière responsabilité de la lutte épidémique, en épargnant autant que possible le commerce européen.

Certains proposent toutefois d'aller plus loin et militent en faveur d'un véritable internationalisme sanitaire, que consacre, en 1907, la création d'un Office international d'hygiène publique, ancêtre de l'OMS. Parmi ces pionniers, le médecin Adrien Proust, père de Marcel et auteur, en 1873, d'un *Essai sur l'hygiène internationale*. La Conférence sanitaire de Venise constitue pour lui une victoire, dont il se félicite dès 1897 dans *La Défense de l'Europe contre la peste* : *« La mission de la France dans cette nouvelle réunion a été comme toujours la défense de l'Europe contre l'importation des épidémies.* […] *Ces principes de protection sanitaire sérieuse* […] *forment aujourd'hui la base du droit public sanitaire de l'Europe. »* La Grande-Bretagne – rétive de longue date, au nom de son dogme du libre-échange, à des mesures sanitaires trop contraignantes – et l'Empire ottoman – inquiet, pour sa part, d'une ingérence étrangère déguisée en police épidémique – se sont, en effet, résignés à ratifier la Convention sanitaire conclue à Paris en 1894 ; le départ pour La Mecque des pèlerins musulmans a été interdit, notamment depuis l'Inde ; bref, malgré deux cas de peste déjà identifiés à Londres, Adrien Proust estime que l'Europe est suffisamment protégée contre le mal venu de Chine.

DR – KEVIN FRAYER/GETTY IMAGES/AFP



L'AUTEUR
Membre du comité scientifique de L'Histoire et Ater à l'université Paris-Est-Créteil, Clément Fabre est spécialiste d'histoire du corps et de la Chine.

La maladie chinoise

Protéger l'Europe n'est pourtant pas l'unique enjeu des Conférences internationales qui se multiplient alors contre la peste. Celle que préside, en 1911, à Moukden, en Mandchourie, le médecin chinois Wu Liande est mue par des enjeux bien différents. Pour les autorités chinoises, lutter efficacement contre la peste devient une question d'honneur national. Car, de même que l'Empire ottoman, la Chine subit alors un orientalisme épidémiologique exacerbé. Parce qu'elle avait inventé l'inoculation, on avait commencé dès le début du XIXe siècle à la soupçonner d'être le berceau de la variole. L'intense propagande menée à partir des années 1830 par les médecins-missionnaires protestants en faveur de leurs efforts d'évangélisation médicale du pays, qu'ils dépeignent volontiers en proie aux maladies les plus redoutables, renforce bientôt le préjugé d'une Chine éminemment pathogène. Aussi la hantise des maladies qu'elles sont soupçonnées de charrier avec elles – la lèpre tout particulièrement – a-t-elle tôt fait d'attirer, tout autour de l'océan Pacifique, une méfiance xénophobe sur les diasporas chinoises, matérialisée, dans les années 1880, par des mesures de quotas et d'expulsion[5]. Or, au moment même où la Chine se lance, après la défaite humiliante essuyée en 1895 face au Japon, dans un vaste projet de réforme et de modernisation, en particulier médicale et hygiénique, dans l'espoir d'effacer enfin cette réputation peu flatteuse, voilà que la pandémie semble donner raison aux préjugés occidentaux.

Endémique dans le Yunnan depuis la fin du XVIIIe siècle, la peste bubonique s'est progressivement répandue d'ouest en est, à travers le Guangxi et le Guangdong, à partir des années 1860. La faute aux déplacements de troupes et de civils occasionnés par la révolte musulmane des Hui (1855-1873), ainsi qu'aux circulations commerciales accrues qui sillonnent la Chine : l'épidémie accompagne, dans la deuxième moitié du ▶▶▶

À SAVOIR



L'invention du masque

La pandémie de SARS-CoV-2 a familiarisé le monde entier avec le masque sanitaire (ici, en mai 2020, devant la Cité Interdite à Pékin). Ce dernier apparaît au début des années 1910, dans le contexte de la peste de Mandchourie. Il s'agit, en effet, non pas d'une épidémie de peste bubonique comme celle qui sévit alors depuis vingt ans dans le Guangdong, mais de peste pneumonique, transmise, comme le coronavirus, par l'inhalation de gouttelettes infectées. Le médecin Wu Liande, en charge de la lutte, ne tarde pas à le comprendre et il impose à Moukden, en 1911, contre l'avis de confrères européens, le port d'un masque sanitaire constitué de deux couches de gaze, séparées par une couche de coton.

siècle, l'unification progressive du marché intérieur chinois, portée notamment par un commerce de l'opium devenu légal après 1860. Lorsque, au début des années 1890, la peste atteint le delta de la Rivière des Perles, peu importe que ce soient les navires occidentaux qui, depuis Hongkong, la diffusent dans le monde entier : c'est bien l'inefficacité des autorités chinoises que l'on blâme en Occident.

A la défense de l'honneur national s'ajoute bientôt celle de l'intégrité territoriale de l'empire. La Mandchourie, où éclate en 1910 une terrible épidémie de peste pneumonique – on sait aujourd'hui, mais on l'ignorait alors, qu'elle n'est pas due à la même branche de *Yersinia pestis* que la peste de Hongkong –, est la cible, en effet, de convoitises étrangères. C'est pour y exercer leur influence qu'en 1904-1905 se sont affrontés la Russie et le Japon, ce dernier renforçant, après sa victoire, sa présence dans cette sphère d'influence russe. Alors que la Russie dépêche des épidémiologistes dans la région, Wu Liande se voit chargé de prouver, à la tête d'une équipe médicale internationale, que la Chine conserve la situation et la région sous contrôle. Dès le discours inaugural qu'il prononce, le 4 avril 1911, en ouverture de la conférence de Moukden, il a à cœur de souligner la modernité des moyens mis en œuvre au cours de l'année précédente pour endiguer le fléau : isolement des malades, désinfection, autopsies et crémation des corps. Et le médecin de conclure son discours en se félicitant d'une Conférence *« unique dans notre histoire, puissante dans sa représentation, et qui confère à la Chine une place de premier plan parmi les nations recherchant le bien-être des peuples »*. Wu Liande appuie sa démonstration de force sur un album de photographies, intitulé « Vues de Harbin » (Fuchiatien), prises pendant l'épidémie de peste, de décembre 1910 à mars 1911, dont les 61 clichés mettent en scène l'efficacité de cette guerre menée par la Chine contre le bacille. C'est alors que s'impose la figure du combattant épidémique, demeurée familière jusqu'à nos jours : tout de blanc vêtu, et le visage dissimulé derrière un masque de coton.

La Chine n'est pas le seul empire à jouer gros dans cette affaire. Sur l'île de Formose (Taïwan), passée sous contrôle du Japon en 1895 à l'issue de la guerre remportée contre la Chine, les autorités japonaises mettent en œuvre, dès qu'au printemps 1896 y sont signalés les premiers cas de peste, des mesures énergiques, dont Adrien Proust ne manque pas l'année suivante de faire l'éloge. C'est que la politique sanitaire s'impose d'emblée comme une importante épreuve de force pour le nouveau pouvoir colonial, soucieux de démontrer ainsi sa crédibilité internationale : lorsque, en 1898, le gouverneur général Kodama Gentaro s'installe à Taïwan, il nomme comme chef des Affaires civiles un médecin formé à la médecine occidentale, Goto Shinpei, lequel ne tarde pas à entreprendre sur l'île d'ambitieuses réformes de santé publique.

Le Japon et l'Inde britannique à l'épreuve

D'autres puissances impériales voient, de même, leur crédibilité menacée par la pandémie. Portée par un commerce maritime bien plus rapide et important que celui qui, au XIVe siècle, avait propagé la Peste noire en Europe, et trouvant dans les grands ports coloniaux un vecteur idéal de diffusion, elle met durement à l'épreuve la solidité de l'emprise coloniale. C'est tout particulièrement le cas dans l'Inde britannique. Dès 1896 la peste frappe Bombay, entraînant, avec un exode important vers l'arrière-pays, la diffusion rapide de la maladie dans le reste du sous-continent. Aussi les représentants anglais doivent-ils subir, lors de la conférence de Venise, les railleries des Français. L'Inde, joyau de la Couronne, était déjà le berceau du choléra : voilà qu'elle est devenue l'épicentre de la peste. Des mesures drastiques s'imposent. Suivant l'exemple de Hongkong, où dès 1894 on avait fait appel à l'armée pour imposer l'hospitalisation des malades, les autorités coloniales n'hésitent pas à recourir à la contrainte et à la violence, attisant les mécontentements et suscitant çà et là des mouvements de révolte. Le fonctionnaire Walter Rand, chargé de la lutte épidémique à Pune, dans l'arrière-pays de Bombay, meurt assassiné en 1897 après avoir ordonné à la troupe de perquisitionner les demeures à la recherche de malades. En 1898, l'hospitalisation forcée d'une enfant provoque à Bombay une émeute au cours de laquelle deux soldats britanniques trouvent la mort. Surtout, les autorités coloniales se révèlent longtemps impuissantes à enrayer le fléau, qui provoque, entre 1896 et les années 1950, près de 13 millions de morts en Inde sur les 15 millions recensés à l'échelle du monde, désorganisant profondément la vie sociale du sous-continent.

Quant à la France, avant même d'être confrontée dans plusieurs de ses possessions coloniales à des difficultés similaires – à Madagascar notamment, où la peste éclate dès 1898, en plein effort de pacification de l'île –, elle surveille avec inquiétude les premiers signes de l'épidémie chinoise. Non seulement les provinces méridionales où elle couve sont celles au cœur de la sphère d'influence française en Chine, mais elles jouxtent dangereusement l'Union indochinoise. L'inquiétude des autorités coloniales est d'autant plus grande que, jusqu'au milieu des années 1890, les médecins français ont bien conscience d'être tout aussi désarmés face à la peste que les praticiens indochinois face auxquels ils essaient d'imposer leur crédibilité auprès des populations. C'est dans ce contexte qu'en 1894 le pasteurien Alexandre Yersin est envoyé en Indochine, puis de là en Chine, pour enquêter sur le germe responsable de la peste ; dans ce contexte encore qu'après la découverte du bacille *Pasteurella pestis* – bientôt rebaptisé *Yersinia pestis* en son honneur – il travaille dans son laboratoire indochinois de Nha Trang à la mise au point d'un sérum antipesteux puis d'un vaccin, en collaboration avec ses collègues parisiens auxquels dès 1894 il envoie, non sans danger, des tubes à vaccin renfermant le bacille *(cf. p. 101)*.

La grande chasse aux rats

Gare toutefois à ne pas réduire cette recherche scientifique sur la peste à une échelle étroitement française : elle-même est parcourue de collaborations transimpériales. C'est dans la colonie britannique de Hongkong que Yersin entame ses recherches sur la peste, en lien et en concurrence avec des médecins anglais, portugais et japonais, qu'il observe à l'œuvre et dont il se plaint qu'ils espionnent son propre travail. Il soupçonne ainsi le docteur anglais James Lawson, directeur des hôpitaux de pestiférés, d'avoir permis aux Japonais de monopoliser toutes les autopsies disponibles puis de leur avoir soufflé l'idée de chercher le microbe, non pas dans le sang, mais directement dans le bubon, comme seul l'avait fait le pasteurien.

Une fois le sérum antipesteux mis au point, c'est ensuite à Bombay, où il débarque le ▸▸▸

Notes

1. Cf. É. Bertherat, « La peste dans le monde en 2019 », World Health Organization, *Weekly Epidemiological Record*, 25, 2019, pp. 289-292.
2. Cf. procès-verbaux de la Conférence sanitaire internationale de Venise. 1re séance, 16 février 1897, discours d'ouverture du comte Bonin-Lougare, délégué d'Italie.
3. S. Chiffoleau, *Genèse de la santé publique internationale. De la peste d'Orient à l'OMS*, Rennes, PUR, 2012.
4. Cf. N. Varlik (dir.), *Plague and Contagion in the Islamic Mediterranean*, Achland, Arc Humanities Press, 2017.
5. Cf. C. Fabre, « Qui a peur des épidémies chinoises ? », *L'Histoire* n° 472, juin 2020, pp. 22-23.
6. Cf. O. Thomas, « Les rats sont entrés dans Paris », *L'Histoire* n° 469, mars 2020, pp. 12-19.

Tout de blanc vêtu, et le visage dissimulé derrière un masque de coton : la figure du combattant épidémique s'impose

À SAVOIR





WU LIANDE

L'intuition du docteur Wu

Dès les années 1890, avant même que le rôle du rat dans la transmission de la peste ait été démontré de façon définitive, des médecins russes soupçonnent certains pestiférés de Transbaïkalie d'avoir été contaminés par des marmottes sibériennes. Wu Liande en est persuadé lui aussi et popularise cette théorie en 1911, lors de la conférence de Moukden (ci-dessus : une marmotte photographiée par le médecin chinois en 1921).

DR – WASHINGTON, LIBRARY OF CONGRESS, PRINTS & PHOTOGRAPHS DIVISION, LC-DIG-GGBAIN-14227

PVDE/BRIDGEMAN IMAGES



La première pandémie véritablement mondiale

Endémique dans le Yunnan depuis des décennies, la peste se diffuse en Chine du Sud dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Lorsqu'elle atteint Hongkong en 1894, puis Bombay en 1896, les circulations maritimes qui irriguent les empires coloniaux ne tardent pas à la diffuser sur l'ensemble des continents, y compris dans des régions épargnées par les deux premières pandémies. Parallèlement, une épidémie de peste pneumonique éclate en Mandchourie en 1910-1911. Depuis, la peste est restée endémique dans de nombreuses régions du monde : nous vivons toujours dans cette pandémie.



ADRIEN PROUST

Médecin sans frontière

Le père de Marcel est, à la fin du XIXe siècle, l'une des principales figures de la coopération sanitaire internationale.



Désordre colonial La peste vient ébranler les empires, qui usent de la force et de la contrainte pour rétablir l'ordre. Ici, un régiment britannique vide des maisons pestiférées à Hongkong, à la fin du XIXe siècle.

MOTS CLÉS

Peste et choléra

En Europe, la grande peur du XIXe siècle n'est plus la peste, mais le choléra, qui, depuis l'Inde, frappe le monde à plusieurs reprises à partir des années 1830. C'est d'ailleurs parce qu'on qualifie le choléra de « peur bleue » que la peste devient « noire ». Le face-à-face des deux fléaux se fige alors en une expression demeurée célèbre : « choisir entre la peste et le choléra ».



XENOPSYLLA CHEOPIS

▸▸▸ 5 mars 1897, que Yersin part l'expérimenter – avec un succès d'abord mitigé. C'est aussi à Bombay qu'à la même époque le Russe Waldemar Haffkine vient expérimenter son vaccin, tandis que les Italiens Alessandro Lustig et Gino Galeotti y testent un sérum concurrent du sérum français ; et, dans les toutes premières années du XXe siècle, alors que depuis 1899 le Brésil subit à son tour l'épidémie, des chercheurs envoient, de Rio de Janeiro et Sao Paulo, des sérums antipesteux à Bombay pour qu'ils y soient essayés.

Bientôt requis à Nha Trang, Yersin est remplacé à Bombay par le pasteurien Paul-Louis Simond, débarqué de Paris en juin 1897, qui non seulement poursuit les tests sur le sérum antipesteux, mais achève surtout de comprendre le mode de transmission de la maladie. Dès 1894, Yersin avait confirmé le soupçon, exprimé dans la deuxième moitié du siècle par plusieurs voyageurs européens en Chine – eux-mêmes influencés par les théories chinoises en la matière –, selon lequel les rats joueraient un rôle dans l'épidémie. Tandis que, sur la frontière russo-chinoise, les épidémiologistes russes enquêtaient sur le rôle de la marmotte dans la propagation de la peste – une théorie popularisée ensuite par Wu Liande –, Yersin retrouve *Pasteurella pestis* dans des cadavres de rats, prouvant qu'eux aussi meurent de la peste, sans toutefois pouvoir expliquer encore comment la maladie passe des rats aux hommes.

C'est à Bombay que Simond identifie enfin la puce comme vecteur de la transmission. Frappé par le fait qu'un contact prolongé avec des cadavres de rats pestiférés puisse être inoffensif, mais que leur simple proximité puisse conduire à la mort, il remarque, sur les corps des pestiférés indiens, des phlyctènes récurrentes, petites cloques qu'il soupçonne être la trace de piqûres de puce – c'est cette phlyctène qui, lorsqu'elle se nécrose, forme le fameux charbon pesteux. Une expérience, menée en 1898 à Karachi, démontre la validité de son hypothèse. Dans un bocal, il introduit un cadavre de rat pestiféré, des puces et, suspendu dans une cage depuis laquelle il n'a aucun contact avec le corps, un rat en bonne santé, qui meurt en quelques jours de la peste.

Cette découverte est déterminante pour la gestion de la troisième pandémie – la chasse aux rats s'imposant dès lors, dans le monde entier, comme l'un des instruments principaux de la lutte contre la maladie[6] –, mais elle a des incidences aussi sur la compréhension des pandémies passées. Rapportant à Venise les théories chinoises relatives au rôle précurseur des rats dans les épidémies de peste, Adrien Proust soulignait par exemple, en 1897, qu'aucun des chroniqueurs de la Peste noire ne mentionnait la mort des rats, mais que des rats figuraient en revanche, au XVIIe siècle, sur *La Peste d'Ashdod* peinte par Nicolas Poussin *(cf. p. 91)*. Aussi Paul-Louis Simond a-t-il d'emblée conscience de la portée historique de sa découverte : *« Ce jour-là, le 2 juin 1898, j'éprouvai une émotion inexprimable à la pensée que je venais de violer un secret qui angoissait l'humanité depuis l'apparition de la peste dans le monde. »* ■

C'est à Bombay en 1898 que Paul-Louis Simond identifie enfin la puce comme vecteur de transmission de la peste

LONDRES, WELLCOME LIBRARY/WELLCOME IMAGES/CC-BY-4.0

Hongkong, 1894

Yersin sans légende

Retour sur la découverte de Yersinia pestis, *entre essor du pasteurisme français et concurrence bactériologique internationale.*

Par Claire Fredj

La troisième pandémie de peste commence au même moment où s'affirme la « révolution bactériologique ». C'est en 1894, sous l'égide de l'Institut Pasteur de Paris, que le gouvernement français envoie en mission Alexandre Yersin, bactériologiste déjà reconnu, à Hongkong afin d'étudier la nature de la maladie et les mesures pour l'empêcher d'atteindre l'Indochine. Ses découvertes marquent une étape décisive dans la compréhension de la bactérie responsable de la peste et dans la gestion de son traitement.





L'AUTEURE *Spécialiste d'histoire de la santé, du fait colonial et de l'Algérie, maîtresse de conférences HDR à l'université Paris-Nanterre, Claire Fredj a notamment édité* Femme médecin en Algérie. Journal de Dorothée Chellier, 1895-1899 *(Belin, 2015).*

Cadavres réservés à la mission japonaise

Alexandre Yersin, né en 1863 à Morges (Suisse) – il fut naturalisé français au tout début de l'année 1889 –, étudie la médecine à Lausanne puis à Marbourg et Paris où, en 1886, il fait la connaissance d'Émile Roux, rattaché au laboratoire de Louis Pasteur à l'École normale supérieure. Ensemble, ils travaillent sur l'une des maladies infantiles les plus meurtrières d'alors, la diphtérie, due à une bactérie et dont ils découvrent la toxine. Après une thèse consacrée à la tuberculose, Yersin exerce au sein de l'Institut Pasteur, ouvert en novembre 1888.

Alors que son avenir semble tracé, il s'engage en 1890 comme médecin des Messageries maritimes sur la ligne Saigon-Manille puis comme médecin des Troupes de marine (devenues troupes coloniales en 1900). Il explore l'arrière-pays indochinois, encore très mal connu, en partie missionné par les autorités coloniales. Quand ▸▸▸



Laboratoire de fortune Ci-contre, en haut : Alexandre Yersin, en 1908. Ci-contre : le bactériologiste devant la paillote de deux pièces en bambou recouverte de paille qu'il fit construire à Hongkong, en 1894, pour étudier le bacille de la peste.

DR – MUSÉE PASTEUR/INSTITUT PASTEUR – ARCHIVES ALEXANDRE YERSIN/INSTITUT PASTEUR

▸▸▸ bien même l'un des buts des explorations de Yersin est de recenser les maladies présentes en Indochine et d'en protéger la colonie, il ne pratique plus guère la bactériologie.

Il y est ramené par l'épidémie de peste qui commence à ravager le Yunnan *(cf. p. 96)*. Le gouvernement français charge alors le gouverneur général d'Indochine d'envoyer l'élève de Pasteur dans ce territoire limitrophe du Tonkin « français » pour étudier la maladie. Yersin pense le faire de manière plus efficace à Hongkong. Il arrive dans la colonie britannique le 15 juin 1894. Le gouverneur de Hongkong a donné les ordres nécessaires pour que les hôpitaux de pestiférés lui soient ouverts. Il est censé disposer d'une pièce au Kennedy Town, le seul hôpital où les autopsies sont possibles, mais la place est déjà prise par la mission japonaise, présente à Hongkong pour les mêmes raisons que Yersin. Composée de cinq chercheurs, elle est dirigée par un élève du bactériologiste allemand Robert Koch, le professeur Shibasaburo Kitasato, déjà célèbre pour avoir isolé, en 1890, l'agent pathogène responsable du tétanos. Malgré des intérêts et un but communs, malgré une langue commune, l'allemand, aucune collaboration ne naît entre les deux hommes.

Les cadavres étant réservés à la mission japonaise, Yersin soudoie les fossoyeurs pour accéder à la morgue. C'est dans ces conditions que, le 20 juin, il identifie au microscope ce qu'il espère être l'agent de la peste dans la *« purée de microbes »* recueillie du bubon d'un pestiféré. Après avoir menacé de se plaindre auprès du consul de France des obstacles que les Britanniques, favorisant les Japonais, opposent à ses recherches,

Aujourd'hui, il est impensable d'éradiquer les puces ou les rongeurs toujours potentiellement contaminables par le bacille de Yersin

MOT CLÉ

Bacille

Bactérie en forme de bâtonnet. L'agent responsable de la peste est un bacille, *Yersinia pestis*, qui, comme toutes les bactéries, peut être combattu par des antibiotiques.

il peut accéder plus facilement aux cadavres. Entre-temps, il a installé, dans une paillote qu'il a fait construire, un laboratoire, où il confirme sa première impression. Il envoie très rapidement à Émile Roux, à Paris, des souches de bacilles de la peste, des préparations microscopiques, des cultures et des comptes rendus d'expériences. Ces recherches, présentées à l'Académie des sciences fin juillet, sont publiées en septembre 1894, sous le titre « La peste bubonique à Hongkong », dans les *Annales de l'Institut Pasteur*. Au cours de cet été, cependant, Kitasato se déclare lui aussi le découvreur d'un bacille présenté – à tort – comme celui de la peste, ce qui fut à l'origine d'une controverse sur l'antériorité de la découverte, qui est aujourd'hui attribuée à Yersin.

Deux conditions ont favorisé Yersin dans son identification du bacille pesteux, malgré la relative pauvreté de son équipement : Kitasato recherche l'agent responsable de la maladie dans le sang des pestiférés et non dans les bubons, alors que les microbes y sont pourtant plus présents. Ensuite, Yersin n'a pas d'étuve et garde ses cultures à la température ambiante de 27 °C, qui convient parfaitement à la multiplication du bacille en un ou deux jours, contrairement aux 37 °C des étuves où Kitasato incube ses cultures, comme tous les bactériologistes de l'époque.

Le micro-organisme responsable de la peste, d'abord appelé *« Bacterium pestis »* par les bactériologistes allemands Karl Bernhard Lehmann et Rudolf Otto Neumann en 1896, *« Bacillus pestis »* en 1900, *« Pasteurella pestis »* en 1923, est rebaptisée *« Yersinia pestis »* en 1944, en hommage à Yersin.

Essais médicaux à Nha Trang

D'avril à mai 1895, à l'Institut Pasteur de Paris, Yersin cherche, en collaboration avec ses confrères Albert Calmette et Amédée Borrel, à élaborer un vaccin à partir des cultures envoyées de Hongkong, par atténuation de la virulence du bacille. Ils entreprennent l'immunisation du cheval par injections sous-cutanées de la culture de la peste pour obtenir un sérum antipesteux à partir du sang de l'animal – une technique déjà employée pour la fabrication du sérum antidiphtérique.

Yersin repart en Indochine afin de continuer ces essais mais aussi poursuivre des recherches sur ce qu'il pense être une « peste bovine », qui sévit en Indochine et qu'il croit causée par le bacille de la peste, adapté aux animaux – à tort, la maladie sur laquelle il travaille est en fait due à un virus. Pour mener ces travaux, il installe à Nha Trang, dans le sud du Vietnam, en septembre 1895, un institut bactériologique, qui devint un Institut Pasteur en 1904. Les chevaux servent à la fabrication du sérum antipesteux (contre la peste humaine), les bœufs à celle du sérum antipestique (contre la « peste bovine ») : il faut en entretenir plusieurs dizaines et les nourrir, s'attacher des vétérinaires. Afin d'augmenter les ressources du laboratoire, Yersin se lance dans plusieurs cultures commerciales comme celles du café, du tabac et de l'hévéa. A partir de 1898, un sérum contre la « peste bovine » qui décime le bétail de la région est préparé à Nha Trang.

La première mission de l'Institut reste cependant la mise au point d'un sérum capable de traiter la peste humaine. En juin 1896, lorsque l'épidémie reprend en Chine, à Canton et Amoy (Xiamen), Yersin voit l'occasion d'essayer ce produit sur des hommes. Il obtient un taux de guérison important. Fort de ce succès, il est appelé à Bombay où la peste fait des ravages. De mars à juin 1897, à Bombay et Mandvi, il effectue des tests avec trois sérums (celui administré en Chine, un nouveau sérum, un sérum envoyé par Paris), obtenant des résultats bien plus décevants qu'en Chine puisque la mortalité dépasse ici 50 %. Devant rentrer à Nha Trang, il est remplacé par son confrère Paul-Louis Simond, qui arrive avec une provision de sérum fabriqué à Paris, lequel se révèle d'abord peu efficace. Depuis l'Institut Pasteur de Paris, Émile Roux améliore peu à peu les sérums en fonction des résultats des expériences menées en Inde.

La peste continue sa progression à travers le monde et en Europe, au Japon, au Brésil, mais aussi à Nha Trang, Bombay, Taipei, Manille, Java, etc. Plusieurs vaccins sont conçus et essayés à partir de cultures à la virulence atténuée, sans résultats suffisamment satisfaisants pour permettre une prophylaxie de masse. C'est finalement à l'Institut Pasteur de Tananarive que les médecins Georges Girard et Jean-Marie Robic mettent au point, en 1934, un vaccin permettant des vaccinations à grande échelle à Madagascar.

Quant à Yersin, après sa découverte fondamentale, il travaille finalement peu sur la peste humaine. En 1902 il part à Hanoï pour diriger l'école de médecine qui vise à former des médecins « indigènes ». Il quitte rapidement ce poste pour prendre la tête des Instituts Pasteur d'Indochine, une fonction qu'il assure jusqu'en 1923.

Ses recherches le conduisent toujours davantage vers l'étude des maladies animales, pour lesquelles, avec les vétérinaires associés à Nha Trang, il met au point des sérums et des vaccins, fabriqués sur place à une échelle de plus en plus industrielle à partir des années 1930. C'est aussi à Nha Trang que les vétérinaires nommés au service des épizooties viennent se former et qu'ouvre une école des aides-vaccinateurs du Service vétérinaire de l'Indochine.

Outre ses recherches sur différentes cultures tropicales dans les stations agricoles autour de Nha Trang, Yersin s'emploie, à partir de 1917, à acclimater le quinquina, afin de rendre la France moins dépendante de Java dans l'approvisionnement d'écorces indispensables à la fabrication de la quinine, qui prévient et guérit le paludisme, endémique en Indochine. C'est à Nha Trang qu'il s'éteint, en 1943. Cet itinéraire, aussi exceptionnel soit-il, témoigne des débuts de la médecine tropicale qui, comme Anne Marie Moulin l'a souligné, naît dans le double contexte d'une opportunité politique (la colonisation) et scientifique (la microbiologie). Forme particulière de la médecine occidentale, elle est tournée vers les autres mondes désignés globalement comme les Tropiques, elle cherche à découvrir les agents pathogènes, leur vecteur animal ainsi que des vaccins pour les prévenir, espérant tarir les grandes endémies dans leurs berceaux. ■



MUSÉE PASTEUR/INSTITUT PASTEUR

Des animaux pour soigner la maladie

Des bœufs producteurs de sérum sont saignés dans l'Institut de Nha Trang (Vietnam) au début du XX[e] siècle pour expérimenter et préparer des sérums contre ce qu'on appelle (à tort) la « peste bovine », en réalité un virus qui ravage l'Indochine. Le sérum contre la peste humaine était, lui, préparé à partir du sang des chevaux.

DANS LE TEXTE

« Une purée de microbes »

“20 juin *[1894]*. *[…]* On m'a encore refusé les autopsies en m'assurant, comme toujours, que demain matin ce serait mon tour. En attendant, j'ai pu m'assurer que le microbe de la peste n'a pas pour siège principal le sang des malades. J'espère être plus heureux en le cherchant dans le bubon. Mais comme on ne veut me laisser faire aucune autopsie, je ne puis extirper les bubons, au moins à la station de police. J'essaye avec le père Vigano d'obtenir de quelques matelots anglais qui ont pour mission de faire enterrer les cadavres de la ville et des autres hôpitaux qu'ils me laissent enlever le bubon des morts, avant qu'on les porte en terre. Quelques piastres judicieusement distribuées et la promesse d'un bon pourboire pour chaque bubon que je pourrai enlever ont un effet immédiat.

Les morts *[…]* sont déjà dans leurs cercueils et recouverts de chaux. On ouvre un de ces cercueils *[…]*. Le bubon est bien net ; je l'enlève en moins d'une minute et je monte à mon laboratoire. Je fais rapidement une préparation, et la mets sous le microscope. Au premier coup d'œil, je reconnais une véritable purée de microbes, tous semblables. Ce sont de très petits bâtonnets, trapus, à extrémités arrondies, et assez mal colorés au bleu de Löffler.”

Extrait du manuscrit d'Alexandre Yersin, *Mon voyage à Hongkong. Au sujet de la peste*, 3 septembre 1894, Archives de l'Institut Pasteur de Paris.

À SAVOIR

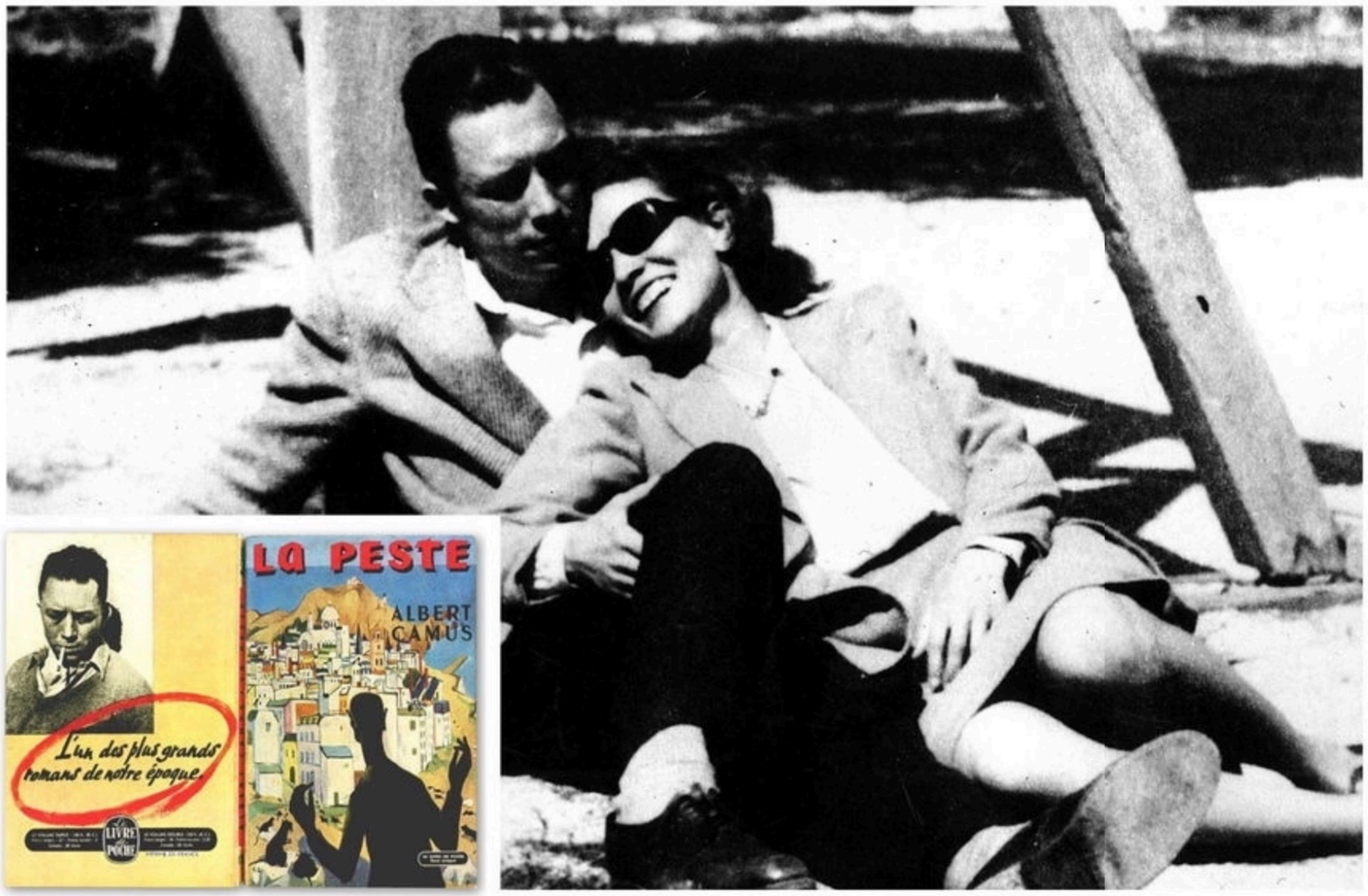
Sérum ou vaccin ?

Le sérum est préparé à partir du sérum sanguin (la partie liquide du plasma) qui permet l'injection, dans un organisme, de défenses immunitaires produites sur un autre, alors que le vaccin permet à un organisme de construire ses propres défenses immunitaires ; l'un est curatif, l'autre préventif, encore utilise-t-on, dans le cas de la peste, des sérums à visée préventive.

Comment Camus a écrit « La Peste »

A chaque époque sa peste. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, sous la plume d'Albert Camus, l'histoire de Yersinia pestis *s'entremêle à celle du nazisme ; l'histoire de la Résistance, à celle de la lutte contre l'épidémie.*

Par Michel Winock



LEONARD DE SELVA/BRIDGEMAN IMAGES – PATRICE CARTIER/GUISMAN/BRIDGEMAN IMAGES



FRANCESCA MANTOVANI/GALLIMARD/OPALE PHOTO

L'AUTEUR ***Fondateur de la revue* L'Histoire*, professeur émérite à Sciences Po, Michel Winock a récemment publié* La France libérée, 1944-1947 *(Perrin, 2021) et* Gouverner la France *(Gallimard, 2022). Il est aussi l'auteur du* Siècle des intellectuels *(Seuil, 1997, réédité en 2015).***

La Peste, le roman auquel travaille Albert Camus depuis cinq ans, est publié en juin 1947. Le succès est immédiat, il franchira les frontières. C'est un récit, mais un récit qui offre une lecture *« sur plusieurs portées »*, selon l'expression de Camus lui-même : la narration réaliste d'une épidémie imaginaire qui a frappé la ville d'Oran ; une allégorie historique sur les temps de l'Occupation, dont la France vient à peine de sortir ; et, au-delà, un apologue intemporel et universel sur les humains confrontés à la terreur et à la mort collective. L'épigraphe du livre, empruntée à Daniel Defoe, auteur du *Journal de l'année de la peste*, paru en 1722, suggère au lecteur cette lecture en étages : *« Il est aussi raisonnable de représenter une espèce d'emprisonnement par une autre que de représenter n'importe quelle chose qui existe réellement par quelque chose qui n'existe pas. »*

L'idée du roman est venue à Camus en 1941, l'année où le typhus avait ravagé la région de Tlemcen. En janvier 1942, à la suite d'une aggravation de sa tuberculose, il avait dû s'aliter. Le repos en montagne s'imposait. Avec son épouse Francine, il traverse la Méditerranée et s'installe dans une pension de famille à Panelier, un hameau proche du Chambon-sur-Lignon, dans le Vivarais. Camus y reprend ses forces, mais il doit bientôt rester seul, Francine étant repartie en Algérie, en quête d'un emploi. L'occupation allemande de la zone sud, à la suite du débarquement anglo-américain en Afrique du Nord, sanctionne alors la séparation du couple. C'est dans ces circonstances que l'auteur de *L'Étranger* commence son livre. Il en termine une première version en décembre 1942, dont il n'est pas content. Il lui faudra quatre années d'un travail difficile pour achever la version définitive.

Pour décrire la contagion à Oran, Camus s'est documenté scrupuleusement. Nous connaissons la liste des ouvrages les plus importants qu'il a consultés. Les renseignements médicaux lui ont été fournis par un ouvrage de Bourges, chef du laboratoire d'hygiène à la Faculté de médecine de Paris, *La Peste. Épidémiologie, bactériologie, prophylaxie*, datant de 1899. Nombre d'ouvrages le complètent, notamment l'essai d'Adrien Proust, le père de l'écrivain, *La Défense de l'Europe contre la peste*. Il observe, à travers ses lectures, le caractère récurrent du fléau, notamment dans le *Mémoire sur la peste en Algérie* d'Adrien Berbrugger, relatant 29 apparitions de la peste entre 1552 et 1819 *(cf. p. 80)*.

« Les Séparés » C'était le premier titre de *La Peste*, et pour cause : la quarantaine symbolise aussi la séparation à laquelle la guerre contraint Albert et Francine (ici en 1942). Camus est seul, malade, et la France occupée : *La Peste* comme fin du bonheur.

Le récit de la contagion est écrit (on ne le saura qu'à la fin) par le personnage principal du roman, le docteur Rieux. Une relation presque au jour le jour des progrès du fléau, un récit de clinicien, sans pathos, précis, mais non dépourvu de sensibilité. On assiste d'abord, en avril – l'année n'est pas précisée –, au surgissement des rats dans la ville, dans les rues, dans les magasins et jusque dans les ascenseurs. Des rats sortis des profondeurs et qui viennent mourir au milieu des humains. Soudain cette invasion s'arrête. C'est le moment où le docteur trouve son concierge malade, *« à demi versé hors du lit, une main sur le ventre et l'autre autour du cou, vomissant avec de grands arrachements une bile rosâtre dans un bidon d'ordures. […] La température était à trente-neuf cinq, les ganglions du cou et les membres avaient gonflé, deux taches noirâtres s'élargissaient à son flanc. Il se plaignait maintenant d'une douleur intérieure »*. Yeux globuleux, mal de tête, soif ardente, fièvre à quarante degrés le lendemain, nouveaux vomissements… *« N'y a-t-il plus donc d'espoir, docteur ? »* demande la femme du concierge. *« Il est mort »*, dit Rieux.

L'œuvre d'un moraliste, non d'un militant

Bientôt, la même fièvre étrange, les mêmes symptômes se répandent dans la population, mais le mot « peste » reste longtemps tabou. Surtout, pas d'affolement ! C'est le vieux médecin Castel qui lâche le premier : *« Allons, Rieux, vous savez aussi bien que moi ce que c'est. »* Et son confrère l'admet : *« Oui, Castel, c'est à peine croyable. Mais il semble bien que ce soit la peste. »* Admettre l'épidémie reste difficile. Au bout d'un certain temps, la réalité s'impose : le mal risque de tuer *« la moitié de la ville »* avant deux mois. On a été pris au dépourvu. La municipalité ne s'est réveillée que lentement ; elle a pris des mesures qui n'étaient pas *« draconiennes »*, quelques *« mesures préventives »*, prudemment : la dératisation, la surveillance de l'alimentation en eau, l'isolement des malades. Mais la fièvre fait des bonds, le nombre de morts s'élève jusqu'à 700 par semaine. Les portes de la ville sont alors fermées, les bains de mer interdits, les communications ne se font plus que par télégramme, le ravitaillement est limité, l'essence rationnée. On tue les chiens et les chats, à cause des puces, et, comme les possibilités du cimetière sont dépassées, on jette les corps dans les fosses sous des pelletées de chaux. Le sérum mis au point reste inefficace. On ouvre des centres de confinement, le terrain du stade a donné place à des centaines de tentes sous lesquelles des literies ont été installées, et d'où les internés peuvent gagner les tribunes quand il pleut ou que le soleil est trop vif. Plusieurs autres camps sont aménagés dans la ville. Rieux et quelques amis organisent des formations sanitaires de volontaires qui sillonnent Oran. La peste pulmonaire relaie la peste bubonique. La souffrance s'étend à tous comme souffrance morale : peur de la contagion, sanglots ▶▶▶

« Il n'y avait plus alors de destins individuels, mais une histoire collective qui était la peste et des sentiments partagés par tous »

▸▸▸ devant les lits de morts, séparation d'avec ceux et celles qu'on aime. Au cours du mois de novembre, cependant, les statistiques baissent. Le sérum connaît des réussites. L'espérance renaît. L'amélioration, d'abord lente, s'accélère. A la fin de janvier, une déclaration préfectorale confirme la fin de l'épidémie et le retour à la vie normale. Dès le 25 janvier, avant même la suppression des mesures sanitaires, la joie explose, la foule s'ébroue, les rues sont en fête. La peste, toutefois, laissera des marques indélébiles, dans les cœurs sinon dans les corps.

Camus avait transposé, dans cette histoire imaginaire, l'état de la France et des Français sous occupation allemande. La peste, c'était la *« peste brune »* subie pendant plus de quatre ans. C'était aussi le *« refus de l'asservissement »* de la part des résistants. La réception du roman est élogieuse mais certaines critiques peinent Albert Camus, notamment celle de Roland Barthes, qui chronique *La Peste* dans le *Bulletin* du Club du meilleur livre, en 1955. Barthes, critique littéraire, auteur du *Degré zéro de l'écriture*, défenseur de la littérature engagée, passe au crible le roman de Camus du point de vue du matérialisme historique, lui posant la question : *« Faut-il se contenter de panser les blessures sans s'attaquer aux coups qui les font ? »* Pour lui, l'ouvrage n'était pénétré d'aucune *« signification proprement historique »*. C'était l'œuvre d'un moraliste, et non d'un militant.

Le sens de l'humanisme tragique

Camus réagit, affirmant que *La Peste* avait un contenu évident, *« la lutte de la Résistance européenne contre le nazisme »* : « La Peste, *dans un sens, est plus qu'une chronique de la Résistance. Mais, assurément, elle n'est pas moins. »*

Oran figure la France sous la botte de l'occupant : un enfermement. On est bouclé dans une zone, puis dans tout un pays aux frontières closes. En résulte l'une des plus vives souffrances morales sur laquelle l'auteur insiste : la séparation, *« la soudaine séparation où furent placés des êtres qui n'y étaient pas préparés »*. Le Dr Rieux est éloigné de sa femme qui, avant la contagion, est partie en sanatorium. Le journaliste Rambert, présent à Oran, prisonnier dans cette ville qui n'est pas la sienne, est possédé par la rage de partir, de tromper les vigiles qui stationnent aux portes de la ville, de retrouver au plus vite celle qu'il aime. *« Cette séparation brutale, sans bavures, sans avenir prévisible, nous laissait décontenancés, incapables de réagir contre le souvenir de cette présence, encore si proche et déjà si lointaine, qui occupait maintenant nos journées. »* Le sentiment de l'exil accompagne *« ces flèches brûlantes de la mémoire »*. Physiquement, on a peine à se ravitailler. Les cafés avertissent leur clientèle qu'elle doit apporter son sucre. Mais les familles riches ne manquent de rien. Tout se détraque, les interdits pleuvent, l'angoisse devient la règle : comment imaginer d'en finir, d'en sortir, de recouvrer la liberté ?

Dans cet état de servitude, il y a ceux qui refusent la défaite. Un petit groupe se constitue en formation sanitaire, qui évoque les groupes de Résistance – n'oublions pas que Camus écrit *La Peste* au moment où lui-même s'engage dans la Résistance active (il écrit dans le journal clandestin *Combat*, dont il deviendra rédacteur en chef en 1944). Le Dr Rieux, le personnage principal du roman, est entouré de volontaires décidés à l'action : Grand, un petit fonctionnaire, Rambert, le journaliste qui rêvait de fuite et qui, finalement, choisit le camp de la solidarité, Tarrou, qui ambitionne de devenir un saint sans Dieu, et même le père Paneloux. Celui-ci, dans ses premiers prêches, avait repris l'antienne de la punition des hommes pour avoir péché. C'est la vue d'un enfant en train de mourir qui le convainc d'agir : *« Paneloux regarda cette bouche enfantine souillée par la maladie, pleine de ce cri de tous les âges. Et il se laissa glisser à genoux, et tout le monde trouva naturel de l'entendre dire d'une voix un peu étouffée mais distincte derrière la plainte anonyme qui ne s'arrêtait pas : Mon Dieu, sauvez cet enfant. »* Rieux lui avait alors jeté au visage : *« Alors, celui-là du moins était innocent, vous le savez bien ! »* La peste a fait sortir chacun de son quant-à-soi. Et Camus d'écrire ce que Barthes niait ou qu'il n'avait pas voulu voir : *« Il n'y avait plus alors de destins individuels, mais une histoire collective qui était la peste et des sentiments partagés par tous. »* La critique de Barthes tient surtout au caractère allégorique de la peste qui, de l'aveu de Camus même, peut *« servir à toutes les résistances contre toutes les tyrannies »* – y compris, donc, contre le communisme avec lequel Barthes alors sympathise.

Au-delà de l'allégorie sur l'Occupation et la Résistance, *La Peste* prend le sens de l'humanisme tragique. L'humanisme dans cette conviction *« qu'il y a dans les hommes plus de choses à admirer que de choses à mépriser »*. Le personnage de Rambert illustre cette partie en chacun d'eux qui échappe à l'égoïsme. Pendant longtemps décidé à fuir la ville empestée, qui n'est pas sa ville, occupé sans relâche à retrouver le bonheur de la présence aimée, il renonce à la fuite, parce qu'en partant il aurait honte : *« Il peut y avoir de la honte à être heureux tout seul. »* L'évidence lui apparaît, de se soustraire au monde tout rempli de lui-même. Ensemble, on unit ses forces pour lutter contre la mort. C'est l'affaire de tous. Point d'héroïsme exalté, mais un souci d'honnêteté d'abord. Et qu'est-ce donc l'honnêteté ? demande Rambert à Rieux. *« Elle consiste à faire son métier. »* Soigner du mieux qu'on peut les malades, rejeter toute complicité avec la mort.

Faire son métier, c'est aussi recommencer chaque jour ce qu'on avait fait la veille, même sans résultat. Le thème de la répétition inlassable évoque le mythe de Sisyphe, au cœur de l'essai que Camus faisait paraître en 1942, en même temps que *L'Étranger* et alors qu'il commençait à travailler à *La Peste*. Dans le roman, c'est le personnage de Joseph Grand qui l'incarne. Le soir, ce modeste employé de mairie travaille au roman qu'il a conçu, en refaisant sans se lasser la première phrase de son texte : *« Par une belle matinée du mois de mai, une élégante amazone parcourait, sur une superbe jument alezane, les allées fleuries du Bois de Boulogne. »* Oui, ne pas baisser les bras, répéter les gestes qui peuvent sauver.

Dans les heures de malheur collectif, il faut se défier des sermons religieux, des discours apocalyptiques, des superstitions qui fleurissent, ainsi que les médailles et les amulettes. La tendance séculaire du prédicant est d'expliquer le malheur par la punition de Dieu : *« Mes frères,* explique le père Paneloux, *vous êtes dans le malheur, mes frères, vous l'avez mérité. »* Camus proteste. La douleur infligée à des innocents est pur *« scandale »*, que rien ne peut justifier.

Humanisme tragique cependant, car l'action humaine, la solidarité, la résistance, ne peuvent abolir l'absurde de la condition humaine ni le retour inévitable du mal. La victoire n'est jamais définitive : Rieux *« savait ce que cette foule en joie ignorait, et qu'on peut lire dans les livres, que le bacille de la peste ne meurt ni ne disparaît jamais, qu'il peut rester pendant des dizaines d'années endormi dans les meubles et le linge, qu'il attend patiemment dans les chambres, les caves, les malles, les mouchoirs et les paperasses, et que, peut-être, le jour viendrait où, pour le malheur et l'enseignement des hommes, la peste réveillerait ses rats et les enverrait mourir dans une cité heureuse »*.

Repousser la peur de l'Apocalypse mais ne point s'illusionner sur un *happy end* de l'Histoire. ■

DANS LE TEXTE

La mort des rats

« Aux premières pages du roman, un rat infecté par la peste meurt comme dans un dessin animé, en pirouettant sur le palier du médecin avant de s'effondrer sur le sol *[…]*. Sous ses dehors dramatiques, cette description de la mort des rats est tout à fait réaliste puisque Camus l'emprunte à une source médicale – un ouvrage publié en 1897 par l'épidémiologiste Adrien Proust sous le titre *La Défense de l'Europe contre la peste*. *[…]* Mais, au lieu de voir dans ce rat le signe d'une épidémie, le docteur Rieux regarde l'animal et songe à sa femme, qui s'apprête à quitter la ville pour un sanatorium où elle espère guérir de la tuberculose. »



Une expérience intime pour Camus

« Quand il est tombé malade de la tuberculose en 1930, *[…]* Camus n'avait alors que 17 ans ; avant d'avoir des crises de fièvre et de cracher du sang, il aimait fréquenter l'école, aller à la plage et jouer au football. Malgré lui et sans avertissement, son corps avait accueilli un germe dangereux. Hôte du bacille de la tuberculose, il devenait un hôte improbable du royaume des malades et des mourants. *[…]* Après ce premier épisode, tout en espérant l'avènement d'un remède, il ne devait jamais oublier que la maladie sommeillait toujours en lui. *[…]* *La Peste* ne se contente pas de figurer la guerre par une allégorie de la maladie : le roman montre la propension humaine au nationalisme et à la violence à travers l'idée de latence, à l'image d'une infection qui survit aux éruptions individuelles de la maladie. Et la latence offre un prétexte à Camus pour puiser dans son expérience intime et personnelle. »



ALICE KAPLAN

Alice Kaplan, Laura Marris, *L'État de peste. Lire Camus à l'heure de la pandémie*, Gallimard, 2023, pp. 28-29 et pp. 160-163.

PHILIPPE MATSAS/LEEXTRA/OPALE.PHOTO




combat — DÉCEMBRE 1941 - N° 1

Dans la guerre comme dans la paix le dernier mot est à ceux qui ne cessent jamais. Clemenceau

APPEL



DR – DR – BNF, RÉSERVE DES LIVRES RARES, RES-G-1470 (68)

Résistance
C'est au Panelier, hameau proche de Chambon-sur-Lignon, où, tuberculeux, il reprend ses forces, que Camus commence *La Peste*, en même temps qu'il y fréquente plusieurs résistants, dont Pascal Pia. Sous son influence, il rejoint fin 1943 le journal clandestin *Combat* (ici, la une du numéro 1, en décembre 1941), dont il deviendra le rédacteur en chef.

2023

Faut-il encore avoir peur de la peste ?

Cent trente ans après l'identification de Yersinia pestis, *de nombreuses zones d'ombre persistent sur ce bacille qui n'a pas fini de sévir ni d'inquiéter. Bilan sur les connaissances, les craintes et les espoirs en 2023.*

Entretien avec Javier Pizarro-Cerda



ARNAUD DUMONTIER/LE PARISIEN/PHOTOPQR/MAXPPP – F. GARDY/INSTITUT PASTEUR
JURGEN BATZ/PICTURE ALLIANCE/GETTY IMAGES

L'AUTEUR
Directeur de recherche à l'Institut Pasteur, Javier Pizarro-Cerda est à la tête de l'unité de recherche Yersinia, associée au département de microbiologie de l'Institut Pasteur, du Centre collaborateur de l'OMS sur la peste et codirige l'Unité internationale « Évolution et dispersion de la peste », associée au Réseau international des Instituts Pasteur.



Saisonnière
A Madagascar, la peste frappe chaque année, entre les mois de septembre et d'avril. Ici, en 2014, l'Institut Pasteur capture des rats porteurs de la peste.

L'Histoire : *Vivons-nous encore dans la troisième pandémie ?*

Javier Pizarro-Cerda : Oui. Non seulement la peste reste endémique chez les populations de rongeurs dans différents foyers à travers le monde, mais des hommes continuent d'en mourir chaque année sur plusieurs continents. La plupart des cas humains sont recensés à Madagascar (2 404 cas entre 2010 et 2015, dont 476 morts), en République démocratique du Congo (586 dont 67 morts) et au Pérou (66 dont 7 morts), mais même les États-Unis, où la peste est endémique parmi les rongeurs dans tout l'ouest du pays, recensent chaque année plusieurs cas de peste humaine *(cf. p. 110)* ! Quant à la Chine, on soupçonne que la peste y sévit occasionnellement, mais il est très rare que les autorités chinoises déclarent officiellement des cas. Il faut donc être très prudent avec cette géographie de la peste, qui dépend largement de la capacité autant que de la volonté des États de recenser précisément et déclarer les cas de peste sur leur territoire.

Continue-t-on de faire des découvertes sur le fonctionnement de la peste ?

On ne cesse d'approfondir notre compréhension de la peste depuis la découverte, en 1894, de *Yersinia pestis*. Dès les premières années du XXe siècle, on connaissait parfaitement, grâce notamment aux descriptions des médecins américains Simon Flexner (1901) et B. C. Crowell (1915) pendant les épidémies de peste de San Francisco et de Manille, les trois formes cliniques de la peste – bubonique, pneumonique et septicémique – dans leurs phases successives. Depuis les années 1980, on connaît de mieux en mieux les caractéristiques qui rendent *Yersinia pestis* si redoutable : son exceptionnelle capacité à capturer du fer – indispensable à son métabolisme – et une sorte de seringue (dont la pointe est constituée par la molécule LcrV) qui lui permet d'injecter des molécules aux cellules de son hôte afin de diminuer leur réponse immunitaire.

Il reste pourtant d'importantes zones d'ombre, au cœur des recherches actuelles. Le point le plus obscur concerne l'écologie de la peste. On sait qu'elle ne peut pas survivre sans un hôte, mais on ne sait pas avec certitude quelles espèces lui servent de réservoir, lui permettant de demeurer latente pendant parfois des décennies avant de causer de nouvelles flambées épidémiques. Les rongeurs – marmottes, chiens de prairie – sont les principaux suspects, mais certains spécialistes, tel Florent Sebbane, responsable de l'équipe « Peste et *Yersinia pestis* » à l'Institut Pasteur de Lille, sont convaincus que la puce est le véritable réservoir de *Yersinia pestis*. Non pas que les puces ni les rongeurs survivent à la peste. Ils en meurent également, mais toute la question est de savoir quelles espèces en meurent suffisamment lentement pour avoir le temps de se reproduire : la peste peut alors cohabiter pendant plusieurs générations avec une population sans en entraîner l'effondrement.

Si ces questions demeurent difficiles à trancher, c'est que l'on connaît très mal encore la progression de la peste chez d'autres espèces que l'homme, l'observation n'étant possible qu'en laboratoire. L'étude de l'être vivant infecté, des différentes espèces vulnérables à la peste, celle des interactions entre le bacille et ses différents hôtes, ont encore beaucoup à nous apprendre ; de même que l'étude de l'influence qu'exercent les conditions environnementales sur les flambées épidémiques. On sait par exemple qu'à Madagascar la peste obéit chaque année à un cycle saisonnier, connaissant une recrudescence entre les mois de septembre et d'avril : la saison des pluies entraîne une prolifération des puces, tandis que les récoltes entraînent des contacts accrus entre hommes et rats. L'Institut Pasteur est particulièrement dynamique dans la recherche sur ces thématiques, grâce notamment à son Unité internationale de recherche, qui associe les Instituts de Paris, Lille et Madagascar.

L'immunité humaine à la peste focalise également les attentions. On sait qu'elle se joue à deux niveaux – au niveau des anticorps et au niveau des cellules –, mais on cherche toujours à ▶▶▶

À SAVOIR

A Madagascar

En 2023 Madagascar est le principal foyer mondial de peste. Les premiers cas seraient venus d'Inde en 1898, et la peste y reste aujourd'hui endémique. L'enclavement des villages et la pauvreté des populations retardent le traitement antibiotique impératif dans les vingt-quatre heures après les premiers symptômes. L'Institut Pasteur a mis au point un test diagnostique rapide et l'équipe de Fanjasoa Rakotomanana projette les facteurs écologiques envisagés dans le déclenchement des épidémies en des modèles pouvant avoir valeur prédictive. A défaut d'éradiquer la peste dans le monde, on peut exorciser la peur en intensifiant des recherches locales transdisciplinaires. Les péripéties de la peste malgache illustrent en effet la nécessité de démêler l'écheveau des transformations des sociétés urbaines et rurales et de l'adaptation continuelle des espèces (réservoirs et vecteurs) au climat et aux agissements des êtres humains. Il faut aussi porter attention au vécu des hommes et à leurs rituels (qui ont pu être incriminés dans l'île, comme le fait de « retourner » les morts après un laps de temps pour qu'ils deviennent des ancêtres protecteurs).

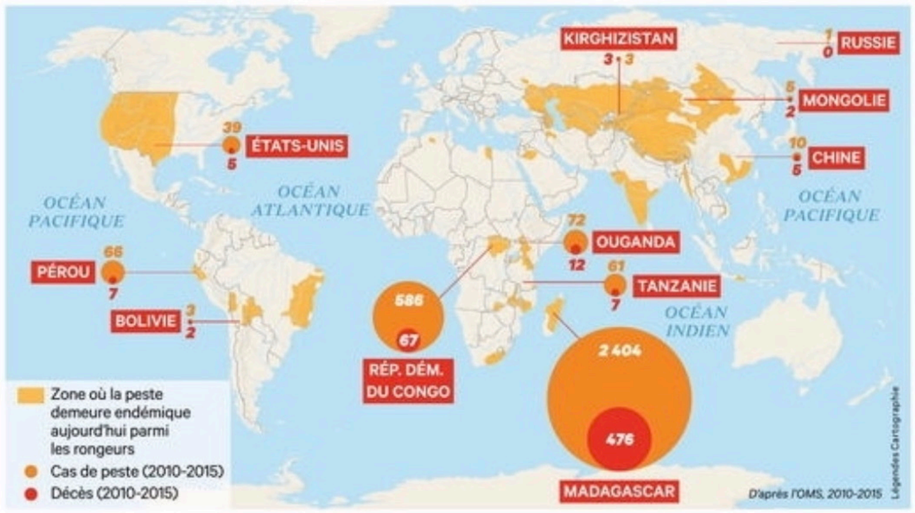
Anne Marie Moulin



Minoarisoa Rajerison
Elle dirige l'unité peste de l'Institut Pasteur à Madagascar.

La carte de l'OMS

La peste demeure, parmi les populations de rongeurs, une maladie endémique sur plusieurs continents, et des humains continuent d'en mourir chaque année, tout particulièrement à Madagascar et au Congo. L'OMS la classe parmi les « maladies potentiellement émergentes ». Une pandémie dont on ne sort pas, comme l'attestent ces données relevées entre 2010 et 2015.



« Le bacille est fortement clonal, les souches de la bactérie qui coexistent aujourd'hui dans le monde ont un génome très proche les unes des autres »



Paris, 1920 : la peste des chiffonniers

En 1920, plus d'une centaine de cas de peste sont identifiés en région parisienne, et certains médecins estiment alors que la maladie frappe la capitale depuis au moins 1917. La plupart des foyers de peste sont localisés dans « la zone ». Depuis l'abandon des fortifications, puis leur destruction en 1919, le bidonville auquel elles ont laissé la place accueille nombre de chiffonniers, et les rats y pullulent : un terrain idéal pour l'épidémie.

▸▸▸ comprendre pourquoi certains individus résistent mieux que d'autres. A Madagascar, par exemple, des travaux montrent que certains individus pourraient être devenus plus résistants à la peste, car immunisés contre une molécule de surface de *Yersinia pestis*. Les travaux de génomique viennent nourrir cette réflexion sur l'immunité à la peste. En comparant, dans des sépultures anglaises et danoises, le génotype d'individus morts juste avant et juste après la Peste noire, avec Luis Barreiro et Hendrik Poinar, nous avons récemment montré qu'une variante du gène ERAP2, codant pour une enzyme du système immunitaire, était surreprésentée parmi les individus ayant survécu à la pandémie, et des études en laboratoire ont confirmé ensuite que ladite enzyme améliorait la résistance à la peste. Peut-être tient-on enfin là le marqueur génétique des résistances à la peste qui obsède les chercheurs depuis plusieurs années.

On s'interroge, enfin, sur la diversité de *Yersinia pestis*. Le bacille est fortement clonal, ce qui signifie que les différentes souches de la bactérie qui coexistent aujourd'hui dans le monde ont un génome et un comportement très proches les unes des autres. Certaines variations sont pourtant intéressantes. L'Institut Pasteur possède la collection de souches de *Yersinia pestis* la plus importante au monde, riche de plus de 2 000 souches, collectées depuis les années 1890 jusqu'à nos jours. Or le séquençage de certaines souches d'Afrique centrale – les branches 1.ANT – a mis en évidence des spécificités génétiques non négligeables, qui pourraient correspondre à un comportement lui aussi spécifique. Ces souches semblent avoir divergé aux environs du XV[e]-XVI[e] siècle, avant de se diffuser dans la péninsule Arabique puis en Afrique, et d'y connaître une évolution génétique propre, à l'écart des autres branches du bacille. Plus inquiétant, une souche a été identifiée en 1995 chez un patient à Madagascar, résistante à presque tous les antibiotiques qui ont été essayés sur elle – le patient a survécu in extremis grâce à l'injection d'un neuvième antibiotique, après que les huit premiers s'étaient révélés impuissants.

Où en est-on aujourd'hui dans le traitement contre la peste ?

Dès les années 1890, en même temps que l'on mettait au point les premiers sérums contre la peste, on s'employait à trouver un vaccin. C'était chose faite au début des années 1930, avec le vaccin mis au point à l'Institut Pasteur de Madagascar par Georges Girard et Jean Robic, à partir d'une souche atténuée de *Yersinia pestis*. On sait aujourd'hui que cette souche devait sa moindre virulence à une mutation génétique l'empêchant de capturer le fer aussi efficacement : c'est également là ce qui explique le danger de ce premier vaccin. Outre qu'il n'offrait qu'une protection transitoire et devait être répété tous les ans, ce vaccin EV exposait les individus présentant une concentration de fer dans le sang anormalement élevée au risque de contracter la peste et d'en mourir. Il a donc fini par être déconseillé dans le monde entier – à l'exception de la Russie, où il reste obligatoire pour tous les chercheurs qui travaillent sur la peste…

Pendant plusieurs décennies, on a donc renoncé au vaccin, et ce d'autant plus volontiers que les antibiotiques (streptomycine, gentamicine, et plus récemment fluoroquinolones) s'étaient révélés très efficaces contre *Yersinia pestis*. A condition toutefois d'être administrés à temps, notamment en cas de peste pneumonique – mortelle en moins de 24 heures –, ce qui ne va pas toujours de soi. A Madagascar, par exemple, le bacille sévit surtout dans des régions montagneuses éloignées des centres de soin, si bien que nombre de patients périssent faute d'une prise en charge suffisamment rapide ; tandis que dans les villes, la peste, trop rare, n'est pas toujours identifiée à temps par des médecins peu habitués à en repérer les symptômes.

Si l'on ajoute à cela l'inquiétante résistance aux antibiotiques observée aujourd'hui chez nombre de pathogènes, on comprend que la quête d'un vaccin reste éminemment d'actualité. Plusieurs vaccins moléculaires sont à l'essai. Il s'agit d'exposer le système immunitaire à une portion du bacille – la protéine F1, qui en constitue la capsule, ou bien la pointe de la « seringue » (LcrV), qui constitue son arme la plus redoutable. L'espoir est que le système immunitaire, familiarisé à ces portions du bacille, apprenne à lutter contre le bacille entier plus efficacement, mais les résultats obtenus ne sont pour l'instant pas satisfaisants. Les vaccins à ARN messager – du type de celui popularisé contre le SARS-CoV-2 – fonctionnent ▸▸▸

Guerre bactériologique



■ Dans l'unité 731, une unité de recherche bactériologique de l'armée japonaise, la peste a été testée sur des prisonniers comme arme de guerre sous la direction du médecin Ishii Shimô (ci-dessus).

Après la Première guerre mondiale, le Japon développa un programme de recherches destiné à la confection à la fois de vaccins et d'armes chimiques et bactériologiques. Parmi les nombreux établissements auxquels ce programme donna naissance à partir des années 1930, celui créé en 1937 en Mandchourie, à Pingfang, prit le nom d'unité 731. Une unité spécialisée notamment sur la peste – à la fois sur les vaccins et remèdes efficaces contre elle, et sur les moyens de l'utiliser comme arme de guerre. La découverte en 2012, dans les archives de l'université de Tokyo, d'une thèse soutenue en 1949 par un médecin, Kaneko Jun'ichi, rattaché pendant la guerre à l'unité 731, a jeté sur cette dernière une lumière nouvelle. L'inoculation du bacille de la peste, à différentes doses, permettait de suivre le développement de la maladie sur les corps humains, et des sacs de puces infectées furent lancés par avion. La peste étant endémique dans les régions concernées, il est difficile de mesurer précisément les conséquences de ces expériences, mais des dizaines de milliers de personnes furent infectées, et plusieurs milliers en moururent. Pourtant ces essais effroyables ne débouchèrent finalement pas sur l'utilisation de la peste comme arme de guerre.

Pierre-François Souyri

MUSÉE PASTEUR/INSTITUT PASTEUR
CHINE NOUVELLE/SIPA

« Parmi les pandémies auxquelles l'OMS se prépare, le scénario d'une peste figure en bonne place »

▸▸▸ sur le même principe, et n'ont donc pas de raison d'être plus efficaces.

A l'Institut Pasteur, c'est une autre voie que nous avons adoptée, avec des résultats pour l'instant très prometteurs. Les recherches sur le génome du bacille ont permis d'identifier son ancêtre : *Yersinia pseudotuberculosis*. Cet agent pathogène intestinal, très rarement mortel, est aujourd'hui encore largement répandu dans la population et nos travaux suggèrent que *Yersinia pestis* descendrait d'une souche particulièrement virulente de ce bacille. Les deux bactéries sont donc génétiquement très proches et nous avons eu l'idée, dans les années 2000, d'utiliser *Yersinia pseudotuberculosis* comme vaccin contre la peste. En 2008, nous avons testé avec succès cette méthode sur des souris : une inoculation orale de la souche IP32680 de *Yersinia pseudotuberculosis* a permis alors d'obtenir une protection de 75 % contre la peste ; avec deux inoculations, on passait à une protection de 88 %. Nous avons employé la décennie suivante à mettre au point une souche atténuée de *Yersinia pseudotuberculosis* – dont le risque n'est pas suffisamment faible pour que l'on puisse employer le bacille tel quel comme vaccin – et le prototype de vaccin que nous avons obtenu, administré par voie orale, offre une protection très satisfaisante et durable. Aussi avons-nous obtenu, fin décembre 2022, un financement pour tester ce vaccin sur des primates : si tout se passe comme prévu, notre vaccin sera prêt d'ici une dizaine d'années.

Institut Pasteur, 2023

Depuis sa création en 1887, l'Institut Pasteur, fondation reconnue d'utilité publique, s'intéresse aux maladies infectieuses, comme la peste, mais aussi à la tuberculose, la diphtérie, la fièvre jaune, la poliomyélite, le VIH ou l'hépatite B. Dans la continuité des travaux de Louis Pasteur, les chercheurs y développent une approche originale, tournée certes vers la compréhension du vivant sous toutes ses formes, et des virus, bactéries et parasites causant les maladies en particulier, mais avec l'obsession de guérir les personnes qui en souffrent, voire d'endiguer la propagation de ces pathologies. Cette vocation de santé publique se retrouve à toutes les étapes de l'histoire pasteurienne, des grandes découvertes vaccinales aux recherches les plus fondamentales, comme les travaux de Jacques Monod, François Jacob et François Gros, au début des années 1960, sur l'expression des gènes (auxquels nous devons la découverte de l'ARN messager) ou encore la découverte, en 1983, du virus responsable du sida, le VIH, par Françoise Barré-Sinoussi et Luc Montagnier. L'Institut Pasteur s'appuie par ailleurs sur un réseau de 33 instituts (« Pasteur Network »), localisés dans toutes les régions du monde, ainsi que sur des structures de détection et d'intervention rapide, comme la Cellule d'intervention biologique d'urgence (Cibu), pour venir en aide aux populations confrontées aux maladies endémiques ou à l'émergence de maladies nouvelles. L'Institut Pasteur travaille sur de nombreux pathogènes négligés, comme le paludisme, la shigellose ou la leishmaniose. Il est aussi en mesure de percevoir l'impact des phénomènes globaux sur la vie des hommes en société, en particulier celui du changement climatique ou de la mondialisation des échanges sur le développement de pathogènes circonscrits jusqu'à présent aux zones tropicales, notamment les maladies à transmission vectorielle, ou l'émergence de nouveaux virus, comme le SARS-CoV-2. L'Institut Pasteur est aujourd'hui un centre de recherche biomédicale de renommée internationale dirigé par le professeur Stewart Cole. Il regroupe, sur son campus parisien, 2 934 collaborateurs, dont une majorité de chercheurs.

Yves Saint-Geours





■ En haut : la façade de l'Institut Pasteur de Paris, où a été identifiée *Yersinia pseudotuberculosis*. Ci-dessus : la souche ancêtre de *Yersinia pestis*.

MAGALI COHEN/HANS LUCAS/AFP – KATERYNA KON/SCIENCE PHOTO LIBRARY

La peur n'est donc plus d'actualité ?

Avec la peste, il est difficile d'être aussi serein. Il y a, d'abord, les risques de bioterrorisme. La peste a déjà été transformée en arme au XX^e^ siècle, notamment par le Japon au cours des années 1930-1940, et l'on sait que la Russie a produit de grandes quantités de *Yersinia pestis* à des fins militaires pendant les années 1970-1980, sans que l'on soit sûr que ces stocks aient été détruits depuis.

La terrible épidémie de peste pneumonique qui a frappé Madagascar en 2017 interdit par ailleurs tout optimisme excessif : pour peu qu'une épidémie similaire éclate à partir d'une souche résistante aux antibiotiques, comme on en a repéré déjà sur l'île, le pire alors est à craindre. Parmi les pandémies auxquelles l'OMS et la communauté internationale se préparent, le scénario d'une peste figure en bonne place…

Il importe, enfin, de rappeler que, même en mettant au point un vaccin efficace, on ne saurait espérer éradiquer un jour la peste pour de bon. Ses réservoirs premiers ne sont pas chez l'homme, mais chez d'autres espèces ; nul n'envisage de vacciner l'ensemble des marmottes, des puces et des chiens de prairie ; il faut donc se résoudre à l'idée que l'homme continuera toujours de partager ce monde avec *Yersinia pestis*. ■

(Propos recueillis par Clément Fabre.)

ASOBO STUDIO/FOCUS ENTERTAINMENT

À SAVOIR

Si c'était un jeu ?



Dues à un virus (*Resident Evil*, développé par Capcom à partir de 1996) ou à un champignon (*The Last of Us*, Naughty Dog, 2013), les épidémies vidéoludiques transforment les êtres vivants en redoutables créatures que le joueur doit affronter. Loin de ces scénarios futuristes, *A Plague Tale. Innocence* (Asobo Studio, 2019) raconte le destin de deux enfants, dans la France du XIV^e^ siècle, alors que sévit la Peste noire. Villages abandonnés, amoncellement de cadavres, croix blanches sur les maisons traduisent la présence de l'épidémie. Invisible, celle-ci s'incarne dans les nuées de rats noirs que le joueur doit éviter ou repousser. Avec *Plague Inc* (Ndemic Creations, 2012), l'objectif n'est pas de fuir mais de propager la pandémie. Le joueur définit les caractéristiques et les modes de transmission de l'agent infectieux qu'il diffuse à travers le monde pour éradiquer l'espèce humaine avant que les chercheurs ne trouvent un remède. En 2005, durant une semaine, le jeu en ligne multijoueur *World of Warcraft* (Blizzard, 1994) connaît un épisode réel d'épidémie virtuelle. Les développeurs du jeu créent un ennemi, Hakkar l'écorcheur d'âmes, capable de lancer, dans une zone circonscrite, un sort contagieux appelé « sang vicié ». Sauf qu'un bug entraîne la propagation du sort à travers l'ensemble du jeu, tuant les personnages les plus faibles. Si tout rentre finalement dans l'ordre, les attitudes des joueurs ont été étudiées par des épidémiologistes en 2007 dans la revue *The Lancet Infectious Diseases*.

Olivier Thomas



L'Histoire

La rédaction de L'Histoire est responsable des titres, intertitres, textes de présentation, encadrés, notes, illustrations et légendes. *La loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (article L.122-4 du Code de la propriété intellectuelle).*
Toute copie doit avoir l'accord du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70. Fax : 01 46 34 67 19).
L'éditeur s'autorise à refuser toute insertion qui semblerait contraire aux intérêts moraux ou matériels de la publication. Les nom, prénom(s) et adresse de nos abonnés sont communiqués à notre service interne et aux organismes liés contractuellement avec L'Histoire, sauf opposition motivée. Dans ce cas, la communication sera limitée au service de l'abonnement. Les informations pourront faire l'objet d'un droit d'accès ou de rectification dans le cadre légal.

Commission paritaire n° 0428 K 83242. ISSN 0182-2411.
L'Histoire *est publiée par les Éditions Croque Futur*
Président et directeur de la publication : Claude Perdriel
Dépôt légal juin 2023
© 2023 Éditions Croque Futur

Origine du papier : Autriche
Eutrophisation (PTot) : 0,008 kg/tonne
Taux de fibres recyclées : 0 %
Ce magazine est imprimé par BLG, Toul (54), France, certifié PEFC

POUR EN SAVOIR PLUS

Ouvrages généraux

Coll., *Face aux épidémies. De la Peste noire à nos jours,* Michel Lafon-Archives nationales, 2022.

F. Audoin-Rouzeau, *Les Chemins de la peste. Le rat, la puce et l'homme,* Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003.

J.-N. Biraben, *Les Hommes et la peste en France et dans les pays européens et méditerranéens,* Paris-La Haye, Mouton, 1975.

T. Brook, *Le Léopard de Kubilai Khan. Une histoire mondiale de la Chine,* trad. de l'anglais par O. Demange, Payot, 2019.

J. Chandelier, C. Verna, N. Weill-Parot (dir.), *Science et technique au Moyen Age, XIIe-XVe siècle,* Presses universitaires de Vincennes, 2017.

S. Chiffoleau, *Genèse de la santé publique internationale. De la peste d'Orient à l'OMS,* Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

S. Cohn, *Epidemics. Hate and Compassion from the Plague of Athens to AIDS,* Oxford, Oxford University Press, 2018.

C. Costedoat, M. Signoli, *La Peste noire,* PUF, « Que sais-je ? », 2021.

G. Didi-Huberman, *Mémorandum de la peste,* Christian Bourgois, 1983.

M. Favereau, *La Horde. Comment les Mongols ont changé le monde,* Perrin, 2023.

M. H. Green, « The Four Black Deaths », *The American Historical Review,* 125/5, décembre 2020.

K. Harper, *Plagues upon the Earth. Disease and the Course of Human History,* Princeton, Princeton University Press, 2021.

J. Krause, T. Trappe, *Le Voyage de nos gènes. Comment les migrations ont fait de nous ce que nous sommes,* Odile Jacob, 2022.

G. Lachenal, G. Thomas, *Atlas historique des épidémies,* Autrement, 2023.

S. Morand, *La Prochaine Peste. Une histoire globale des maladies infectieuses,* Fayard, 2016.

Pestes et fausses pestes antiques

J.-N. Biraben, J. Le Goff, « La peste dans le Haut Moyen Age », *Annales. Histoire, sciences sociales,* 24/6, 1969, pp. 1484-1510.

K. Harper, *Comment l'Empire romain s'est effondré,* trad. de l'anglais par P. Pignarre, La Découverte, 2019.

Peste noire

M. Bailey, *After the Black Death. Economy, Society, and the Law in Fourteenth-Century England,* Oxford, Oxford University Press, 2021.

S. Barry, M. Fauré, *Préservez-nous du Mal ! Les Bordelais face à la peste, XIVe-XVIIIe siècles,* Saint-Macaire, Memoring, 2021.

J. Belich, *The World the Plague Made. The Black Death and the Rise of Europe,* Princeton, Princeton University Press, 2022.

O. J. Benedictow, *The Complete History of the Back Death,* Martlesham, Boydell Press, 2006, rééd., 2021.

S. J. Borsch, *The Black Death in Egypt and England. A Comparative Study,* Austin, University of Texas Press, 2005 ; **avec T. Sabraa,** « Plague Mortality in Late Medieval Cairo », *Mamluk Studies Review,* 19, 2016.

J. Coomans, *Community, Urban Health and Environment in the Late Medieval Low Countries,* Cambridge, Cambridge University Press, 2021.

M. W. Dols, *The Black Death in the Middle East,* Princeton, Princeton University Press, 1977.

R. C. Palmer, *English Law in the Age of the Black Death, 1348-1381. A Transformation of Governance and Law,* Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1993.

A l'Époque moderne

B. Bulmus, *Plague, Quarantines and Geopolitics in the Ottoman Empire,* Édimbourg, Edinburgh University Press, 2012.

I. Fusco, *Peste, demografia e fiscalità nel Regno di Napoli del XVII secolo,* Milan, Franco Angeli, 2007 ; *La Grande Epidemia. Potere e corpi sociali di fronte all'emergenza nella Napoli spagnola,* Naples, Guida, 2017.

N. Varlik, *Plague and Empire in the Early Modern Mediterranean World,* Cambridge, Cambridge University Press, 2015.

Troisième vague

C. Benedict, *Bubonic Plague in Nineteenth-Century China,* Redwood City, Stanford University Press, 1996.

V. Caru, « Peste et politiques urbaines à Bombay, 1896-1914 », Métropolitiques.eu, 2021.

C. Lynteris, *Ethnographic Plague. Configuring Disease on the Chinese-Russian Frontier,* Londres, Palgrave Macmillan, 2016.

L. Monnais-Rousselot, *Médecine et colonisation. L'aventure indochinoise, 1860-1939,* CNRS, 1999.

Sources et romans

C. Billen, M. Boone, *Bans et édits pour la ville de Tournai en temps de peste, 1349-1351,* Bruxelles, Palais des Académies, 2021.

Boccace, *Décaméron,* trad. de l'italien par C. Bec (dir.), Le Livre de poche, 1994.

V. Boudon-Millot, *Galien de Pergame,* Les Belles Lettres, 2012.

A. Camus, *La Peste,* Gallimard, 1947.

D. Defoe, *Journal de l'Année de la Peste,* trad. de l'anglais par F. Ledoux, [1722], Gallimard, 1982.

S. De Renzi, *Napoli nell'anno 1656,* [1867], Naples, Celi, 1968.

R. Horrox (dir.), *The Black Death,* Manchester, Manchester University Press, 1994.

A. Manzoni, *Histoire de la colonne infâme,* [1827], Bruxelles, Zones sensibles, 2019.

S. Pepys, *Journal. Le temps retrouvé,* trad. de l'anglais par R. Villoteau, Mercure de France, 1985.

A. Proust, *Essai sur l'hygiène internationale. Ses applications contre la peste, la fièvre jaune et le choléra asiatique,* G. Masson, 1873.

Thucydide, *La Guerre du Péloponnèse.* Livre II, trad. du grec ancien par J. de Romilly, Les Belles Lettres, 1962.

Abû Ga'far al-Ansari, *La Grande Peste en Espagne musulmane au XIVe siècle. Le récit d'un témoin,* trad. de l'arabe et éd. par S. Gigandet, Damas, Presses de l'Ifpo, 2010.

A voir et écouter sur Internet

Cours au Collège de France de Patrick Boucheron.

Série « La Grande Peste, l'empreinte d'une tueuse » sur France Culture.